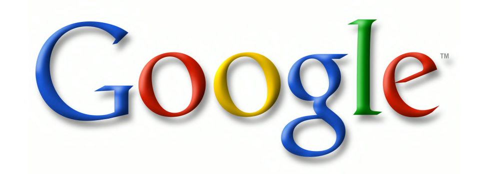


SKT
Dubreuil

HISTOIRE

DES

FRANCS-MAÇONS.

HISTOIRE

DES

FRANCS-MAÇONS,

PAR

J.-P. Dubreuil∴.

TOME PREMIER.

Bruxelles.

H.-I.-G. FRANÇOIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE AUX LAINES, N° 9.

1838.

IMPRIMERIE DE H.-I.-G. FRANÇOIS.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS MAÇONNIQUES.

□ L.·.	Loge.
Ap.·.	Apprenti.
Bat.·.	Batterie, applaudissement.
B. B. C. C. . . .	Bons-cousins.
Ch.·.	Chevalier, Chevaliers.
Col.·.	Colonne.
Comp.·.	Compagnon.
Éc.·.	Écossais, Écossisme.
É.·. An.·. et Acc.·. .	Écossisme ancien et accepté.
F.·., F.·. F.·., FF.·. .	Frère, Frères.
G.·. A.·. D.·. L.·. U.·.	Grand Architecte de l'univers.
G.·. M.·. D.·. L.·. U.·.	Grand Maître de l'univers.
Gr.·.	Grand.
G.·. Éc.·. de S.·. André.·.	Grand Écossais de saint André.
G.·. O.·.	Grand Orient.
G.·. Orat.·.	Grand orateur.
Gr.·. Comd.·. . . .	Grand commandeur.
Hon.·.	Honneur.
J. N. R. J.	Jesus Nazareum Rex Judeorum.
Lum.·.	Lumière.
Maît.·. Parf.·. . . .	Maître parfait.
Maç.·., Maçonn.·. . .	Maçon et Maçonnerie.
Ord.·.	Ordre.
Planche.	Écrit.

Prov.·. Sep.·. ou Mér.·.	Province septentrionale ou méridionale.
R.·. R.·. ✝.·. ✝.·. . .	Rosecroix.
Surv.·.	Surveillant.
T.·. R.·. F.·.	Très-respectable frère.
T.·. Ill.·. F.·.	Très-illustre frère.
Tuiler.	Expérimenter.
Vén.·.	Vénérable.

BUT DE L'OUVRAGE.

Lorsqu'une grande question est agitée au tribunal de l'opinion publique, il est du devoir de tout homme consciencieux d'apporter le tribut de ses lumières et de son expérience pour éclairer cette opinion. Faute de remplir ce devoir, on compromet quelquefois gravement les intérêts qui se rattachent à la question, en laissant porter un jugement erroné, ou tout au moins bien différent de ce qu'il aurait pu être, si, par insouciance ou par tout autre motif, ceux

qui étaient en état de jeter du jour sur la discussion se sont abstenus de le faire. Ils deviennent, pour ainsi dire, responsables des conséquences fâcheuses du mal qui peut résulter de ce jugement si la passion ou l'ignorance s'en est mêlée : et il y a telles de ces conséquences qui ont un caractère si funeste, qu'un honnête homme n'a pas assez de toute sa vie pour se repentir de n'avoir pas fait tout ce qui était en son pouvoir pour les prévenir.

La question soumise aujourd'hui au redoutable tribunal dont je parle n'est pas nouvelle ; il y a long-temps qu'elle y a été débattue, c'est de la FRANC-MAÇONNERIE, qu'il s'agit, et certes, en considérant la haute antiquité de cette institution, son but, le caractère et le nombre des adeptes intéressés à son maintien, on peut aisément croire qu'elle dut être bien souvent exposée aux attaques de ceux à qui elle portait ombrage.

Comme toutes les sociétés secrètes, elle a, par le fait même des précautions qu'elle pre-

naît pour en écarter le vulgaire, excité les soupçons des grands et du clergé sous la domination desquels étaient placés les peuples dans ces temps-là. Les nobles et les prêtres, ne voyant dans l'association maçonnique qu'une ligue formée dans la vue de saper les fondements de leur puissance, ont, d'après cette fausse idée, réuni souvent leurs efforts pour l'anéantir. Ils ont mis à profit, pour le succès de leur dessein, les bruits calomnieux, les contes absurdes que faisaient courir contre les Maçons ceux qui n'avaient pu parvenir à se faire admettre dans la société. Ils ont organisé, de cette sorte, une persécution incessante qui aurait suffi même à détruire un Empire qui n'eût eu que des richesses et des armées nombreuses à opposer à ses ennemis; cependant cette persécution ne fit qu'accroître encore les forces de l'ordre qu'on voulait renverser. Dans ce fait seul, un esprit non prévenu doit trouver la preuve de la solidité des bases sur lesquelles repose cette institution.

Les persécuteurs ont passé, elle est restée debout; ils ont eu des successeurs dont la puissance a été modifiée, la sienne est encore ce qu'elle était aux premiers temps de la persécution : en eût-il été ainsi, qu'on me le dise, si cette puissance n'avait pas été fondée sur la morale et la vertu?... Qu'on me cite un ordre, une corporation, une société secrète ou avouée qui soit sortie victorieuse de pareilles épreuves durant tant de siècles!

Cette formidable association des Francs-juges, qui avait cependant pour objet la défense du faible contre le fort, que devint-elle quand les abus, les crimes eurent remplacé les actes d'équité, de justice qu'on attendait de ces prétendus défenseurs de l'humanité? Ces Templiers si riches, si puissants, si considérés dans le monde entier, que sont-ils devenus, comme ordre religieux, quand l'excès de leur orgueil intéressa Philippe le Bel à décider leur perte? Tous ces ordres de chevalerie si fameux, si vantés, resplendissants de l'éclat de tant de genres de gloire, et dont

les noms se liaient aux souvenirs des expéditions les plus héroïques, où sont-ils maintenant, et quelle valeur ont aujourd'hui les statuts de leurs fondations, les chartes et les diplômes que les souverains leur avaient accordés pour assurer leur durée? Et ces sectes de philosophes, de nature si diverse; ces *chercheurs* de la *sagesse;* ces sociétés cabalistiques et leurs mystérieuses études; ces Illuminés d'Allemagne avec leurs mystiques rêveries; et, en dernier lieu, en France, ces fondateurs de religions nouvelles, à partir de la Réveillère-lépaux pour arriver à l'abbé Chatel ou au père suprême des Saints-Simoniens; où tout cela est-il passé? Qu'en reste-t-il, si ce n'est de vagues souvenirs éveillant dans l'âme cette idée, qu'il n'y a d'inaltérable sur la terre que le vrai et l'utile.

Si donc la Franc-maçonnerie a, comme la religion catholique elle-même, triomphé de tous ses ennemis; si elle a, comme elle, traversé les siècles pour se retrouver aussi plus affermie sur ses bases, il faut bien reconnaître,

à cette identité d'existence, une communauté d'origine que personne ne peut lui ravir.

Vainement objecterait-on que s'il en était ainsi, le clergé se fût bien gardé de persécuter les Maçons, de provoquer contre eux les foudres de l'Église, comme il l'a fait si souvent. La conduite du clergé en cette circonstance prouve seulement qu'il ne connaissait pas bien cette institution; que, retenu par des scrupules de conscience faciles à concevoir chez un ordre d'hommes obligés par état et par devoir à ne se nourrir que de la lecture des Livres saints, il a très-bien pu, dans les siècles passés, d'après la fausse idée qu'il s'en était formée, traiter cet ordre en ennemi, avec la persuasion qu'il rendait un véritable service à la société en le proscrivant.

Ce qui peut nous faire mieux apprécier la conduite du clergé à cette époque c'est que, retenu par ses scrupules, comme je viens de le dire, il n'osait pénétrer au fond des secrets de cet ordre, secrets que les préjugés du temps s'accordaient à lui représenter comme

criminels, et qu'il n'avait en définitive d'autre moyen de connaître qu'en obligeant quelques-uns de ses membres à se faire recevoir Maçons : c'était là une alternative devant laquelle il était fort naturel qu'il reculât. Si, dans la suite, quelques prêtres et même quelques dignitaires ecclésiastiques ont eu le courage de braver ce préjugé, ils se sont bien convaincus de l'absurdité des calomnies dont on noircissait cette société; mais le bon compte qu'ils en ont pu rendre à l'Église, si toutefois ils ont osé le faire, n'a pu produire sur elle une impression bien durable : les préjugés n'ont pas tardé à reprendre le dessus; et c'est parce qu'ils l'ont repris avec une nouvelle énergie, que l'Église a continué de sévir contre les Maçons, comme elle l'avait fait précédemment.

C'est parce qu'elle agit encore ainsi, que j'entreprends de publier cet ouvrage. Je ne le fais pas en haine des persécuteurs, comme on l'a trop souvent fait jusqu'ici, mais seulement dans la vue de les éclairer; car je

suis persuadé que c'est l'ignorance seule où ils sont de l'excellence des principes des vrais *enfants de la veuve*, qui les porte à signaler, encore aujourd'hui, à l'animadversion des peuples les membres de cette société. Par cette raison, je pourrais dédier ce livre aux ministres de la religion eux-mêmes. Si je le faisais et qu'ils le lûssent, ils demeureraient convaincus que la Franc-maçonnerie mérite toute leur estime : qu'ils n'ont pas d'auxiliaire plus puissant dans la grande et noble tâche que leur impose leur saint ministère, d'inspirer aux hommes l'amour de la vertu, le respect des lois, l'attachement aux devoirs; et, aussi, de venir au secours de toutes les infortunes. Ils n'auraient, pour faire cesser leurs doutes à cet égard, qu'à réfléchir aux engagements que l'on contracte en se faisant recevoir Maçon, et aux qualités qu'il faut posséder pour être estimé de ses frères. Ils jugeraient dès lors, par les faits, si de tels hommes peuvent, comme on les en a toujours si faussement accusés, prêcher l'athéisme, la

révolte et le mépris de la morale; s'ils s'efforcent de corrompre et de révolutionner la société; ou s'ils mettent, au contraire, leur bonheur et leur gloire à l'édifier par leurs bons exemples.

Si donc ce livre peut être offert en toute confiance aux ministres de la religion, à plus forte raison peut-il l'être aux gens du monde. Mais c'est particulièrement à ceux qui, faute de la bien connaître, proscrivent encore cette estimable société, que je destine ce faible travail : c'est à leur intention que je l'ai fait, puisse-t-il détruire les fâcheux préjugés qu'ils conservent encore aujourd'hui contre elle!...

HISTOIRE

DES

FRANCS-MAÇONS.

QU'EST-CE QUE LA FRANC-MAÇONNERIE?

C'est une question mise en tête de tous les livres qui traitent la matière, et à laquelle il n'y a d'autre réponse à reproduire que celle qu'on y fait ordinairement. C'est une société d'hommes unis dans le but de s'exciter à la pratique de toutes les vertus, d'exercer sur une vaste échelle la charité envers le prochain, et de s'entr'aider mutuellement dans les rudes épreuves de la vie.

L'origine de cette société se perd dans la nuit des temps. Mais si l'on médite sur les formes qu'elle emploie encore immuablement aujour-

d'hui à l'égard des néophites qu'elle reçoit dans son sein, on y reconnaît une telle similitude avec celles usitées par les prêtres du paganisme, lors des cérémonies de l'initiation aux mystères de leurs temples, qu'on est entraîné à penser que l'Inde, et plus particulièrement l'Égypte, a dû être son véritable berceau.

En déterminer l'époque d'une manière plus précise, est difficile; on ne peut que hasarder des conjectures. Beaucoup de Maçons fort peu instruits à cet égard, mais très-jaloux de rehausser encore l'éclat de leur ordre, en puisant, à son profit, dans les faits les plus reculés de l'histoire, n'ont point hésité à soutenir à ce sujet des prétentions fort absurdes. Les uns font remonter cet origine à Noé, sans doute parce qu'il construisit l'arche, ce qui, pour le dire en passant, serait à meilleur droit revendiqué par la compagnie des charpentiers; les autres croient être plus raisonnables en dâtant de l'édification de la tour de Babel, dans laquelle du moins il fut employé des matériaux de maçonnerie; la construction des pyramides d'Égypte a aussi ses partisans. Mais le fait historique auquel le plus grand nombre accorde l'honneur de servir de base à cette institution, est la tragique histoire du célèbre architecte à qui était confiée la direction des travaux du temple de Salomon.

Je rapporterai dans sa simplicité native la légende touchante de la mort de ce grand artiste. Les épreuves qu'il faut subir pour passer au grade de *maître* en sont une commémoration.

Toutefois, et quelle que soit la vérité de l'événement, pour ne parler que des motifs qui ont pu, dans le principe, déterminer les hommes à fonder une pareille société, on doit penser que ce fut pour résister avec plus d'ensemble aux dangers de quelques grandes persécutions. Celles qu'eut à souffrir la religion catholique, durant les deux premiers siècles de sa fondation, expliqueraient et justifieraient cette nécessité, beaucoup mieux peut-être qu'aucune autre circonstance, par rapport aux Francs-maçons.

S'assembler en secret dans des lieux écartés, même dans des souterrains, pour célébrer en commun les saints mystères, fut un devoir pour tous les chrétiens de la nouvelle Église. Le besoin d'écarter des abords de ces lieux consacrés les regards indiscrets des païens qui les auraient été dénoncer à l'autorité, leur inspira naturellement l'idée de convenir, entre eux, de mots, d'attouchements et de signes à l'aide desquels ils pussent toujours se reconnaître. Un signe ostensible, comme celui de la croix, n'aurait pu les garantir des surprises qu'ils redoutaient,

puisque leurs ennemis auraient pu le pratiquer et se faire passer pour chrétiens. Les mots *sacrés*, ceux de *passe*, les attouchements, les signes qu'emploient encore aujourd'hui les Francs-maçons pour se reconnaître sur tous les points du globe où ils peuvent se trouver, appartiennent évidemment aux saintes affiliations de cette glorieuse mais funeste époque; il est même plus que probable que ce sont exactement ceux dont on se servait, pour obtenir l'entrée de l'église aux heures où les fidèles s'y assemblaient, non pas seulement pour prier, mais encore pour se concerter sur toutes les affaires qui intéressaient la communauté.

A ce compte, les Francs-maçons ne seraient rien moins que les successeurs directs et non interrompus des confesseurs et des martyrs du christianisme pur, tel qu'il dut l'être dans un temps si voisin de celui des apôtres, des compagnons et des amis du fondateur de cette religion. Ils représenteraient par leur manière d'être, les uns à l'égard des autres, ce qu'étaient, entre eux, les chrétiens de cette époque si féconde en actes d'héroïsme et de vertueux dévouements.

Associés aux progrès de la religion elle-même, ils se sont, comme elle, étendus sur toute la terre. Mystérieux dépositaires de la loi sacrée,

de l'esprit de l'Évangile, et en même temps des sciences que cultivaient les philosophes de l'antiquité, ils ont, conjointement avec l'Église, implanté la civilisation et la connaissance du vrai Dieu chez les peuples les plus barbares. Ce sont eux qui, au moyen âge, couvrent l'Europe de monuments religieux, de cathédrales, et entretienent le goût des arts au cœur des époques les plus obscurcies par les ténèbres de l'ignorance. Point de ville où se soit élevé un de ces édifices, qu'il ne l'ait été par leurs soins, sous leur direction, et auxquels ils n'ayent eux-mêmes mis la main, comme architectes et comme simples manœuvres. Je dis même plus, c'est que, si l'on consulte l'histoire de l'architecture civile, on trouve des preuves fort nombreuses de l'union intime de beaucoup de Pères de l'Église et de saints évêques avec les anciens Maçons : du cinquième siècle au quatorzième, ces exemples ne sont pas rares. En Allemagne, en Bohême, en Suisse, dans les Pays-Bas, on compte cent quatre architectes, la plupart évêques et constructeurs de leurs propres églises.

Les membres de ces sociétés mystérieuses, unis au clergé, se nommèrent Francs-maçons ; les maîtres maçons, et les ouvriers s'appellaient *Magistrici lapicides*, ou *Magistri fabricæ*, et les architectes *Rectores fabricæ*. Les membres se

reconnaissaient, entre eux, par certains signes et s'aimaient d'amour fraternel; l'endroit où le maître rassemblait ses confrères, soit pour la réception d'un novice, soit pour s'entretenir des affaires de la société, soit enfin pour raisonner du plan d'un édifice à construire, s'appellait loge : au grand-maître d'une loge capitale étaient affiliées plusieurs loges.

Toutefois, le document le plus ancien que l'on ait de ces Francs-maçons est le rituel d'Yorck; il contient seize articles réglementaires de la société, et porte la date de 926, après que les Danois eurent détruit les églises et les couvents en Angleterre. Adelstan, qui régnait alors et qui fut auteur de ce règlement, fit venir plusieurs architectes de France et les établit *surveillants* de ces travaux. Ces maçons architectes avaient apporté avec eux le détail des emplois et règlements des Maçons, qu'ils avaient conservés depuis le temps des Romains.

Le prince Edwin, frère du monarque anglais, leur adjoignit les maîtres maçons anglais et étrangers, et au moyen de titres authentiques, tant en grec, latin, français, qu'en autres langues; fit cette constitution dite d'Yorck, pour régler les Maçons dans leurs travaux et devoirs extérieurs.

En Allemagne, l'ancienne fraternité des Ma-

çons prospérait ; et, à Strasbourg, elle était presidée par l'évêque Wernher, en 1013, époque à laquelle on posa la pierre fondamentale de la célèbre cathédrale de cette ville : cette confraternité de Strasbourg, aujourd'hui encore le modèle de tous les Orients de l'Europe, par la pureté de ses doctrines et l'accord de ses cérémonies avec les mystères rappelés à leur simplicité primitive ; cette confraternité, dis-je, donna ses statuts à toutes les loges maçonniques d'Allemagne.

La réminiscence ou la nomenclature des sciences cultivées par les Égyptiens, les gnostiques et les cabalistes, et qui furent importées en Europe par les croisés, ne furent plus professées dans les assemblées secrètes ; on n'en conservait que les noms, ou, si elles étaient parfois communiquées, ce n'était plus que bien secrètement et à un petit nombre d'*élus*. Dans les ordres supérieurs, on commémore les sciences de la chimie et de la minéralogie, qui servaient à perfectionner les architectes.

Au moyen du secret oral, cette communication a servi à conserver les dogmes et les sciences traditionnelles, dont le but était de perfectionner l'espèce humaine. C'est dans cette vue que de tous côtés s'élèvent aujourd'hui des rites philosophiques, qui s'appliquent dans leurs

temples, à développer les thèses de morale les plus utiles au bonheur de l'humanité. Je n'hésite pas à placer, à leur tête, la loge des Trinosophes O.·. de Paris, dont j'aurai occasion de faire apprécier les vues et les lumières.

Mais bientôt aux maçons de pratique s'adjoignirent une infinité de savants et d'hommes de haute naissance ; ils furent distingués, des premiers, par le titre de libres ou *francs*, équivalant à celui d'adeptes. Puis, insensiblement, la séparation s'opéra entre les *praticiens* et les *spéculateurs*, nom que l'on pourrait donner aux hommes étrangers à la pratique matérielle de l'art. Ces spéculateurs s'occupèrent alors, exclusivement, de réformes sociales, tout en continuant à répandre des bienfaits sur toutes les infortunes. Mais ces vues de réforme les ont pour jamais brouillés avec la cour de Rome, qui, rapportant tout à l'unité, a craint que ces divers systèmes ne jetâssent le trouble dans le monde, malgré les bonnes intentions d'y faire régner la paix et l'harmonie. Les motifs du Saint-Siége pour craindre de pareils résultats ne sont pas, il faut bien l'avouer, dépourvus de tout fondement, puisque beaucoup de ces hommes ont porté de terribles coups à son autorité. En Allemagne, Rosen-Crux et Valentin Andréa ; en Angleterre, Asmole, Bacon et

autres, ont élevé des étendards sous lesquels sont venus se placer tous les hommes opposés aux doctrines romaines. C'est là, il n'en faut pas douter, la seule cause des sévérités du Saint-Siége contre les Francs-maçons; sévérités qui n'auraient jamais eu lieu, si ces derniers n'eussent reçu dans leur sein que des chrétiens catholiques, comme l'étaient certainement tous, sans exception, les maçons de *pratique* dont j'ai parlé.

Aussi ne faut-il regarder comme de parfaits Maçons que ceux qui s'interdisent de traiter, dans leurs loges, des *dogmes* de politique et de religion. Ce sont-là les seules vraies loges qui puissent, en réalité, servir la cause de la civilisation et de l'humanité. Le nombre heureusement en est encore assez grand; et il tend à le devenir davantage de jour en jour, grâces aux progrès naturels de l'esprit public, qui n'attache plus, comme autrefois, un aussi grand prix aux choses qui n'intéressent que les vanités individuelles.

INITIATION.

L'Initiation aux mystères fut commune à tous les peuples civilisés, à toutes les religions, et s'est propagée jusqu'à nous de siècle en siècle. Pausanias, qui avait été initié, assure que les mystères d'Éleusis portaient l'homme à la piété. Aristote dit que l'Initiation est la plus précieuse de toutes les institutions religieuses. Cicéron, parlant de la morale des initiations dans le songe de Scipion, dit, c'est le respect pour la divinité, c'est le dogme de l'immortalité de l'âme. Ce songe contient la description du spectacle qui accompagnait l'initiation et l'explication des principes religieux et moraux que l'on enseignait aux néophytes.

Les Pères de l'Église, dont plusieurs furent initiés, varient dans leurs opinions ; et la cause en est facile à deviner, c'est que : lorsque la religion païenne fut à son tour persécutée, la vraie doctrine de l'initiation devint, avec le temps, un mystère de nom et de fait, tant pour les initiés

que pour les initiants. A l'exception des leçons de vertu et de piété, on avait oublié tout à fait le sens, et on ne retint que la forme matérielle, ce qui les rendait méprisables aux yeux de certains Pères de l'Église. Saint Clément d'Alexandrie, initié lui-même, ridiculisait la commémoration de Bacchus mis en pièces, cuit dans une marmite et ensuite rôti à la broche. Mais ceci rappelait que ce dieu avait appris aux hommes l'art de cuire de la chair que, jusqu'à cette époque, ils avaient mangée crue. Plus tard, les saints Pères ignoraient tout à fait les mystères et regardaient la cérémonie des anciennes initiations comme impie et absurde.

La légende de Joseph, chap. XLI de la Genèse, prouve que les Juifs avaient adopté les dogmes religieux des Égyptiens ainsi que leurs initiations, avant le temps de Moïse. Il est surprenant que les auteurs qui ont écrit sur cette matière n'aient pas fait attention à ce texte. Sans nous occuper des aventures de ce fils de Jacob, que les Juifs regardent comme un de leurs prophètes, nous dirons qu'il était favori de Pharaon, et surintendant de sa maison, fait chevalier par le don d'un collier en or et d'un anneau.

On sait qu'aux yeux des Égyptiens, les étrangers étaient impurs, et que ce n'était qu'a-

près avoir passé par bien des épreuves, qu'ils étaient aggrégés à l'ordre et admis à l'initiation qui les plaçait au rang de citoyens; mais Joseph, comme il est dit; dans la Genèse, épousa Asenath, fille du grand-prêtre d'Héliopolis et gouverneur d'On : il est démontré, par les antécédents, que l'initiation seule pouvait ménager à Joseph une telle alliance. Ce patriarche eut d'Asenath, Manassés et Éphraïm, pères de la douzième tribu d'Israël.[1]

D'après ces faits, on est obligé d'avouer que si Asenath était initiée et prêtresse, car les filles des grands-prêtres l'étaient et devaient professer les rites de leurs pères, par-là ses descendants, par Manassés et Éphraïm, devaient être initiés au culte d'Héliopolis, ou du soleil.

Quoique nombre de mythologues prétendent qu'Isis, Osiris, Orus, Uranus, Jupiter, les dieux et demi-dieux égyptiens, grecs et orientaux, ont été des princes et des héros bienfaisants, dont la reconnaissance des hommes avait fait l'apothéose, et qu'ils parlent des lieux qui les virent naître, ainsi que des témoins de leurs exploits; d'autres traitent de chimères toutes les histoires des divinités de ce pauvre monde, et soutiennent que ces prétendus personnages n'ont jamais existé et que leurs attributs ne sont que des symboles. Quoiqu'il en soit, nous devons à

ces divinités l'opinion ou la cause des mystères anciens et nouveaux.

Les mystères de l'initiation et du dogme d'un Dieu rémunérateur et vengeur dans la vie à venir, qui se trouvent dans la descente d'Énée aux enfers, et qu'on lit dans Virgile, ont été très-bien traités par le savant auteur du poëme *la Franc-maçonnerie*, qui en fait une très-juste application à l'initiation maçonn.·. du jour.

Nos pères, persuadés qu'une religion était, avant tout, nécessaire pour réunir les hommes en société et perfectionner la civilisation, établirent le dogme du G.·. A.·. et d'une vie à venir. Mais cette idée, ce dogme était un mystère; or, comment convaincre des hommes matériels d'une thèse qui était bien loin d'être positive? et, d'ailleurs, ces instituteurs n'étant point imposteurs, auraient-ils osé dire aux Égyptiens ou aux Grecs, qu'une inspiration divine leur annonçait ces dogmes? Comment devaient-ils instruire ces peuples? Ils eurent donc recours à une initiation, au moyen de laquelle ces premiers hiérophantes, ou maîtres de morale et de civilisation, tâchèrent d'expliquer et de démontrer leur système à leurs néophytes.

Si nous examinons Homère, nous voyons que c'était par une persuasion intime que les initiants voulaient faire passer ces idées dans l'âme de

l'initié. Ainsi, l'initiation était une espèce de révélation dramatique. Ce poëte nous dit que les néophites y étaient préparés par un noviciat, par des purifications, des ablutions, des abstinences et des sacrifices sanglants; ce qui, en les affaiblissant, leur donnait une sensibilité extraordinaire : ajoutez encore à cela que leurs assemblées religieuses se tenaient toujours dans ou près d'un bois sacré, et que le plus souvent dans ces lieux se trouvaient leurs tombeaux.

Les chrétiens des premiers siècles adoptèrent ces usages; ils bâtirent leurs églises au milieu des solitudes et des tombeaux, et la réception du néophyte se faisait la nuit. Convenons que rien n'était plus propre à fixer l'esprit sur le néant des choses de ce monde, sur la nature, l'existence et la fin de l'homme.

Homère rapporte qu'Ulysse fut initié par Circé : examinons ce qu'il dit de cette initiation, qui nous donne, si non une origine des dogmes juifs-chrétiens, du moins des rapprochements très-curieux. Ulysse reste un an entier au palais de Circé; il passe ce temps en aventures mystérieuses qui s'expliquent par des allégories. D'abord Circé est elle-même fille et grande-prêtresse du soleil : Homère lui prête des leçons d'une morale sublime qu'elle explique à Ulysse; elle le sollicite à l'initiation,

et l'engage à aller aux enfers, séjour des morts pour lesquels elle lui inspire la plus haute vénération. Ulysse s'embarque donc avec ses compagnons pour aller aux enfers, lieu où se jugent les morts, et que les auteurs anciens placent dans des antres où les mystères se célébraient et où avait lieu l'apparition des morts (1).

Comme tout se lie dans ce bas monde, dans tous les pays et dans tous les rites, la clôture des banquets maçonn.·. après l'initiation, se fait par l'allégorie du lien maçonn.·. et par une invocation générale pour le bonheur des voyageurs Maçons qui font la grande traversée; c'est Caron qui doit les passer. Cette allégorie est prise des Grecs, les voyages précédaient la communication des doctrines secrètes; ainsi, c'était au premier grade préparatoire qu'on devait rappeler cette allégorie. Les Maçons savants pourront là-dessus faire des recherches très-utiles.

Ulysse se prépare à son initiation; ce guer-

(1) Il n'y a pas de doute que les hébreux, pendant leur séjour en Égypte, avaient adopté l'usage de ces fantasmagories; on lit au verset 11 du chap. XVIII du *Deutéronome* la défense d'évoquer les morts. Moïse n'aurait pas provoqué cette loi, si les Juifs, après les Égyptiens, n'eussent pas pratiqué ce fameux sortilége.

rier devient dévot, il fait des sacrifices d'après les avis reçus de Circé, il s'adresse même à des reliques, fait de ferventes prières devant des têtes de morts (2), et c'est alors qu'il voit des ombres qui lui semblent sortir du sein de la terre, entr'autres celles de ses amis et de ses parents; trois fois il veut embrasser l'âme de sa mère et trois fois elle échappe de ses mains *comme une ombre*. ODYSSÉE, LIV. X. Il est démontré, par ce poëme, que l'usage de l'évocation des morts existait avant qu'Endor évoquât l'ombre de Samuel.

Mais ni Circé, ni les grands-prêtres égyptiens, ni les Juifs, ni les prêtres d'Éleusis, n'étaient sorciers; et, si nous rapprochons toutes les circonstances des apprêts de l'initiation; si l'on considère que les mystères se célébraient la nuit, après que l'initié était fatigué par les épreuves, qu'alors la fantasmagorie lui faisait apparaître des figures, tout le prestige tombera. Les hiérophantes se servaient de ce spectacle innocent et religieux qui frappe les sens pour inculquer au néophyte les dogmes de l'immortalité de l'âme, d'une récompense et d'une punition après la mort.

(2) La vénération des reliques, des ossements des morts, existait en Grèce dix siècles au moins avant d'être connue des Chrétiens.

C'est aux spectacles des apparitions des morts et des juges infernaux qui les jugeaient dignes d'entrer dans l'Élysée ou d'en être expulsés, que l'on doit l'origine des spectacles des vivants; ainsi, c'est à la religion que l'homme doit les institutions qui tendent à adoucir les mœurs et à soulager les peines de la vie.

Les instituteurs de ces mystères étaient persuadés que les idées d'un Dieu rémunérateur et vengeur se trouvent dans le sens intime de tout mortel, et que ces mêmes idées étaient, pour ainsi dire, la base du bon ordre social; mais ils crurent, en même temps, qu'il fallait les réveiller par des représentations sensibles et rendre, pour ainsi dire, l'initié témoin oculaire de la punition de Sisyphe et de Tantale, comme du bonheur réservé aux justes et aux héros, représentations qui excitaient dans le cœur de l'initié la résolution de vivre en honnête homme, afin de pouvoir partager l'honneur et la félicité des bienheureux par la pratique de la justice et le respect de la Divinité.

Pour obtenir le résultat de l'admission aux mystères, les initiants captivaient les sens du néophyte, en l'entourant de prestiges capables d'exciter les plus grands mouvements de son âme. Voilà pourquoi les mystères devaient

être célébrés dans un lieu obscur et retiré, au milieu du silence des tombeaux.

Que de rapports, que de ressemblances dans les initiations et les mystères de l'antiquité ! Ce qui nous fait conclure que, quand même on voudrait dire que ces mystères n'aient été que des fictions et de pieux romans, on conviendra néanmoins qu'ils furent et sont encore d'utiles leçons de vertu et de morale; utiles à l'humanité, parce qu'elles détruisent la doctrine du matérialisme, qui est désespérante pour l'homme et subversive de tout ordre social. Si, dès l'enfance du monde, il y eut des athées, il y eut aussi des hommes justes et religieux, qui ont senti la nécessité d'une intelligence suprême et d'une justice éternelle.

Ces idées formèrent la religion et les mystères de nos pères du temps d'Homère; elles furent suivies par les premiers sages, par tous les hommes de bien, par les philosophes, et par les Maçons anciens et modernes.

ANALOGIE

ENTRE LES INITIATIONS DES ÉGYPTIENS, DES JUIFS ET DES CHRÉTIENS, AVEC CELLES DES MAÇONS.

Les épreuves des initiés égyptiens se faisaient par les éléments ; la doctrine qu'on y avait attachée développait le système physique des lois de la nature, base des mystères d'Isis. Ces épreuves étaient des purifications par le feu, par l'eau, par le vent; elles sont encore les mêmes chez les Maçons. Dans l'initiation égyptienne, il fallait des conditions pour être reçu : Pythagore fut même circoncis. Les Juifs admettaient cette cérémonie. L'Ecclésiaste donne l'initiation juive telle que les Égyptiens la pratiquaient.

L'initiation juive, ayant pour base le temple à rebâtir, se trouve consignée dans la vision d'Amos; et il est prouvé par saint Luc, chap. XIV, vers. 26, 33 et 35, que, pour être initié chrétien, il y avait des conditions à remplir.

Dans les mystères d'Isis et d'Anubis, une fois que l'initié avait passé la porte gardée par les trois prêtres armés et coiffés d'un casque de

chien (1), il ne pouvait plus se retirer, et devait être initié. Le néophyte chrétien, lorsqu'il entre dans le baptistère et après qu'on lui a lu le *Credo* ainsi que quelques passages des évangélistes, est lié aux mystères de la religion, et s'il y renonce il est damné comme apostat.

Chez les Égyptiens, le néophyte avait un temps pour se retirer; de même, chez les Maçons, on l'interroge : s'il veut se retirer avant de prendre aucun engagement, il en est encore libre. Aux initiés égyptiens, on montrait la victime marquée d'un sceau, et on lui expliquait l'emblème de la gravure du sceau : les Chrétiens sont marqués par des croix dans leurs initiations. Dans certain rite maçonn.·., par un reste de bizarrerie ou de barbarie, on fait croire au néophyte, pendant qu'il a le bandeau sur les yeux, qu'on le marque en victime, en lui appliquant une espèce de sceau chauffé.

Dans les initiations égyptiennes, juives et chrétiennes, on prend l'engagement de garder le secret sur les mystères. Chez les Maçons, on demande une promesse sur l'honneur au néophyte; c'est de ne pas révéler les secrets de l'ini-

(1) Les évangélistes aussi portaient des casques d'animaux, qui avaient un rapport aux saisons ou au soleil, selon les fêtes et mystères.

tiation, ni ce qu'il aura vu ou entendu dire; cette promesse est répétée aux initiés aux grades supérieurs. C'est toujours sur les saintes Écritures et sur le glaive qu'elle se fait et se renouvelle.

Dans les initiations des Égyptiens, des Juifs adonhiramites, des Chrétiens et des Maçons, on figure un tombeau; le dieu de la lumière en est le héros. Ainsi, dans la cérémonie chrétienne des cendres, le premier jour du carême, on rappelle la fin de l'humanité, sujet moral en usage chez les anciens cénobites chrétiens qui se saluaient par les mots *memento mori*. De même dans l'initiation maçonn.·., lorsqu'un frère a vu la lumière, et au moment où elle disparaît, l'initiant dit au néophyte, *sic transit gloria mundi;* et dans différents rites, à la réception d'un frère à la maîtrise, entr'autres inscriptions qu'il découvre dans le caveau funèbre d'Hiram, se trouve le *memento mori:* sentences qui font allusion au système de destruction, de régénération ou de résurrection des êtres.

L'initiation, les épreuves et les doctrines des esséniens se rapportent à celles des Maçons. Dans Stobée, l'initiation chrétienne offre, comme dans celle des Égyptiens et des Juifs, des craintes, des marches pénibles, qui sont suivies, comme dans plusieurs rites maçonn.·., par des

DES ALLÉGORIES

DES MYSTÈRES ÉGYPTIENS, DES JUIFS-CHRÉTIENS ET DES MAÇONS MODERNES.

ALLÉGORIES.

Les allégories des héros de l'antiquité, comme de Bacchus, d'Hercule, etc., sont celles du soleil.

L'allégorie du G.·. A.·. D.·. L.·. U.·., avec celle du bon et du mauvais principe, était passée des Indiens aux Mithriaques, et de ceux-ci aux Juifs-Chrétiens qui la transmirent aux Croisés; les Maçons la prirent de ceux-ci. L'allégorie la plus suivie de l'antiquité dans les mystères romains, grecs, phéniciens, égyptiens, indiens, juifs et chrétiens, était celle du soleil qu'on avait personnifié dans les fils de Jupiter, dans Prometheus, dans Adonhiram, Osiris, Chrishna et autres héros de ce temps-là; leur trépas était publiquement pleuré. Ainsi, les femmes juives pleuraient, comme Ézéchiel, mort de Thamus ou d'Adonis; et dans la suite, les Chrétiens pleurèrent, de la même manière, la mort du dieu Lumière; et les Maçons celle

d'Hiram qui a aussi une manifestation comme tous les héros de l'antiquité.

Cicéron dit, que la plus célèbre des allégories de l'antiquité est celle du soleil de l'hiver, lorsqu'il paraît prêt à s'éteindre.

Les maçons adaptèrent cette allégorie à celle d'Hiram qui ressuscite, après l'envahissement des ténèbres marqué par le deuil, dans le plus brillant triomphe de sa lumière. Plusieurs sectes avaient établi le Christ pour leur soleil mystique de sagesse; et une infinité d'abrayas qu'on voit dans Monfaucon, prouvent qu'ils servaient à différentes sectes chrétiennes, et que toutes avaient le culte du soleil (1), sous différents emblèmes et allégories; et aujourd'hui, une partie de ces mêmes emblèmes sert à expliquer, aux Maçons, les dogmes anciens des mages et des cophtes.

L'allégorie de la pierre existait dans les mystères égyptiens. L'allégorie de la pierre fut le sujet d'une dévotion particulière pour bien des religionnaires. Une pierre, arrosée avec un peu d'huile fut le premier autel que, sur des hauteurs, élevèrent à la gloire du G.·. A.·. D.·. L.·. U.·., les premiers pères de l'humanité. Il y avait des

(1) Ce culte fut celui des Juifs. Livre des Rois II, chap. XXIII, §. 2.

pierres vénérées chez les Sabéens, chez les Juifs, chez les Chrétiens et chez les Musulmans; en Europe, en Asie, en Afrique et même aux Indes. L'allégorie de la pierre, avec celle du temple à rebâtir, passa des Juifs babyloniens aux premiers Juifs-Chrétiens; cette même allégorie, (d'une église à rebâtir) introduite dès l'origine du christianisme, se répandit dans les sectes qui en dérivèrent, savoir : chez les gnostiques, esséniens, basilidiens, manichéens et orthodoxes. Il est bien naturel, après tous ces faits, que l'allégorie de la pierre brute et celle du temple à rebâtir durent être adoptées par les anciens instituteurs de la Maçonn.·.. Cette allégorie triomphe dans les écrits des premiers Pères de l'Église, dans les évangiles, dans les actes des apôtres et dans la révélation. Cette allégorie et celle de la résurrection étaient communes aux Grecs : elle l'était aux Romains, dans les fils de Jupiter, dans Prométhée; dans l'Osiris, aux Égyptiens; dans l'Adonis, aux Phéniciens; dans le Chrishna, aux Indiens. Il est évident que cette allégorie devait être adoptée, comme on l'a vu, par les Juifs primitifs, par les Juifs-Chrétiens, et se conserver dans les sectes chrétiennes; car elle se rapportait aux vérités égyptiennes, suivies par les Maçons, de la génération, de la destruction et de la régénération.

MYSTÈRES.

Par l'analogie des allégories, les mystères devaient être dans une parfaite concordance : on a vu l'accord des mystères païens dans Homère, ODYSSÉE, X, et dans Virgile, ÉNÉIDE, VI, avec ceux des Chrétiens et des Maçons.

Si l'allégorie et la légende de Janus se rapportent à celle de saint Pierre, et celle du Christ à celle de Séraphis, et qu'on les confondît au rapport des saints Pères, les mystères de Mythras (1) le furent aussi avec ceux du Christ ; ce qui arriva lors des contestations religieuses du IIe siècle de l'ère chrétienne. Ce mélange se découvre dans la révélation de saint Jean, et même les peintures et les descriptions les plus

(1) Mythras est composé ainsi qu'Abraxas, de sept lettres, qui, prises dans le grec, donnent le résultat numérique du cours annuaire du soleil.

M	——	40
E	——	5
I	——	10
O	——	9
P	——	100
H	——	1
Y	——	200
		365

anciennes le représentent avec un calice à la main, et un serpent qui se tient debout sur la queue, sortant du calice. Le calice désignait la foi, et le serpent le soleil; ce qui veut dire que Jean était de la religion des ophytes, et qu'il en suivait les doctrines.

Or, à quelque époque qu'ait existé cet auteur sacré, quelle que fût sa nation, sa révélation prouve qu'il était un religionnaire juif initié dans les mystères du temple à rebâtir, ce qui se manifeste par son allégorie de la Jérusalem céleste et par celle du G.·. A.·. D.·. L.·. U.·. qui y domine; son agent est le soleil sous l'emblème du bélier. On voit aussi par là qu'il suivait les doctrines cabalistiques des nombres mystérieux, sept et douze, auxquels ces sectaires attribuaient une infinité de propriétés; ce qui occasionna les rites maçonn.·. qui basent leurs enseignements sur les mystères de l'Apocalypse et sur la cabale juive-chrétienne des nombres.

Les allégories et les mystères des Ch.·. templiers dans les encampements balduins et autres, entés sur la maçonn.·., se rapportent entièrement aux mystères et légendes de la passion, de la mort et de la résurrection de Jésus, à la visite de Marie, Marthe et Madelaine; à l'apparition de l'ange; aux légendes de sainte Hélène, de Constantin; et à celles de la croix qu'ils trouvèrent.

Les mystères, allégories et prières des Maçons admis au Royal-Arche anglais et américain, se rapportent à l'histoire des Hébreux et à l'évangile de saint Jean; ces Maçons ressemblent tout à fait à des Juifs-Chrétiens, occupés à la recherche de la parole et du verbe. On a pu observer par analogies que les allégories et les mystères égyptiens, passés des Juifs aux Chrétiens, se sont fixés chez les Maçons; et nous croyons que cela est évidemment prouvé.



ANALOGIE

DES ORNEMENTS, DÉCORS ET EMBLÈMES ÉGYPTIENS, JUIFS, CHRÉTIENS ET MAÇONN∴.

ORNEMENTS ET DÉCORS.

Les prêtres de l'antiquité, lors de la célébration des mystères et des initiations, avaient, entr'autres ornements, des casques. Ceux des prêtres mythriaques variaient selon les constellations et les signes du zodiaque, dans lesquels se trouvait le soleil à l'époque de la fête. Chez les Égyptiens, les emblèmes des éléments et des quatres saisons étaient le lion, le taureau, l'aigle et l'homme. Dans le plafond du bienheureux Angélique de Fiessole, on avait représenté les quatre évangélistes, comme symboles des éléments ou des saisons; ils y sont coiffés de casques ornés des figures de ces animaux, tels qu'on représentait les prêtres d'Anubis et d'Isis, dans leurs grandes fonctions: ce qui prouve l'adoption de ces ornements par les grands prêtres chrétiens.

Le hiérophante égyptien portait, en sautoir,

une plaque avec ces mots: Vérité, Sagesse et Science. Les Juifs anciens avaient emprunté le même ornement avec l'Urim et le Thumin, outre l'Éphode, le Rational et tous les autres ornements sacerdotaux qui furent adoptés ensuite par les prêtres chrétiens et usités dans les grades maçonn.·.. Ainsi une partie des ornements et costumes des patriarches, des prêtres anciens et de ceux de Rome, nous servent dans nos différents travaux. Les Maçons ont de commun, avec eux, l'usage des tuniques, des étoles, des surplis, des aubes, des chapes, des grands voiles, de la mitre et de la crosse: ils ont encore la même forme de flambeaux, dont la base triangulaire constate que leur origine est celle des théosophes égyptiens, israélites et chrétiens qui se servaient tous des mêmes ornements.

L'habit que le pape Honoré II avait accordé aux croisés, orné d'une croix rouge, est encore aujourd'hui l'habit qui décore les Templiers, Maçons et les Parf.·. M.·. R.·. †.·. de tous les rites et doctrines.

EMBLÈMES.

Les emblèmes des Ch.·. maltais et des Ch.·. des encampements balduins se rapportent entièrement à ceux des anciens Chrétiens. Les em-

blèmes égyptiens, qui passèrent aux Juifs, furent aussi admis par les premiers Chrétiens ; et de ceux-ci ils passèrent aux croisés et aux Maçons, pour leur rappeler que la religion est basée sur l'astronomie, et que ce secret n'est connu que des frères qui s'occupent de les étudier et de les expliquer. Entr'autres emblèmes conservés par les Maçons, sont les deux colonnes (1), images du feu et du vent, qui avaient servi de même aux religions anciennes, antérieures à celle de Moïse et de Salomon.

L'étoile qui guida les Mages à la recherche du verbe, de la parole et de la vérité, sert d'emblème à plusieurs rites et grades maçonn.·..

L'agneau, la lyre, le serpent, la nacelle, la croix, la rose, le pélican, l'aigle, emblèmes qui expliquent le soleil, l'harmonie éternelle, les combats, l'immortalité, le secret, la charité et la sagesse, étaient en usage chez les premiers Chrétiens, et passèrent chez les Maçons, où ils servent à expliquer des doctrines et des préceptes utiles à la fraternité.

Des rapports religieux se trouvent encore entre la fraternité des Chrétiens et celle des Ma-

(1) Saint Paul appelle Jacques, Cephas et Jean, les trois colonnes de la nouvelle Église : ainsi cet emblème était propre aux premiers Chrétiens.

çons, dans la plus grande partie des emblèmes du saint sépulcre adoptés par les Maçons. Les Carbonari aussi empruntèrent des emblèmes au Nouveau-Testament.

Pour les emblèmes es cabalistes et des gnostiques, ils étaient pris chez les Chrétiens, et ils sont reçus par la généralité des Maçons.

Le triple triangle des Maçons est un emblème qui contient trois unités égales, symbole de la Trinité philosophique, et qui s'applique tout simplement aux trois vérités de la génération, etc.; ce qui fut aussi admis par Tyco-Brahé.

L'arche maçonn.·. appartint d'abord aux Égyptiens, ensuite aux Israélites, et enfin aux Chrétiens. On représente quelques divinités égyptiennes avec l'équerre et la règle; ces emblèmes passèrent des Juifs aux premiers Chrétiens, de ceux-ci ils arrivèrent jusqu'aux Maçons.

Quant à l'emblème et à l'usage des puits chez les Maçons, il est égyptien. On descendait le néophyte dans un puits. On retrouve encore ce puits mystérieux dans les légendes de Jésus et de la Samaritaine; on le revoit dans le saint sépulcre; et il se trouve aussi sur différents tapis et dans plusieurs légendes et rites maçonn.·., notamment dans Royal-Arche.

Les abraxas des gnostiques et des autres sectes n'étaient en général que des emblèmes du

soleil ; ils leur servaient à se rappeler le G.·. A.·. D.·. L.·. U.·., le Père de tous les êtres, qu'il produisit de toute éternité. Ces sectaires étaient obligés de recourir à de telles allégories pour expliquer ce Père de bonté, et pour détruire, par ce moyen, les fausses alarmes que les Juifs avaient données sur le Dieu de paix. Ces abraxas servaient aussi à se rappeler les doctrines mystérieuses de la théosophie chrétienne de ce temps-là.

Le tau H, décor du Royal-Arche, n'est autre chose que la croix avec laquelle on mesurait le Nil ; cet emblème a servi de maillet aux Vén.·., pour relever le prix qu'on doit attacher à cet ancien signe de *salut;* de même que la rose, qui est l'emblème du secret, a été conservée par les Maçons.

Si les Maçons conservent l'emblème du tablier dont ils sont décorés, c'est que les néophytes égyptiens, lors des initiations, de même que les prêtres initiants, portaient des tabliers comme marque d'égalité : le Christ aussi s'en est servi, et dans les évangiles il est rapporté que, pour marque d'égalité et d'humilité, il prit une serviette qu'il mit en tablier. Les esséniens portaient un tablier de peau.

Un des emblèmes maçonn.·. est le serpent, formant un cercle, ou étendu sur une croix, ou

debout sur un calice. Le serpent, signe astronomique, a servi d'emblème à presque toutes les religions de l'antiquité; il est presque toujours l'emblème du soleil et de la santé : c'est le Sérapis des ophytes conservés par les gnostiques qui le transmirent aux premiers Chrétiens et aux Maçons, qui conservèrent aussi le calice dont ils font usage pour éprouver la foi et la confiance d'un néophyte.

L'emblème de la branche mystérieuse de l'acaçia, qui sert à la manifestation d'Hiram, était commun aux religions de l'antiquité, aux Romains, aux Égyptiens, aux Phéniciens, aux Druides et aux Chrétiens. Cette branche dans les mains des Sabéens ou des Chrétiens de saint Jean, y était l'emblème du rameau de salut; dans l'Apocalypse, ce rameau est d'or, parce que les Juifs aiment beaucoup ce métal. On a prétendu que la croix du Christ était faite d'acacia, et par là cette branche a pu devenir plus chère aux Maçons religieux; les Chrétiens ont leur fête des Rameaux. Bien des abraxas représentent les initiés tenant dans la main la branche mystérieuse.

SECRETS. — SIGNES. — PAROLES.

DOCTRINES QUI SE TROUVENT EN ANALOGIE DANS LES RELIGIONS ÉGYPTIENNE, JUIVE, CHRÉTIENNE ET MAÇONN.·.

SECRETS.

Les prêtres égyptiens, pour rappeler aux initiés la peine à laquelle ils devaient s'attendre s'ils dévoilaient les secrets, leur faisaient remarquer le sceau avec lequel la victime était scellée, et qui représentait un initié à genoux, menacé du glaive. L'obligation du secret joue un grand rôle dans tous les grades maçonn.·..

Toutes les sectes religieuses et toutes celles des philosophes confiaient aux néophytes, dans l'initiation, des secrets, des paroles et des signes pour se reconnaître.

Dans les initiations égyptiennes, grecques et juives, il y avait des secrets qu'on communiquait aux initiés; les premiers Chrétiens carpocratiens en communiquaient à leurs néophytes.

Le secret que ces derniers promettaient de garder, était celui du mystère de l'Eucharistie et de la Trinité : cette promesse se faisait encore au VIII[e] siècle.

SIGNES.

Les signes nous viennent des Égyptiens : les anciens avaient des signes pour se reconnaître. Jésus se fit reconnaître, par des signes, à deux de ses disciples, à Emmaüs. Les théraupètes sortaient toujours de chez eux en portant la main comme les Maçons modernes, quand ils se mettent à l'ordre.

Les carpocratiens avaient aussi leurs signes, ce qui est affirmé par des auteurs très-respectables, tant anciens que modernes. Ils se prenaient par la main comme les gnostiques. Les Maçons ont conservé des signes, comme Jésus et comme les anciens Chrétiens, pour se reconnaître, même au milieu des grandes sociétés, sans que les profanes s'en aperçoivent.

PAROLES.

Des paroles sacrées se conservaient par les prêtres égyptiens, juifs et chrétiens. On les appela loi orale, et cette loi fut toujours traditionnelle comme celle des Maçons. Toutes les religions et toutes les sectes ont eu la leur. C'est un des articles les plus remarquables qu'on lit dans la fusion des rites maçonn.·. en Angleterre ; on convint que chaque rite con-

serverait ses lois orales et traditionnelles ou les doctrines respectives, vu que l'union était de fait dans les signes, car les mots étaient à peu près les mêmes.

La recherche de la parole, dans la fête 10, Tischry, passa aux Chrétiens dans la recherche de la parole ou du verbe par les Mages, et fut suivie par les premiers Chrétiens et cabalistes. Cette parole reçue par Moïse, est introduite dans plusieurs grades maçonn.·.; elle jouait un grand rôle dans les mystères des premiers Chrétiens, et les cabalistes donnaient des pouvoirs surnaturels à sa prononciation.

On peut dire qu'en général les grades et les mots sacrés ou de passe sont tirés de l'A.·. et du N.·. T.·., et dans presque tous les hauts grades on conserve la dénomination des mois des Hébreux.

DOCTRINES.

Les doctrines des différentes sectes juives et chrétiennes étaient relatives aux éléments et au culte du soleil; les ophytes, les esséniens, les cabalistes et les gnostiques honoraient le soleil comme la plus belle image de la puissance du G.·. A.·. D.·. L.·. U.·., ce qui se trouve

dans la Maçonn.·.. Ces doctrines conservées en Asie, furent apportées en Europe par les croisés et furent adoptées par différentes sociétés secrètes. Remarquons encore que la doctrine des éléments se trouve dans la Bible.

Quant à la doctrine sur Mithras, les Perses pensaient qu'il avait subi la mort pour le salut des hommes; ce que croyaient également les Égyptiens de leur Osiris, les Grecs de Prométhée, les Romains des fils de Jupiter, les Phéniciens d'Adonis, les Indiens de Chrishna, les Juifs-Chrétiens du Christ.

Plusieurs rites maçonn.·. conservent de telles doctrines. Les Égyptiens enseignaient que tout se fait par la génération des êtres; que la destruction suit la génération de ses œuvres, et que la régénération rétablit sous d'autres formes ce qui se détruit. Cette même doctrine subsiste dans les R.·. ✝.·. et dans d'autres ordres.

Les lettrés de la Chine enseignaient que l'homme est composé d'éléments, et qu'à la mort chacun d'eux rentre dans son foyer. Cette doctrine eut des admirateurs chez les Égyptiens et chez les premiers Chrétiens; on conçoit qu'elle a pu également être suivie par quelque rite maçonn.·..

La doctrine de l'Unité du G.·. A.·. D.·. L.·. U.·.

passa des Égyptiens aux Juifs, et ceux-ci la transmirent aux premiers Chrétiens ; ensuite elle fut adoptée par les croisés, et enfin par les Maçons.

Les doctrines des libertés publiques, qui se conservent, dit-on, dans quelques rites maçonn.·., viennent des premiers Chrétiens qui les avaient par les évangiles; elles passèrent aux croisés qui les apportèrent en Europe.

La doctrine allégorique des résurrections égyptienne, grecque et phénicienne, figure chez les premiers Chrétiens et se conserve dans plusieurs rites maçonn.·.. Pour ce qui regarde la résurrection de la chair admise par les Juifs, elle n'est qu'une diminutive de la régénération des êtres professée par les Égyptiens; on la trouve chez les stoïciens et chez presque tous les prophètes : elle se voit dans les visions d'Ézéchiel et de Jean.

Les Chrétiens héritèrent, par l'évangile, de la doctrine des songes, si célèbre chez les Juifs, et qui se trouve encore rappelée dans quelques degrés maçonn.·., comme le rêve de Jacob, d'Énoch, etc.

La doctrine de l'apocalypse sert de base à différents grades maçonn.·. : l'idée d'un G.·. A.·. D.·. L.·. U.·. et l'immortalité de l'âme en sont toute l'essence.

La doctrine des Maçons cabalistes se rapporte aussi à l'apocalypse.

Bien des rites maçonn.·. prirent des gnostiques la doctrine de se connaître soi-même.

Les doctrines morales des premiers Chrétiens esséniens sont les mêmes que celles des Maçons ; elles regardent la charité universelle. « Demandez, vous recevrez ; frappez, on vous ouvrira ; cherchez, et vous trouverez. » Cette charité qui brille chez les premiers Chrétiens, constitue le vrai Maçon. Les vertus prêchées dans les temples maçonn.·. sont celles que Jésus prêchait lui-même, et qui, au rapport du Nouveau-Testament, étaient toutes basées sur la charité et l'amour du Chrétien.

On peut dire que la doctrine des Maçons se trouve écrite dans leurs emblèmes ; c'est l'étude de ces derniers qui doit mettre les frères dans le sentier qui conduit à la vérité. Le silence le plus scrupuleux est prescrit sur toute thèse religieuse, pour toute loge vraiment régulière et bien tenue ; c'est par la méditation de ces emblèmes visibles qui ornent les temples maçonn.·., du soleil, de la lune, des astres, des figures astronomiques, du zodiaque et autres, qu'on peut parvenir à la connaissance des merveilles de la nature et de son auteur qui est le G.·. A.·. D.·. L.·. U.·..

N'est-il pas évidemment démontré par là que les idées du secret, que les signes, les paroles et les doctrines des Maçons leur sont parvenus par les Juifs, les Chrétiens et les croisés?



ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE

DE HIRAM ADONIRAM,

OU

ADORAM,

ARCHITECTE DU TEMPLE DE SALOMON.

Pour comprendre le rapport qu'il y a entre cette histoire et la société des Francs-maçons, il faut savoir que leur loge représente le temple de Salomon, et qu'ils donnent le nom d'*Hiram* à l'architecte que ce prince choisit pour la construction de ce fameux édifice.

Quelques-uns prétendent que cet *Hiram* était roi de Tyr; et d'autres, que c'était un célèbre ouvrier en métaux, que Salomon avait fait venir des pays étrangers, et qui fit les deux colonnes d'airain qu'on voyait à la porte du temple, l'une appellée *Jakin*, et l'autre *Boaz*.

L'auteur du *Secret des Francs-maçons* a raison de dire qu'il ne s'agit point d'*Hiram*, roi de Tyr, chez les Francs-maçons. Mais il ne s'agit point non plus, comme il le prétend, de cet

5.

Hiram, admirable ouvrier en métaux, que Salomon avait fait venir de Tyr, et qui fit les deux colonnes de bronze (1). Quel rapport pourrait avoir un ouvrier en métaux, avec la confrérie des Francs-maçons ? Il me semble que la qualité qu'ils prennent de Maçons, le tablier de peau blanche, la truelle qu'ils portent, et tous les autres instruments allégoriques dont ils se décorent en loge, n'ont rien de commun avec les orfévres, les serruriers, les fondeurs, ni les chaudronniers. Mais, outre qu'il n'est point vraisemblable qu'il s'agisse parmi eux d'Hiram, roi de Tyr, non plus que d'Hiram, ouvrier en métaux, ils conviennent tous que c'est en mémoire de l'architecte du temple de Salomon, qu'ils font toutes leurs cérémonies, et principalement celles qu'ils observent à la réception des maîtres. Après cela, comment peut-on s'y méprendre, puisque l'Écriture nous apprend que celui qui conduisait les travaux pour la construction du temple de Salomon s'appellait *Adoniram*? Il est vrai que Joseph, dans son Histoire des Juifs, dit qu'il se nommait *Adoram ;* mais cette différence ne doit pas le faire confondre avec Hiram, roi de Tyr, ni avec Hiram, ouvrier en métaux. Il n'est donc pas douteux, que celui

(1) Joseph appelle ce ouvrier *Chiram*.

dont les Francs-maçons honorent la mémoire s'appellait *Adoniram* ou *Adoram*, et que c'est à lui à qui ils prétendent qu'est arrivée l'aventure tragique, dont je vais faire le récit.

On ne trouve aucun vestige de ce trait d'histoire dans l'Écriture ni dans Joseph. Les Francs-maçons prétendent qu'elle a été puisée dans le Thalmud; mais, comme je crois qu'il est fort indifférent de savoir d'où elle peut être tirée, je n'ai pas fait de grandes recherches pour m'en assurer. Je me fonde uniquement sur la tradition reçue parmi les Francs-maçons, et je la rapporte fidèlement, comme ils la racontent tous.

Adoniram, Adoram, ou *Hiram,* à qui Salomon avait donné l'intendance et la conduite des travaux de son temple, avait un si grand nombre d'ouvriers à payer, qu'il ne pouvait les connaître tous; et pour ne pas risquer de payer l'apprenti comme le compagnon, et le compagnon comme le maître, il convint, avec chacun d'eux en particulier, de *mots*, de *signes* et d'*attouchements* différents, pour les distinguer.

Le mot de l'*apprenti* était *Jakin*, nom d'une des deux colonnes d'airain qui étaient à la porte du temple, auprès de laquelle ils s'assemblaient pour recevoir leur salaire. Leur signe était de porter la main droite sur l'épaule gauche, de la

retirer sur la même ligne du côté droit, et de la laisser retomber sur la cuisse : le tout en trois temps. Leur attouchement était d'appuyer le pouce droit sur la première et grosse jointure de l'*index* de la main droite de celui à qui ils voulaient se faire connaître.

Le mot des *compagnons* était *Boaz :* on appellait ainsi l'autre colonne d'airain qui était à la porte du temple, où ils s'assemblaient aussi pour recevoir leur salaire. Leur signe étcit de porter la main droite sur la mamelle gauche, les quatre doigts serrés et étendus et le pouce écarté. Leur attouchement était le même que celui des apprentis, excepté qu'ils le faisaient sur le second doigt, et les apprentis sur le premier.

Le maître n'avait qu'un mot pour se faire distinguer d'avec ceux dont je viens de parler, qui était *Jéhova ;* mais il fut changé après la mort d'Adoniram, dont je vais faire l'histoire.

Trois compagnons, pour tâcher d'avoir la paye de maître, résolurent de demander le mot de maître à Adoniram, lorsqu'ils pourraient le rencontrer seul ; ou de l'assassiner, s'il ne voulait pas le leur dire. Pour cet effet, ils se cachèrent dans le temple, où ils savaient qu'Adoniram allait seul tous les soirs faire la ronde. Ils se postèrent, l'un au Midi, l'autre au Septen-

trion, et le troisième à l'Orient. Adoniram étant entré, comme à l'ordinaire, par la porte de l'Occident, et voulant sortir par celle du Midi, un des trois compagnons lui demanda le mot de maître, en levant sur lui le bâton, ou le marteau, qu'il tenait à la main. Adoniram lui dit qu'il n'avait pas reçu le mot de maître de cette façon-là. Aussitôt, le compagnon lui porta sur la tête un coup de son bâton ou de son marteau. Le coup n'ayant pas été assez violent pour jeter Adoniram par terre, il se sauva du côté de la porte du Septentrion, où il trouva le second, qui lui en fit autant. Cependant, comme ce second coup ne l'avait pas encore terrassé, il fut pour sortir par la porte de l'Orient : mais il y trouva le dernier, qui, après lui avoir fait la même demande que les deux premiers, acheva de l'assommer. Après quoi, ils se rejoignirent tous les trois pour l'enterrer. Mais, comme il faisait encore jour, ils n'osèrent transporter le corps sur-le-champ ; ils se contentèrent de le cacher sous un tas de pierres, et, quand la nuit fut venue, ils le transportèrent sur une montagne où ils l'enterrèrent ; et, afin de pouvoir reconnaître l'endroit, ils coupèrent une branche d'un acacia qui était auprès d'eux, et la plantèrent sur la fosse.

Salomon ayant été sept jours sans voir Ado-

niram, ordonna à neuf maîtres de le chercher; et, pour cet effet, d'aller d'abord se mettre trois à chaque porte du temple, pour tâcher de savoir ce qu'il était devenu. Ces neuf maîtres exécutèrent fidèlement les ordres de Salomon; et, après avoir cherché longtemps aux environs, sans avoir appris aucune nouvelle d'Adoniram, trois d'entre eux, qui se trouvèrent un peu fatigués, furent justement pour se reposer auprès de l'endroit où il était enterré. L'un des trois, pour s'asseoir plus aisément, prit la branche d'acacia, qui lui resta à la main, ce qui leur fit remarquer que la terre en cet endroit avait été remuée nouvellement; et, voulant en savoir la cause, ils se mirent à fouiller, et trouvèrent le corps d'Adoniram. Alors ils firent signe aux autres de venir vers eux, et, ayant tous reconnu leur maître, ils se doutèrent que ce pouvait être quelques compagnons qui avaient fait ce coup-là, en voulant le forcer de leur donner le mot de maître; et, dans la crainte qu'ils ne l'eussent tiré de lui, ils résolurent d'abord de le changer et de prendre le premier mot qu'un d'entre eux pourrait dire en déterrant le cadavre. Il y en eut un qui le prit par un doigt, mais la peau se détacha, et lui resta dans la main. Le second maître le prit sur-le-champ par un autre doigt, qui en fit tout autant. Le troisième le prit par le poignet,

de la même manière que le grand-maître saisit le poignet du compagnon, dans la cérémonie de la réception : la peau se sépara encore; sur quoi il s'écria, M.·. B.·. qui signifie, selon les Francs-maçons, *la chair quitte les os*, ou *le corps est corrompu*. Aussitôt ils convinrent ensemble que ce serait-là dorénavant le mot de maître. Ils allèrent sur-le-champ rendre compte de cette aventure à Salomon, qui en fut fort touché; et, pour donner des marques de l'estime qu'il avait eue pour Adoniram, il ordonna à tous les maîtres de l'aller exhumer, et de le transporter dans le temple, où il le fit enterrer en grande pompe. Pendant la cérémonie, tous les maîtres portaient des tabliers et des gands de peau blanche, pour marquer qu'aucun d'eux n'avait souillé ses mains du sang de leur chef.

Telle est l'histoire d'Hiram, que le grand-maître raconte au récipiendaire, le jour de sa réception. Comme ce n'est qu'une fiction, et qu'on n'en trouve pas la moindre trace dans l'histoire sacrée ni profane, il ne faut pas être surpris si les Frans-maçons ne s'accordent pas toujours sur le nom de cet architecte, ni sur les circonstances de sa mort. Par exemple : j'ai dit que les trois compagnons plantèrent une branche d'acacia sur la fosse d'Hiram; mais d'autres prétendent

que cette branche fut plantée par les maîtres qui cherchaient le corps, afin de pouvoir reconnaître l'endroit où ils l'avaient trouvé. Quelques-uns prétendent aussi que les maîtres exhumèrent le corps d'Hiram, avant que d'aller rendre compte à Salomon de leur aventure, au lieu que j'ai dit que ce fut ce prince qui fit déterrer le cadavre. Il y en a encore qui soutiennent que le premier coup que reçut Hiram fut un coup de brique; le second, un coup de pierre cubique; et le troisième, un coup de marteau. Enfin, il y en a qui disent que ce fut Salomon qui s'avisa de changer le mot de maître; au lieu que d'autres prétendent que les maîtres firent ce changement sans le consulter. En un mot, dans toutes les loges que j'ai vues, j'ai trouvé quelque différence; mais par rapport aux particularités seulement, et non quant à l'essentiel. La manière dont j'ai raconté cette histoire est conforme à l'opinion la plus communément reçue.

Salomon, pour récompenser ceux qui le servirent fidèlement, les établit surintendants de 153,592 ouvriers qui furent employés à la construction du temple, savoir : 70,000 ap..., 79,997 comp..., 3,595 maît...; le maître s'appellait Abiram Akiroph.

Après la construction du temple, plusieurs

s'unirent dans un même chef et travaillèrent à la réformation de leurs mœurs et se rendirent célèbres par leurs charités; ils s'appelèrent *Phares Kados* (saints séparés), mais ils ne se soutinrent pas longtemps : ils oublièrent peu à peu leurs obligations et négligèrent leurs devoirs; ils n'eurent plus que les déhors de la vertu.

Le maître qui s'acquit le plus de réputation fut Ptolémée, philadelphe, roi d'Égypte, prince des astrologues, qui ordonna la Version des Septantes.

Plusieurs zélés observateurs de leurs lois se séparèrent et élurent un grand-maître *ad vitam*. Une partie resta dans le monde et s'appliqua aux bonnes œuvres; l'autre se retira dans les possessions qu'ils avaient en Syrie, en Scythie et dans la Thébaïde : ce furent de saints solitaires, des Pères du désert; ils étaient connus dans ces temps sous le nom de Zécabithes, d'esséniens, de théraupètes et de kadiséens; leur vie était si exemplaire qu'on les nomma *kados* (saints). Leur grand-maître le plus renommé fut *Manchem;* tous les écrivains, tant juifs que ecclésiastiques, s'accordent à le reconnaître pour saint.

Les anciens Maçons étaient donc Juifs; après la destruction du second temple, sous Titus,

beaucoup embrassèrent le christianisme et communiquèrent leurs secrets aux Chrétiens les mieux pénétrés de l'évangile. Alexandre, patriarche d'Alexandrie, fut un grand ornement de l'ordre.

Lorsqu'on leur demandait ce qu'ils prétendaient faire pendant le cours de leur vie, ils répondaient : « Je bénirai le Seigneur en » tout temps, sa louange sera toujours dans » ma bouche. J'assisterai toujours les pauvres, » et les regarderai comme mes frères. »

MAÇONNERIE ADONHIRAMITE.

DE QUELLE MANIÈRE UN MAÇON DOIT SE COMPORTER EN LOGE.

Une loge est une assemblée d'hommes vertueux, et par conséquent respectables. Tout homme raisonnable doit avoir pour principe de mériter l'estime d'une société de laquelle il est membre ; et le premier moyen qu'il doit employer, c'est d'observer exactement les lois auxquelles il s'est soumis, soit par état soit par serment. Celles de la Maçonnerie ont pour base, l'honneur, la décence et l'humanité. Je ne m'étendrai point sur les mœurs : qui dit Maçon, dit honnête homme ; et tous nouveaux initiés doivent se persuader que ce nom est générique, c'est-à-dire qu'il renferme en lui ceux de sujet fidèle, de bon fils, de bon époux, de bon père et d'ami parfait. Celui qui se méprise assez pour se manquer à soi-même ne doit s'attendre qu'à des humiliations ; aussi la Maçonnerie le punit-elle. Il est vrai qu'elle ne l'emprisonne pas ; mais elle le diffame et l'oublie. La décence est inséparable d'une belle âme. Si la naissance et les rangs ne sont rien chez les Maçons, l'éducation y est

pour beaucoup : il est donc essentiel d'être habillé le plus modestement possible, et surtout de ne proférer aucun mot contraire à la bienséance et à l'honnêteté.

Quelque liaison qu'on ait avec quelqu'un, il est défendu de se donner d'autre nom que celui de frère ; c'est ce qui fait l'éloge de la Maçonnerie, puisque ce nom sacré renferme tous les sentiments dont nos cœurs sont susceptibles.

Il est essentiel de se ressouvenir, qu'il n'est permis à aucun frère, excepté aux surveillants et à l'orateur, de parler en loge ouverte, sans en avoir obtenu la permission du vénérable : pour cet effet on lève la main, et le surveillant de la colonne sur laquelle on est frappe, et avertit le grand-maître qu'il y a un frère sur sa colonne qui demande la parole.

On ne doit jamais sortir de loge, sans en avertir le surveillant de la colonne sur laquelle on est ; et, quoiqu'on ne mette point d'obstacles aux désirs de personne, cela est nécessaire pour maintenir le bon ordre.

Si l'on recevait quelque insulte en loge, ou qu'on entendît quelque chose de contraire absolument à l'ordre, il faudrait en porter plainte au vénérable, toujours après en avoir obtenu la permission de la manière qu'on l'a vu ci-dessus : cependant il ne faut se porter à

ces extrémités que quand l'offense est grave; car, dans tous les cas, l'indulgence est toujours préférable à la vengeance. Par tout ce que je viens de dire, il est aisé de voir que la Maçonnerie exige des hommes au-dessus du vulgaire; et comme cette Société, après avoir rempli ce qu'elle doit à l'État et à la religion, suit la doctrine de la loi naturelle, la charité est une de ses grands principes. Ainsi tout Maçon doit l'exercer; mais, en faisant des heureux, il ne doit avoir pour témoins que le ciel et son cœur.

CE QUI DOIT ÊTRE OBSERVÉ DANS UNE LOGE RÉGULIÈRE.

Pour qu'une loge puisse être couverte régulièrement, ce n'est pas assez que la porte qui la ferme soit double, il faut encore deux appartements d'entrée. Le premier est occupé par un frère servant, qui en ouvre la porte à tous ceux qui se présentent; et le second, qui sépare la loge du premier, est ce qu'on nomme la chambre des pas perdus, et dans laquelle l'expert doit toujours rester. Ceux qui désirent d'être admis en loge, étant dans le premier appartement, un d'entre eux frappe à la porte des pas perdus; l'expert la lui ouvre, le reçoit seul et l'examine sur les principaux points de

la Maçonnerie, et surtout lui fait faire la marche et les signes; et, lorsque l'interrogé est reconnu Maçon, l'expert l'introduit en loge avec les formalités ordinaires. Il ne faut pas oublier que le frère qu'on introduit doit, en entrant, prendre la main du second expert, qui est en dedans de la loge, pour lui donner l'attouchement et le mot de passe du grade que l'on tient; ensuite il va se placer entre les surveillants, se met à l'ordre dudit grade, en fait le signe et salue le vénérable, qui, alors, l'interroge sur le catéchisme. Ces attentions des experts, et cette conduite des frères doivent être pratiquées dans toutes les loges régulières.

OBSERVATIONS SUR L'OUVERTURE DES LOGES.

L'ouverture d'une loge n'est autre chose que le consentement unanime de commencer les travaux. Chez les anciens chevaliers, cette cérémonie se faisait par une prière à la Divinité. Cette maxime religieuse s'est perdue dans les différents troubles que la catholicité essuya : les Chrétiens, poursuivis jusque dans leurs secrets retranchements, furent obligés de symboliser tous les pricipaux points de leur religion; et,

pour ôter tout soupçon aux tyrans qui les persécutaient, ils prirent le nom de Maçons. Ainsi ces hommes éclairés et vertueux, sous des emblèmes matériels, rendaient toujours hommage au Dieu suprême qui les avait créés. Ce fut alors que l'ouverture des loges devint observance simple, courte, symbolique, comme tout le reste, et tout à fait indépendante de l'instruction; mais bien des maîtres ne font aucune attention à celà, peut-être aussi l'ignorent-ils. On en voit un grand nombre qui font toutes les demandes du catéchisme, même celles des signes et des paroles, avant que la loge soit ouverte. D'autres font tout le contraire, ils se contentent de faire avertir l'assemblée, par leurs surveillants, que l'on va ouvrir la loge; ensuite ils font le signe et les acclamations du grade qu'ils vont tenir; puis avertissent que la loge est ouverte : après quoi ils questionnent leurs officiers sur le catéchisme, en commençant par leur demander si la loge est ouverte; demande qui doit être faite avant de rien faire de maçonnique, et surtout un signe qui est un des principaux secrets. Ainsi ces deux manières d'ouvrir un loge sont également contraires aux lois de la Maçonnerie; ce sont des innovations faites par des maîtres peu instruits des statuts de l'ordre; c'est pourquoi il faut absolument les éviter toutes

deux, et je vais le prouver. Il est défendu très-expressément de faire aucun signe, encore moins de proférer le mot sacré qu'en loge ouverte, et ici elle ne l'est pas, puisque c'est pour l'ouvrir : de plus le cathécisme n'est que pour interroger les frères qui visitent, ou pour instruire les nouveaux initiés, et personne ne peut disconvenir que cela ne doit se faire qu'en loge ouverte. D'un autre côté, l'ouverture une fois faite par toutes les demandes du catéchisme, que fera-t-on en loge, s'il n'y a point de réception ? En vain dit-on que toutes ces demandes, avant que d'ouvrir une loge, sont une formalité qui caractérise le Maçon qu'on interroge, en le forçant d'avouer authentiquement sa réception. Je réponds qu'il est impossible qu'un grand-maître doute que ses premiers officiers ne soient pas Maçons ; mais qu'enfin, si c'est pour les tuiler, à plus forte raison doit-il interroger toute l'assemblée. Alors, au lieu de remplir la place du grand-maître, en ouvrant la loge, il n'est plus qu'un expert; et ce qui doit être le temple de la lumière devient le réceptacle de la méfiance et de la confusion. C'est donc faute d'attention, ou de connaissance des vraies institutions de l'ordre, que tant de vénérables ont confondu si mal à propos l'ouverture de loge avec le catéchisme, deux choses absolument différentes,

comme on le verra si l'on veut réfléchir sur l'ouverture qui va suivre, dans laquelle on fait ces trois demandes :

D. Quel est le premier soin d'un Maçon?

R. C'est de voir si la loge est couverte.

D. Quel est le second?

R. C'est de voir si tous les frères sont à l'ordre.

D. Êtes-vous Maçon?

R. Tous mes frères me connaissent pour tel.

N'est-il pas aisé de s'apercevoir que ces demandes ne doivent être faites qu'à des surveillants, avant que d'ouvrir une loge, et qu'elles ne peuvent faire aucunement partie de l'instruction? N'est-il pas ridicule d'exiger qu'un frère qui arrive, observe si les experts remplissent leur devoir, et si l'assemblée est à l'ordre? Quant à la première, dans tous les cas, elle appartient à l'expert; lui seul semble avoir le droit de demander à tous ceux qui se présentent pour entrer en loge s'ils sont Maçons, par la raison qu'il en doute et qu'il doit s'en assurer; mais il n'en est pas ainsi du maître, qui doit se reposer sur des officiers qu'il a créés, du consentement de toute sa loge, et dont il connaît le mérite. Je conclus donc, sur les principes de la Maçonnerie, et d'après le sens commun, qu'un vénérable qui préside dans le temple de la lumière, duquel toutes les avenues

sont gardées par des hommes fidèles et sûrs, doit être persuadé que tous ceux qui parviennent jusqu'à lui sont des frères zélés qui désirent participer aux travaux et faire de nouveaux progrès dans l'art royal, et qu'en leur demandant s'ils sont Maçons, c'est non-seulement douter de la capacité des experts, mais c'est encore oublier que le soleil n'a d'autre fonction que celle d'éclairer l'univers.

On peut encore examiner que les demandes que l'on fait dans l'ouverture qui suit ne renferment aucun des secrets de l'ordre; et c'est à quoi l'on doit faire attention, si l'on veut se conformer aux anciens statuts, et les respecter autant qu'ils le méritent, comme étant fondés sur la raison.



OUVERTURE DE LA LOGE D'APPRENTI.

Le vénérable, assis sous le dais, à l'orient, faisant face aux deux surveillans, qui doivent être à l'occident, frappe trois coups d'apprenti sur l'autel, et dit : Silence, mes frères, et en loge (1). Ces paroles prononcées, toute l'assemblée se range sur deux lignes parallèles; ensuite le vénérable dit :

Frères, premier et second surveillants, engagez nos chers frères, dans tous leurs grades et qualités, de vouloir bien nous aider à ouvrir la loge d'apprenti Maçon.

Le premier surveillant : (2) Mes chers frères, du côté de midi, dans tous vos grades et qualités, je vous invite de la part du vénérable à vouloir bien nous aider à ouvrir la loge d'apprenti Maçon.

(1) On doit savoir que les deux surveillants en font autant sur leur colonne.

(2) S'il y a des grands-maîtres visiteurs à l'orient, ou d'autres frères, c'est toujours par eux qu'il faut commencer, et cela dans tous les grades, et chaque fois que l'on parle à l'assemblée. Ainsi on dira : « Vénérables maîtres, » ou respectables frères, qui décorez si bien l'orient, mes » chers frères, etc. »

Le second surveillant en dit autant sur sa colonne, qui est le côté du Nord.

D. Le vénérable : Frère, premier surveillant, êtes-vous Maçon (1)?

R. Tous mes chers frères me connaissent pour tel.

D. Quel est le premier soin d'un Maçon?

R. C'est de voir si la loge est couverte.

L. V. Faites-vous en assurer par l'expert.

Comme dès l'instant que le vénérable a frappé les trois premiers coups, chaque officier doit avoir pris sa place, le surveillant observe si l'expert remplit ses fonctions; après quoi il répond :

Elle l'est, très-vénérable.

D. Quel est le second?

R. C'est de voir si tous les frères sont à l'ordre. (*Après avoir observé.*) Ils y sont, très-vénérable.

D. Pourquoi nous rassemblons-nous?

R. Pour élever des temples à la vertu, et creuser des cachots aux vices.

(1) Ici la loge n'est pas ouverte, et cependant le vénérable ne demande à ses surveillants s'ils sont maçons que pour leur faire entendre qu'ils doivent surveiller et faire pratiquer les devoirs de l'ordre et à les pratiquer eux-mêmes.

D.* Combien de temps devons-nous travailler?
R.* Depuis midi jusqu'à minuit.
D.* Combien faut-il de temps pour faire un apprenti?
R. Trois ans.
D. Quel âge avez-vous?
R. Trois ans.
D. Quelle heure est-il?
R. Près de midi.

Le vénérable : En considération de l'heure et de l'âge, avertissez tous nos chers frères, que la loge d'apprenti Maçon est ouverte, et que nous allons commencer nos travaux à la manière accoutumée.

Le premier surveillant: Mes chers frères, sur ma colonne, je vous avertis, de la part du vénérable, que la loge d'apprenti Maçon est ouverte, et que nous allons commencer nos travaux à la manière accoutumée.

Le second surveillant répète les paroles du premier; et, dès qu'il a fini, le vénérable, ainsi que tous les frères, se lèvent, font le signe d'apprenti, puis les applaudissements, et crient trois fois *Vivat;* ensuite chacun se rassied; et c'est alors que le vénérable commence le catéchisme, ou, s'il y a quelques récipiendaires, on les reçoit avant, afin qu'ils profitent de l'instruction.

D. A quoi connaîtrai-je que vous êtes Maçon?
R. A mes signes, à mes marques et aux circonstances de ma réception fidèlement rendus.
D. Quels sont les signes de Maçons?
R. L'équerre, le niveau et la perpendiculaire.
D. Quelles en sont les marques?
R. Certains attouchements réguliers que l'on se donne entre frères.
D. Qui vous a procuré l'avantage d'être Maçon?
R. *Un sage ami, que j'ai depuis reconnu pour mon frère?
D. Pourquoi vous êtes-vous fait recevoir Maçon?
R. Parce que j'étais dans les ténèbres et que je désirais connaître la lumière.
D. * Que signifie cette lumière?
R. * La connaissance et l'ensemble de toutes les vertus, symbole du grand Architecte de l'univers (1).

(1) La lumière, si chère aux Maçons, a pour origine le feu sacré qui descendit du ciel sur l'autel, le jour qu'Aaron et ses fils furent consacrés. Les Chrétiens commencèrent par mettre trois lumières sur leurs autels, pour symboliser la triple essence du Créateur; et, par la suite, on en remplit les temples, pour faire connaître l'immensité de l'Être suprême. La catholicité, en prenant cette maxime des Juifs, publia, par ses cantiques sacrés, que c'était le Dieu de la lumière qu'elle adorait et non le feu lui-même. Les mages des anciens Perses

D. Où avez-vous été reçu Maçon?
R. Dans une loge parfaite.
D. Qu'entendez-vous par loge parfaite?
R. J'entends que trois Maçons assemblés forment une loge simple, que cinq la rendent juste, et que sept la rendent parfaite.
D. Quels sont les trois Maçons de la loge simple?
R. Un vénérable et deux surveillants.
D. Quels sont les cinq de la juste?
R. Ce sont les trois premiers et deux maîtres.
D. Quels sont enfin les sept qui rendent une loge parfaite?
R. Un vénérable, deux surveillants, deux maîtres, un compagnon et un apprenti.
D. Qui vous a préparé pour être reçu Maçon?
R. Un expert, très-vénérable.
D. * Qu'a-t-il exigé de vous?
R. * Que je l'instruise de mon âge, de mes qualités civiles, de ma religion et de mon zèle à me faire recevoir; après quoi il m'a mis ni nu ni vêtu, mais cependant d'une manière décente; et, m'ayant dépourvu de tous mé-

connaissaient un Dieu suprême, créateur de l'univers; mais, en même-temps, ils admettaient deux principes coéternels : le premier, auteur du bien, qu'ils représentaient par la lumière; l'autre, auteur du mal, qu'ils représentaient par les ténèbres.

taux, il m'a conduit à la porte de la loge, à laquelle il a frappé trois grands coups.

D. Pourquoi l'expert vous mit-il ni nu ni vêtu?

R. Pour me prouver que le luxe est un vice qui n'en impose qu'au vulgaire; et que l'homme qui veut être vertueux doit se mettre au-dessus des préjugés.

D. Pourquoi vous avait-il dépourvu de tous métaux?

R. Parce qu'ils sont le symbole des vices, et qu'un bon Maçon ne doit rien posséder en propre

D. Que signifient les trois coups de l'expert?

R. Trois paroles de l'Écriture sainte: Frappez, on vous ouvrira; cherchez, vous trouverez; demandez, vous recevrez.

D. * Que vous ont-ils produit?

R. * L'ouverture de la loge.

D. Lorsqu'elle fut ouverte, qu'est-ce que l'expert a fait de vous?

R. Il m'a remis entre les mains du second surveillant.

D. Qu'avez-vous aperçu en entrant en loge?

R. Rien que l'esprit humain puisse comprendre, un voile épais me couvrait les yeux.

D. * Pourquoi vous avait-on bandé les yeux?

R. * Pour me faire comprendre combien l'igno-

rance est préjudiciable au bonheur des hommes.

D. Que vous a fait faire le second surveillant?

R. Il m'a fait voyager trois fois de l'occident à l'orient, par la route du nord; et de l'orient à l'occident, par la route du midi; puis il m'a remis à la disposition du premier surveillant.

D. * Pourquoi vous fit-on voyager?

R. * Pour me faire connaître que ce n'est jamais du premier pas que l'on parvient à la vertu.

D. Que cherchiez-vous dans votre route?

R. Je cherchais la lumière, de laquelle je vous ai donné l'explication.

D. Que vous a fait faire le premier surveillant?

R. Après m'avoir ôté le bandeau, par l'ordre qu'il en reçut, il m'a fait placer les pieds en équerre, et m'a fait parvenir au vénérable, par trois grands pas.

D. * Que vîtes-vous lorsqu'on vous eut découvert les yeux?

R. * Tous les frères armés d'un glaive dont ils me présentaient la pointe.

D. * Pourquoi?

R. * Pour me montrer qu'ils seraient toujours prêts à verser leur sang pour moi, si j'étais fidèle à l'obligation que j'allais contracter; ainsi qu'à me punir, si j'étais assez méprisable pour y manquer.

D. * Pourquoi vous fit-il mettre les pieds en équerre, et vous fit-il faire trois grands pas?
R. * Pour me faire connaître la voie que je dois suivre et comment doivent marcher les apprentis de notre ordre.
D. * Que signifie cette marche?
R. * Le zèle que nous devons montrer en marchant vers celui qui nous éclaire.
D. Qu'est-ce que le vénérable a fait de vous?
R. Comme il était certain de mes sentiments, après avoir obtenu le consentement de la loge, il m'a reçu apprenti Maçon avec toutes les formalités requises.
D. Quelles étaient ces formalités?
R. J'avais le soulier gauche en pantoufle, le genou droit nu sur l'équerre, la main droite sur l'évangile, et de la gauche je tenais un compas à demi-ouvert sur la mamelle gauche qui était nue.
D. Que faisiez-vous dans cette posture?
R. Je contractais l'obligation de garder à jamais les secrets des Maçons et de la Maçonnerie.
D. Vous souvenez-vous bien de cette obligation?
R. Oui, très-vénérable (1).

(1) Il y a des loges où l'on fait répéter l'obligation; mais

D. * Pourquoi aviez-vous le genou nu et le soulier en pantoufle ?

R. * Pour m'apprendre qu'un Maçon doit être humble.

D. * Pourquoi vous mit-on un compas sur la mamelle gauche nue ?

R. * Pour me démontrer que le cœur d'un Maçon doit être juste et toujours à découvert.

D. Que vous a-t-on donné en vous recevant Maçon ?

R. Un signe, un attouchement et deux paroles.

D. Donnez-moi le signe ?

(*Pour réponse, on le fait.*)

D. Comment le nommez-vous ?

R. Guttural.

D. Que signifie-t-il ?

R. Une partie de mon obligation : que je dois préférer d'avoir la gorge coupée, plutôt que de révéler les secrets des Maçons aux profanes.

D. Donnez l'attouchement au frère second ?

(*On le donne; et, lorsqu'il se trouve régulier, le surveillant dit :*)

ce n'est pas une loi généralement reçue.; cela dépend de la volonté des vénérables. C'est pourquoi tout bon Maçon doit s'en ressouvenir, ainsi que des mots sacrés, de la marche et des signes, attendu que cela ne doit jamais s'imprimer.

R. Il est juste, très-vénérable.

D. Dites-moi le mot sacré des apprentis:

R. Très-vénérable, on ne m'a permis que de l'épeler: dites-moi la première lettre, je dirai la second.

(*On l'épelle alternativement.*)

D. Que signifie ce mot?

R. Que la sagesse est en Dieu. C'est le nom de la colonne qui était au septentrion, auprès de la porte du temple où s'assemblaient les apprentis.

D. Quel est votre mot de passe?

R. Tubalcain, qui veut dire *possession mondaine*. C'est le nom du fils de Lamech qui, le premier, eut l'art de mettre les métaux en œuvre.

D. * Ne vous a-t-on rien donné de plus en vous recevant Maçon?

R. * L'on m'a donné un tablier blanc et des gants d'homme et de femme de la même couleur.

D. * Que signifie le tablier?

R. * Il est le symbole du travail : sa blancheur nous démondre la candeur de nos mœurs, et l'égalité qui doit régner entre nous.

D. * Pourquoi vous a-t-on donné des gants blancs?

R. * Pour m'apprendre qu'un Maçon ne doit jamais tremper ses mains dans l'iniquité.

D. * « Pourquoi donne-t-on des gants de
» femme? »

R. * « Pour montrer au récipiendaire qu'on
» doit estimer et chérir sa femme, et qu'on
» ne peut l'oublier un seul instant sans être
» injuste. »

D. Que vîtes-vous lorsque vous fûtes reçu Maçon?

R. Trois grandes lumières placées en équerre, l'une à l'orient, l'autre à l'occident, et la troisième au midi.

D. Pourquoi n'y en avait-il point au nord?

R. C'est que le soleil éclaire faiblement cette partie.

D. Que signifient ces trois lumières?

R. Le soleil, la lune et le maître de la loge.

D. * Pourquoi les désignent-elles?

R. * Parce-que le soleil éclaire les ouvriers le jour; la lune, pendant la nuit; et le vénérable, en tout temps dans sa loge.

D. Où se tient le vénérable en loge?

R. A l'orient.

D. Pourquoi?

R. A l'exemple du soleil, qui paraît à l'orient pour commencer le jour, le vénérable s'y tient pour ouvrir la loge, aider les ouvriers de ses conseils et les éclairer de ses lumières.

D. Et les surveillants, où sont-ils placés?

R. A l'occident.

D. Pourquoi ?

R. Comme le soleil termine le jour à l'occident, les surveillants s'y tiennent pour fermer la loge, renvoyer les ouvriers contents, et faire bon accueil aux frères visiteurs.

D. Où vous a-t-on placé après votre réception ?

R. Au septentrion.

D. Pourquoi ?

R. Parce que c'est la partie la moins éclairée, et qu'un apprenti qui n'a reçu qu'une faible lumière n'est pas en état de supporter un plus grand jour.

D. A quoi travaillent les apprentis?

R. A dégrossir et ébaucher la pierre brute (1).

D. Où sont-ils payés ?

R. A la colonne J.

D. Quels sont les plus grands devoirs d'un Maçon ?

(1) Comme les anciens chevaliers enseignaient à leurs nouveaux initiés non-seulement la morale et la religion, mais encore toutes les connaissances utiles au genre humain, ils comparaient les hommes à une pierre brute, et disaient que leurs sentiments dépendaient presque toujours des premières impressions qu'ils recevaient, comme la forme plus ou moins précieuse d'une pierre dépend des coups que l'artiste lui donne. Voilà seulement pourquoi la pierre brute doit être l'emblème des apprentis.

R. * C'est de remplir ceux de l'état où la Providence l'a placé, de fuir le vice et de pratiquer la vertu.

Voilà absolument toutes les demandes du catéchisme des apprentis; et lorsqu'elles ont été faites à un frère qui arrive après l'ouverture de la loge, le vénérable lui dit:

D. * Mon Frère, que demandez-vous?

R. * Très-vénérable, d'être admis à vos augustes travaux.

Le vénérable: * Prenez place, mon cher frère, vos lumières et vos vertus vous en donnent le droit.

Mais lorsque ces mêmes demandes ont été faites après les réceptions pour instruire les nouveaux initiés, et qu'il s'agit de fermer la loge, le vénérable fait alors les deux demandes suivantes, au lieu des deux qu'on vient de lire ci-dessus.

D. Quelle heure est-il?

R. Minuit.

D. Quel âge avez-vous?

R. Trois ans.

Le vénérable: En vertu de l'heure et de l'âge, avertissez tous nos chers frères, tant du côté du midi, que de celui du nord, que

nous allons fermer cette loge, en terminant nos travaux à la manière accoutumée.

Les deux surveillants obéissent, chacun sur sa colonne; ensuite toute l'assemblée, à l'imitation du vénérable, fait le signe d'apprenti et les acclamations; après quoi le vénérable dit : Mes frères, la loge est fermée.

Les deux surveillants répètent ces paroles.



LOGE DE TABLE.

DISPOSITION DE LA LOGE DE TABLE.

Comme l'instruction de la loge de table fait partie des mystères de l'ordre, on doit tenir cette loge dans un lieu aussi bien couvert que la salle des réceptions. On dressera une table en forme de fer à cheval, assez grande, si le lieu le permet, pour que tous les convives soient en dehors. Le vénérable est toujours placé à l'orient devant le milieu de la table, ayant l'orateur à sa droite : les surveillants sont aux deux bouts à l'occident ; les maîtres occupent le midi, ayant soin d'en céder le haut à tous les visiteurs qui se présentent ; les nouveaux initiés doivent être au nord, à côté de l'orateur ; et les compagnons remplissent le reste de cette partie. Le frère ambassadeur doit se tenir dans le fer à cheval, vis-à-vis du vénérable ; il n'a d'autre fonction que celle de remercier la santé des princes.

Tout ce qui constitue le service de la table doit former trois lignes parallèles ; c'est-à-dire que les assiettes forment la première, les bouteilles et les verres la seconde, les plats de services et les lumières forment la dernière.

Il est essentiel de savoir que tout ce dont on se sert au banquet change de nom : les verres y sont nommés *canons* ; les bouteilles, *barriques* ; le vin rouge, *poudre rouge* ; le vin blanc, *poudre forte* ; et l'eau, *poudre blanche* ; le pain se nomme *pierre brute* ; les mets, quels qu'ils soient, *matériaux* ; les lumières, *étoiles* ; les assiettes, *tuiles* ; les couteaux, *glaives* ; et le sel, *sable*.

OUVERTURE DE LA LOGE DE TABLE.

Tout étant disposé tel qu'on l'a vu ci-dessus, le vénérable se lève (*l'assemblée en fait autant*), frappe trois coups d'apprenti sur la table; les surveillants lui répondent de même; ensuite le vénérable dit :

Frères, premier et second surveillants, engagez nos chers frères, tant du côté du midi que de celui du nord, de vouloir bien nous aider à ouvrir la loge d'apprenti Maçon et celle d'instruction de table.

Le premier surveillant : Mes frères, *etc*.

Le second surveillant : Mes frères, *etc*.

Dès que les surveillants ont fini d'annoncer, le vénérable les interroge sur l'ouverture de la loge des apprentis; et, après les dernières demandes, il dit :

En considération de l'heure et de l'âge, avertisssez tous nos chers frères que la loge d'apprenti et celle d'instruction de table sont ouvertes, et que nous allons commencer nos travaux à la manière accoutumée.

Le premier surveillant : Mes frères, *etc*.

Le second surveillant : Mes frères, *etc*.

Le second surveillant ayant fini, le vénérable et toute l'assemblée font le signe d'apprenti et les

8.

acclamations ordinaires; après quoi chacun se se rassied et fait usage des matériaux, en attendant que le vénérable annonce les trois premières santés d'obligation.

On doit prêter une oreille attentive aux coups de maillet, soit que le maître ou les surveillants frappent, et quitter tout ce qu'on pourrait faire, afin d'entendre ce qu'ils vont proposer et pouvoir y souscrire. Il n'est pas plus permis de parler d'affaires de cœur ou d'intérêt dans cette loge que dans les autres; la moindre faute contraire à la bienséance y est punie : l'ivresse et la gourmandise y sont traitées comme elles le méritent, c'est-à-dire comme de grands vices; enfin, le seul sentiment qu'un Maçon doive avoir est celui de se faire estimer dans une assemblée d'hommes choisis, liés par l'honneur et l'amitié. Ce n'est pas une vertu d'être sobre et tempérant, mais un devoir : l'homme sensuel qui, s'oubliant lui-même, oublie le respect qu'il doit à la société, ne mérite que le mépris général.

C'est toujours au commencement du banquet que l'on porte les santés d'obligation, qui sont celles du roi, de la reine et de la famille royale; celle de la reine de Naples (Caroline d'Orléans) en action de grâce de la protection qu'elle accorda aux Maçons persécutés injustement dans

ses États (1) ; puis enfin la santé de tous les rois Maçons, protecteurs de la Maçonnerie.

Il suffit ici de ne rapporter que la première, attendu que les autres n'en diffèrent en rien, si ce n'est par les noms et les titres.

PREMIÈRE SANTÉ.

Le vénérable frappe un coup, les surveillants en font autant ; ensuite le vénérable dit :

Frères, premier et second surveillants, faites aligner et charger les armes pour la première santé d'obligation, très-intéressante à l'ordre.

Le premier surveillant : Mes frères, sur ma colonne, dans tous vos grades et qualités, alignez et chargez vos armes pour la première santé

(1) Quelques maîtres ne portent cette santé qu'à la fin du banquet, préférant celles des officiers de la grande loges et de tous les maîtres réguliers de France : mais, comme c'est toujours le maître qui propose les santés, et qu'il fait partie de ceux-ci nommés, que d'ailleurs la reconnaissance doit être un des premiers sentiments du vrai Maçon, je n'ai pas hésité à placer ici celle de cette auguste protectrice de l'ordre.

Cette santé ne se porte plus dans les loges depuis la révolution de 1789. [*Note de l'Éditeur.*]

d'obligation, très-intéressante à notre ordre, et que le vénérable va proposer.

Le second surveillant : Mes frères, *etc.*

Après que le second surveillant a fini, toute l'assemblée charge les canons de poudre rouge, aussi fortement ou aussi faiblement que chacun le juge à propos ; et, dès que les barriques sont reposées, le vénérable dit : Frères, premier et second surveillants, les canons sont-ils chargés et alignés?

Les surveillants observent; et lorsque tout est en ordre, ils répondent :

Le premier surveillant : Oui, très-vénérable.

Le second surveillant : Oui, *etc.*

Sitôt que les surveillants ont répondu, le vénérable se lève, se met à l'ordre, toute l'assemblée en fait autant; puis il annonce la santé de la manière suivante.

Le vénérable : Frères, premier et second surveillants, annoncez à tous nos chers frères que la santé que j'ai le plaisir de proposer est celle du roi, notre illustre monarque, glorieusement régnant, pour la conservation duquel nous ne cesserons de faire des vœux, ainsi que pour la prospérité de l'État et de ses armes. Nous joindrons à cette santé celle de notre auguste reine, celle de la famille royale, et de tout ce qui a le bonheur de leur appartenir.

C'est pour des santés si chères qu'il faut tirer ces canonnées de poudre rouge, avec le zèle d'une amitié respectueuse, en faisant feu, bon feu, et parfait feu.

Le premier surveillant : Mes frères, sur ma colonne, la santé proposée par le vénérable est celle du roi notre illustre monarque, glorieusement régnant, et pour la conservation duquel nous ne devons cesser de faire des vœux, ainsi que pour la prospérité de l'État et de ses armes : il a joint à cette santé celle de notre auguste reine, celle de la famille royale, et de tout ce qui a le bonheur de leur appartenir. C'est pour les porter avec toutes les distinctions de la franche et royale Maçonnerie, qu'il vous prie de tirer ces canonnées de poudre rouge, avec le zèle d'une amitié respectueuse, et de faire feu, bon feu et parfait feu.

Le second surveillant en dit autant sur sa colonne; et, dès qu'il a fini, le vénérable commande l'ordre de la manière ci-dessous.

La main droite aux armes. (*On porte la main au verre.*)

Haut les armes. (*On élève le verre devant soi à la hauteur de la poitrine.*)

En joue. (*On approche le verre de la bouche.*)

Feu, grand feu, et parfait feu. (*Alors on boit*

en une fois ou en trois, selon l'exemple que le vénérable donne. L'ordre veut cependant que ce soit en trois.)

Tous les frères ayant consommé leur poudre, le vénérable dit :

Les armes en avant. (*On rapporte le verre au second commandement en imitant toujours le vénérable. On porte le verre à la mamelle gauche, puis à la droite; ensuite on rapporte encore le verre au second commandement, de manière que cela figure un triangle. Lorsque l'on a fait cet exercice trois fois, on pose le verre en trois temps sur la table; c'est-à-dire qu'au premier on pose le verre un peu horizontalement à gauche, puis on le rapporte parallèlement à droite, ensuite on le pose fortement sur la table; après quoi on frappe trois fois trois coups dans ses mains, et l'on crie trois fois :* Vivat!

Tout cet exercice doit se faire avec assez d'exactitude et d'habileté, pour que l'assemblée fasse en même temps le même mouvement et que les verres ne produisent qu'un seul coup.

DEVOIR DE L'AMBASSADEUR.

Dès que le frère ambassadeur entend porter la santé du roi, il doit se lever, mettre l'épée

à la main, descendre à l'occident, entre les surveillants, et s'y tenir jusqu'à l'instant où tout le monde se rassied; alors il remet son épée dans le fourreau, prend son canon, qu'un frère servant lui présente, et remercie en ces termes :

Vénérable maître, si digne du rang où je vous vois élevé; frères premier et second surveillants, frères dignitaires, frères visiteurs (*s'il y en a*), frères membres, frères nouvellement initiés; mes frères, le roi, mon maître, sensible aux soins ordinaires que vous prenez de porter sa santé, a bien voulu me préposer pour vous en témoigner sa juste reconnaissance; ainsi, ne pouvant mieux m'acquitter de ses sentiments envers vous et vous faire connaître ceux que vous m'inspirez qu'en me servant des armes des Maçons, je vais tirer cette canonnée de poudre rouge à votre gloire, et faire bon feu, grand feu et parfait feu.

Alors il boit, en observant toutes les formalités mentionnées ci-dessus. Quelques instants après que les trois premières santés sont portées, les surveillants et l'orateur portent celle du vénérable de la loge; et, pour ne rien laisser à désirer dans ce recueil, je vais la rapporter ici, afin d'apprendre aux nouveaux initiés les formalités de l'ordre.

SANTÉ DU VÉNÉRABLE,

PORTÉE PAR LES TROIS PREMIERS OFFICIERS.

Le premier surveillant frappe un coup, le second en fait autant; aussitôt le vénérable leur répond de même, et dit :

Frères, premier et second surveillants, que demandez-vous ?

Le premier surveillant : Très-vénérable, le frère orateur, le frère second surveillant et moi, vous prions de vouloir bien permettre de charger les armes et les aligner pour une santé qui nous est chère, que nous avons à proposer.

Le vénérable : Mes frères, dans tous vos grades et qualités, chargez et alignez vos armes, pour une santé que les chers frères orateur et surveillants ont à vous proposer.

Tous les frères généralement, ainsi que le vénérable, chargent leur canon, et dès qu'ils ont fini, le vénérable dit :

Frères, premier et second surveillants, tous les canons sont-ils chargés et alignés ?

Les surveillants observent; et, après que tout est en ordre, ils répondent :

Oui, très-vénérable.

Le vénérable : L'orient se joint à vos désirs; quelle est la santé que vous avez à proposer?

Le premier surveillant : C'est la vôtre, très-vénérable. Mes frères, sur ma colonne, dans tous vos grades et qualités, la santé que les chers frères orateur, second surveillant et moi, avons le plaisir de proposer, est celle de notre vénérable maître, présent, et de tout ce qui a le bonheur de lui appartenir. C'est pour une santé si chère qu'il faut nous réunir, afin de tirer ces canonnées de poudre rouge, avec les distinctions de l'illustre, franche et royale Maçonnerie, et par trois fois, trois faire bon feu, grand feu et parfait feu.

Le second surveillant : Mes frères, *etc.*

L'orateur : Mes frères, tant du côté du midi que de celui du nord, *etc.*

Après que l'orateur a fini d'annoncer la santé, le premier surveillant commande l'ordre de la manière qu'on l'a vu ci-dessus; et, lorsque toute l'assemblée (1) (*excepté le vénérable*) a fait feu, et fini les acclamations ordinaires, le vénérable, qui doit avoir son canon chargé, remercie selon l'usage; et, dès qu'il a applaudi, le premier surveillant dit :

A moi, mes frères.

(1) Ceux qui ont porté la santé ne doivent jamais boire avec les autres, mais après, en acte de remerciment.

Alors toute l'assemblée (*excepté toujours le vénérable*) recommençe les applaudissements et finit par les acclamations.

Comme il est d'usage de porter la santé des apprentis, il est juste de leur apprendre la manière de remercier. Voici comment ils doivent le faire.

REMERCIMENT DES APPRENTIS.

Après que le vénérable et tous les frères ont applaudi la santé des apprentis, ceux-ci demandent la parole, et lorsqu'ils l'ont obtenue, le plus ancien d'entre eux se lève et dit :

Vénérable maître, qui ornez si bien l'orient, frères premier et second surveillants, et vous mes frères, tant du côté du midi que de celui du nord, dans tous vos grades et qualités, personne ne peut être plus sensible que les frères apprentis et moi, qui ai le bonheur d'en faire partie, aux témoignages d'estime et d'amitié que vous avez bien voulu nous donner, en portant notre santé. Pour vous en marquer notre vive reconnaissance, nous allons, en acte de remercîment, tirer cette canonnée de poudre rouge à votre gloire ; et, par les nombres connus des heureux mortels, disciples de la vraie lumière, nous ferons feu, bon feu et parfait feu.

Deux autres apprentis répètent (1), l'un après l'autre, les paroles du premier; et, lorsqu'ils ont fini, tous ceux de ce grade boivent, en observant les mêmes formalités qu'on a vues ci-dessus.

Lorsque toutes les santés particulières sont portées, on termine le banquet par des cantiques faits à la gloire de l'ordre, que tous les frères chantent l'un après l'autre ou en chorus, tel que celui ci-après, qui est le même dans toutes les loges, et qu'il ne faut jamais chanter que pour la dernière santé qui précède immédiatement la clôture de la loge.

DERNIÈRE SANTÉ.

Le vénérable : Frères, premier et second surveillants, faites charger et aligner les armes pour la dernière santé d'obligation à notre ordre.

(1) L'ordre veut que l'on soit trois pour remercier une santé comme pour la porter : lorsqu'il ne se trouve qu'un frère du grade à qui cette faveur est due, on joint sa santé à celle du grade supérieur; mais, dès qu'il s'en trouve deux, l'orateur est obligé de suppléer au troisième. Cette règle est générale, excepté pour les santés des princes et des vénérables.

Le premier surveillant : Mes frères, *etc.*

Le second surveillant : Mes frères, *etc.*

Après que l'assemblée a obéi, les surveillants disent :

Le premier : Très-vénérable, les armes sont chargées et alignées du côté du midi.

Le second : Très-vénérable, elles le sont pareillement du côté du nord.

Alors le vénérable et tous les assistants se lèvent, puis, se croisant le bras, se prennent réciproquement la main gauche de la main droite, et forment une chaîne tous ensemble, sans en excepter même les frères servants (1). En restant dans cet état, le vénérable entonne le cantique suivant; et tous les assistants font chorus.

(1) Zorobabel maintint si bien l'égalité parmi le peuple juif, que les Maçons qui travaillaient à la réédification du temple, et les généraux qui les défendaient contre les lieutenants d'Artaxerxès, vivaient ensemble sans distinction et regardaient comme frères tous les Israélites, de quelque condition qu'ils pussent être ; et l'on avait soin d'associer aux banquets tous ceux qui étaient revenus de captivité.

CANTIQUE DE CLOTURE.

PREMIER COUPLET.

Frères et compagnons
De cet ordre sublime,
Par nos chants témoignons
L'esprit qui nous anime :
Jusque sur nos plaisirs,
De nos vertus nous appliquons l'équerre ;
Et l'art de régler ses désirs
Donne titre de frère.

II.

C'est ici que de fleurs
La sagesse parée
Rappelle les douceurs
De l'empire d'Astrée.
Ce nectar vif et frais
Que nous voyons allumer tant de guerres,
Devient la source de la paix
Lorsqu'on le boit en frères.

III.

Par des moyens secrets,
En dépit de l'envie,
Sans remords, sans regrets,
Nous seuls goûtons la vie;
Mais à des biens si grands
En vain voudrait aspirer le vulgaire,
Nul ne coule des jours charmants
Sans le titre de frère.

IV.

L'antiquité répond
Que tout est raisonnable;
Qu'il n'est rien que de bon,
De juste et d'agréable.
Dans les sociétés
Des vrais Maçons tous les cœurs sont sincères;
Malgré les rangs, les dignités,
Tous les hommes sont frères.

V.

On a vu de tout-temps
Des monarques, des princes,
Et quantité de grands
De toutes les provinces,

Pour prendre un tablier,
Quitter sans peine leurs armures guerrières,
Et toujours se glorifier
D'être connus pour frères.

VI.

Profanes, curieux
De savoir notre ouvrage,
Jamais vos faibles yeux
N'auront cet avantage.
Vous tâchez follement
De pénétrer nos plus profonds mystères;
Vous ne saurez pas seulement
Comment boivent les frères.

VII.

Buvons tous en l'honneur
Du paisible génie
Qui préside au bonheur
De la Maçonnerie.
Dans un juste rapport,
Que par trois fois, au signal de nos verres,
Soit le symbole que d'accord
Nous buvons à nos frères (1).

(1) Après ce couplet, le vénérable et toute l'assemblée boivent, avec les formalités ordinaires, à la santé de tous

VIII.

Joignons-nous main en main ;
Soyons fermes ensemble ;
Rendons grâce au destin
Du nœud qui nous rassemble.
A toutes les vertus
Ouvrons nos cœurs en fermant cette loge,
Et que jamais à nos statuts
Nul de nous ne déroge.

Le cantique étant fini, le vénérable fait les trois demandes suivantes, et qui sont les seules qui doivent servir à la clôture de la loge de table.

D. Frères, premier et second surveillants, tous les frères sont-ils à l'ordre?

R. Ils y sont, très-vénérable.

D. Quelle heure est-il?

R. Minuit.

D. Quel âge avez-vous?

R. Trois ans.

Le vénérable : En considération de l'heure et de l'âge, *etc.* Le reste est tout à fait semblable à la clôture de la loge d'apprenti.

les Maçons répandus sur la terre; et, lorsque l'exercice est fini, le vénérable commence le couplet suivant.

COMPAGNONNAGE.

DEUXIÈME GRADE.

AVERTISSEMENT

SUR L'OUVERTURE DE LA LOGE ET SUR LE CATÉCHISME DES COMPAGNONS.

Quoique l'ouverture de la loge des compagnons, qu'on verra ci-après, soit aussi ancienne que la Maçonnerie symbolique et qu'elle soit fondée sur les statuts de l'ordre, il est bon d'avertir ici que les vénérables qui ouvrent la loge des compagnons comme celle des apprentis, c'est-à-dire par les signes de ce grade et toutes les demandes du catéchisme, commettent une faute de laquelle ils ne peuvent se corriger trop tôt.

C'est encore très-mal à propos qu'ils font, dans le grade d'apprenti, les demandes que l'on verra marquées de guillemets dans l'instruction suivante, attendu que la plupart supposent des connaissances de géométrie, et que les autres

donnent l'explication des ornements et des bijoux qui étaient enfermés dans le temple, et qui, par conséquent, ne doivent être connus que des compagnons, puisqu'eux seuls y entraient.



OUVERTURE DE LA LOGE DE COMPAGNON.

Tout étant disposé pour donner ce grade, le vénérable frappe en compagnon; les surveillants lui répondent de même; ensuite le vénérable dit:

Frères, premier et second surveillants, engagez nos chers frères, tant du côté du midi que de celui du nord, de vouloir bien nous aider à ouvrir la loge de compagnon Maçon. Les deux surveillants obéissent à la manière accoutumée. Après quoi, le vénérable leur fait les demandes suivantes, et qui sont les seules qu'on doive faire aux deux premiers officiers pour ouvrir cette loge.

D. * Frères, premier surveillant, d'où venez-vous?

R. * Très-vénérable, je viens de travailler dans le temple en qualité de compagnon.

D. * Que venez-vous faire ici?

R. * Recevoir vos ordres et profiter de vos lumières.

D. Que devez-vous observer en qualité de premier compagnon?

R. Si tous les frères sont à l'ordre. (*Il observe et répond en raison de ce qu'il voit.*)

D. * Pourquoi nous rassemblons-nous?

R. * Pour nous instruire dans l'art royal, en nous livrant à l'étude des sciences qu'il exige.

D. Quelle heure est-il?

R. Midi plein.

D. Quel âge avez-vous?

R. Cinq ans.

Le vénérable : En vertu de l'heure et de l'âge, avertissez nos chers frères que la loge de compagnon est ouverte, et que nous allons commencer nos travaux à la manière accoutumée.

Le premier surveillant : Mes frères, du côté du midi, *etc.*

Le second surveillant : Mes frères, du côté du nord, *etc.*

Lorsque le second surveillant a fini, le vénérable et toute l'assemblée font le signe de compagnon et les acclamations; ensuite on fait des réceptions, s'il y a des récipiendaires, ou sans quoi l'on commence l'instruction.

❋

CATÉCHISME DES COMPAGNONS.

D. Mon frère, quel sujet vous amène ?

R. Très-vénérable, je viens à l'assemblée des compagnons pour recevoir vos ordres et profiter de vos lumières.

D. * Comment êtes-vous parvenu à ce grade?

R. * Par le zèle, le travail et la prudence.

D. * Que vous a-t-on appris en vous recevant compagnon ?

R. * La signification de la lettre G.

D. Que signifie cette lettre ?

R. Géométrie, cinquième des sciences, et la plus utile à un Maçon.

D. Où avez-vous été reçu compagnon ?

R. Dans une loge parfaite.

D. Quels sont ceux qui composent une telle loge ?

R. Six, désignés par les six lumières, qui sont un vénérable maître, deux surveillants, deux maîtres et un compagnon (1).

(1) Tous les Maçons qui suivent les catéchismes publics répondent à cette demande, qu'il faut sept Maçons pour une loge de compagnon, quoique généralement, dans toutes les loges, on ne mette que six lumières ; et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'ils y mettent des apprentis. Or, je demande aux vénérables s'ils en admettent jamais pour recevoir un compagnon.

D. * Comment vous a-t-on reçu?

R. * En me faisant montre les sept degrés du temple.

D. * Que vous a-t-on donné après vous avoir reçu?

R. * Un signe, un attouchement et deux paroles.

D. Donnez-moi le signe?

(*Pour réponse, on le fait.*)

D. Comment le nommez-vous?

R. Pectoral.

D. Que signifie-t-il?

R. Que je garde les secrets des Maçons dans le cœur, et que je préférerais l'avoir arraché plùtôt que de les révéler aux profanes.

D. Donnez l'attouchement au frère second?

(*On obéit; et, lorsqu'il est conforme à l'ordre, le second surveillant répond :*)

R. Il est juste, très-vénérable.

D. Dites-moi le mot sacré des compagnons?

(*On le dit comme on l'a appris.*)

D. Que signifie ce mot?

R. La force est en Dieu (1). C'est le nom de la co-

(1) Dans une infinité de loges, on donne pour signification du mot des apprentis, *la force est en Dieu*, et pour celui-ci, *la sagesse est en Dieu* ou *persévérance dans le bien*. Ce sont des fautes impardonnables, contraires à la

lonne qui était au midi, près de la porte du temple où s'assemblaient les compagnons.

D. Avez-vous travaillé depuis que vous êtes compagnon?

R. Oui, très-vénérable, j'ai travaillé dans le temple de Salomon.

D. Par quelle porte y êtes-vous entré ?

R. Par la porte de l'occident (1).

raison, aux lois de la Maçonnerie et à l'Écriture sainte. Premièrement, c'est que tous les Maçons s'accordent sur ce que la sagesse cherche à inventer, et la force à soutenir. Or, n'est-il pas ridicule de vouloir soutenir ce qui n'a pas encore d'existence? Secondement, c'est que la base de la Maçonnerie est la sagesse; et, la dernière preuve qui ôte toutes répliques, c'est que les interprétations des noms propres de la Bible disent expressément, que c'est la colonne J qui dit sagesse, et que la colonne B dit force : cela n'est-il pas suffisant?

(1) Cette réponse mérite un éclaircissement. Il est certain qu'il n'y eut jamais de porte à l'occident au temple de Salomon; mais, lorsque les Chrétiens rendirent la Maçonnerie l'emblème de leur religion, ils corrigèrent, autant qu'ils purent, tout ce qui n'était pas conforme à la véritable Église. Il est aisé de se persuader que le chœur des églises romaines, et notamment celui des paroisses, doit être situé à l'orient; c'est-à-dire que la porte doit être à l'occident. Les nouveaux initiés peuvent juger, par cette vérité, combien la Maçonnerie est respectable; et que, s'ils ignorent la signification de ses

D. Qu'avez-vous remarqué près de cette porte?
R. Deux grandes colonnes.
D. De quelle matière étaient-elles?
R. D'airain.
D. Quelle était leur hauteur?
R. Dix-huit coudées.
D. Leur circonférence?
R. Douze coudées (1).
D. De quelle épaisseur d'airain?
R. Quatre doigts.
D. De quoi étaient-elles ornées?
R. De chapiteaux.
D. * Que soutenaient-elles?

emblèmes, ils doivent au moins les respecter, et pratiquer les vertus qu'elle leur prescrit.

(1) Des Maçons très-éclairés d'ailleurs, mais qui connaissent peu les symboles de la Maçonnerie, trouvent cette réponse ridicule. Ils apportent pour raison qu'une colonne de dix-huit coudées de haut, sur douze de circonférence, est tout à fait contre les règles de l'architecture. Cela est vrai, tous les Maçons instruits en sont persuadés; mais ils savent de plus que cette circonférence immense, contraire à des règles faites par des hommes, est un emblème qui démontre que la sagesse et la puissance de l'Être suprême sont au-dessus des dimensions et du jugement des créatures. On a vu ce que les noms des deux colonnes signifiaient.

R. * Des globes en forme de sphère, parsemés de lis et de pommes de grenade (1).

D. Combien y en avait-il ?

R. Cent et plus.

D. * Pourquoi dites-vous, cent et plus?

R. * Pour marquer que les bons Maçons doivent être sans nombre.

D. * A quoi servait l'intérieur de ces colonnes?

R. * A renfermer les instruments de géométrie et le trésor pour payer les ouvriers (2).

D. « A qui était dédiée la loge où vous avez été
» reçu ?

R. » A saint Jean-Baptiste.

D. » Pourquoi ?

R. » C'est que du temps des guerres de la Pales-
» tine, les chevaliers Maçons se réunirent
» aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem
« pour combattre les infidèles. Comme ils s'é-
» taient mis sous la protection de ce grand
» saint, et qu'ils remportèrent la victoire,
» ils lui rendirent grâces à leur retour, et

(1) Voilà la vérité. Les demandes et les réponses que l'on trouve dans tous les autres catéchismes sont fausses et ridicules.

(2) Ces réponses, ainsi que toutes les autres, sont emblématiques; mais les statuts de l'ordre défendent de les expliquer dans ce grade.

» convinrent qu'à l'avenir toutes les loges lui
» seraient dédiées.

D. » Dans quel endroit est située votre loge?

R. » A l'orient de la vallée de Josaphat, dans un
» lieu où règnent la paix, la vérité et l'union.

D. » Quelle forme a-t-elle?

R. » Un carré long.

D. » Quelle longueur?

R. » De l'orient à l'occident.

D. » Sa largeur?

R. » Du midi au septentrion.

D. » Sa hauteur?

R. » Des coudées sans nombre.

D. » Sa profondeur?

R. » De la surface de la terre au centre.

D. » De quoi est-elle couverte?

R. » D'un dais céleste parsemé d'étoiles.

D. » Qui soutient un si vaste édifice?

R. » Deux grands piliers.

D. » Comment les nommez-vous?

R. » Sagesse et force.

D. » Expliquez-moi cela?

R. » Sagesse pour inventer, et Force pour sou-
» tenir. »

D. Avez-vous des ornements dans votre loge?

R. Oui, très-vénérable, au nombre de trois, qui sont: le pavé mosaïque, la houpe dentelée et l'étoile flamboyante.

D. Que représentent-ils?

R. Le pavé mosaïque représente le seuil du grand portique du temple; la houppe dentelée, les ornements extérieurs; et l'étoile flamboyante, le centre d'où part la vraie lumière.

D. * Ces ornements ne renferment-ils pas quelque moralité?

R. * Oui, très-vénérable : le pavé mosaïque, formé de différentes pierres jointes ensemble par le ciment, marque l'union étroite qui règne entre les Maçons étant liés par la vertu; la houppe dentelée est l'emblème de l'ornement extérieur d'une loge par les mœurs des frères qui la composent; et l'étoile flamboyante est le symbole du soleil de l'univers.

D. « Avez-vous aussi des bijoux dans votre loge?

R. » Oui, très-vénérable, au nombre de six,
» dont trois mobiles, et trois immobiles.

D. » Quels sont les trois mobiles?

R. » L'équerre, le niveau et la perpendicu-
» laire. »

D. * Pourquoi les appelez-vous mobiles?

R. * Parce qu'ils passent d'un frère à l'autre.

D. « A quoi servent-ils?

R. » L'équerre sert à former des carrés parfaits;
» le niveau, à égaliser les superficies; et la
» perpendiculaire, à élever des édifices droits
» sur leur base.

D. » Quels sont les trois bijoux immobiles?
R. » La pierre brute, la pierre cubique ou à ai-
» guiser, et la planche à tracer des maîtres.
D. » Quel est leur usage?
R. » La pierre brute sert aux apprentis à tra-
» vailler, la pierre cubique sert aux compa-
» gnons pour aiguiser leurs outils (1); et la
» planche à tracer, aux maîtres pour former
» leurs desseins. »

(1) Plusieurs vénérables transposent cette demande, en apportant pour raison, que c'est l'apprenti qui doit aiguiser les outils, et que le compagnon doit tailler la pierre; mais non-seulement qu'on n'aiguise et que l'on ne taille rien en loge, c'est qu'il ne faut pas oublier que les mêmes philosophes, qui comparaient l'apprenti à une pierre brute, comparaient alors le compagnon à une pierre cubique, qu'ils regardaient comme le solide le plus parfait, qui présentait le plus des surfaces unies, et qui pouvait servir à tout ce qu'on voulait l'employer; ils terminaient cette pierre en pyramide, afin qu'elle renfermât tous les nombres sacrés; c'est-à-dire, unité, cinq, quatre, trois fois trois, et par conséquent neuf: de plus, pour tailler cette pierre, il faut faire usage du compas, de l'équerre, du niveau, de la ligne d'aplomb; et, comme tous ces instruments sont les symboles des sciences et des vertus, et que c'étaient les moyens que ces philosophes employaient pour faire ce que nous appelons un compagnon, ils pouvaient donc sans erreur faire cette comparaison morale. Les outils ne signifient rien autre chose que les soins et les désirs.

D. * Tous ces bijoux n'ont-ils pas quelque signification symbolique?

R. * Oui, très-vénérable: l'équerre nous annonce que toutes nos actions doivent être réglées sur l'équité ; le niveau, que tous les hommes sont égaux, et qu'il doit régner une parfaite union entre des frères; et la perpendiculaire nous démontre la stabilité de notre ordre, étant élevé sur les vertus : la pierre brute, à laquelle travaillent les apprentifs, est l'emblème de notre âme, susceptible de bonnes ou de mauvaises impressions; la pierre cubique, qui sert aux compagnons pour aiguiser leurs outils, nous fait ressouvenir que ce n'est qu'en veillant sur nous-mêmes que nous pouvons nous garantir des vices; et la planche à tracer des maîtres est le bon exemple qui nous facilite la pratique des plus éminentes vertus.

D. « Combien y a-t-il de sortes de Maçons?

R. » De deux sortes : les maçons de théorie, et
» les maçons de pratique.

D. » Quels sont les Maçons de théorie?

R. » Ce sont ceux de notre ordre qui élèvent
» des temples à la vertu, et qui creusent des
» cachots pour les vices.

D. » Quels sont les Maçons de pratique?

R. » Ce sont des ouvriers qui construisent des
» édifices matériels.

D. » A quoi sert la Maçonnerie de théorie?
R. » Elle sert, par ses principes et par sa mo-
» rale sublime, à épurer nos mœurs et à nous
» rendre utiles à l'État et à l'humanité. »
D.* Quelles sont les lois de la Maçonnerie?
R.* Punir le crime et honorer la vertu.
D. Que doit éviter un Maçon?
R. L'envie, la calomnie et l'intempérance.
D. Que doit-il observer?
R. Le silence, la prudence et la charité.
D. Pourriez-vous me dire combien il y a de points dans la Maçonnerie?
R. Ils sont sans nombre, mais ils se réduisent à quatre principaux, savoir : le guttural et le pectoral, qui nous rappellent notre obligation, ainsi qu'on l'explique en les faisant; le manuel, qui sert à donner l'attouchement pour se reconnaître; et le pédestre, qui nous démontre que tout bon Maçon doit marcher dans la voie de l'équité, dont l'équerre est le symbole.
D. Comment voyagent les compagnons?
R. De l'occident au midi, du midi au nord, et du nord à l'orient.
D.* Que signifie cette marche?
R.* Qu'un Maçon doit voler au secours de ses frères, fussent-ils aux extrémités de la terre.
D. Où sont placés les compagnons en loge?

R. Au midi, pour recevoir l'ordre des maîtres.
D. Où sont-ils payés?
R. A la colonne B.
D. Quel est le mot passe des compagnons?
R. Schibboleth.
D. Que veut dire ce mot?
R. Épi, en hébreu; c'est le mot du guet du camp de Jephté, capitaine des Israélites. Lorsque la tribu d'Éphraïm se révolta, Jephté s'empara des bords du Jourdain par lesquels Éphraïm devait retourner; et tous ceux qui se présentaient au passage et qui ne pouvaient prononcer ce mot, étaient massacrés et précipités dans le fleuve.
D. Avez-vous vu votre maître aujourd'hui?
R. Oui, très-vénérable.
D. Comment était-il habillé?
R. D'or et d'azur.
D.* Que signifient ces deux mots?
R.* Qu'un Maçon doit conserver la sagesse au sein des grandeurs dont il peut être revêtu.
D. Quel âge avez-vous?
R. Cinq ans.
D. Quelle heure est-il?
R. Minuit.

Cette loge se ferme comme la précédente; il n'y a que le nom, le signe et les applaudissements à changer.

DEVOIR DES EXPERTS.

Dès que la loge de Maître est ouverte, l'expert qui est en dedans doit avertir celui qui est dehors qu'on est à la maîtrise, afin que ce dernier examine, sur ledit grade, les frères qui se présenteront pour être admis aux travaux; et que ceux-ci puissent, en entrant, donner à l'expert qui est en dedans le signe, l'attouchement et le mot de passe des maîtres. Ces devoirs des experts sont inséparables de leur fonction; c'est pourquoi ils doivent faire grande attention à les pratiquer dans tous les grades.

OUVERTURE DE LA LOGE DE MAITRE.

Tout étant disposé pour la maîtrise, le respectable (1) frappe en maître ; les surveillants lui répondent de même ; ensuite le respectable dit :

Vénérables frères, premier et second surveillants, engagez tous nos vénérables maîtres de vouloir bien nous aider à ouvrir la respectable loge de maître.

Le premier surveillant : Vénérables maîtres, du côté du midi, je vous invite, de la part du respectable, à vouloir bien lui aider à ouvrir la loge de maître.

Le second surveillant : Vénérables, *etc.*

D. Vénérables surveillants, tous les frères sont-ils à l'ordre ?

R. Oui, très-respectable.

D. * Frère premier surveillant, quel est le soin qui nous rassemble ?

R. * Celui de recouvrer la parole de maître qui est perdue.

Le respectable : * S'il en est ainsi, mes frères, allez au nord et au midi reconnaître tous les maîtres que vous y trouverez. Sans doute que,

(1) C'est ainsi que le vénérable se nomme en loge de maître.

par leurs lumières, vous recouvrerez la parole; ensuite vous viendrez à l'orient me la rendre.

Les surveillants vont, chacun sur leur colonne, recevoir de chaque frère l'attouchement de maître, sans aucun signe; et, leur donnant le baiser de paix, ils en reçoivent le mot sacré de la manière que l'ordre l'exige; et, continuant jusqu'au respectable, ils le lui rendent avec les mêmes formalités, après quoi ils retournent à leur place.

D. * Vénérable premier surveillant, à présent que la parole est retrouvée, que nous reste-t-il à faire?

R. * Tracer les plans qui doivent servir d'exemple aux compagnons.

D. Avec quoi devons-nous travailler?

R. Avec de la craie, une terrine et du charbon.

D. Que signifient ces trois choses?

R. Zèle, ferveur et confiance.

D. « Quel âge avez-vous?

R. » Sept ans. »

D. Quelle heure est-il?

R. Midi plein.

Le respectable : En vertu de l'heure et de l'âge, avertissez tous nos chers frères que la respectable loge de maître est ouverte, et que nous allons commencer nos travaux à la manière accoutumée.

Le premier surveillant : Vénérables frères, *etc.*
Le second surveillant : Vénérables, *etc.*

Lorsque les surveillants ont annoncé, le respectable et toute l'assemblée font le signe et les acclamations des maîtres ; après quoi on fait des réceptions, ou l'on commence l'instruction.



CATÉCHISME DES MAITRES.

D. * Mon frère, d'où venez-vous?

R. * Très-respectable, je viens de la chambre du milieu.

D. * Qu'y fait-on, dans la chambre du milieu?

R. * On y honore la mémoire de notre respectable maître Adonhiram.

D. Comment y êtes-vous parvenu?

R. Par un escalier fait en forme de vis, qui se monte par trois, cinq et sept.

D * Que signifient ces nombres?

R. * Qu'il faut trois ans pour faire un apprenti, cinq pour un compagnon, et sept pour un maître.

D. * Comment vous y a-t-on reçu?

R. * Comme on y reçoit les maîtres de notre ordre, en me présentant une branche d'acacia (1).

(1) On trouve dans les constitutions des religieux grecs dont parle Jovet, que, pendant le temps que les Chrétiens furent prisonniers chez les Infidèles, ils s'assemblaient sous différents noms, et qu'entr'autres assemblées, il y en avait une composée des chevaliers les plus instruits et les plus vertueux; que, lorsqu'un d'eux s'y présentait, le grand maître lui donnait une branche d'acacia, en mémoire de la vraie Croix, qui, dit-on, fut

D. * Ou avez-vous été reçu maître?

R. * Dans une loge parfaite.

D. * Quels sont ceux qui composent une telle loge?

R. * Neuf, désignés par les neuf lumières, qui sont un respectable maître, deux vénérables surveillants et six maîtres.

D. Comment avez-vous été reçu?

R. En passant de l'équerre au compas sur la tombe de notre respectable maître Adonhiram (1).

D. * Qu'avez-vous vu lorsqu'on vous fit entrer en loge de maître?

R. * Il ne me fut pas permis de regarder, je n'entendis que des gémissements.

D. Qu'avez-vous remarqué après avoir été reçu?

R. Une grande lumière, dans laquelle je vis la lettre G.

faite de ce bois. Cette branche d'acacia remplaça la branche de myrte que portaient les initiés de Memphis.

(1) Adonhiram, mot hébreu composé de deux autres: d'Adon, qui signifie Seigneur, et d'Hiram, qui signifie hautesse de vie ou hauteur de vie. On le dit architecte du temple, non-seulement parce que la véritable Église suit les plans du Dieu suprême; mais encore, c'est que les Maçons sont persuadés qu'il est le souverain maître de tout; et que, dans l'univers, il n'y a rien qui ne soit son ouvrage; et qu'ainsi, chaque partie servant à ses desseins, tous les êtres sensibles doivent lui rendre hommage.

D. Que signifie cette lettre?

R. Grandeur et gloire, et ce que tout mortel doit connaître, et qui est au-dessus de vous.

D. Qui peut être au-dessus de moi, qui suis Maçon libre et maître d'une loge aussi bien composée?

R. Dieu, parce que le G est la lettre initiale du mot God, qui, dans beaucoup de langues (1) signifie l'Être suprême.

D. * Que vous a-t-on donné en vous recevant maître?

R. * Le secret des Maçons et de la Maçonnerie.

D. Donnez-moi le point parfait de votre entrée?

R. Donnez moi le premier, je vous donnerai le second.

D. Je garde.

R. Je cache.

D. Que cachez-vous?

R. Tous les secrets qui m'ont été confiés.

D. Où les cachez-vous?

R. Dans le cœur.

D. Y a-t-il une clef pour y entrer?

R. Oui, très-respectable.

D. Où la gardez-vous?

(1) C'est-à-dire dans l'ancien saxon, et par conséquent en anglais et en flamand, ainsi qu'en allemand, *etc.*

R. Dans un coffre de corail, qui ne s'ouvre et ne se ferme qu'avec des clefs d'ivoire.

D. De quel métal est-elle ?

R. D'aucun. C'est une langue soumise à la raison, qui ne sait dire que du bien, en l'absence comme en la présence de ceux dont elle parle.

D. Vous étiez sans doute apprenti et compagnon avant que d'être maître ?

R. Oui, très-respectable ; J. et B. me sont connus, ainsi que la règle de trois, ce qui met la clef de toutes les loges à ma disposition.

D. * Quelle est cette clef ?

R. * La connaissance des signes, paroles et attouchements des trois grades qui m'ont été conférés.

D. * Montrez-la moi ?

On fait les signes de deux premiers grades, puis on se met à l'ordre de maître, en disant :

R. * La voici ; vous devez la reconnaître, elle est marquée de ce qui caractérise les vrais Maçons.

D. * Oui, mon frère ; d'où l'avez-vous tirée ?

R. * De ma gauche, et je la conserve comme ce qui m'est le plus précieux.

D. * Pourquoi cette clef vous est-elle si précieuse ?

R. * Parce qu'elle m'a fait connaître la vraie lu-

mière ; et qu'en la montrant, je puis assister aux trois premiers travaux.

D. * Pourquoi la portez-vous à votre gauche?

R. * Je veux dire qu'elle accompagne mon cœur où sont renfermés les secrets de notre ordre ; et qu'elle me rappelle l'attitude dans laquelle on trouva le corps d'Adonhiram, dont le bras gauche était étendu, et le droit formait l'équerre en figurant le signe pectoral.

D. Qu'êtes-vous venu faire ici?

R. Chercher la parole de maître qui était perdue.

D. Comment la parole de maître fut-elle perdue?

R. Par trois grands coups.

D. Quels sont ces trois grands coups?

R. Ce sont ceux que reçut notre respectable maître, lorsqu'il fut assassiné à la porte du temple par trois compagnons scélérats, qui voulurent lui arracher la parole de maître ou la vie.

D. * Comment sut-on que c'étaient des compagnons qui avaient commis ce crime?

R. * Par l'appel général qu'on fit des ouvriers, auquel trois compagnons ne se trouvèrent point.

D. La parole ayant été perdue, comment a-t-on pu la retrouver?

R. Les maîtres, soupçonnant l'assassinat d'Adonhiram et craignant que la force des tour-

ments ne lui eût arraché la parole de maître, convinrent entr'eux que le premier mot qui serait proféré en le retrouvant leur servirait à l'avenir pour se reconnaître. Il en fut de même du signe et de l'attouchement.

D. * Combien envoya-t-on de maîtres à la recherche d'Adonhiram ?

R. * Neuf, désignés par les neuf lumières.

D. * Où trouva-t-on le corps de notre respectable maître ?

R. * Dans un tas de décombres d'environ neuf pieds cubes, sur lequel on avait planté une branche d'acacia.

D. A quoi devait servir cette branche ?

R. Aux traîtres, pour reconnaître l'endroit où ils avaient caché le corps d'Adonhiram, qu'ils se proposaient de transporter dans un lieu plus éloigné.

D. Que fit-on du corps de notre respectable maître ?

R. Salomon le fit inhumer dans le sanctaire du temple, et fit mettre sur son tombeau une médaille d'or triangulaire (1), sur laquelle était

(1) Le triangle a été connu des peuples les plus anciens, et a toujours signifié le premier principe et même l'Auteur de la nature. Le christianisme se l'appropria pour représenter la triple essence, la triple unité du Créateur; et,

gravé Jéhova, l'ancien mot de maître, et qui signifie en hébreu l'Être suprême.

D. * Quelle forme avait ce tombeau?

R. * Il avait sept pieds de long sur cinq de large, et trois de profondeur.

D. * Quelles sont enfin les marques distinctives des maîtres?

R. * Un signe, un attouchement, deux paroles, et les cinq points parfaits de la maîtrise.

D. Donnez-moi le signe?

(*Pour réponse, on le fait.*)

D. * Comment le nommez-vous?

R. * Le signe d'horreur.

D. * Pourquoi?

R. * Parce qu'il marque l'horreur dont les maîtres furent saisis lorsqu'ils aperçurent le corps d'Adonhiram.

D. Donnez l'attouchement au frère premier?

lorsque la Maçonnerie devint l'emblème de notre religion, tous les maîtres convinrent de porter un équilatéral. Cette figure fut le symbole, le signe du vrai Maçon chrétien. Au commencement et à la fin d'une action, il devait figurer un triangle, pour marquer qu'il rendait grâce à la Divinité. Voilà d'où vient l'exercice de la table. Le commandant des chevaliers, dont les constitutions des religieux grecs font mention, portait une médaille triangulaire, dans laquelle était renfermé un cercle qui, au lieu de Jéhova, représentait sans doute l'Être suprême.

(*On obéit.*) Voyez à ce sujet l'attouchement de compagnon ; il en est de même pour la parole de maître.

D. Donnez-lui la parole sacrée?

(*On la lui donne comme l'ordre l'exige.*)

D. Que signifie cette parole?

R. La chair quitte les os.

D. Quel est le mot de passe?

R. Sublime (1), surnom donné à notre respectable maître.

(1) Pour achever de prouver combien une instruction raisonnable et juste était nécessaire pour faire revivre les anciens statuts, je ferai observer ici, que depuis longtemps une infinité de Maçons ne connaissent pas ce mot, et qu'abusivement ils en disent un qu'ils n'entendent point, auquel ils donnent une signification aussi hasardée que peu vraisemblable. Pour se convaincre de cela, il faut savoir que les premiers chevaliers avaient pris pour mot de passage de MAÎTRE, le mot latin SUBLIMIS, et qu'aussitôt que les Français connurent la Maçonnerie, ils prononcèrent Sublime, ce qui était encore assez bien jusque-là ; mais quelques profanes voulant divulguer nos secrets, et n'ayant apparemment entendu ce mot qu'imparfaitement, écrivirent Jiblime, et dirent que cela signifiait excellence ; d'autres après, pour renchérir sur les premiers, firent imprimer Giblos, et osèrent avancer que c'était le nom du lieu où l'on avait trouvé le corps d'Adonhiram. Comme, dans ce temps, le nombre des Maçons peu instruits était considérable, ces assertions ridicules furent

D. * Quels sont les cinq points parfaits de la maîtrise?

R. * Le pédestre, l'inflexion des genoux, la jonction des deux mains droites, le bras gauche sur l'épaule, et le baiser de paix.

D. * Donnez-m'en l'explication?

R. * 1° Le pédestre signifie que nous sommes toujours prêts à marcher au secours de nos frères. 2° L'inflexion des genoux, que nous devons sans cesse nous humilier devant celui qui nous a donné l'être. 3° La jonction des deux mains droites, que nous devons assister nos frères dans leurs besoins. 4° Le bras que nous leur passons sur l'épaule, que nous leur devons des conseils, dictés par la sagesse et la charité. 5° Enfin, le baiser de paix annonce cette douceur et cette union inaltérable qui font la base de notre ordre.

D. * Sur quoi est soutenue la loge de maître (1)?

reçues avec empressement; et la vérité fut presque généralement oubliée. Il était utile de la rendre à toute sa pureté.

(1) C'est ici le lieu de cette demande; il est aisé d'en juger par les réponses que l'on doit y faire et qui ne doivent être connues que des maîtres. La raison la plus forte, c'est qu'un apprenti ne doit connaître que la sagesse désignée par la colonne J; un compagnon que la sagesse et

R. * Sur trois grands piliers triangulaires, nommés sagesse, force et beauté.

D * Qu'est-ce qui les nomma ainsi?

R. * Salomon, Hiram, roi de Tyr, et Adonhiram, grand architecte du temple.

D. * Pourquoi attribue-t-on la sagesse à Salomon?

R. * Parce qu'il reçut ce don de Dieu, et qu'il

la force, emblème des deux colonnes; et que le maître seul doit connaître le beauté, c'est-à-dire, le prix des choses sublimes. Il ne faut pas entendre non plus par le mot *soutenir*, que l'univers est conservé parce qu'il est beau. Les anciens chevaliers étaient bien éloignés de penser que Dieu admirait ses ouvrages; ils se persuadaient au contraire qu'il ne pouvait se tromper, et que tout ce qu'il faisait était parfait. Si les premiers auteurs qui ont écrit sur la Maçonnerie avaient eu soin de faire ressouvenir que ces philosophes n'admettaient un aspirant à la maîtrise qu'au bout de sept ans; que cet aspirant devait employer cet espace à s'instruire de toutes les sciences utiles au genre humain, et à pénétrer, autant qu'il est possible, les vérités de la nature; et qu'alors ces chevaliers se persuadaient qu'un homme rempli de connaissances ne pouvait s'empêcher d'admirer l'ordre et la beauté de l'univers; si ces auteurs, dis-je, avaient fait observer tout cela, sans doute que tant de maîtres aujourd'hui ne parleraient pas de la beauté dans le compagnonnage et ne se repentiraient pas d'avoir cru des hommes qui, sous prétexte de les instruire, ont abusé de leur bonne foi.

fut en effet le roi le plus sage de son temps.

D. * Pourquoi la force au roi de Tyr?

R. * Parce qu'il fournit à Salomon les bois et matériaux pour la construction du temple.

D. * Pourquoi la beauté à Adonhiram?

R. * Parce que, comme grand architecte du temple, il dessinait tous les ornements qui devaient embellir ce monument magnifique.

D. * Ces trois noms de colonne ne renferment-ils pas quelqu'autre signification?

R. * Oui, très-vénérable. La forme de ces colonnes signifie la Divinité dans toute son étendue; la sagesse symbolise son essence; la force, sa puissance infinie; et la beauté exprime combien les ouvrages de Dieu sont parfaits et sublimes.

D. « Quelles doivent être les qualités d'un » maître?

R. » Sagesse, force et beauté.

D. » Comment peut-il réunir des qualités si » rares?

R. » La sagesse dans ses mœurs, la force dans » l'union avec ses frères, et la beauté dans » son caractère. »

D. * Y a-t-il quelques meubles précieux dans la loge de maître?

R. * Oui, très-vénérable, au nombre de trois, qui sont, l'évangile, le compas et le maillet.

D. * Quelle est leur signification?

R. * L'évangile démontre la vérité, le compas la justice, et le maillet, qui sert à maintenir l'ordre, nous fait ressouvenir que nous devons être dociles aux leçons de la sagesse.

D. * Pourquoi les trois premiers officiers se servent-ils de maillet?

R. * Pour nous faire entendre sans cesse que, puisque la matière rend des sons lorsqu'on la heurte, à plus forte raison l'homme, à qui Dieu a donné un cœur et la faculté de connaître et de juger, doit-il être sensible au cri de la vertu, et rendre hommage à son créateur.

D. * Comment s'appelle un Maître?

R. * Gabaoc, qui est le nom du lieu où les Israélites déposèrent l'arche dans les temps de trouble.

D. * Qu'est-ce que cela signifie?

R. * Que le cœur d'un Maçon doit être assez pur pour être un temple agréable à Dieu.

D. « Comment s'appelle un fils de Maçon?

R. » Luwton, mot anglais, qui signifie élève en
» architecture.

D. » Quel est le privilége d'un Luwton?

R. » C'est d'être reçu Maçon avant tout autre. »

D. Sur quoi travaillent les maîtres?

R. Sur la planche à tracer.

D. Où reçoivent-ils leurs gages?
R. Dans la chambre du milieu.
D. Comment voyagent les maîtres?
R. Sur toute la surface de la terre.
D. Pourquoi?
R. Pour y répandre la lumière.
D. Si vous perdiez un de vos frères, où le trouveriez-vous?
R. Entre l'équerre et le compas.
D. *Expliquez-moi cette réponse?
R. * C'est que l'équerre et le compas sont les symboles de la sagesse et de la justice; un bon Maçon ne doit jamais s'en écarter.
D. * Que feriez-vous, si vous étiez en quelque danger?
R. * Je ferais le signe de secours, en disant : *A moi les enfants de la veuve.*
D. * Pourquoi dites-vous les enfants de la veuve?
R. * C'est qu'après la mort de notre respectable maître, les Maçons prirent soin de sa mère, qui était veuve, et dont ils se dirent les enfants, Adonhiram les ayant toujours regardés comme ses frères.
D. Quel âge avez-vous?
R. Sept ans.
D. * Que signifie cet âge?
R. * Le temps que Salomon employa à construire le temple.

D. Quelle heure est-il?
R. Midi plein.

On ferme cette loge comme celle des compagnons, il n'y a que le nom et les acclamations à changer.



LE MAITRE PARFAIT.

QUATRIÈME GRADE.

RÉCEPTION.

Le vénérable (1), assis à l'orient, frappe quatre coups à distance égale; et, lorsque les surveillants lui ont répondu de la même manière, il leur fait quelques demandes de l'instruction; après quoi on introduit le récipiendaire dans la loge, une corde ou une chaîne au cou, et le dos tourné à l'orient : le second surveillant le fait placer à l'occident; ensuite le grand maître l'interroge sur les grades précédents, et lui en demande tous les mots en l'invitant constamment à les prononcer. Tous les frères doivent avoir l'épée nue à la main, et faire face à l'orient; et chaque fois que la récipiendaire prononce les mots sacrés, sans observer la manière avec la-

(1) Dans ce grade, il se nomme Très-sage.

quelle on les lui a appris, les frères se retournent vers lui, et lui présentent la pointe au corps; alors le vénérable lui fait sentir son inconséquence, et éprouve ainsi la discrétion du récipiendaire sur tous les grades; après quoi le premier surveillant le fait parvenir au trône par le pas d'apprenti, de compagnon et de maître, et lorsqu'il y est arrivé, on lui fait prêter l'obligation qui suit.

OBLIGATION.

Je renouvelle ici toutes les promesses que j'ai faites dans les grades précédents, et je proteste d'y être fidèle, sous les peines que j'ai reconnues devoir être infligées à tous faux frères, parjures à la Maçonnerie; et, pour marquer le désir que j'ai de parvenir à la perfection, je promets de plus, à la face du grand Architecte de l'univers et en présence des Maçons éclairés qui m'entendent, de pratiquer, dans tous les temps et avec humilité, toutes les vertus que les lois de la Maçonnerie me prescrivent, et qui doivent caractériser les membres de notre ordre; sans quoi je consens à être banni de la société des hommes, à être traité comme un

lâche, indigne de conserver le titre et les droits de Maçon. Ainsi Dieu me soit en aide, *etc.*

L'obligation prêtée, le premier surveillant enseigne au récipiendaire la marche de maître parfait. Ensuite, le vénérable commence l'instruction.



CATÉCHISME DES MAITRES PARFAITS.

D. Qui êtes-vous?

R. Très-sage, je suis maître et je connais le grand Jéhova.

D. Que signifie ce mot?

R. Le nom incommunicable, interprété Immensité. *Je*, montre le passé; *ho*, le présent; et *va*, l'avenir. C'est ce qui a été, qui est, et qui sera. Enfin, c'est la parole de maître qui n'a jamais été perdue.

D. Que demandez-vous?

R. A pénétrer dans le sanctuaire du temple, pour y recevoir la récompense due à la perfection.

D. Comment me prouverez-vous que vous êtes digne de cette faveur?

R. En vous assurant que je connais le cercle et sa quadrature.

D. Comment êtes-vous parvenu à cette perfection?

R. Par les trois degrés d'apprenti, de compagnon et de maître.

D. De quelle manière avez-vous été introduit en loge?

R. La corde au cou.

D. Pourquoi?

R. Pour nous apprendre que nous ne devons pas rougir des épreuves que l'on nous fait subir pour nous rendre parfaits.

D. Qu'y avait-il au milieu de la loge?

R. Une grande pierre carrée sur laquelle étaient quatre cercles et quatre carrés.

D. Que représentent les quatre cercles?

R. L'existence, l'immensité, la puissance et l'unité du grand Architecte de l'univers.

D. Que représentent les quatre carrés?

R. Les quatre parties du monde sur lesquelles l'Être suprême étend sa puissance.

D. Par quelle porte êtes-vous entré dans le temple?

R. Par celle du midi.

D. Pourquoi?

R. Pour nous marquer que ce n'est qu'en nous écartant des routes vulgaires, que nous pouvons parvenir à la perfection.

D. Que vîtes-vous à la porte du midi?

R. Le tombeau de notre respectable maître Adonhiram.

D. Enfin, quelle preuve certaine me donnerez-vous pour me convaincre que vous êtes maître parfait?

R. Une incontestable, qui est le mot sacré, la parole, les signes et les attouchements qui nous distinguent de tous les autres.

D. Quel est ce mot?

(*Pour réponse, on le dit.*)

D. Que signifie-t-il?

R. Le Seigneur; en hébreu, un des noms de Dieu.

D. Quelle est la parole de passage?

R. Le Mont-Liban.

D. Combien avez-vous de signes?

R. Quatre. Le premier est d'étendre la main comme pour la poser sur l'évangile, ce qui symbolise la sûreté de nos engagements; le second est de poser la main sur la mamelle gauche, en signe pectoral, pour nous faire ressouvenir que nous devons toujours garder nos secrets dans le cœur; le troisième est de lever la main droite tendue, pour marquer que nous devons aider et secourir nos frères; et les yeux que nous levons au ciel annoncent que l'on doit admirer et respecter les effets de la Providence; et le quatrième, qui est de montrer la terre avec l'index, dit que tout mortel en sort et doit y rentrer.

D. Combien y a-t-il d'attouchements?

R. Quatre.

D. Que signifient-ils?

R. La reconnaissance, la paix, l'amitié et l'égalité.

D. De quoi vous a-t-on décoré après vous avoir confié les secrets?

R. D'un cordon vert.

D. Pourquoi?

R. Pour me démontrer l'espérance que je devais avoir à devenir parfait, en pratiquant toutes les vertus que l'on m'enseignait.

D. Quel âge avez-vous?

R. Un an (pour ouvrir) et sept accomplis (pour fermer).

D. Quelle heure est-il?

R. Une heure (pour ouvrir), et sept (pour fermer).



DES CHEVALIERS CROISÉS.

Les Croisés, dans leur séjour en Asie et pendant les guerres qu'ils firent aux Sarrasins, avaient été en contact continuel avec les sectes chrétiennes qui existaient dans ces contrées : les différents ordres chevaleresques et religieux se créèrent des légendes sur l'origine de la religion du Christ, qu'ils voulurent transmettre à la postérité. Dans ce but, ils établirent pour eux-mêmes des sociétés secrètes dans leur ordre, et conservèrent différentes allégories et emblèmes des gnostiques et cabalistes, entr'autres, celle de la recherche du verbe, de la parole, qui figure dans le 3me grade maçonn.·. et dans les ordres chevaleresques qu'on y a attachés.

Les Croisés avaient rapporté en Europe, de la Syrie, de l'Arabie, de la Perse, de l'Égypte, l'esprit de tolérance religieuse, avec les saines doctrines de la loi naturelle, qui est « cette mo-
» rale sublime et simple que la Divinité a inspirée
» à tous les hommes; qui est aussi universelle
» que la nature; dont les maximes, que la raison
» humaine comprend facilement, se trouvent
» dans tous les cœurs où les préjugés n'ont point
» remplacé l'innocence. »

Les Croisés étaient convaincus que les pré-

ceptes de la loi naturelle sont d'*aimer la vérité, de la chercher* avec empressement, d'écouter les conseils judicieux de la raison qu'elle-même nous a donnés, d'éclairer notre jugement, d'être bons, justes, indulgents, et essentiellement tolérants les uns envers les autres; de pratiquer scrupuleusement toutes les vertus sociales, de nous mettre en garde contre l'imposture et l'erreur, de nous défier de l'hypocrisie qui se couvre de tous les masques. Telle était la doctrine que les Croisés avaient puisée en Orient. Unis entr'eux par les liens que leurs communs périls et malheurs avaient resserrés, ils établirent parmi eux des sociétés secrètes (1), dont ils avaient trouvé les modèles dans les anciennes, avec des mystères pour cacher leurs doctrines, et des signes pour se reconnaître.

(1) Les Croisés, connaissant tout le risque auquel ils s'exposaient en communiquant aux profanes des notions exactes en fait de religion, établirent ces sociétés afin de communiquer les vérités par degré, avec les précautions que demandait le temps ténébreux des persécutions. Ils voulaient prouver peu à peu à leurs adeptes que la croyance superstitieuse d'une quantité de dogmes dérivait de la corruption d'une doctrine universelle et raisonnable, en s'efforçant de ramener leurs frères, des pratiques d'un ignoble fanatisme, à l'adoration paisible de G.·. A.·. D.·. L.·. U.·.

La visite que les Croisés avaient faite aux lieux qu'on disait saints donna le canevas à de nouvelles initiations et mystères; et, si ces chevaliers avaient adopté une quantité d'emblèmes gnostiques et cabalistes, ils en prirent aussi une partie du saint sépulcre, les trouvant en analogie avec ceux des Égyptiens; ce qu'ils firent peut-être en réminiscence de la doctrine du Christ, qu'ils avaient trouvée, dans ce pays, très-tolérante et libérale en fait d'idées religieuses.

Un grand nombre de ces emblèmes et cérémonies se conservent strictement dans tous les rites maçonniques, quoiqu'une partie se trouve défigurée par de nouveaux systèmes des Ch.·. de Saint-Jean-de-Jérusalem, de Palestine, de Rhodes, de Malte, des Ch.·. templiers de Jérusalem, et des Ch.·. hospitaliers, dont nous donnerons quelques notions pour éclaircir leur doctrine contraire au dogme maçonnique et à nos sages institutions, qui ne respirent que la tolérance.

Ceux qui ont visité le saint sépulcre savent qu'il faut se baisser et passer par un trou, lorsqu'on entre dans ce petit cabinet où l'on conserve le soi-disant sarcophage du Christ, qui est de la forme d'un carré oblong, en pierre, et dans lequel on voit reposer un simulacre avec tête humaine et barbe, couronné d'un diadème à cinq pointes, ayant le corps formé d'un bloc

de *pierre brute*, pareil en tout au Père éternel, tel qu'il est figuré dans les abraxas des gnostiques, et entièrement semblable au baffomet des Templiers, ayant corps, jambes et bras emmaillotés.

Une faible lumière éclaire cette tombe sacrée, qui est tout à fait conforme à la chambre de réflexion maçonnique ; où, pour entrer, il faut que le néophyte s'agenouille, et où, en ôtant son bandeau, il découvre, à l'aide de la susdite lumière, une bière où il y a un squelette.

Le petit sanctuaire de Jérusalem (1) a un autel vis-à-vis la porte d'entrée qui regarde l'orient; le dossier de l'autel, très-grossièrement sculpté, figure la montagne de Golghota ou le Calvaire, sur lequel sont plantées *trois* croix; les crânes (2) qu'on remarque dans ce calvaire, ainsi que les clous, sont au nombre de trois; on y voit, sur la gauche, le coq élevé sur une colonne; on y trouve deux échelles, avec *cinq* échelons chaque; et un puits se trouve sculpté

(1) Ce sanctuaire est une petite chapelle bâtie dans le goût sarrasin, ayant 50 pieds au plus de large sur 60 de long.

(2) Ce calvaire est très-grossièrement sculpté : il indique une décadence d'art étonnante; il paraît fait depuis que les Turcs dominent dans ce pays.

dans des ruines, où, pour y arriver, il y a cinq marches et une fenêtre du côté opposé à son entrée. Là, on voit aussi la huppe ou la ceinture sacrée brisée en deux morceaux; enfin, tout ce qu'on y remarque a rapport aux objets et aux emblèmes des Maçons usités encore de nos jours, dont la plus grande partie se trouve même dans les ventes des Bons-cousins. Il est inutile de répéter que tous ces emblèmes de mort et de destruction tiennent aussi bien au développement du dogme du Christ, qu'à ceux d'Adonhiram, Mythras et autres divinités solaires, à qui d'autres critiques les réfèrent. Ils n'en exceptent pas même les croix, qu'ils nous indiquèrent avoir servi de signe à l'immortalité comme à la passion.

Les trois crânes qu'on trouve au Calvaire du saint sépulcre sont les mêmes emblèmes de destruction qui figuraient dans l'abraxas et qui se réfèrent aux effets des éléments, doctrines égyptiennes; cela démontre combien se trompent les frères qui croient qu'ils se rapportent aux assassins des Templiers.

Il est inutile d'observer en preuve de cet exposé, que, parmi tous ces symboles de destruction, on trouve le *coq*, emblème du soleil et de la vie. Il s'annonce avant la passion, dans le prétoire; il se trouve au Calvaire; et, si les

anciens Chrétiens pleuraient allégoriquement la mort de cet astre dans le Christ, le coq leur rappelait la vie et la résurrection, comme la croix l'immortalité.

Nous trouvons un autre rapport frappant des anciens mystères des Chrétiens dans la *coupe* qu'on présente au néophyte lors de son initiation; l'ange avait aussi présenté le calice d'amertume au divin M.·. Jésus, *soleil* de grâce.

Derrière l'autel du Calvaire, il s'en trouve un second placé dans une espèce de chorus élevé d'environ neuf pieds, auquel on monte par un escalier en pierre de *douze* marches : il tient lieu du *Sancta sanctorum* des Hébreux. Ce second autel n'est remarquable que par son tabernacle orné de quatre colonnes qui soutiennent le monde, ou le planisphère céleste, qui est entouré par un serpent, emblème qui figure continuellement comme signe astronomique dans toutes les légendes théosophiques des Égyptiens, des Indous, des Juifs et des Chrétiens; par cette raison, il a dû être un emblème pour les Maçons.

Cet emblème, placé dans l'endroit le plus éminemment religieux, domine, par son élévation, tous les autres emblèmes du saint sépulcre. Dans la Bible, le Sanconiatum, le King, le Vedah et dans le Séphar, le serpent

figure dans leurs premiers chapitres : cet emblème peut rappeler la religion des premiers âges.

Après avoir démontré les analogies que représentent les emblèmes du saint sépulcre avec ceux de la Maçonn.·., il ne peut exister aucun doute qu'une partie des emblèmes et cérémonies parvinrent à celle-ci par les Croisés. Ils apportèrent en Europe des doctrines qui préparèrent les esprits à vaincre, sans le savoir, toutes les erreurs ; et, par l'institution de leurs sociétés secrètes, firent naître une corporation de moralistes, non la plus nombreuse, mais la plus générale, et même la seule générale ; de même que les mystères des anciens, la Maçonn.·., par l'uniformité de ses plus anciens grades, est le seul lien formel qui réunit les hommes de toutes les croyances.

Mais cette universalité et cette union sont toujours combattues de nos jours, et depuis un siècle, par les novateurs des rites qui, par un abus d'accumulation des ordres chevaleresques qu'ils ont entés sur la Maçonn.·. universelle, et pour servir à de petites passions, ont mélangé les nouvelles doctrines aux idées superstitieuses du pays où ils vécurent; par ces moyens, ils ont contrefait la vraie Maçonn.·. en l'adaptant, chez les Allemands, les Français, les Anglais

et les Italiens, à la théosophie particulière de ces nations, ou selon une réforme religieuse qu'ils voulaient proposer ou soutenir (1).

Ces novateurs ont oublié que la Maçonnerie est universelle, que son dogme du G.·. A.·. D.·. L.·. U.·. est le même pour tous les Maçons de la terre, et que tous les emblèmes du métier se rapportent au système philosophique et solaire.

Malgré ses vérités incontestables, on a rétabli chez différentes nations une infinité d'ordres chevaleresques dans la Maçonnerie, dont la plus grande partie a les insignes de différentes corporations des anciens Croisés, qui diffèrent dans les noms et dans les doctrines.

Ces ordres nouveaux varient dans la nomenclature de leurs officiers, dans les cérémonies et dans les doctrines souvent en opposition les unes aux autres, quoique leurs travaux aient presque toujours rapport au saint sépulcre et au rétablissement des emcampements des rois balduins. Les officiers se nomment généralement grand maître, grand député, grand

(1) Il paraît que tel fut le motif qui porta Christophe Wren à fonder sa chevalerie templière, qui se trouve en opposition avec la tolérance universelle et avec la religion que les Maçons professent.

prieur, premier et grand capitaine, grand orateur, grand prélat, grand chancelier, grand chapelain, grand archiviste, grand porte-étendard, grand percepteur, grand hérald, grand maître des écuries, grand aumônier, grand conciliateur, grand amiral, grand écuyer, *etc*. Ces charges varient selon qu'il s'agit d'un encampement templier, ou d'un encampement de Malte, d'Hospitaliers, de Chev.·. de Saint-Jean, de Rhodes, *etc*.

Les grades purement *philosophiques* de Rose-croix, des Ch.·. du soleil, des Kadosch, conservent dans leurs discours les doctrines des Égyptiens; et dans leurs officiers, les noms de ceux des grades symboliques.

Les cahiers des ordres chevaleresques templiers sont très-rares; néanmoins, on en possède plusieurs, soit d'Italie, d'Angleterre ou de France, quoique dans la généralité des Orients, on accorde ces grades par communication; car les frais qu'entraînent ces représentations sont très-coûteux.

En Angleterre et en France, on a établi des encampements maltais, templiers et balduins; dans ces derniers, les FF.·. anglais créent des chevaliers croisés de toute espèce, de Saint-Jean, de Palestine, de Rhodes, de Jérusalem, de Constantinople; mais, dans les encampe-

ments de Malte, on ne s'occupe que de cette seule chevalerie.

Dans ces encampements, on a des signes, des emblèmes, des paroles et des attouchements particuliers. Les signes sont la scie, la lumière, le menton avec barbe; ils ont rapport à la mort et à la passion de Jésus, ainsi qu'à sa résurrection et à son ascension. Les paroles de ces différents encampements sont *Sum qui sum*, Iaboulum, Emmanuel, Ehihu, Gethsmanie, Chaphar, Soleum, Caïphas, Melita, et le grand mot *Eli, Eli, Lama sabathani*, mots syriaques, ainsi que Adonaï.

Les attouchements rappellent toujours le double triangle.

Le candidat doit être habillé en pèlerin, avec sandales, avec manteau, besace, bourdon et ceinture ou corde autour du corps; il porte sur lui une gourde qui contient l'eau, du pain, et quelquefois il tient de la droite une croix.

Dans quelques encampements, lorsqu'on leur donne la croix, ils laissent tomber la besace.

L'ouverture d'un encampement de G.·. E.·. de S.·. And.·., ou d'un archicamp R.·. Écoss.·. du rite primitif, se fait de la manière suivante.

D. G.·. M.·. — Dignes chevaliers, êtes-vous d'accord d'ouvrir ce grand encampement?

R. Les p^rs G.·. Cap.·.. — Oui.

D. G.·. M.·. — Assistez-moi à ouvrir les travaux de ce grand E.·.

D. G.·. M.·. — A l'ordre.

Le grand maître explique les causes qui appellent tous les chevaliers sous les armes, aux devoirs de veiller à la sûreté de l'encampement; il y introduit alors les légendes évangéliques, comme la visite de Marie-Magdelaine et de l'autre Marie au sépulcre, de l'apparition de l'ange qui fut à leur rencontre. Il y parle de la pierre renversée qui couvrait le sépulcre, de la passion, de la mort, de la résurrectton du Christ pour le salut du genre humain, et on y fait différentes prières usitées par les Chrétiens de Rome, toujours au nom du *Christ notre prophète*, du *Christ notre prêtre*, et du *Christ notre roi*.

Tous ces catéchismes sont très-étendus : ils sont entièrement le développement de la doctrine chrétienne de Rome. Il est à espérer que les Grand.·. et Sub.·. Chap.·. de l'Int.·. du Temp.·., et les Con.·. de Souv.·. G.·. Insp.·. Gen.·. de l'Écos.·. An.·. et Acc.·. refondront et régénèreront de telles institutions, et les mettront en relation avec la tolérance maçonnique et la philosophie du jour.

Lorsque je parlerai des Templiers modernes français, j'expliquerai leur doctrine; en atten-

dant, voici des extraits du catéchisme des Ch∴ templiers anglais, pour l'édification de ceux qui ont obtenu le grade par communication, et qui ne furent pas sanctifiés pour avoir fait partie d'un encampement balduin de Ch∴ templiers.

D. Où avez-vous été préparé pour être reçu Ch.·. templier?

R. Dans un appartement tout près du grand encampement des Chrétiens.

D. Comment étiez-vous habillé?

R. Comme un pèlerin, le manteau sur l'épaule, des sandales aux pieds, le corps serré par une ceinture, ayant pendantes à mes épaules une gourde avec de l'eau et une besace avec du pain, tenant un bourdon à la main; avec cet accoutrement, je me suis présenté à la barrière du grand encampement chrétien; et, à mon apparition, on en donna avis par le son d'une trompette qui était au dehors.

D. Que vous est-il advenu lors de votre arrivée à la porte?

R. On sonna l'alarme, qui fut répandue dans l'intérieur; une voix se fit entendre, qui demanda « où je voulais aller. » A quoi j'ai répondu « que j'avais accompli mon travail du pèlerinage, et que, me trouvant près de l'encampement des Ch.·. templiers, j'y étais venu avec l'*espérance* d'y être admis. *D*. Où avez-vous mis à la voile? *R*. D'où je viens. *D*. Votre réponse? *R*. Des déserts de la Judée, que j'ai

traversés exposé à *beaucoup de dangers*. — Je fus reçu par ces preux chevaliers, qui me promirent protection, et me conduisirent sain et sauf à la Cité sainte.

D. Êtes-vous arrivé ici de votre libre aveu? *R*. Oui. *D*. Avez-vous reçu le *baptême chrétien*? *R*. Je l'ai. *D*. Croyez-vous en *Dieu le Père*, en *Dieu le Fils* et en *Dieu le Saint-Esprit*? *R*. Je le crois. *D*. Croyez-vous que Dieu le Fils *soit mort* pour nous sauver? *R*. Je le crois. *D*. Voulez-vous *protéger la foi chrétienne, même aux dépens de votre vie* (1)? *R*. Je le veux. *D*. Je vais en donner un favorable rapport au grand commandeur de ces chevaliers, *etc*.

Suivent les cérémonies, qui sont à peu près comme dans la réception des Ch.·. templiers. Après les promesses de *défendre la foi par l'épée, de garder et défendre la tombe ou le saint sépulcre* de Notre-Seigneur le Sauveur Jésus-Christ contre tous les *Juifs*, *Turcs*, *Infidèles*, *Heathens*, et autres incrédules de l'Évangile, on finit par l'explication des décors de l'encampement, qui sont :

1° Les trois *triangles équilatéraux*, représen-

(1) On voit que ces degrés chevaleresques, par leurs instructions, s'éloignent tout à fait des préceptes maçonniques de tolérance et d'amour pour notre prochain.

tant la Trinité dans l'unité ; au centre est placé l'*œil* du Tout-Puissant, qui voit tout.

2° La figure de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui présente la *coupe de la foi et de toute la vérité.*

3° Le *coq,* qui fut le souvenir de saint Pierre.

4° L'*agneau* , qui est le Christ.

5° Les *croix* du Calvaire.

6° Les *cinq lumières* emblématiques du Nouveau-Testament, qui sont la naissance, la vie, la mort, la résurrection et l'ascension de notre saint Sauveur.

7° L'*épée* et le *sceptre* du Christ.

8° L'*étoile* qui apparut à la naissance de Jésus.

9° L'*échelle* qui a cinq marches.

10° La *scie.*

11° Le *tombeau* et la *Bible.*

12° La *coupe.*

D. A quoi servent tous ces emblèmes ?

R. Pour expliquer les sept agonies de notre Sauveur, qui sont : la première, au jardin de Gethsemane, lorsque Jésus a dit : « Mon père, » s'il est possible, fais que cette coupe passe » loin de moi ! » ; la seconde, quand il fut saisi par le traître et l'assassin ; la troisième, quand, par ordre de Pilate, il fut frappé de verges ; la quatrième, quand on lui plaça la couronne d'épine sur la tête ; la cinquième, quand on

l'exposa aux moqueries et aux dérisions des Juifs, en lui donnant un manteau de pourpre ou d'écarlate, et un roseau en main pour sceptre; la sixième, quand il fut cloué sur la croix; la septième, quand on lui perça le flanc.

Voici maintenant le catéchisme du degré de Ch.·. templier Écos.·. de la croix rouge, ou de Rome et de Constantin.

Le grand maître s'appelle *Constantin;* le député grand maître, *Eusèbe;* les officiers sont un général ancien, et un jeune, un grand porte-étendard, un portier (*Janitor*) ou tuileur. Les formes varient pour ouvrir et fermer les travaux de ce même grade : cela dépend du bon plaisir des membres qui président; néanmoins, voici comment l'on procède ordinairement à son ouverture.

Const. Seigneurs chevaliers et compagnons, assistez-moi à ouvrir le conclave des seigneurs les chevaliers compagnons de la croix rouge de Rome et de Constantin.

Tous les chevaliers debout tirent leurs épées et se placent sur deux rangs.

Const. Seigneur chevalier Eusebius, quel est le premier devoir des compagnons de cet ordre?

Euseb. De voir si le conclave est composé

de membres qui en ont le droit, si le couvreur est à sa place dûment armé, et puis si le conclave est couvert.

Const. Seigneur chevalier jeune général, regardez s'il est à son devoir, et faites votre rapport dans les formes usitées.

Après ce rapport, le conclave est déclaré au nom du noble et royal fondateur Constantin, en frappant seize coups, et avec tous les honneurs de la chevalerie.

D. Par quelle raison ouvre-t-on et ferme-t-on le conclave avec seize coups?

R. Pour faire allusion aux seize étoiles qui environnent les seize lettres qui composent la parole sacrée *In hoc signo vinces*, et pour faire allusion à la forme de la croix de Constantin qui lui apparut dans le ciel.

D. Comment prépare-t-on le candidat dans ce degré?

R. Dans le costume d'un soldat romain, ayant la croix de Constantin dans la main droite, et le Nouveau-Testament dans la gauche.

D. Par quelle raison?

R. En commémoration de cet ancien miracle de la conversion de Constantin, de sa victoire sur ses ennemis, et de sa ferveur dévote pour la chrétienté, et parce qu'il a été le premier empereur romain qui ait embrassé la foi chré-

tienne, et qu'il a cherché à la propager par la force des armes.

D. Pourquoi entrons-nous au conclave par deux coups ?

R. En commémoration de cette croix célèbre et de la vision que Constantin vit dans le ciel.

D. Expliquez-moi, *etc*.

Ici suit la légende de l'apparition de la croix, de la faveur de Constantin pour les Chrétiens, de son éloignement de l'idolâtrie, de ses bienfaits, de ses sages institutions, telles que les universités et les églises, et des encouragements qu'il donna aux sciences. On rappelle sa tombe de marbre gris à Constantinople, que les Turcs conservent avec soin, ayant en grande vénération la mémoire de cet illustre empereur ; ensuite on fait l'explication des douze voyages ou des douze tours qu'on doit faire autour de l'encampement, ainsi que des douze corbeilles de terre qui sont la commémoration des douze apôtres, comme aussi des douze colonnes allégoriques qui supportent l'Église de Rome, ce qu'on dit être indiqué dans les *Actes des apôtres*. On explique aussi que ces douze voyages servent à rappeler les douze grands points ajoutés à la croix du Christ,

par le zélé, grand et noble fondateur, et par sa mère sainte Hélène (1).

D. Quels sont les douze points?

R. 1° L'humilité du Christ sur cette croix; 2° sainte Hélène voyageant de Rome à Jérusalem; 3° la recherche dévote et diligente de sainte Hélène pour trouver le lieu sacré dans le Golghota; 4° la découverte de trois croix et l'ambiguité sur celle du Christ; 5° saint Macaire, évêque de Jérusalem, dirige sainte Hélène pour trouver la vraie Croix entre celles des deux larrons; 6° l'acte public de sainte Hélène et de Constantin sur la découverte de la Croix du Christ; 7° les deux fêtes établies par l'Église chrétienne relatives à l'invention et à l'exaltation de la Croix; 8° la Croix emportée par un empereur païen; 9° le rétablissement de la Croix du Christ; 10° l'empereur Héraclius qui recouvre pour les Chrétiens la Croix du Christ, et la porte en procession, vêtu de ses habits royaux; 11° Héraclius dépouillé de ses ornements royaux, qui porte la Croix dévotement en procession et la dépose au mont Calvaire; 12° le royaume du Fils de Dieu au jour du dernier jugement.

(1) Ces grades templiers donnèrent lieu, même à des Maçons, de se persuader que la Maçonn.·. était une invention des Jésuites.

D. Quelle est la grande parole de cet ordre?

R. *In hoc signo vinces.*

D. Les paroles de passe?

R. Constantin et Matthias.

Le transparent dans cet ordre est placé à l'orient; on y figure une croix composée de seize étoiles, et au centre les seize lettres de la grande parole. Le bijou a une croix avec les initales de la parole sacrée I.·.H.·.S.·.V.·.

La clôture de ce grand conseil se fait par l'invocation de treize saints, c'est-à-dire des douze apôtres et de saint Paul; elle est tout à fait dans le style catholique de Rome, avec des prières.

Comme ces degrés, qui se rattachent à des institutions particulières et à des sectes, ne sont pas de l'essence de la vraie Maçonnerie, qui est universelle, et qui admet dans son giron le baptisé comme le circoncis et ceux qui ne le sont pas, je bornerai là ces détails; je ne les ai reproduitsque pour faire voir combien on s'éloigne souvent, sans s'en apercevoir, de la vérité et de la raison, par des réformes qui ne sont souvent que vaniteuses, et dont la saine raison fait chaque jour bonne justice.

LA MAÇONNERIE EN ITALIE.

On lit dans Vasari, Vies des Peintres, et dans celle de F.·. Rustici sculpteur, que, vers l'an 1512, il s'était établi à Florence une fraternité dite de la Truelle (*della Cucchiara*) qui comptait parmi ses membres nombre de personnages marquants et de savants très-éclairés. Vasari ajoute que ces symboles étaient la truelle, le marteau, l'équerre, et le niveau; il paraît même qu'ils avaient quelque rapport au rite écossais, car ils avaient pris pour patron saint André, apôtre, qui ne brille pas le plus dans le calendrier de ce pays, où saint Jean l'évangéliste est bien plus en faveur.

Du temps de Lorence de Médicis, en 1540, il s'est établi à Florence une autre institution maconn.·. sous le nom de Académie platonique. On voit encore de nos jours le salon de ses réunions, couvert de sculptures et d'ornements maçonn.·..

Dans le fragment de Nicolaï, sur l'origine de la Maçonn.·. il est dit qu'en Italie, à Venise, et à Mantoue, en 1622, il existait des Rosecroix, comme il en indique en Angleterre et en Hollande, qui s'occupaient des secrets de l'alchimie, et que leur décoration était une croix surmontée d'une rose.

Le rite des Rosecroix alchimistes existait à Padoue, à la fin du XVIIIe siècle. Le savant Carburi, grec de nation et professeur de chimie, fut un des derniers sages de cette institution, qui disparut tout à fait après l'occupation française. La Maçonn.·. hermétique, est l'étude du sage; elle n'offre que de savantes discussions; elle n'arme ses initiés ni de torches, ni d'épées! Décomposer les métaux, chercher la pierre philosophale, vouloir même trouver le remède ou la panacé universelle, voilà ses travaux : c'est une branche, ou, pour mieux dire, un rite qui a fait fait honneur à la Maçonnerie.

Quoique le soleil, la lune et des étoiles décorassent leurs temples, les doctrines théosophiques de cette branche étaient de rendre hommage à la Divinité comme les anciens sages, en entretenant, pendant leurs tenues, une flamme pure dans un brasier, qui était alimenté avec vénération. Ils préféraient cet emblème à tout autre, comme étant celui des plus grands peuples connus, tels que les Égyptiens, les Mytriaques, les Juifs, les Péruviens, les Grecs et les Romains.

A la fin du XVIIe siècle, en 1694, un certain Augustin Gabrino, de Brescia, ville dans la république de Venise, établit un ordre chevaleresque, précurseur de tous ceux qui furent in-

troduits par les Maçons templiers; il l'appela ordre de l'Apocalypse, et se donna à lui-même le titre de *Prince du nombre septénaire, et monarque de la Sainte Trinité.* Il paraît, d'après ce titre, que Gabrino affectait des principes cabalistiques qui furent en partie suivis par Pascalis et par Swedemborg, car ils firent le plus grand usage de la mysticité de l'Apocalypse, et du nombre sept, qui se rencontre si souvent dans cet écrit. On a remarqué que l'Apocalypse indique 7 églises, 7 chandeliers, 7 étoiles, 7 anges de la face de Dieu ou yeux du Seigneur, 7 cornes, 7 sceaux, 7 trompettes, 7 esprits de Dieu, 7 lampes, 7 torrents, 7 montagnes, 7 dernières plaies, 7 fioles, 7 rois. — Jean décrit un lion, un veau, un aigle, un homme, chacun avec six ailes. Ces quatre figures donnent le résultat du nombre 7, savoir : six ailes et un animal. Jean annonce un dragon à 7 cornes, et une bête à 7 têtes (1).

(1) Les Égyptiens, dans leurs hiéroglyphes, eurent des animaux tout semblables. Les Indous ont des divinités à quatre, à six, à dix jambes et bras : par exemple, la vertu sous l'aspect d'une femme à dix bras armés pour combattre les dix péchés, qui sont représentés par des monstres qui attaquent la vertu. Dans la légende de Kaurams ou Kourmas, on trouve l'éléphant à *sept* trompes, et le che-

Gabrino annonçait la prochaine venue de l'Antechrist; ainsi, lui et ses initiés étaient toujours armés d'une épée pour montrer qu'ils étaient prêts à le combattre. Gabrino passa en France avec sa réforme; il y fit adopter ses rêveries par une quantité d'artisans, qui, dit-on, font encore partie de pareilles associations et se livrent à leurs travaux ordinaires l'épée au côté. Des loges de France ont cru illustrer la Maçonn.·. en ajoutant ce grade à leur rite qui est purement théosophique; il conserve le nom de l'*ordre de l'Apocalypse*.

Mais l'ordre de la Truelle était très-répandu en Toscane en 1737. Des ecclésiastiques romains excitèrent le duc Gaston à lancer un édit contre les frères Maçons, et, en particulier, contre cette association; ils engagèrent en même temps le pape à faire procéder contre les Maçons, comme hérétiques. Le saint-père envoya un inquisiteur dans cet État qui ne lui appartenait pas, et y fit emprisonner bien des personnes que l'on voyait attachées à ces institutions.

val à *sept* têtes. Brahama a quatre visages et quatre mains, symboles de la toute-puissance du créateur. Lui, comme bien des divinités indiennes, subirent quantité de métamorphoses, qui ont relation aux opérations extraordinaires de la nature, qu'on a rendues par des incarnations divines.

Cependant le faible Gaston cessa de vivre; son successseur, François-Étienne de Lorraine (le même qui avait été reçu frère Maçon, à La Haye) fit mettre les détenus en liberté, et renvoya l'inquisiteur dominicain à Rome.

Ce François de Lorraine protégea dans la suite la Maçonn.·. et concourut même à l'établissement de différentes loges dans la Toscane.

Dans ce rite, il se trouve un degré appelé le magicien; l'habit est celui des inquisiteurs du saint office; il rappelle le procès de l'inquisiteur romain, sous Gaston. Dans différents rites, des hauts grades commémorent les inquisiteurs du Portugal et de l'Espagne, même le révérend frère Imbert, qui procéda contre les Templiers.

Le système magique, venu de l'Allemagne, s'y propagea plus qu'ailleurs; il fit beaucoup de bruit, même parmi les profanes : il s'était formé à Florence des débris des Rosecroix; l'habit du saint office était de rigueur en loge; dans le sublime grade de mage, on avait conservé l'institution de la Cène, et l'on y faisait la communion par le pain et par le vin.

Les assemblées maçonn.·., furent troublées, en Italie, par les foudres apostoliques de Clément XII, qui excommunia les frères, par la bulle qui commence par ces mots : *In eminenti apos-*

tolatâs speculo, et finit par ceux-ci : *se noverit incursurum.*

En 1789, l'inquisition de Rome s'empara d'un opuscule qui faisait l'apologie de la croyance maçonn∴; elle le condamna à être brûlé par la main du bourreau, sur la place de Sainte-Marie-sur-Minerve.

Malgré les bulles pontificales, les Maçons italiens suivirent en secret leurs travaux. Dans quelques villes, pour ne pas troubler la paix de leurs familles, ils prirent le nom de Xérophagistes; comme, en pareilles circonstances, les frères Maçons de Vienne prirent celui de Mopses; ils publièrent même leurs règlements qui étaient basés sur les doctrines de Pythagore et sur celles des anciens Chrétiens, des esséniens, et des cénobites.

Dans l'admission, ils promettaient de ne se nourrir que de pain et de ne boire que de l'eau, de s'abstenir de vin et de tout ce qui avait vécu : au moyen de ces pratiques extérieures, ils parvinrent à se garantir des poursuites inquisitoriales.

L'anglais sir Martin Falkes, antiquaire et président de la société royale des sciences, qui a laissé des écrits très-précieux et, entr'autres, un traité numismatique, avait établi un atelier à Rome, en 1724, selon l'opinion la plus probable.

Après les persécutions de 1738, la fraternité suspendit ses travaux qui reprirent leur cours en 1742; une médaille constate les doctrines que Falkes avait apportées et explique le système du dogme Égyptien : elle représente le soleil brillant sur le faîte d'une pyramide, près de laquelle se voient les deux colonnes salomoniennes, postérieures aux instructions égyptiennes : dans le premier plan, un sphynx est majestueusement assis sur une pierre monumentale, pour montrer que les secrets maçonn.·. ne sont que les mystères égyptiens, l'adoration du G.·. A.·. D.·. L.·. U.·., la pratique de la morale la plus pure, et la connaissance des sciences les plus utiles; comme ce Rite se rapporte aux doctrines égyptiennes, il a été appelé le rite Misraïm, et il ne professait alors aucun grade chevaleresque templier.

A Rome, la Maçonnerie eut ses apologistes; mais des ennemis cherchèrent à la dénigrer dans l'opinion publique. L'abbé Lugagni, docteur en théologie du collége Farnèse, imprima une dissertation dans laquelle il tâcha de montrer que la Maçonn.·. doit son origine au manichéisme et que les frères Maçons, tout en admettant des vertus chrétiennes, n'en sont pas moins hérétiques. Il fit la comparaison des doctrines, grades et cérémonies des enfants de la veuve, et des

fils de la lumière; *etc*. On a cru que les matériaux de cet écrit lui avaient été fournis par les papiers dont l'inquisition s'était emparée dans une loge qu'elle avait découverte, et où il y avait la même gradation que dans la religion de Zoroastre, de croyant, élu, parfait.

Dès l'Illuminisme, en 1776, le comte Philippe Strozzi, qui était en relation littéraire avec Weischaup, en fit connaître les doctrines en Italie; elles n'y furent pas goutées, surtout dans la partie méridionale, comme étant contraires aux maximes d'une parfaite tolérance qui existait et doit nécessairement exister dans la Maçonn.·.. L'Illuminisme excluait de ses admissions les Juifs et les prêtres réguliers.

Les légendes françaises assurent que le rite misraïm des FF.·. bedarrides, connu sous le nom de rite égyptien, était originaire de Venise; que de là il s'était répandu dans les provinces et avait passé dans les Iles ioniennes qui ne professent aujourd'hui que les rites anglais et écossais, et qui, sous la domination française, n'ont connu que le rite primordial et l'Écos.·.; Venise, en fait de rite égyptien, n'a connu que celui qu'introduisit Cagliostro secondé par le zèle du frère S. E. Zuliani.

Les légendaires maçonn.·. de France assurent que le rite misraïm eut plusieurs chapitres dans

le royaume de Naples, et que de là il s'est répandu en France et ailleurs; sans donner notre avis sur l'introduction de ce rite, qu'on prétend tenir directement des Égyptiens, nous pouvons presque assurer que le rite que nous appellerons des Bedarrides n'a jamais existé à Naples, ou, s'il y a existé, sa durée ne dût être qu'éphémère.

Puisque nous exposons l'état de la Maçonn.·. à Venise, nous sommes obligés de rendre hommage à la vérité sur ce qu'on lit dans les *Acta Latomorum, année* 1786 : le sénat de Venise fit des ordonnances par lesquelles il bannissait de ses États les grands maîtres et vénérables des rites maçonn.·. et leurs familles, pendant que le conseil des X fit fermer les loges de Venise. Un seul atelier, qui comptait parmi ses affiliés un grand nombre de nobles vénitiens, n'ayant pas obtempéré à cet ordre supérieur, le magistrat fit visiter le local dans le temps où il savait qu'il n'y avait aucune assemblée, afin de ne devoir arrêter personne; il fit saisir les meubles, les emblèmes et les décors maçonn.·. et les fit bruler publiquement, mais il laissa les frères bien tranquilles. Ainsi, ce qu'il y avait de rigoureux dans cette ordonnance ne fut point exécuté, et même on peut assurer qu'après la catastrophe de Naples, en 1775, des Maçons, réfugiés avec leurs familles dans les États de Venise, furent bien ac-

cueillis, entre autres la famille Modena, qui s'est établie à Vancimuglio, sur la route de Padoue à Vicence, où elle se trouvait si bien, que, même après le rétablissement des Maçons à Naples, elle n'a jamais voulu quitter cet asile.

En 1780, il s'établit dans la haute Italie un ordre dit des F.·. F.·. initiés de l'Asie, qui prit naissance en Allemagne, et dont le fondateur était, selon quelques personnes, un frère jaloux de s'opposer aux Rosecroix alchimistes, assez nombreux alors dans ce pays. Le but de cette institution, qui comptait dans son sein des hommes distingués, tant par leur naissance que par leur savoir, était une théosophie tout à fait conforme à la tolérance de Jésus et basée sur les évangiles. Ses études avaient pour objet les sciences naturelles et les recherches sur l'art de prolonger la vie. Ces frères avaient adopté des cérémonies juives, égyptiennes et mahométanes ; ils admettaient toutes les religions. Leur costume était l'espagnol, et ils faisaient usage de l'harmonica ; ils avaient des grades à eux particuliers, comme le chercheur, le souffrant, le prêtre royal Melchisedech ou le vrai Rosecroix, et le Kadosch, dans lequel ils expliquaient toutes les allégories des grades inférieurs.

Un innovateur italien fut Joseph Balsamo, né à Parme, généralement connu sous le nom

de Cagliostro, et qui, à Venise, se fit appeler le comte Pellegrini. Il se fit initier en Allemagne dans les trois rites de la *stricte*, de la *late* et de l'*exacte observance;* et leurs principes lui fournirent les matériaux pour la réforme qu'il fit en instituant la haute Maçonn.·. égyptienne, et en se faisant créer son grand cophte.

Cagliostro avait aussi pris quelques idées dans un manuscrit qu'il s'était procuré en Angleterre chez un certain Georges Coston, et Swedemborg lui fournit d'autres matériaux. Dans le *Muséum allemand,* journal auquel Swedemborg travaillait, il est dit qu'une réforme religieuse se préparait sur la terre, que la religion des patriarches serait la dominante, que cette religion serait *révélée* à Cagliorstro par le Seigneur dont le corps est ceint d'un triangle.

Cagliostro porta son rite en Pologne, en Allemagne, en France, et eut beaucoup d'adeptes et d'admirateurs dans les principales villes de ces royaumes : il paraît même, qu'il sut en imposer aux plus savants Maçons français; car il y fonda plusieurs mères loges de son rite égyptien, une à Lyon, la Sagesse triomphante, une à Strasbourg, et une troisième à Paris.

Pendant son séjour à Paris, la loge au rite philosophique des philatètes et d'autres qui avaient adopté son rite, établirent exprès un

congrès afin d'y inviter Cagliostro pour recevoir *ses lumières*. Cagliostro esquiva leurs demandes, promena leurs envoyés et finit par une boutade nouvelle. Il envoie, un manifeste à la susdite loge des Philatètes dans le style d'un inspiré par le *grand Jéhova ;* il y dit qu'il assistera au congrès proposé, et qu'il leur communiquera sa science et ses *Arcana Hierophantis,* à condition que la susdite loge consente à brûler sa bibliothèque, ses manuscrits et ses archives, qui, ajoute-t-il, ne contiennent que faussetés et mensonges; et qu'après cet acte de soumission, sur les ruines et sur les cendres de la tour de confusion s'élèvera le temple de la vérité. Ce même Cagliostro se disait né avant le déluge, et il excitait un tel fanatisme à Paris, que son portrait se trouvait non-seulement dans tous les salons, mais encore sur les éventails, sur les tabatières et même dans des bagues ; il fut gravé de toute manière, et avec des inscriptions dont l'une portait :

De l'ami des humains reconnaissez les traits;
Tous ses jours sont marqués par de nouveaux bienfaits;
Il prolonge la vie, il secourt l'indigence;
Le plaisir d'être utile est sa seule récompense!

Son buste fut sculpté en marbre, coulé en

bronze, moulé en plâtre avec cette inscription, « *au divin Cagliostro* », et on le crut digne de figurer même dans les palais des rois.

Cagliostro et le comte de Saint-Germain se disaient âgés de plusieurs mille ans ; tous les deux se rappelaient avoir assisté avec Jésus aux noces de Cana, avoir fréquenté les philosophes et les hommes les plus célèbres de l'antiquité; et ce fut à la fin du XVIIIe siècle qu'ils osaient débiter de telles folies, et que, même à Paris, qu'on regardait comme un foyer de lumières, ils trouvaient des dupes.

Son rite est un mélange de science hermétique, de divination, d'évocation, de bible, de morale, avec les offices et rituels usités par les Chrétiens. Il s'était proposé la régénération physique et morale de l'homme. Voici quelques-unes de ses instructions tirées de ses catéchismes.

D. Quels sont vos travaux ?

R. J'ai reconnu le fond de mon orgueil, j'ai assassiné le vice, j'ai pu obtenir la connaissance de la première matière, *etc.*

D. Dans quels auteurs avez-vous puisé ces connaissances ?

R. Dans aucun. Tous les livres qui en parlent, même les plus estimés et les plus suivis, sont

faux et apocryphes, et ne contiennent que des mensonges, sans excepter ceux des véritables philosophes, comme Moïse, Jean, *etc.*; ces écrits *ne sont pas à eux*, on les a altérés et mal interprétés.

D. A qui faut-il s'adresser pour être éclairé?

R. Salomon nous a appris qu'il faut recourir aux *Élus* supérieurs qui environnent le trône de Dieu. Comme dans la cour des grands rois d'Orient il y avait sept officiers toujours en présence du roi et près de sa personne, ainsi Salomon nous a appris que ces êtres sublimes sont les sept anges qui président aux planètes.

Cagliostro avait adopté, entre autres ornements, le drap Sérique, ou *voile cophte* des Coëns (1),

(1) Moïse avait établi trois castes de prêtres pour le service de l'autel : la 1re des *Coëns*, la 2e des Lévites, la 3e d'Israël.

Les Coëns, descendants d'Aaron, étaient tous prêtres et sacrés; ils étaient chargés des grandes prières le 10 de Thischri; et, devant l'autel, ils donnaient la bénédiction au peuple (cérémonie et droit que les prêtres de Rome conservent).

Les Lévites n'étaient que leurs desservants; c'était pour eux un très-grand honneur d'être élus dans certaines cérémonies pour présenter aux Coëns de l'eau dans un bas-

qui était de couleur jaune, ayant aux extrémités des franges blanches, brodées en or, avec les emblèmes des sept anges ou planètes, qui rappelaient dans leurs instructions que Salomon resta sept ans à élever son temple à l'Éternel, comme il est dit dans la Bible, et que son trône avait sept marches analogues aux sept sciences prescrites pour obtenir la sagesse de ce grand roi. Les Juifs, en général, en priant, se couvrent la tête d'un voile appelé *Taled;* aux quatre coins

sin et en verser sur leurs mains, leur présentant des serviettes de lin (ce que les catholiques ont conservé dans leur messe au *Lavabó*). Les Coëns ne pouvaient toucher les objets sacrés qu'après cette purification; ensuite, ils se plaçaient devant le grand prêtre et se tournaient vers le coffre qui renfermait la Bible; ils l'environnaient, et le plus ancien levait les mains vers le ciel, étendant ses doigts (comme les prêtres catholiques devant l'hostie sur l'autel); ils fermaient les yeux, après quoi ils ouvraient le coffre sacré ou arche, fermé à clef. C'est de ce point que part le degré de chef des clefs, et le décor qui s'en trouve dans différents ordres et dignités maçonn.'..

Les Coëns, dans leurs hautes fonctions, tenaient la tête couverte d'un grand *voile*, ce qui était pratiqué par les prêtres de Jupiter, et même par les Saliens qui la couvraient d'une peau de victime. Les prêtres de Rome adoptèrent l'emblème des Coëns; Cagliostro et d'autres firent de même.

pendent les *Sithsites*, cordons à cinq nœuds, qui figurent les cinq livres attribués à Moïse.

Cagliostro, impliqué dans l'affaire du collier de la reine de France, fut enfermé à la Bastille, et, en 1786, il fut banni du royaume; ensuite il repassa en Angleterre avec son rite, qui y fut établi. Chargé de dettes, il quitta cette île et parcourut l'Allemagne et la Suisse. En 1790, il fut chassé de Trente par l'évêque qui en était prince; il passa à Roveredo, et y établit une loge; en partant, il transmit ses pouvoirs à M. Bat.... de Mori, comme substitut et commissaire délégué.

Les évocations des morts de Moïse, les apparitions des absents, qui avaient lieu par la colombe ou son pupille, et ses prédictions acquirent bientôt une grande faveur parmi ses prôneurs et parmi les visionnaires qui en vantaient l'exactitude; elles se pratiquaient par le moyen de la colombe ou du pupille qui seuls voyaient tous ces miracles dans une carafe remplie d'eau pure, placée sur une table couverte d'un tapis vert et environnée de sept bougies.

Les martinistes, les magiciens de Schoëffer, les magnétiseurs ou les mesmériens, les Égyptiens de Cagliostro et tous les mystiques n'admettaient aux hauts grades que ceux qui étaient

disposés à tout croire. Lorsque les prodiges ne pouvaient s'opérer, ils avaient soin d'en attribuer la cause à la présence de quelque incrédule. Tous ces enthousiastes avaient adopté le système des premiers Chrétiens, près desquels les miracles ne s'opéraient que par une foi aveugle.

Dans les derniers temps, Cagliostro passait pour avoir le don de guérir les malades; il donnait gratuitement des médicaments aux pauvres, leur distribuait des gouttes qui devaient guérir tous les maux, et faisait beaucoup d'aumônes.

Son culte mystérieux et merveilleux lui procura des adeptes en France, en Allemagne, en Angleterre et en Italie; son dogme se rapprochait de celui de Swedemborg; il était fondé sur la même théosophie et sur la science hermétique. Ses cérémonies étaient un mélange de prières sacrées et profanes, de psaumes et de cantiques.

Ses travaux s'ouvraient en langue latine, comme dans les deux hauts degrés de la stricte observance, et comme dans l'ordre du Temple.

En quittant Roveredo, Cagliostro passa à Rome; il y établit une loge; mais l'inquisition le fit arrêter et l'accusa d'*hérésie*, de *magie*, d'*apostasie*, et même de *frénésie*; par tous ces

motifs, elle le condamna à mort comme hérétique, et il fut frappé des excommunications de Clément XII et de Benoît XIV.

Le saint-père, Pie VI, commua la peine de mort en une détention perpétuelle dans une prison d'État. Enfermé au château Saint-Ange, il voulut s'évader par un stratagème : il feignit de se repentir des erreurs pour lesquelles il avait été condamné; il demanda à faire pénitence de ses fautes, et voulut se confesser; la personne chargée de le garder lui envoya un capucin. Il fait à celui-ci une confession générale et le supplie de lui donner la discipline, pénitence très-usitée à Rome. Le bon Père consent à cet acte de dévotion; mais le pénitent, après avoir reçu quelques coups, s'empare du cordon du moine, se jette sur lui et cherche à l'étrangler. Le capucin, qui était très-vigoureux, lutta contre Cagliostro, cria, et appela les employés à son secours; avec leur aide, il se sauva la vie, et l'on retint Cagliostro, qui paraissait avoir eu l'intention de prendre le froc du capucin, dès qu'il l'aurait étranglé, et de sortir sous ce déguisement.

En 1797, à l'approche des Français de Rome, on le trouva mort au château Saint-Ange. Le peuple crut que quelques membres de l'inquisition, voulant se soustraire à la vengeance de

ceux de ses adeptes qui se trouvaient dans l'armée française, le firent étrangler.

Les Français ayant occupé l'Italie, leur gouvernement protégea la Maçonnerie. On a vu même un G.·. O.·. attaché à la division militaire de l'armée d'Italie s'établir à Naples. Le général L.... en était le grand maître.

En 1805, on fonda un G.·. O.·. à Milan, et on organisa un concile du 33e degré sous le régime de l'Écos.·. Anc.·., le tout par patentes du comte de Grasse-Tilly, grand commandeur *ad vitam* du concile en Amérique.

Le prince Eugène accepta la dignité de grand maître des loges italiennes et celle de Souv.·. grand command.·. du Sup.·. Cons.·. de 33 degrés à Milan. Depuis les désastres de Napoléon, les Maçons n'ont pas cessé d'être persécutés en Italie; leurs ennemis les ont impliqués dans tous les mouvements insurrectionnels qui ont agité cette contrée soumise à trop de maîtres pour que le calme y règne jamais bien longtemps.



DU CARBONARISME.

En 1810, on a vu se montrer tout à coup sur l'horizon politique et thésophique une société secrète appelée Carbonari (charbonniers); néanmoins cette société n'est pas nouvelle, et bien des écrivains sont d'avis qu'elle tire son origine des peuples allemands, lorsque se forma cette pépinière de sociétés secrètes, sous le pontificat d'Alexandre III (1).

Alors plusieurs princes ayant établi en Allemagne des lois sur les bois et les charbonniers, elles causèrent de grands troubles.

Les charbonniers allemands, reconnaissant la nécessité de se donner une assistance réciproque, s'unirent entre eux pour s'opposer à ces nouvelles lois, en partie l'ouvrage des intrus étrangers qui dominaient dans leur patrie; ils cherchèrent à arrêter ces abus et à chasser les ennemis de leur pays; ils établirent entre eux des signes de convention pour se reconnaître et s'aider mutuellement.

L'insurrection des charbonniers et des paysans

(1) Pavinius, qui a écrit la chronologie ecclésiastique, fixe à cette époque la fondation des *Umiliati* en Italie; cette société avait des cérémonies et des initiations qui ressemblaient beaucoup à celles des Carbonari.

allemands, arrivée postérieurement, en 1524, à la tête de laquelle était Munser, se présentait sous le double dessein d'abroger certaines lois forestières et de réformer *la religion romaine.*

La société des charbonniers fut si puissante, que, lorsque Conrad Kauffengen voulut enlever les princes saxons, son projet fut éventé par cette société.

On peut apprendre quels étaient les travaux, mystères, institutions et doctrines de cette société dans la nouvelle de *l'Antiquaire,* par Martin Waldeek.

Cette association, composée, dans le commencement, de simples ouvriers, acquit avec le temps une certaine considération et se répandit avec ses institutions mystiques en France, en Italie, dans les Pays-Bas et en Allemagne : son secret et son serment étaient inviolables; ce qui fit naître l'adage : *Foi de charbonnier.*

L'histoire maç.·. de France nous dit qu'un certain Beauchaîne, maître inamovible de la G.·. L.·. de France, avait été de l'ordre des *Fendeurs;* qu'il avait tiré de leurs statuts les formulaires secrets pour admettre des dames à des travaux maçonniques.

Le G.·. O.·. de France a accueilli le rituel et le formulaire de la société des *Fendeurs,* dont les doctrines, les mystères, les symboles et l'ini-

tiation sont en rapport avec ceux des Carbonari. Des services très-importants, rendus de temps à autre par ses membres, déterminèrent des personnages illustres à s'y faire admettre. On assure positivement qu'en France plusieurs membres du parlement y furent admis de 1770 à 1790.

Le gouvernement français, peu avant la révolution, avait cherché à s'étayer de cet ordre à Gênes, où il existait sous le nom de Carbonari royaux, afin de pouvoir renverser, par son entremise, l'ancien gouvernement oligarchique et déterminer la réunion de la ville de Gênes à la France. Ce fait se trouve publié dans le journal *la Minerve de Naples*, qui a toujours joui d'une estime générale.

Dans le département du Mont-Jura, et dans les montagnes voisines, la société des Charbonniers et des Fagoteurs existait de temps immémorial; ils s'appelaient aussi les Bons-cousins.

Cette société reçut une nouvelle organisation sous l'empire de Napoléon, par le marquis de Champagne, son protecteur ; ce qui a induit De Wit à croire les Carbonari de Naples descendus de la Franche-Comté.

Le comte Orloff, dans ses mémoires sur le royaume de Naples, prétend que la société actuelle des Carbonari doit son origine et son accroissement à la protection de la reine Caroline

d'Autriche, qui s'était fait recevoir Maçonne dans une ▭ d'adoption à Naples, et qui avait plus protégé les Maç.·. avant qu'ils se fussent mêlés d'affaires politiques et que ceux qui avaient le plus d'influence se fussent mis aux gages du gouvernement français.

Suivant cet écrivain, Caroline, réfugiée en Sicile par suite des invasions françaises, avait favorisé l'ordre des Carbonari, dans l'intention de renverser l'autorité de Murat, soutenu par les Maç.·., qui, sous le général L...., et postérieurement encore, s'étaient mis dans le parti des Français.

Les opinions du jour varient sur les Carbonari. Quelques personnes croient que le but de cette institution n'est pas théosophique, mais politique, d'autant plus qu'on les voit en butte à des persécutions.

Toutes les sociétés secrètes eurent leurs panégyristes : les Carbonari eurent les leurs. Il y en a qui ont dit que l'ordre, originaire de la Grèce, fut institué par Philippe de Macédoine; l'institution d'un troisième grade projeté en donne la légende.

Un auteur a prétendu que François Ier, roi de France, fut initié dans les mystères et dans les secerts des Carbonari; ce qu'il croit être confirmé par les saluts et honneurs portés à ce

souverain lors des ouvertures des *ventes*, ainsi qu'on peut le lire dans le *Mentor d'Ap∴. charbonnier*, pag. 51.

M. de Sainte-Croix, dans son *Essai sur Paris*, dit que, vers l'an 1540, François Ier qualifia les pairs et grands dignitaires de l'Église, dans ses lettres, de *Cousins*, tandis que les rois prédécesseurs les appelaient très-chers et fidèles amis. Quelques commentateurs des Carbonari prétendent que ce fut après que François eut été admis dans le Bon-cousinage, qu'il donna ce titre aux grands de la couronne.

On est porté à croire que ces légendes sont françaises, ainsi que l'institution d'un troisième grade, tel qu'il est mis au jour dans les *Annales maçonn∴. pour l'année* 1823, imprimées à Bruxelles. Nous croyons qu'appartiennent au même domaine, les quatre autres degrés qui forment le complément du Carbornarisme, et qui sont indiqués par Jean Wit, édition de Brunswick, 1828.

Les grades, tels qu'ils sont présentés, ne sont aucunement dans le goût des Italiens, ni dans celui du siècle. Il y a véritablement un troisième degré tout récent, qui date de 1817; mais son but est de faire connaître aux Bons-cousins les doctrines usitées par les différentes sociétés secrètes. Ses principes tiennent de certains

Chap.·. philosophiques, et des loges éclectiques; ce qui paraît bien plus analogue aux vues des B.·. B.·. C.·. C.·.. Pour ces cinq grades, tels qu'ils sont imprimés, ils ont des épreuves, des mystères et des doctrines qui se rapportent entièrement au terrible tribunal du treizième siècle, et à la secte des *Éveillés* allemands. Le pape Grégoire IX publia contre ces révoltés une croisade, à la tête de laquelle se trouvèrent Henri, duc de Brabant, et Florent, comte de Hollande, qui les soumirent après bien des meurtres et des combats, dans le dernier desquels il en périt neuf mille.

Les mystères et les épreuves horribles de ces grades paraissent inventés pour décrier l'ordre, qu'on voudrait représenter comme prêt à renverser toute espèce de société et de gouvernement.

On doit remarquer, à l'appui de notre assertion concernant ces cinq nouveaux degrés, que la cour de Rome, dans son grand procès contre cet ordre, n'a pas parlé de ces grades auxquels elle n'aurait pas manqué de donner toute la publicité possible, surtout dans son jugement qu'elle a fait imprimer avec toutes les pièces du procès et de l'examen, en date du 8 octobre 1818, signé par Tibère Pacca, gouverneur de Rome.

Dans ce rapport il est dit, que l'ordre des Carbonari a *deux grades*, Ap.·. et M.·.; et que

la cour de Rome, lors de l'arrestation des accusés, s'était emparée de tous les statuts, doctrines, planches, livres d'or et noir, enfin de tout ce que l'ordre tenait dans les *ventes* d'Ancone, Macerata, Fano, *etc.;* et il est à remarquer qu'Ancone avait une haute *vente*.

Dans ce procès on voit encore qu'on y avait trouvé un petit opuscule de huit pages, imprimé sans date ni nom d'auteur, qui indiquait un troisième grade, et décrivait les attributs, initiations et doctrines relatives à ce que nous avons dit; mais, dans l'examen et le cours du procès, il n'y eut aucune preuve de l'existence réelle même de ce troisième degré; il était projeté, mais, dans le fait, il n'existait pas en Italie.

Ce procès est aujourd'hui fort rare à trouver; la chambre apostolique, après en avoir émis cinq cents exemplaires, eut le plus grand soin de les faire retirer.

Pour confirmer cet exposé, il est nécessaire de donner les capitulaires de la doctrine des Carbonari, tels qu'ils furent reçus par les *ventes italiennes*.

« République orientale. Lucana, district cen-
» tral de Salerno, 1816. — Omissis, *etc.*

» De la doctrine générale de l'ordre.

» 1. Le Bon-cousinage est basé sur la *religion*,
» la morale et la vertu.

» 2. L'endroit des assemblées est appelé *ba-*
» *raque;* l'espace qui l'environne *bois;* l'inté-
» rieur, *vente.*

» 3. Les membres s'appellent *Bon-cousins:*
» ils sont partagés en deux classes; la première
» celle des apprentis, la seconde celle des
» maîtres.

» 4. Pour être digne d'appartenir à l'ordre,
» on exige une conduite irréprochable.

» 5. L'intervalle de six mois est prescrit pour
» qu'un apprentif obtienne le degré de maîtrise
» et, de plus, il faut qu'il ait pratiqué les obliga-
» tions contractées de bienveillance et secours
» envers les malheureux B.·. B.·. C.·. C.·. et
» d'obéissance envers ses supérieurs, élevant
» son âme et son cœur autant que possible vers
» le G.·. M.·. D.·. L.·. U.·. par des œuvres ver-
» tueuses.

» 6. Il est défendu de parler contre les reli-
» gions, les gouvernements, le bon ordre ou
» contre les bonnes mœurs.

» 7. Tous les Bons-cousins sont obligés de
» conserver un secret inviolable sur les mystères
» de l'ordre.

» 8. Aucun Bon-cousin ne pourra donner
» connaissance de ce qu'on traite ou de ce que
» l'on décide dans sa *vente,* à un autre qui n'en
» serait pas, et beaucoup moins à un païen.

» On ordonne la plus scrupuleuse réserve à » tous les membres B.·. B.·. C.·. C.·., même au » sein de leurs familles. »

Une grande partie de ces doctrines, telles qu'elles furent régulièrement approuvées, sont tirées des règlements généraux de la Maç.·., car on en trouve de semblables dans les règlements d'un des rites les plus répandus, celui de l'Écoss.·. An.·., au titre V des qualités, droits et honneurs, articles 1, 3, 11, 12, 21, *etc.*, imprimés pour la G.·. ▭ métropolitaine d'Édimbourg, 1er jour, 5e mois de l'an de la V.·. L.·. 5790.

Quant au dogme des B.·. B.·. C.·. C.·., il est tout à fait basé sur la religion chrétienne. L'admission au degré de M.·. est une imitation du jugement et de la passion du divin Maître.

Les emblèmes sont : 1° une hache; 2° une croix; 3° de la terre; 4° un tronc d'arbre; 5° une nappe; 6° de l'eau; 7° des feuilles de laurier; 8° du sel; 9° une couronne d'épine blanche (aubeépine); 10° une échelle; 11° une pelotte de fil; 12° une pelle, *etc.*

La plus grande partie de ces emblèmes tend à expliquer les effets de la création, de la destruction et de la régénération; pour le premier degré : « La hache est l'emblème des anciens

» sacrificateurs et des prêtres (1). La croix fait » envisager aux B.·. B.·. C.·. C.·. les persécutions » et la mort même, à laquelle ils sont en butte, » en voulant être utiles à leur mère (2). Elle » exhorte les B.·. B.·. C.·. C.·. à la persévérance, » imitant l'exemple de I.·. N.·. R.·. I.·. grand » maître, qui, de sa volonté, a souffert la mort » pour faciliter le salut et la rédemption des » B.·. B.·. C.·. C.·.. La terre indique que, comme » elle couvre notre corps d'un éternel oubli, » ainsi les secrets de l'ordre doivent rester ense- » velis dans notre cœur.

» Le tronc d'arbre avec ses racines figure la » stabilité de la société, lorsque les membres se » tiendront unis.

» Les feuilles de laurier indiquent que, comme » cet arbre, protégé jadis par Jupiter, est res- » pecté par la foudre, ainsi la société restera » préservée de toute attaque profane par la » protection du G.·. M.·. D.·. L.·. U.·..

(1) La hache des anciens sacrificateurs était lourde et épaisse du côté opposé au tranchant; cette partie servait de maillet pour abattre la victime avant de la frapper avec le tranchant.

(2) Les B.·. B.·. C.·. C.·. se disent aussi les enfants de la veuve. Au reste, cela peut se prendre en sens allégorique pour les enfants de la patrie.

» La nappe blanche est l'emblème de cet état » vertueux, auquel tout B.·. C.·. doit aspirer; et, » comme pour blanchir et se trouver en cet état » de candeur, il a fallu que la plante y parvînt » par la macération et qu'elle se dépouillât de » son écorce, ainsi l'esprit des B.·. B.·. C.·. C.·. » doit parvenir à cet état de perfection par le » travail, en se dépouillant des préjugés et des » vices qui l'environnent. »

Ainsi du reste; les explications des mêmes emblèmes pour le grade de maît.·. varient selon la qualité de l'acolyte.

Les *Coëns* avaient des emblèmes et des explications approximatives.

La décoration de la *vente* est un triangle placé derrière le G.·. M.·. au-dessus de sa tête, avec les initiales des mots de passe du second degré; à la même hauteur, à la droite, sont les armoiries de la *vente;* à la gauche, trois triangles (1), les uns dans les autres; au centre, les initiales des mots sacrés du premier degré. Ces emblèmes sont transparents et illuminés; au-dessus est placée la peinture symbolique de saint Thiébaut, et les vertus, la *foi*, l'*espérance* et la *charité*.

(1) A ces trois triangles, on adapte comme dans les autres mystères MM.·. les trois vérités égyptiennes, ou le mystère de la Trinité des Perses.

Dans le catéchisme, les deux grades app.·. et maît.·. *Carbonaro* tendent à expliquer les emblèmes du soleil, de la lune et des planètes; ils ont la dénomination maç.·. d'enfants de la vraie lumière; ils rappellent les quatre évangélistes, saint Théobald, saint Joseph, saint Élie, le mage Balthazar, saint Alexandre, les douze apôtres et les soixante-douze disciples de Jésus: les instructions sont tout à fait chrétiennes et même les santés d'obligation dans les banquets sont portées, la première au Créateur de l'univers; la seconde, à Jésus, son envoyé, pour établir la religion pure et la vraie philosophie, selon les principes de liberté et d'égalité devant le Père commun des hommes; la troisième santé est portée aux apôtres et aux disciples de Jésus. On y trouve la commémoration de la Trinité romaine. Dans les travaux, l'on chante selon le cas, le *miserere,* le *de profundis*, ou bien encore d'autres prières et psaumes; on y fait des processions, et les décors sont l'étole, la ceinture et le manipule, *etc*.; enfin, toutes les initiations des Carbonari, de quelque pays qu'ils soient, font allusion à la passion de Jésus, à sa vie et à celle de saint Thiébaut. L'ordre a pour illustre protecteur le susdit bienheureux, qui est représenté dans toutes les *ventes* sur le tableau mystique, et figuré dans les vignettes

des diplômes qui les entourent (1) : ces diplômes sont délivrés au nom et à la gloire du G.·. Maît.·. de l'univers, et sous les auspices de ce saint.

Thiébaut était de la famille des comtes de Champagne et de Brie; il aura été apporté aux B.·. B.·. C.·. C.·. par quelque légendaire français, car il ne manque pas de bienheureux italiens dans les légendes des saints.

Thiébaut, en lisant les saintes Écritures et les vies des saints, admirait le prophète Élie, saint Jean-Baptiste, saint Paul l'hermite et saint Antoine, ainsi que la conduite qu'ils avaient tenue dans le désert. Le désir de suivre de plus près ces modèles dans leur vie solitaire lui fit prendre la résolution de consulter l'hermite Burchard, qui vivait retiré dans une petite île de la Seine. Burchard lui donna d'excellents conseils pour pratiquer les plus austères pénitences et les vertus les plus utiles; Thiébaut retourna ensuite à sa maison. Peu de temps après, il abandonna la grandeur de sa famille, pour vivre dans les forêts d'Allemagne avec les Carbonari. Cette légende aura été par la suite l'origine de son patronage. En 1058, il entreprit le voyage, alors à la mode, de la terre sainte;

(1) Ces diplômes tiennent de ceux des différents rites maç.·..

en 1056, se trouvant contrarié par les guerres des Croisés contre les Sarrasins et ne pouvant exécuter son dessein pieux, il alla s'établir dans un hermitage près d'une vieille chapelle abandonnée à Salianigo, dans la province de Vicence. En 1066, il y est mort en odeur de sainteté. Cinquante-un ans après sa mort, c'est-à-dire en 1117, le saint-père Alexandre III le fit canoniser. La même année, les B.·. B.·. C.·. C.·., ou les Carbonari de Venise lui bâtirent un temple, qui est appelé de nos jours *San-Baldo*, nom corrompu du dialecte vénitien, en place de saint Théobaldo (Thiébaut, en français); ceux des lecteurs qui voudront connaître plus amplement la vie de ce bienheureux peuvent recourir à Baillet dans ses *Vies des saints*, édition de Paris, 1704.

Les règlements constitutionnels de l'ordre sont entièrement tirés des statuts du G.·. O.·. de France; il y a des *ventes* supérieures, de grands dignitaires, des administrateurs, de grands représentants et des officiers honoraires: leurs fonctions sont triennales; ils peuvent être réélus.

Les lois supplémentaires sont en petit nombre et très-claires. A l'art. V, il est dit : « Lorsqu'il se présentera un Maç.·. pour être admis B.·. C.·., il sera reçu sans le faire passer par les épreuves ordinaires établies pour les autres candidats ;

s'il possède un degré au-delà des symboliques, il passera Maît.·. C.·.; et, dans le livre d'or, et dans les diplômes ou certificats, on fera mention de ses grades maçonn.·.. »

Voici maintenant comme on croit généralement que l'ordre des Carbonari s'est propagé dans le royaume de Naples et dans le reste de l'Italie.

Après les conquètes des Français en Italie, ils établirent la république cisalpine. De toute l'Italie, le royaume de Naples était celui où la civilisation avait fait le moins de progrès. Le système féodal y existait encore avec une infinité de lois, qui ne pouvaient être réputées bonnes par tout homme doué de raison et de bon sens; néanmoins le roi de Naples était d'un abord très-facile et très-populaire, il était aimé par la généralité de ses sujets.

A cet époque, les nobles firent envisager à ce roi que les doctrines trop libérales des Français pourraient se propager dans ses États, et qu'elles amèneraient une révolution comme en France; on fit voir comme prochaine la chute du trône des Bourbons des Deux-Siciles.

La crainte s'empare de Ferdinand; il établit une junte d'inquisiteurs pour arrêter les progrès que pourrait faire le libéralisme, et pour mettre en jugement tous ceux qui se feraient remar-

quer comme partisans des doctrines contraires à l'ancien état de choses.

Vanni fut mis à la tête de ce tribunal terrible : cet homme dur et emporté promit des récompenses aux délateurs ; en un instant, les prisons se remplirent de conspirateurs innocents, et le royaume de mécontents. Cet état de violence multiplia les sociétés secrètes, et fit que les Carbonari s'organisèrent et se propagèrent extraordinairement.

En 1799, les Français entrèrent à Naples. Ils y établirent une république qui ne dura guère, et en même temps ils protégèrent la Maç.·. dont les loges étaient alors presque désertes. La cause de cette désertion était la faveur que le bas clergé accordait au Carbonarisme ; car, dans les deux degrés connus, il n'y voyait que le dogme de Jésus et sa doctrine. Il regardait les frères Maç.·., soutenus par les Français, comme des ennemis de la liberté italienne et du culte catholique, et prétendait que les Carbonari le professaient exclusivement et dans toute sa pureté.

A cette époque, les dignitaires des deux rites cherchèrent à ramener les esprits divisés et à n'en former qu'un seul corps. Leurs soins furent, pendant quelque temps, couronnés du plus heureux succès.

Les Français, après le traité de Campo-Formio, ayant évacué Naples, le roi Ferdinand y rentra. A son retour, il protégea les *ventes* par la seule raison qu'il savait que les *Carbonari* étaient ennemis des Français, sans s'occuper s'ils étaient dans ses intérêts. Malgré cette faveur royale, les Carbonnari vécurent en très-bonne harmonie avec les frères M.·., quoiqu'ils ne professassent pas leurs sentiments; et, de 1801 à 1806, les membres d'une corporation étaient reçus dans l'autre sans aucun esprit de jalousie. Ainsi les deux rites vécurent très-paisiblement : ce qui prouve que les Carbonari étaient des Maçons et que leurs deux grades étaient entés sur la Maçonn.·., comme les grades chevaleresques et templiers, sans quoi les Carbonari n'auraient pu visiter les Maçons.

Sur ces entrefaites, les Français s'emparèrent derechef du royaume de Naples; Ferdinand et la reine Caroline furent obligés de repasser en Sicile; Joseph Napoléon occupa le trône.

Les Français, à leur nouvelle apparition, n'inquiétèrent aucunement les Carbonari qui s'étaient extraordinairement multipliés dans les campagnes, pendant que la Maç.·., dans ses différents rites, était professée de préférence à Naples et dans les principales villes. Tel était l'état de ces deux sociétés jusqu'au moment où

Joachim Murat, remplaçant Joseph Napoléon, voulut, contre toute saine politique, que le Carbonarisme fît aussitôt place à la Maçonn.·. seule.

Peu après son installation, le Carbonarisme fut proscrit par ses décrets. Il fut défendu aux B.·. B.·. C.·. C.·. de se réunir; il fallait être Maçon, épuré du Carbonarisme, pour obtenir un emploi civil ou militaire. On vit alors quelques *Carbonari* isolés déserter par intérêt, mais la masse s'assembla en secret.

Alors Joachim ne chercha qu'un prétexte pour persécuter l'ordre des Carbonari, le regardant comme ennemi de ses vues ou comme attaché à son ancien roi Ferdinand. Une de ces circonstances, comme il en survient dans tout pays où le gouvernement est faible, vint au secours de Murat pour hâter la persécution contre le Carbonarisme. Il existait dans les Calabres quelques bandes de brigands; Joachim y envoya le général Menés, en apparence pour y rétablir la tranquillité. Les Carbonari, amis de la paix et du bon ordre, envisagèrent cette expédition militaire comme une sage mesure, mais ils furent bientôt détrompés. Menés avait reçu des instructions secrètes pour faire périr tous les Carbonari de la province ou au moins les plus puissants. La plume tombe des mains, elle se refuse à tracer

les horreurs et les cruautés de cet obscur mandataire, qui renchérit sur les ordres mêmes de Murat et fit passer par les armes une multitude de femmes, d'enfants, de vieillards.

Souvent, après avoir reçu l'hospitalité, à son départ, il faisait fusiller ses hôtes sur le soupçon qu'ils étaient Carbonari. Ce cannibale faisait déshabiller tout nus des hommes sans défense, les faisait couvrir de miel et lier à des arbres, exposés au soleil, pour être dévorés par les mouches et autres insectes; il inventa des moyens de destruction dignes d'un Néron. A la vue de ces cruautés, les Napolitains regardèrent Joachim, dans la personne de ses satellites, comme un tyran et comme l'ennemi de leur pays. Les Carbonari de Naples furent persécutés par les Bourbons comme des jacobains républicains, tandis que les Français les persécutèrent comme les soutiens de la légitimité du souverain des Deux-Siciles.

Le roi Joachim Napoléon, soit par crainte, soit pour attirer les Carbonari à son parti, s'était fait dans la suite créer grand M.·. de l'ordre; Zurlo, son ministre, adjoint; et les directeurs de la police, grands officiers.

Les Carbonari se méfièrent de cette faveur inattendue; les *ventes*, dirigées par ces supérieurs ne furent plus fréquentées que par des

partisans opposés aux vues des Napolitains. Joachim, qui s'était convaincu que la société des Carbonari n'était aucunement attachée à ses intérêts, avait fait remplir les prisons des membres les plus distingués et avait le projet de les sacrifier plus tard : ils ne durent leur salut qu'au retour de l'ançien roi Ferdinand, qui avait été rappelé à Naples par les constitutionnels, dont la plus grande partie était Carbonari.

La réforme moderne de cet ordre est due, à ce qu'on croit généralement, à un officier français, qui avait fait un long séjour en Espagne; et, en dernier lieu, à M. Magella, natif de Gênes, et par la suite ministre de la police à Naples.

Ce fut lui qui, dans ces fonctions, facilita l'accroissement de cette société : il avait en vue l'indépendance de l'Italie. Ce fut à cette occasion que l'ordre prit une couleur politique.

Le parti français, qui dominait à Naples, donna bientôt avis à la police de Paris des sentiments de Magella ; il fut considéré qu'il était originaire de Gênes, qu'on regardait alors comme ville française, et on le conduisit sous escorte à Paris, où il fut toujours surveillé par la police.

Napoléon chercha à le mettre dans ses intérêts, mais en vain. En 1813, lorsque les alliés occupèrent une partie du territoire français, Magella s'enfuit de Paris et arriva à Naples ; après

son retour, dans un conseil des ministres présidé par Murat, en décembre 1813, Magella s'exprima hardiment sur son projet de l'indépendance italienne : il persuada à Joachim de se déclarer contre Napoléon; il lui représenta que les circonstances étaient favorables, et qu'en donnant une constitution, il s'assurerait la couronne de toute l'Italie, parce que les alliés regardaient l'indépendance de ce pays comme un nouvel avantage sur Napoléon.

L'opinion de Magella était aussi répandue dans toute l'Italie par des émissaires anglais de distinction, qui, sous prétexte de voyager pour leur plaisir ou leur instruction, la faisaient connaître partout comme si c'était le sentiment du peuple et du gouvernement anglais.

Magella ne s'était pas trompé dans ses vues; car dans le congrès de Prague, tenu par les alliés, on ne s'était aucunement opposé à l'indépendance de l'Italie, et même ce fut un de ces projets proposés sans qu'on y donnât aucune suite.

La perplexité et l'hésitation de Murat lui firent perdre la domination de toute l'Italie, sa couronne et la vie.

Sur ces entrefaites, le parti des Carbonari se grossissait tous les jours, même par les ecclésiastiques; malgré les rigoureuses défenses prononcées par la sainte Église, le bas clergé s'en-

rôlait librement dans les *ventes* et secondait de tous ses moyens cette institution. A leur tête, figurait l'abbé Minichini de Nola, victime de son dévouement, et Guida de Salerne; trente prêtres Carbonari, de Benevente, figurent nommés à différentes places administratives.

On avait même fait croire au bas clergé que le pape favorisait le Carbonarisme; Magella et ses amis avaient fort adroitement fait circuler une bulle supposée, distribuée avec profusion, même par les municipalités.

Le roi Murat en était tellement persuadé, qu'ayant rencontré à Bologne Pie VII, de retour de Paris, la première chose qu'il demanda au saint-père fut de vouloir bien lui faire le plaisir de retirer la bulle qu'il avait accordée aux Carbonari.

Le saint-père répondit à Joachim que jamais il n'avait publié un tel mandement. Le roi de Naples, certain qu'il n'existait aucun décret apostolique en leur faveur, pria alors Pie VII de prononcer une condamnation publique contre la société des Carbonari; à quoi le pontife se refusa, en disant que les bulles données par ses prédécesseurs étaient suffisantes dans cette affaire.

Néanmoins le pape, étant arrivé à Rome, fit une proclamation signée du cardinal Pacca,

prosecrétaire d'État, en date du 15 août 1811, contre les Maç.·. et les sociétés secrètes indistinctement.

Cette mesure du chef de l'Église prouve que cette société, avant cette époque, lui était fort indifférente, ou qu'il ne la croyait pas nuisible à ses vues.

Sur ces entrefaites, Magella cherchait de tout son pouvoir comme on l'a dit, à établir l'indépendance de l'Italie : ayant, au nom de Joachim, occupé les Marches, il y établit, en 1815, des *ventes,* qui, tout d'un coup, se répandirent jusque dans les campagnes.

Magella n'était aucunement attaché à Murat : il le connaissait pour un homme faible, partageant ses vues entre les Français et son intérêt particulier; il le regardait comme tout à fait étranger aux intérêts de l'Italie; il se servait de cet instrument pour accomplir ses vues, prêt à le mettre de côté lorsqu'il n'en aurait plus besoin.

Magella avait su attirer dans les *ventes* et faire entrer dans ses intérêts les nobles, les prêtres et les militaires.

Les nobles haïssaient Murat, parce qu'il les avait dépouillés, sans aucune cérémonie et sans aucune compensation, de leurs anciens priviléges et de leurs rentes féodales.

Le bas clergé ne l'aimait pas, parce que, tant à Rome qu'à Naples, on lui refusait les riches emplois ecclésiastiques qui étaient toujours donnés par la faveur et par l'intrigue aux nobles, aux chanoines ou autres, sans aucun égard au mérite et à l'ancienneté, recommandés par les lois canoniques, ni aux soins que le bas clergé donnait continuellement au peuple.

L'armée napolitaine était jalouse du nombre considérable d'officiers supérieurs français qui se trouvaient dans ses rangs, préférés par Murat à ceux du pays.

Les Carbonari les plus instruits, pour mieux attirer les différentes classes dans leur parti, faisaient valoir que les doctrines de l'ordre étaient basées sur les deux grands mobiles de toute société, savoir l'intérêt national qui devait être commun à toute l'Italie, et la théosophie et l'imitation de Jésus, anciennement proposée comme dogme dans plusieurs R.·. R.·. ✝.·. ✝.·. de différents rites; ainsi, dans le fond des instructions aux grands dignitaires et dans les institutions mystiques, on avait eu besoin de manifester le désir d'un changement politique qui aurait dû amener l'indépendance de l'Italie, ou au moins un gouvernement national et constitutionnel, selon les idées du siècle; ce qui fit dire aux rédacteurs du procès intenté contre

eux à Rome, en 1818, que les Carbonari avaient tiré leur origine des Maç.·., et qu'ils en étaient une branche.

Les Français avaient donné une étendue et une vogue presque incroyable aux loges : c'était dans la vue de se former un parti puissant. On a observé que presque tous les juges et employés étaient des F.·. F.·. Maç.·., et tout le monde savait, qu'être initié aux mystères maç.·. était un des plus sûrs moyens pour parvenir aux emplois civils. D'après ces faits, le Carbonarisme devait avoir été soutenu pour former un corps d'opposition aux F.·. F.·. Maç.·., qui étaient du parti français, et qui, pour des fins à eux particulières, aimaient la domination étrangère ; ce qui est développé aussi dans les secrètes instructions communiquées aux hauts dignitaires B.·. B.·. C.·. C.·. de Naples et de Salerne.

Voilà, on peut le dire, l'explication de la cause pour laquelle les loges furent désertées par les nationaux, et pourquoi, dans la basse Italie, les F.·. F.·.. Maç.·. se sont attachés au rite carbonarique, dont on faisait passer le but comme étant le même que celui des *tugenbunds*, c'est-à-dire de se réunir pour se débarrasser de la domination étrangère et des ennemis introduits dans la patrie par la force et

l'intrigue, et pour rétablir les gouvernements anciens et nationaux.

Cette société, établie d'abord dans le royaume de Naples, s'est répandue ensuite dans le reste de l'Italie, en Dalmatie, en Grèce, en France, en Espagne, sous d'autres noms : comme guelphes, en Lombardie; ordre des républicains français, dans les Marches; comme adelphes et philadelphes, en Piémont et dans le Modénais; société de l'épingle noire, en France, *etc.* Toutes ces sociétés différentes de nom furent regardées par les profanes, et particulièrement par les administrateurs de la haute police, comme des branches maç.·., d'autant plus que, dans le rite des B.·. B.·. C.·. C.·., une tolérance était admise et adoptée en fait de théosophie absolue; tant il est vrai qu'on s'était proposé l'imitation de Jésus et de sa doctrine. On lit dans les statuts de l'ordre, qui sont les fondements de toutes les *ventes*, sous la date de Salerne, 1818 : « *que tous les Bons-cousins ont le droit naturel et inaliénable d'adorer le Très-Haut selon les règles de leur entendement et de leur conscience.* (1) »

Les efforts de Magella se trouvèrent secondés par une circonstance toute particulière à l'Italie.

(1) C'était ce que Loke avait établi dans ses règlements pour la société philanthropique d'Amsterdam.

Ce pays, jusqu'en 1798, était partagé en plusieurs petits États. Chaque gouvernement était jaloux de conserver son autorité et même de l'augmenter; c'est par cette raison qu'un gouvernement rendait publics les abus de l'autre, et par là les Italiens s'éclairaient sur leur intérêt national.

Toutes ces circonstances concoururent à répandre les doctrines libérales dans toute l'Italie, qui a vu depuis à contre cœur s'établir dans son sein des institutions qui sont en contradiction avec l'esprit de la civilisation.

Quant à l'opinion que les Carbonari sont un appendice des F.·. F.·. Maç.·., elle est prouvée par tout ce qu'on a imprimé à ce sujet, et dernièrement par un décret rendu en mars 1824, par le duc de Modène, contre la société des adelphes et des philadelphes. Ce décret dit que cette société, qu'on croit être celle des Carbonari, n'est qu'une branche maçonnique, et que la grande loge mère l'a établie pour mieux masquer ses vues antichrétiennes et antisociales.

Le duc de Modène, dans son décret, dit encore que la Maç.·. a établi cette branche de Carbonari pour échapper à la rigueur des lois (1);

(1) Par cette exception, il paraît que les Carbonari ne passaient pas alors pour des révolutionnaires, ni pour des hérétiques.

que, dans le cas où la police découvrirait de tels adeptes, la mère loge des Maç.·. ordonnait aux autres d'improuver leur système et de rompre toute liaison; qu'ayant connu ces faits, il ordonnait de rendre publics, par la voie de l'impression, les statuts, initiations, instructions de la secte des Carbonari, dite des *adelphes et philadelphes*, portant le nom caractéristique de sublimes maîtres parfaits (1), et avertissait tous ceux qui en faisaient partie, qu'ils se trouvaient frappés des anathèmes de l'Église par Clément XII, Benoît XIV et Pie VII; attendu que les articles de ces institutions prouvent que la secte des *adelphes* et des *philadelphes* dérive de celle des Maç.·., et qu'elles ont un centre commun dit *grand Orient.*

Dans les archives maç.·. de Douai, il existe un rituel d'une société maçonn.·. dite des adelphes; et même le G.·. O.·. de France n'avait pu obtenir la communication de ses doctrines.

Mais un fait annoncé dans les *Acta Latomorum*, qui paraîtra singulier, c'est qu'à Narbonne il existe une loge dite des philadelphes, qui professait le rite primitif. Cette loge n'a jamais voulu ni être fondue dans le G.·. O.·. de France,

(1) Dans le rite écossais philosophique, il y a un grade qui s'appelle le *sublime maître parfait* ou ancien.

ni même lui communiquer ses doctrines, ou les instructions de ses degrés, ce qui ferait croire qu'elle accumulait deux rites, celui des S.·. M.·. P.·. ou des adelphes et philadelphes, inconnu au G.·. O.·., et l'autre du rite primitif, qui était même professé par ledit G.·. O.·., dans sa chambre des rites.

D'après ce qu'on a rapporté, l'instruction des deux degrés des Carbonari roule entièrement sur la doctrine, les mystères et les miracles arrivés au temps de Jésus, tout en parlant de différents saints, et en particulier de saint Jean-Baptiste, dont la morale et la doctrine frayèrent le chemin à celles de Jésus; ce qui est égàlement reçu dans plusieurs rites maç.·..

Ferdinand, remonté sur son trône en 1815, persécuta indistinctement les B. B.·. C.·. C.·. et les F.·. F.·. Maç.·., comme ennemis de son autorité. Les loges et les *ventes* furent fermées; les papiers et autres propriétés, saisis et brûlés. Lorsque la police de Naples put se saisir de quelques individus en contravention, peu importait qu'ils fussent F.·. F.·. Maç.·. ou B.·. B.·. C.·. C.·., ils furent déportés, sans rémission et sans aucun égard pour leur rang.

Ces mesures si sévères et si impolitiques, contre ces mêmes hommes à qui Ferdinand devait en partie son rétablissement sur le trône des

Deux-Siciles, causèrent un mécontentement général et amenèrent la révolution de 1820.

Aujourd'hui, la Maçonn.·. et le Carbonarisme sont proscrits en Italie; ils furent dénigrés et calomniés de toute manière. Les Carbonari de Naples s'étaient multipliés sous la protection et par la faveur de la reine Caroline : peut-être qu'un grand nombre d'entr'eux prit une part active à la révolution ; mais on sait que, comme tous les Napolitains, ils étaient très-attachés à leurs princes qui étaient très-populaires, et qu'ils ne songèrent jamais à changer de dynastie.

Néanmoins les ennemis des Maçons et des Carbonari sont arrivés à persuader aux gouvernements que de grands crimes se préparaient en secret dans les loges et dans les *ventes*, et finiraient par triompher. Ceux qui ont fréquenté ces sociétés savent que la politique n'est pour rien dans les grades universels, et les catéchismes des cinq grades Ap.·. Com.·., Maît.·. Maçon, App.·. et Maît.·. Carbonari, se trouvent entre les mains de tous les curieux, et démontrent qu'un même but moral et théosophique les a dictés. Car tous les Maçons de l'univers ne s'assemblent que pour exercer la bienveillance, la piété, la charité, et les vertus les plus sublimes, en dépit de leurs ennemis et de leurs persécuteurs.

LA MAÇONNERIE DANS LE NORD DE L'EUROPE.

ILLUMINÉS.

Il faut dire avec impartialité le véritable esprit de l'association des Illuminés. Le gouvernement de Bavière a fait publier toutes les pièces qu'on a trouvées chez les principaux membres de l'ordre. Cette publication a fait naître une quantité d'écrits les uns pour les accuser, les autres pour les défendre. En 1767, Weischaup, pour remédier aux maux que la superstition et l'ignorance font éprouver aux hommes, prit la résolution de contribuer à l'encouragement des talents et de la vertu, d'environner la puissance souveraine des personnes les plus capables de la diriger par leurs conseils, et de faire confier aux mains les plus pures l'exercice de l'autorité. Mais, au lieu de suivre l'exéçution de ce noble projet, autant qu'il eût été en son pouvoir, par un emploi public et sincère de ses talents, craignant que les préjugés et les intérêts particuliers ne lui opposassent trop d'obstacles, il forma le plan d'une société secrète, dont les efforts pouvaient échapper à la surveillance des ennemis de la vérité, qui aurait ses lois, ses chefs, ses

récompenses, ses châtiments, et dont les membres seraient soumis à une obéissance aveugle.

Weischaup communiqua ses projets à quelques confidents, dont il fit ses premiers apôtres, sous le nom d'*aréopagites :* il convint avec eux qu'il serait le chef connu seulement des premiers disciples, mais invisible pour la plupart des autres membres de la société.

On convint que, pour exciter la curiosité et multiplier les candidats, on parlerait de l'institution comme étant tellement ancienne, qu'on avait perdu le souvenir de son origine.

La société fut peu nombreuse à son commencement, et les premiers aréopagites n'étaient que des étudiants de l'université d'Ingolstad, ou d'autres personnes qui possédaient peu de crédit. Lorsque Weischaup fit connaissance avec le baron Knigge, qui avait joué un rôle dans la Maçonn.·., le nouveau missionnaire fut d'un zèle infatigable.

Par ses conseils, on ajouta de nouveaux grades aux anciens, et l'on y greffa quatre appartenant à la Maçonn.·., l'Ap.·., le Com.·., le M.·. et le Ch.·. Écos.·..

Knigge, muni de tous les pouvoirs, parcourt un grand nombre de villes d'Allemagne, la Franconie, la Souabe, la Westphalie et les cercles du Rhin. A Wilhemsbad, au congrès de 1782,

il fit beaucoup de prosélites parmi lesquels se trouvèrent des magistrats, des ecclésiastiques, des savants, des ministres d'État, des princes même.

Des personnes très-éclairées et du caractère le plus respectable ne résistèrent point à l'offre, qui leur fut faite, d'entrer dans une société, qui voulait corriger lentement les abus de l'administration, rétablir les bonnes mœurs, et placer tous les emplois publics dans les mains des hommes les plus dignes de les exercer.

Knigge ayant initié dans tous les mystères des hommes d'un plus grand crédit, ceux qui étaient parvenus les premiers à faire partie des aréopagites se virent privés de leur ancienne influence dans les affaires, leurs fonctions cessèrent, et on n'en nomma plus; ce qui produisit des mécontents.

Lorsqu'un illuminé, qui était chargé des nouvelles recrues et qui était appelé insinuateur, trouvait un individu qui paraissait pouvoir être utile à l'ordre, il en rendait compte à ses supérieurs; et, lorsqu'il était autorisé à l'admettre au noviciat, il tâchait de gagner sa confiance, lui vantait le bonheur d'appartenir à l'ordre, l'engageait à jurer de ne jamais rien révéler aux profanes et d'obéir aveuglément aux commandements qui lui seraient transmis. Les novices

payaient une petite somme pour la réception ; ils n'étaient point rassemblés et ils restaient sous l'inspection de l'Illuminé qui les avait reçus, et qui rendait compte de leurs opinions et de leur conduite : on tâchait de faire entrer dans l'ordre les personnes de la plus grande influence, tant par leurs emplois, que par leurs richesses, sauf à les laisser dans les grades inférieurs lorsqu'on ne leur trouvait pas assez de dispositions, et on cherchait même de préférence ceux qui avaient éprouvé de grandes injustices.

Après les épreuves nécessaires, le novice prenait le grade de minerval, ou Illuminé mineur, et présidait un certain nombre de novices. Les minervals étaient occupés d'exercices littéraires ; on leur soumettait des questions de morale et de politique ; leurs travaux devaient aboutir à réfuter les doctrines qu'on attribue vulgairement à Épicure, et on recommandait celles des stoïciens. Ceux qui montraient des opinions contraires au but de l'institution ne devaient point monter aux grades supérieurs.

Le minerval passait Illuminé mineur ; il était chargé de préférer, pour l'augmentation de salaire, ceux qui étaient plus sensibles aux cris de l'infortune, qui avaient de la confiance et du courage. La doctrine de ce grade avait pour objet les maux qui accablent les hommes et ce

qu'ils peuvent être; les directeurs étaient employés à convaincre les frères de la nécessité d'obéir, en les dirigeant même par leurs passions dominantes (1).

Lorsque le minerval mineur s'était acquitté de ses devoirs honorablement, il était désigné pour passer au grade d'Illuminé majeur; il était alors obligé, avant toute autre chose, de donner à ses supérieurs un compte détaillé de sa conduite précédente, de ses qualités et de ses défauts. Les supérieurs, d'après les observations particulières qu'ils s'étaient procurées, portaient leur jugement qu'ils lui communiquaient.

L'Illuminé majeur devait indiquer à ses supérieurs les emplois dont il pouvait disposer ou dont la nomination dépendait de lui, afin qu'ils vissent s'il y en avait quelqu'un qu'on pût faire remplir à l'avantage de l'ordre.

La doctrine que les Illuminés majeurs devaient répandre était celle de la vérité, de faire triompher la vertu, de récompenser les talents, de diriger l'éducation de la jeunesse, d'ôter le pouvoir au vice, de chercher à le donner aux hommes probes, de lier insensiblement les

(1) Weischaup avait beaucoup puisé dans les doctrines des martinistes, et dans les règles même de saint Ignace. Il voulait inspirer du respect pour les supérieurs de l'ordre.

mains des méchants et de les gouverner sans qu'ils s'en aperçussent. Les maximes se réduisaient à chercher à environner les grands de personnes infatigables, dirigeant tous leurs efforts, selon le plan de l'ordre, vers le bonheur de l'espèce humaine; d'établir un empire universel sans détruire les liens civils; de sorte que les divers gouvernements pussent exercer tout autre pouvoir que celui d'empêcher l'ordre de rendre *la vertu triomphante*. Ils enseignaient, enfin, qu'on ne devait pas exciter des révolutions, ni opposer la force à la force, ni substituer une tyrannie à une autre, car les réformes étaient presque toujours funestes, et que la sagesse n'avait pas besoin de violence.

Lorsque les Illuminés majeurs passaient aux grades de la Ch.·. Maçonn.·. Écoss.·., ils s'engageaient à contribuer au triomphe de l'ancienne Maç.·., à décrier la superstition et le despotisme, à remplir tous leurs devoirs civils et domestiques, et à se livrer à la recherche de la vraie religion et de la vraie doctrine de FF.·. MM.·., conservée par les sages, à la tête desquels fut le Christ. Ceux qui, après avoir passé par cette filière, étaient parvenus à donner des preuves de leur science, étaient proposés épotes (1).

(1) Épote veut dire qui voit d'en haut; il est comparé à

C'était dans ce grade qu'étaient mises en enseignement les doctrines des rêveurs J.-J. Rousseau et Swedemborg. Les cérémonies de la réception étaient tout à fait sacerdotales. L'ordre croyait que tout cela était le vrai système du christianisme épuré.

C'était la vie des anciens patriarches qu'on se proposait de répandre dans l'univers; les époptes se flattaient de pouvoir, sans violence, la ramener à celle de l'âge d'or. On voulait apprendre aux hommes à vaincre leurs passions; les rendre bienfaisants, patients, indulgents; les affranchir des besoins que ne donne pas la nature; et les instruire dans leurs devoirs, ce qui est la plus utile des sciences.

On disait que le pouvoir des gouvernements étant basé sur les conventions ou sur la force, ils devaient toujours se comparer au gouvernement paternel, qui finit lorsque les enfants sont en âge de raison. Pour obtenir la réalisation d'un tel rêve, ils enseignaient qu'on devait éviter toute commotion, toute révolution; et qu'il faudrait des milliers d'années pour arriver à ce but, Ils pensaient qu'on ne peut, dans un jour, préparer le bonheur de la pos-

l'aigle qui, sans en être ébloui, peut supporter, à la plus grande élévation, la lumière du soleil.

térité, et perfectionner les hommes par une morale pure telle que le Christ l'avait enseignée.

Le régent est le dernier des grades connus. A la réception, le néophite se présentait comme un esclave gémissant dans les liens des institutions politiques et superstitieuses; ses frères le déclaraient affranchi, ou l'invitaient à chercher à gouverner les hommes, pour les rendre vertueux; on lui faisait espérer l'heureux avenir dans lequel, d'après leurs doctrines, chaque père de famille serait souverain dans sa cabane.

Il n'y a aucune trace des deux grades supérieurs.

Ce qu'on peut dire de cette société, c'est qu'elle a cherché à faire apercevoir les vices de différentes constitutions de gouvernements, sans faire le moindre effort pour les détruire.

En ce qui regarde les doctrines répandues dans les grades de l'Illuminisme de Weischaup seul, et de son ordre, elles étaient connues bien avant lui. Combien de philosophes ont soutenu que les sauvages sont plus heureux que les peuples civilisés?... Combien n'y en eut-il pas qui prêchèrent, qu'on ne doit avoir d'autre patrie que l'univers, que l'homme rendu parfait n'a pas besoin d'autorité civile?...

Des sociétés chrétiennes ont adopté ce principe vrai ou faux.

Des quakers obéissent aux magistrats, mais avec la conviction que les préceptes de l'évangile devraient seuls être le guide des Chrétiens et des hommes.

La doctrine de Weischaup se fonde sur ce que nos passions seules rendent les gouvernements nécessaires : car, si tous les hommes connaissaient et remplissaient leurs devoirs, nulle puissance sur la terre n'aurait le droit de les contraindre. Cette doctrine enfin supposait que tous les hommes sont susceptibles de la perfection, par la seule considération du devoir.

Il est impossible de conclure de la doctrine exposée ci-dessus que les Illuminés haïssent les princes, les nobles, les prêtres : car, comme il y en avait un grand nombre dans l'ordre, il en résulterait qu'ils se seraient haïs eux-mêmes : il est à observer que les membres de la première classe de cette société étaient, pour la plupart, des personnes revêtues de dignités importantes, des premiers employés dans l'administration de plusieurs États, des ministres même de l'Empereur.

Il est vrai que, dans cet ordre, Weischaup envisageait pour but l'égalité absolue des hommes; mais ce rêve devait avoir lieu par l'en-

seignement de la morale la plus pure, afin de détruire tous les vices; et l'on différait à des milliers d'années l'accomplissement de cette absurde espérance.

Les Illuminés avaient acquis une grande influence en Bavière; ils disposaient déjà, à leur gré, de la plupart des emplois. Ce crédit excita la jalousie; on s'efforça de découvrir une ligue secrète, dont l'existence était prouvée par des faits. En 1781, l'électeur, qu'on avait su effrayer, se hâta d'interdire les sociétés secrètes. Peu après, quatre des Illuminés, mécontents de leurs supérieurs pour n'avoir pas été admis dans les hauts grades, pour les raisons qu'on a indiquées, donnèrent des dépositions contre l'ordre, telles qu'on les lit dans Baruel.

Ces dépositions avaient un fond de vérité, mais les témoins doivent être suspects à tout homme qui sait raisonner.

Après ces dénonciations, l'Illuminisme fut dissous, tant par la publication de ses doctrines que par ordre des gouvernements.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DU TOME PREMIER.



HISTOIRE

DES

FRANCS-MAÇONS.

HISTOIRE

DES

FRANCS-MAÇONS,

PAR

J.-P. Dubreuil∴.

TOME DEUXIÈME.

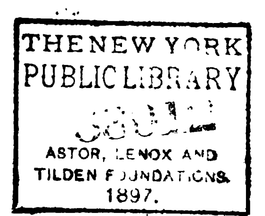
Bruxelles.

H.-I.-G. FRANÇOIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE AUX LAINES, N° 9.

—

1838.



IMPRIMERIE DE H.-I.-G. FRANÇOIS.

HISTOIRE

DES

FRANCS-MAÇONS.

LA MAÇONNÉRIE EN ALLEMAGNE.

Le baron Knigge, qu'on a vu travailler, avec Weischaup, à l'Illuminisme, fut le fondateur et l'instituteur de la Maçonn.·. éclectique, qui depuis quelque temps existe en Allemagne; elle fut projetée à la suite de grandes discussions entre les différents rites, et par l'intolérance et la violence des frères de la *stricte observance*, qui voulaient dominer sur tous les autres, comme si, dans le fait, ils avaient été les vrais héritiers et représentants des Templiers. L'objet de l'institution éclectique est d'éclairer les frères des autres rites sur l'abus

et le fanatisme de quelques hauts degrés templiers.

Voici la teneur de la circulaire adressée à tous les frères, par les loges de Francfort et de Wetzlar.

« Respectables, chers et dignes frères !

» Quiconque a fait quelques progrès dans la Maçonnerie et réfléchi avec attention sur ses trois grades symboliques, avouera, sans doute, que la *liberté et l'égalité* forment la base de notre Très-Vén. O. Voilà le rocher sur lequel les vénérables fondateurs élevèrent jadis cet édifice, si honorable pour l'humanité; et ce fondement devait en assurer la solidité dans un avenir reculé. *Sagesse, force et beauté* en formaient les colonnes, et l'humanité, la concorde et l'amitié, étaient le ciment qui devait le lier. C'est ainsi que ce magnifique monument se soutint inébranlable et dans le plus grand éclat pendant plusieurs siècles.

» Plus ces vérités sont manifestes et démontrées, plus tout frère, qui s'intéresse au sort de notre R. O., doit être frappé à la vue du triste état dans lequel il se trouve presque dans tous les pays de l'Europe. Quiconque, ayant lu attentivement les codes primitifs et étudié l'esprit de notre O. royal, porte en ou-

tre un œil impartial sur les divers événements qui ont eu lieu dans son sein et sur les divers écrits qui ont paru publiquement, et presque tous à l'occasion de ces mêmes événements, y trouvera, s'il compare et pèse tout cela à l'aide d'une raison tranquille, d'une saine philosophie, de la connaissance de l'histoire et de l'état présent de la société en Europe, le même contraste qu'entre le temple de Salomon et la tour de Babel. Dès la première entrée dans l'O., l'imagination du frère nouvellement reçu s'exalte par l'idée délicieuse qu'il va marcher dans le sentier de la vertu, de la vérité et de la sagesse, lié par l'amitié la plus pure et une tendresse vraiment fraternelle avec ce qu'il y a de meilleur, de plus honnête et de plus vertueux parmi les hommes. Mais qu'est-ce qu'il aperçoit, quand le bandeau lui tombe des yeux? Des sectes différentes entre elles par les buts auxquels elles tendent, autant que par leur doctrine, et qui, nées au sein de la concorde, divisèrent si cruellement des cœurs unis par un lien fraternel, qu'elles les portaient à s'entrehaïr du fond de leurs âmes et à se persécuter. Dans le même temps, où la philosophie et la tolérance ont enfin arraché les armes des mains aux antagonistes de l'ordre, l'esprit de discorde et de persécution

s'élève parmi les frères; et lorsque l'ordre cesse de se voir inquiéter au dehors, notre temple va être détruit par des divisions intérieures. C'est avec elles que le despotisme, la haine, l'orgueil, l'avidité, le fanatisme, la soif des distinctions, se sont glissés dans le sanctuaire de la concorde, et menacent tout l'édifice d'une destruction totale.

» Tous ces maux n'ont frappé notre vénérable ordre que depuis qu'on a tenté d'en saper la base, savoir : la *liberté et l'égalité.* Et de quelles attaques du dehors n'est-il pas menacé, si on continue à violer ces lois fondamentales! N'est-il pas à craindre que les gouvernements ne cessent à la fin de voir d'un œil indifférent qu'une partie considérable de leurs sujets se lient par la Maçonnerie, au point de reconnaître des princes et des particuliers étrangers pour leurs supérieurs, et de rassembler des sommes entre eux, pour les faire passer à des loges étrangères, surtout si les gouvernements prennent connaissance des objets dont quelques-uns de ces systèmes s'occupent; ce qui ne saurait leur échapper encore longtemps, au moyen du bruit que l'on fait de tous côtés de ces soi-disant hauts grades de la Maçonnerie.

» Ayons donc de la prudence, respectables,

chers et dignes frères, et prenons de sages mesures pour parer au danger qui nous menace, tandis qu'il en est temps encore. Embrassons, à l'égard de tous ces systèmes connus, dont aucun n'est, jusqu'à présent, démontré, une sage neutralité aux yeux du monde maçonnique et profane, en abolissant, parmi nous, tout ce qui pourrait donner de l'ombrage aux gouvernements. Que chaque loge réponde en son particulier des grades supérieurs qu'elle adopte, et qui n'entrent point dans le lien commun. Sur toutes choses, respectables, chers et dignes frères, rétablissons la vraie Maçonnerie sur ce pied simple et véritable où elle était avant la naissance de tous ces systèmes. Nous nous abstenons entièrement de tout jugement par rapport à leur bonté, vérité, ou démonstrabilité. La tolérance étant selon nous le premier devoir de notre ordre, nous nous contenterons de rapporter ici historiquement que c'est par l'introduction de ces grades supérieurs que les divisions et les querelles, qui ont tant terni l'éclat de l'ordre, y ont pris naissance. Nous déduisons de là d'autant plus fermement le principe certain, que, dans une association comme la nôtre, il ne doit y régner que la liberté et la conviction intime que la raison ne se laisse pas dominer. Imitons enfin

ces hommes célèbres de l'antiquité, les philosophes éclecticiens, qui, sans s'attacher à aucun système en particulier, tiraient de tous ce que chacun contenait de meilleur et de mieux démontré. C'est ainsi que la Maçonnerie éclectique sera à l'avenir assurément la meilleure.

» On espère donc rendre un service signalé à tous les dignes et vertueux frères, en leur ouvrant une voie pour ramener l'ordre à sa noble et primitive simplicité ; en rappelant à leur esprit ses vrais principes auxquels on les attacherait invinciblement. A cette fin, les loges soussignées se sont associées avec beaucoup de loges de l'Allemagne et étrangères, dans le dessein de rendre à la Maçonnerie la dignité, l'autorité et la pureté, jadis son apanage ; de ranimer, par le lien de l'amitié la plus étroite, l'union fraternelle éteinte ; et de joindre tous leurs efforts pour écarter tous les obstacles qui s'y opposeraient. Ces loges se sont associées pour former une Maçonnerie éclectique, sous les conditions suivantes :

» 1. Toutes les loges, attachées les unes aux autres par le seul lien de l'amitié, réadoptent l'ancien rituel des trois degrés symboliques, et les tapis y appartenants.

» 2. Chaque loge n'en est pourtant pas moins libre d'adopter dans son sein autant de grades ultérieurs, et de quelle espèce elle voudra; pourvu qu'elle n'en fasse pas une affaire générale de l'association, et qu'elle ne change pas pour eux l'uniformité des trois grades Maçonniques, ainsi que cela s'est fait jusqu'ici dans bien des systèmes de la Maçonnerie. Chaque loge sera obligée en outre d'en répondre en son propre et privé nom, à qui il appartiendra.

» 3. Aucune des loges ainsi associées ne dépend de l'autre. Toutes sont égales, et nulle n'a le droit de prescrire des règles à l'autre. Ainsi, les noms des loges écossaises et ceux des loges supérieures cessent entièrement, quoique, d'après l'art. 2, chaque loge ait la liberté de conserver dans son sein des grades écossais ou autres grades supérieurs. Or, il ne dépendra uniquement que des loges associées, si quelques-unes d'entre elles, sans aucune influence sur l'union générale, veulent reconnaître de leur propre gré une dépendance et s'arranger à ce sujet, dès que cela peut se faire sans causer d'ombrage au souverain. De même, les frères maîtres de chaque loge restent en possession du droit d'élire à leur gré leur maître en chaire et leurs surveillants, et

ceux-ci les autres officiers de la loge. Ils peuvent les élire à vie, ou pour un temps déterminé, suivant les circonstances locales, qu'ils seront libres de consulter uniquement à cet égard.

» 4. De même, chaque loge a sa propre économie, dont elle ne doit compte à personne qu'à elle-même ou à ses officiers. Toutes les contributions pécuniaires d'une loge à l'autre cessent absolument entre les loges associées, sans qu'elles doivent avoir jamais lieu sous quelque prétexte que ce soit ; à moins que quelques-unes d'entre elles, n'ayant pas à craindre d'exciter par là l'attention des gouvernements, ne veuillent de leur plein gré et mutuellement s'y engager : arrangement auquel le corps de l'association ne prendra cependant jamais la moindre part.

» 5. Tout comme ces loges ne sont dans aucune dépendance l'une de l'autre, elles ne dépendront pas non plus, sans le consentement de leur souverain, d'aucun supérieur, à l'égard des trois grades de l'Union.

» 6. Mais, comme il faut qu'un lien général cimente l'association desdites loges, ce lien consistera dans une correspondance mutuelle et amicale, où on se communiquera tous les événements relatifs à l'ordre. Il faut pour cet effet nécessairement qu'on choisisse quelques loges

pour être à la tête de cette correspondance et pour en former un centre où tout se réunit.

» 7. C'est dans cette vue, qu'à la réquisition de plusieurs loges qui ont accédé à cette association, la loge provinciale de Francfort-sur-Mein et celle de *Joseph de l'aigle impérial*, à Wetzlar, se sont réunies pour former un directoire commun, de façon que chaque loge pourra choisir à volonté celle de ces deux loges, à laquelle elle voudra écrire, et envoyer ce qu'elle aura à faire savoir de relatif à cette association, dans laquelle :

» 8. On recevra, quant à présent, toutes les loges qui voudront y entrer, sans égard à leur constitution. Mais on croit nécessaire de statuer pour l'avenir que toute nouvelle loge, qui voudra accéder à la présente association, soit constituée par quelqu'une des loges associées ; et on offre, suivant les circonstances, d'accorcorder des patentes de constitution gratis.

» 9. Tous les frères reçus dans les loges associées, ou qui s'en reconnaissent membres, y seront admis, en produisant un certificat fait sur un modèle généralement adopté, et en donnant le mot de *passe* dont on conviendra. Ils y seront accueillis avec une amitié vraiment fraternelle, et peuvent s'y promettre tous les secours possibles dans les occasions.

» 10. Il est encore permis à tout frère qui aura reçu les trois grades dans notre association éclectique, de se faire recevoir dans d'autres systèmes, sans qu'il perde par là la liberté d'entrer dans nos loges ; pourvu qu'il n'en fasse pas une affaire de loge, qu'il n'enrole pas des frères dans son parti, et qu'il ne trouble pas l'ordre des trois grades qui forment la base de notre association.

» 11. Nous admettons aussi dans les loges des trois grades de notre association tous les frères des systèmes qui en agissent de même à l'égard des nôtres. Mais si, à l'avenir, quelque système concevait l'idée, par esprit d'intolérance ou de persécution, de nous fermer les portes de leurs loges, chacune des nôtres peut décider, à sa volonté, si elle exercera la loi du talion à l'égard des frères d'un système aussi intolérant, ou si elle continuera nonobstant à suivre à leur égard les principes de tolérance ci-exposés, en leur accordant toujours l accès à ses travaux.

» 12. Quoique les loges associées ne doivent dépendre d'aucun supérieur étranger, il n'en sera pas moins permis, à une ou à plusieurs d'entre elles, de se choisir un protecteur aux conditions qu'il ne puisse leur signifier des ordres, ni s'attribuer quelque direction en matière de loges, et que cela ne les empêche pas de recon-

naître celui qui pourrait être élu un jour pour leur protecteur général par les loges unies, à la pluralité des voix, mais aux mêmes conditions, et sans que ce titre ne lui confère non plus aucun pouvoir. On n'entend pourtant pas par là priver aucune loge de sa liberté de refuser un tel protecteur, si elle croit que cela ne convienne pas aux circonstances où elle se trouve.

» 13. L'union de la Maçonnerie éclectique portera le nom de loges associées pour le rétablissement de l'art royal de l'ancienne Franche-maçonnerie.

» 14. On recevra à ces conditions dans notre association toutes les loges de chaque système, ainsi que celles qui voudront s'établir encore. Mais si, tôt ou tard, les loges associées voulaient, de leur libre consentement, se lier plus étroitement et former un arrangement plus resserré et tendant mieux au but pour l'avantage de leur association, elles seront libres de le faire; et alors,

» 15. Il dépendra des loges de l'association de fixer à laquelle d'entre elles elles en voudront confier la direction.

» Voilà, très-chers frères, ce que nous avons jugé de plus propre à remettre sur pied une société destinée de tous les temps, et à présent plus que jamais, à servir d'asile à l'humanité

opprimée et à la vertu persécutée, et à rappeler les droits anéantis de la sagesse dans le cœur des hommes, en bannissant de leur sein tout esprit de parti, toute contrainte et toute avidité. Nous vous promettons un nombre considérable de loges associées avec nous, et un cercle respectable d'hommes fermes, honnêtes et brûlants de zèle pour la cause de la vertu et de la vérité. Nous recevrons avec joie les loges qui voudront prendre part à la présente association amicale pour le rétablissement de l'antique et vraie Franc-maçonnerie, et nous sommes prêts à travailler sincèrement avec eux à l'édifice sublime de notre V.·. ordre. Pour cet effet, nous les prions de se déclarer vis-à-vis de nous, vers la fin du mois d'août de cette année, pour nous mettre alors en état de former le catalogue des loges associées, et de l'envoyer à tous les membres de l'association.

» Le grand Architecte de l'univers répande ses bénédictions sur l'honnêteté de nos vues, et les favorise du succès désiré.

Francfort, ce 18 mars 1783.

Au nom de la R. loge provinciale.

Wetzlar, ce 21 mars 1783.

Au nom de la R. loge provinciale »

Il paraît que l'instituteur de ce rite, en se proposant une tolérance universelle, a cherché, par ce moyen, à se frayer un chemin pour pouvoir choisir dans tous les systèmes celui qui conviendrait le mieux aux doctrines dogmatiques, politiques et philosophiques, et à tout ce qui se trouverait en analogie avec son système de l'Illuminisme.

A bien examiner la circulaire des deux loges susdites, elle annonce à tous les frères Maçons de l'univers qu'elles adoptaient une tolérance particulière et parfaite envers tous les rites, et qu'elles renonçaient à toutes les spéculations cabalistiques, mystiques, templières, hermétiques, magiques, théosophiques, pour s'en tenir à la Maçonnerie des trois grades symboliques, c'est-à-dire aux simples doctrines établies par les prêtres juifs pendant la captivité de Babylone, parvenues aux premiers Chrétiens et d'origine égyptienne.

Cette circulaire a précédé tous les concordats maçonn.·., et peut-être les a-t-elle préparés.

En 1788, un certain Bahrdt, professeur et docteur en théologie à Hall, fonda une société maç.·. appelée l'Union allemande. Elle fut formée dans le principe par vingt-deux hommes de lettres qui adressèrent leurs écrits aux amis de la raison, de la vérité et de la vertu.

La doctrine de cette réforme s'appuie entièrement sur la religion de Jésus, comme dans les temps anciens; elle compte les cinq degrés suivants:

1. L'adolescent.
2. L'homme.
3. L'ancien.
4. Le misopolyte.
5. Le diocésain.

Un autre innovateur en Allemagne, qui trouva des adeptes en France et en Angleterre, fut Zinnendorf, qui établit à Berlin, à la fin du dix-huitième siècle, un Chap.·. qui porte son nom, et se trouve attaché à la grande loge nationale. Son système est tout à fait en opposition avec celui de la *stricte observance*. Quant à sa doctrine, elle rentre entièrement dans la théosophie chrétienne des premiers âges.

PREMIÈRE CLASSE. MAÇONN.·. BLEUE.

1. Ap.·.
2. Comp.·.
3. Maît.·.

SECONDE CLASSE. MAÇONN.·. ROUGE.

4. Ap.·. Écos.·. et Comp.·. Écos.·. deux points.
5. M.·. Écos.·.

TROISIÈME CLASSE. MAÇONN.˙. MYSTIQUE.

6. Favori de saint Jean.

7. Frère *élu*.

Les deux grades de la troisième classe font partie du chapitre.

Schropffer de Leipsick fut un des innovateurs de la Maçonn.˙. d'Allemagne; il suivait en partie les doctrines de Martines et de Swedemborg. Il avait réuni les principes du matérialisme, les dogmes chrétiens, le système du bien et du mal physique, ou des deux principes. Il admettait toutes les religions, néanmoins ses doctrines théologiques sont fort curieuses.

Il soutint qu'on ne peut être un véritable Maçon sans exercer la magie. Il établit dans sa maison une loge où il faisait voir des revenants: et, comme une autre loge ridiculisait ses rêveries, il alla l'insulter violemment, et la traita d'hérétique; un prince de Dresde, qui était présent, lui fit donner des coups de bâton dont Schropffer fut obligé de donner quittance. Mais Schropffer sut, peu de temps après, se venger de ce prince; car il se rendit à Dresde sous le nom emprunté de comte de Steinville, colonel français: il propagea sa doctrine; la nouveauté lui procura quantité d'adeptes; il attira chez lui le même prince qui l'avait fait battre, et lui fit voir

des revenants : ce fait arriva en 1772. Lorsque Scropffer se fut vengé de ce prince incrédule, il se démasqua, revint à Leipsick; alors il promit à ses adeptes de leur prouver qu'il ressusciterait et reviendrait en leur présence après sa mort. Il les conduisit dans un bois près la ville, et, pour leur prouver sa promesse, il se brûla la cervelle; mais il ne tint pas toute sa parole, il ne ressuscita point.

Dans l'Allemagne protestante la Maçonn.·. prospérait; mais dans les provinces soumises à des princes liés aux opinions de Rome, elle n'eut qu'une existence précaire, ou elle y fut persécutée à cause de ses systèmes.

Dans le nord de l'Allemagne, comme on a dû l'observer, elle était professée presque publiquement, et des princes la présidaient; en 1740, Frédéric-Guillaume tint en personne une loge à Charlottembourg, où il donna l'initiation à son frère Guillaume de Prusse, au margrave Charles de Brandebourg, et au duc Frédéric-Guillaume de Holstein.

Après cette époque, la famille royale protégea toujours la fraternité. En 1796, le roi de Prusse, par une missive à la mère loge aux trois globes, lui promit sa protection royale; et, à l'occasion de l'avénement au trône de son successeur, en 1797, la loge royale Yorck de l'Amitié ayant pré-

senté à S. M. le roi ses statuts et un extrait de son rituel, elle en sollicita l'approbation de S. M., qui la lui accorda par sa missive du 29 décembre 1797.

Cette même loge déposa au pied du trône ses remercîments respectueux; et, à cette occasion, S. M. le roi renouvela son approbation ainsi qu'aux loges de sa juridiction, et un pareil événement eut lieu trois ans après, le 31 juillet 1800.

La protection que des princes d'Allemagne accordaient à cet établissement, était fondée sur la connaissance qu'ils avaient que l'ordre s'est toujours occupé de chercher à se rendre utile à ses semblables: la charité fut toujours sa devise: ainsi, par ses actes de bienfaisance, la loge, sous le titre, la Colonne couronnée, Or.·. de Brunswick, fonda un institut pour l'éducation des jeunes orphelins.

Les quatre loges qui existaient en 1776 à Prague, le jour de la Saint-Jean d'hiver, fondèrent l'institution de charité connue sous le titre de maison des orphelins. Un hospice pour les malades indigents et les femmes en couche fut fondé par les Maçons de Schleswig dans le Mecklenbourg, où S. A. le prince de Hesse assista à la cérémonie inaugurale, qui eut lieu le 3 mai 1802; cet illustre Maçon enclava lui-même les

médailles et inscriptions dans la pierre fondamentale. Tout le monde connaît le trait de S. A. S. le duc Maximilien de Lunebourg, Vén.·. titulaire *ad honorem* des cœurs sincères, à Francfort-sur-Oder, qui perdit la vie le 27 avril 1785 (1), en s'exposant courageusement pour sauver celle de plusieurs personnes qui étaient engloutics par une inondation rapide et inattendue de l'Oder. Nous pourrions rapporter une infinité de traits de charité, de bienveillance, de philanthropie des Maçons allemands.

Nous finissons en rapportant un qui honore ceux de la monarchie autrichienne : c'est encore un fait arrivé à Prague. Cette ville, en février 1784, fut inondée pendant la nuit par l'Éger. Les frères de la loge *vérité et concorde*, qu'un tel péril avait rassemblés, sauvèrent, en exposant leur vie, celle d'un grand nombre d'habitants.

Les jours suivants, les quatre loges se réunissent ; le tronc de charité circule couvert d'un voile funèbre ; il produit une collecte de 1,500 florins qui est distribuée aux familles ruinées. Ces mêmes frères, après ce noble exemple, se rendent aux portes des églises les plus fréquen-

(1) Voyez les annales maçonn.·. des Pays-Bas, même date.

tées, ils y restent trois jours sans désemparer, et obtiennent de la bienfaisance des citoyens une collecte de 11,000 florins, qui est distribuée aux victimes de ce désastre.

On ignore comment, après ces faits de toute notoriété, la maison d'Autriche aurait cessé de protéger cette société philanthropique, paisible et fraternelle. Il paraît qu'on l'a irritée contre cette institution de pure charité chrétienne. L'empereur Charles VI avait interdit la Franc-maçonn.·. dans les Pays-Bas; il en bannit tous les Maçons dès l'année 1738 (1). Néanmoins, cette sévérité s'est relâchée ensuite, quoiqu'en 1743, le 7 mars, trente Maçons s'étant assemblés à Vienne, après la défense du gouvernement, restèrent plusieurs mois emprisonnés et n'obtinrent la liberté qu'après une sévère réprimande (2).

En 1764, l'impératrice Marie-Thérèse rassembla les Vén.·. des loges de Vienne pour qu'ils dévoilassent au gouvernement le secret de l'institution; quoiqu'ils protestassent qu'ils n'en avaient aucun, la Maçonn.·. fut proscrite de ses États.

En 1766, un édit impérial déclare que ceux

(1) Das Ganze aller geh. verb. etc., p. 140.
(2) Cron.·. Maç.·., Acta Latomorum.

qui feront partie de l'association des soi-disant Francs-maçons Rosecroix seront, *ipso facto*, privés de leurs emplois (1).

A Aix-la-Chapelle, qu'on regardait comme ville autrichienne, en 1779, le 26 mars, le magistrat fit publier une ordonnance qui infligeait une peine, accompagnée du bannissement dans le cas de récidive, contre ceux qui se permettraient de tenir loge. Cet acte a induit la populace, excitée par des moines, à des menaces et à des voies de fait contre les Maçons.

En 1779, Joseph II donne des instructions aux gouverneurs de ses provinces relatives aux Maçons; il réduit le nombre des loges, veut connaître les noms des frères qui les composent, le local des loges, et l'heure des réunions. La même année, il ordonne la fermeture de toutes les loges, sans distinction, dans ses États.

L'empereur François II, en 1793, fit proposer à la diète de Ratisbonne la suppression des Maçons, des Rosecroix, des Illuminés, et de toute autre société secrète : comme la diète était formée du corps germanique, elle répondit qu'elle ne pouvait adopter ce système, mais que S. M. pouvait les interdire à son gré dans ses États (2). Ce souverain, le 23 avril 1801,

(1) Acta Latomorum, Ier.; v. p. 89.

(2) Barruel, t. V, p. 228.

renouvela les anciennes défenses contre les sociétés secrètes et particulièrement contre les Maçons. Les fonctionnaires publics civils, militaires et ecclésiastiques furent soumis à signer qu'ils ne faisaient point partie de ces sociétés, sous peine de la perte de leurs emplois. D'après les intentions de S. M. l'Empereur, la régence de Milan arrêta un édit contre les Maçons sous la date du 26 août 1814, signé par le commissaire plénipotentiaire, F. M. comte de Bellegarde.

Sa Majesté, ou son conseil, ne s'est point relâchée de sa sévérité à cet égard, et ses défenses sont encore aujourd'hui rigoureusement maintenues.



LA MAÇONNERIE EN DANEMARCK.

La grande loge d'Écosse, en 1754, accorda des constitutions à une loge à Copenhague, sous le titre du *petit nombre*, et y nomma un député G.·. M.·. provincial, avec pouvoir d'établir des loges au rite Écoss.·. dans le royaume de Danemarck et de Norwége. Tous les chefs d'ordres anciens et modernes, dans les chartes qu'ils délivrent, se réservent la subordination des associations qui en dériveraient, ainsi que celle des grands maîtres provinciaux ; et ceux-ci doivent toujours reconnaître leur suprématie. La nécessité des émancipations a pour cause la différence de langue, la distance des mères loges, ou la crainte qu'un pouvoir politique différent ne vienne y dominer. Longtemps après la propagation de la Maçonn.·. en Danemarck, ladite G.·. L.·. du *petit nombre* demanda à la grande loge d'Écosse l'autorisation d'élire elle-même ses grands maîtres et des pouvoirs indépendants ; mais la grande loge d'Écosse a refusé. La grande loge de Danemarck a bien des exemples à suivre, sans demander une autorisation qui ne lui est aucunement nécessaire.

LA MAÇONNERIE EN SUISSE.

En l'année 1732, Ant. Brown, comte Montaigu, grand maître pour la grande loge d'Angleterre, donna des constitutions à une loge à Lausanne, quoique l'installation n'ait eu lieu que le 2 février 1739 par des gentilshommes anglais domiciliés dans cette ville, sous le titre distinctif de R.·. L.·. *la parfaite union des étrangers.*

Dans les *Acta Latomorum*, l'ouvrage le plus classique que l'on ait sur la Maçonn.·., on trouve que, l'an 1736, sous la date du 15 avril, dans sa chronologie de l'His.·. de la F.·. M.·., la grande loge d'Angleterre délivra une constitution pour une loge de Genève; et, en 1738, plusieurs loges s'établirent dans la même ville, ce qui donna ombrage aux magistrats qui supprimèrent et défendirent les réunions maçonniques. A Zurich, il existait une loge en 1740. Les Maçons furent attaqués sur les doctrines qu'ils professaient; ils se défendirent victorieusement des calomnies insérées dans le journal de ladite ville *Des Brachman.*

A ces époques, plusieurs loges en Suisse furent constituées par celles d'Allemagne et même d'Angleterre, quoique le magistrat de Berne ordonnât la fermeture des loges dépendantes de

sa république, ce qu'il renouvela en 1743, avec injonction à tous les Maçons d'abjurer leurs engagements.

Neufchâtel reçut des constitutions de Berlin, de la loge des Trois globes et à son rite, pendant que les magistrats de Berne renouvelaient les ordonnances de proscription; enfin, ils se relâchèrent de leur sévérité, qu'ils reconnurent déplacée; et, en 1764, les loges de la dépendance de Berne et celles de Lausanne reprirent leurs travaux qu'elles avaient suspendus. En 1770, de nouvelles persécutions s'élevèrent dans différents cantons suisses; les magistrats défendirent les assemblées : malgré toutes ces tracasseries, en 1777, il a pu s'établir une espèce de grand Orient pour la Suisse. Pendant que la Maçonn.·. était déchirée par des schismes en France et en Allemagne, où chaque rite voulait faire triompher son régime, les Maçons suisses, pour empêcher toute espèce de division entre eux, établirent un *couvent* à Zurich, attendu que les loges suisses avaient été indépendantes les unes des autres, et que chacune se dirigeait selon ses statuts. Ce congrès, ayant remarqué que deux langues étaient parlées en Suisse, décida que les loges où on parlait allemand auraient pour centre Zurich; que Lausanne serait le centre des loges où l'on parlait français. Il donna au

premier centre le nom de *directoire helvétique allemand;* on y suivait le système du régime *rectifié* de la Cité sainte, ou autrement dit de *la stricte observance:* et au second, le nom de *directoire helvétique romand,* où le rite *philosophique* était suivi.

En 1778, le directoire helvétique romand, publia ses constitutions d'après son rite, qui était purement philosophique et nullement hermétique, comme quelques auteurs l'ont annoncé. Les loges de ce rite étaient gouvernées par des maîtres instruits, dont le choix appartenait au directoire; les maîtres restaient en place pendant trois ans. Nous donnons cette pratique, car elle se trouve en opposition avec les statuts fondamentaux, où chaque loge doit pourvoir à son Vén.·.

En 1779, un traité d'union eût lieu entre le grand O.·. de Genève et le directoire helvétique romand.

En 1782, les deux directoires unis envoyèrent, en député, au congrès de Willemsbade, le docteur Lavater, quoique les tracasseries du gouvernement de Berne se renouvelassent souvent.

En 1789, le directoire helvétique romand fit un traité d'alliance et d'amitié avec la grande loge d'Angleterre. La même année, ce direc-

toire perdit son grand chancelier, enlevé par une mort subite ; il était le dépositaire des archives de l'ordre, qui étaient enfermées dans trois caisses. Le magistrat fut chargé de l'apposition des scellés ; sur ces entrefaites, deux de ces caisses furent sauvées, mais la troisième, qui renfermait les papiers les plus intéressants, étant tombée entre les mains d'un fonctionnaire timide, celui-ci se crut compromis s'il ne la remettait aux magistrats. Le directoire ne put en obtenir la remise, cette portion d'archives fut impitoyablement brûlée.

Dans le grand Orient de Genève, en 1790, il arriva de fortes dissensions ; une partie se détacha pour s'unir au grand Orient de France, et en obtint des constitutions au rite primordial, tandis qu'un autre forma un corps à part. La même année, le 10 février, le prince Édouard, duc de Kent, fils du roi d'Angleterre, fut reçu Maçon à Genève, dans la loge l'Union des çœurs. Ce prince fut depuis nommé grand maître des Templiers en Angleterre.

Le directoire helvétique allemand professait, en 1793, le régime rectifié de la Cité sainte, d'après les décisions du couvent de Wilhemsbade; ce qui eut lieu dans tous les cantons suisses qui professent le christianisme réformé, où, malgré les ordonnances des magistrats, il

exista toujours des établissements maçonn.·., depuis la moitié du XVIIIe siècle.

En 1810, le chevalier Maurice Glaise restaura le directoire helvétique romand, et fut nommé grand maître national par les frères députés du même directoire, qui a été en relation avec bien des loges, dans le Piémont et dans le Milanais, en Allemagne et en France.

Le rite de Misraïm avait été proscrit de France et des Pays-Bas.

Néanmoins, on voit par le tableau de la Resp.·. L.·. de Misraïm des méditateurs de la nature, constituée à Lausanne, sous les auspices de la puissance suprême pour la France en son 90e et dernier degré, que ce rite, proscrit partout, a trouvé un asile en Suisse. A peine ose-t-on le dire, mais, par le nom qui figure sur ce tableau du très-illustre F.·. Morison de Grienfield, attaché à la maison de S. A. S. le duc de Sussex, qui en a été le Vén.·. fondateur, il paraît que les FF.·. bedarrides ont pu se couvrir de cette égide pour établir en Suisse leur rite égyptien cabalistique.

Nulle donnée sur les FF.·. actifs de cette loge; cependant on peut assurer qu'il se trouve neuf Israélites, sur 39 membres honoraires du Misraïm, à Lausanne.

LA MAÇONNERIE EN POLOGNE, EN SUÈDE ET EN RUSSIE.

Un acte d'Auguste II, roi de Pologne, de 1739, fit connaître que les rites maçonn∴ étaient répandus dans ces contrées et ordonna la fermeture des loges; par cette ordonnance, la bulle de Clément XII fut exécutée et les Maçons cessèrent leurs travaux.

La proximité de l'Allemagne avait contribué à l'introduction des différents systèmes maçonn∴. En 1780, époque à laquelle les travaux avaient repris force et vigueur, Cagliostro arriva à Varsovie et y apporta son rite. L'année suivante, le grand Orient de France, sur l'invitation des loges *la Catherine à l'étoile du Nord* et *la déesse d'Éleusis*, établit à Varsovie une commission à l'effet d'y constituer des loges de son rite et, s'il était possible, un grand Orient; ce qui eut lieu en 1784. Alors la Maçonn∴ se propagea, et, en 1787, on comptait 70 loges de la dépendance de ce nouveau G∴ O∴.

Ce royaume, aujourd'hui partagé en trois parties, appartient à trois puissances différentes, qui, d'accord, ont ordonné la fermeture des loges; et, par là, cette partie de notre histoire reste sans suite.

Les frères suédois ont toujours joui d'une très-brillante réputation dans l'ordre par leur instruction (1) : la preuve en est que toutes les nations ont adopté dans la maîtrise le signe *de secours*, comme il fut établi dans le catéchisme de ses grades symboliques.

Un des anciens régimes qu'on professait en Suède, était celui de Rosecroix, que nous croyons avoir été introduit par des Allemands, avec quelque différence. Voici comme les Maçons suédois établissent leur légende. « En « 1118, les Rosecroix arrivèrent d'Orient en » Europe, pour la propagation des doctrines » de Jésus : trois d'entre eux fondèrent en Europe l'ordre des Maçons d'Orient, pour servir » de séminaire aux sujets qu'on devait instruire » dans les sciences les plus intimes.

» Cet ordre existait en 1196, et Édouard, fils » de Henri III, fut admis Rosecroix, par Raimond Lulli (2). On n'admettait alors dans cet » ordre que les savants et les personnes du plus » haut rang.

» Le fondateur de Rosecroix fut un prêtre » séraphique d'Alexandrie; c'était un des sages

(1) Selon Rudebeck, suédois, le Nord serait le point où s'est formé le premier foyer de la lumière.

(2) Lulli fut un célèbre alchimiste.

» d'Égypte. Son nom fut Ormesius ou Ormus ; » il avait embrassé le christianisme à la sollici- » tation de saint Marc évangéliste, avec six de » ses confrères, l'an 46 de Jésus. Cet homme » savant purifia la doctrine des Égyptiens, selon » les préceptes du christianisme (1), fonda la » société d'*Ormus*, c'est-à-dire des *sages de la* » *lumière*, et donna à ses adeptes, pour déco- » ration, une croix rouge. Vers le même temps, » les esséniens et autres Juifs fondèrent une » école salomonienne, laquelle s'unit aux sages » de la lumière ou ormusiens. Après cette cir- » constance, la société fut divisée en divers » ordres, connus sous ces noms :

» 1° Des conservateurs des secrets maçon- » niques ;

» 2° Des conservateurs des secrets hermé- » tiqnes ;

» 3° Des conservateurs des secrets théoso- » phiques. »

On est induit à croire que la légende d'Ormesius et de saint Marc l'évangeliste, et son emblème qui est un lion, emblème aussi du rite de la Cité sainte et qui se trouve dans

(1) Cette légende se rapporte à notre exposé sur les prêtres coptes qui avaient adopté les doctrines des nouveaux chrétiens.

ceux du *royal secret*, tirent leur origine des Vénitiens; car les anciens parchemins des Rose-croix qui s'occupaient de l'alchimie, avaient dans leur sceau un lion qui tenait avec la griffe droite un papyrus, avec la légende : « *Pax tibi, Marce, evangelista meus.* » Le lion est un des signes du soleil, et par là l'emblème de la Divinité. C'est le soleil mystique ou le G.·. A.·. D.·. L.·. U.·., qui annonce que Marc portait, avec ses doctrines, la paix à ses adeptes. Remarquons que ce lion et cette devise se trouvaient être le sceau de l'ancienne république de Venise. Après tout cela, on ne pourrait assez répéter que toutes les branches possibles de la Maçonn.·. tiennent aux doctrines égyptiennes, juives et chrétiennes.

De temps immémorial, la Maçonn.·. est établie en Suède, et les Maçons suédois prétendent que les Écoss.·. d'Hérodom et de Kilwinning ont emprunté d'eux la légende de Garimont, patriarche de Jérusalem.

Le grand chapitre de Stockholm prétend posséder le testament autographe de Jacques Molay, dans lequel il a établi la continuation des mystères des Templiers, sous l'apparence de la confrérie mystique des Maçons: si ce document existait, il détruirait la charte de Larminius du nouvel ordre du Temple de Paris.

On a aussi voulu faire croire, que ce même chapitre possédait un titre authentique qui constate, que Beaujeu, neveu de Jacques Molay, a pu rassembler ses cendres (1) et leur donner une sépulture honorable, en les faisant couvrir d'une pierre qui avait les formes monumentales égyptiennes, et sur laquelle il fit graver l'inscription suivante :

I. B. M. B.
A—Do—N—I—J—C.
M CCC XIII.
XI Martii.

dont voici l'interprétation :

Jacobo Burgundio Molayo Busto, anno Domini nostri Jesu-Christi, etc. ;
ou autrement Adonay, Jéhova, Cruciferri.

On doit toujours répéter que l'authenticité de tous ces documents, qui paraissent de nos jours, peut être révoquée en doute : observons que celui ci-dessus est en opposition avec la légende du chr. d'Aumont.

Un des plus illustres réformateurs des rites maçonn.·., fut le savant Swedemborg, né de l'évêque luthérien de Skara, à Uspal, ville qui

(1) Voici une seconde légende analogue à celle des os brulés du grand maître, conservés par l'ordre du Temple à Paris.

figure dans les légendes maçonn.·.. Il naquit en 1688. Il posséda la philosophie, la métaphysique, la minéralogie, l'astronomie; il a traité, dans ses ouvrages, de Dieu, de l'infini, de l'esprit, de la matière et de la création; il a laissé des écrits sur toutes ces sciences, et eut une profonde connaissance des langues anciennes; il fit des recherches très-savantes sur les mystères maçonn.·.. Il a cru et écrit que leur doctrine était de la plus haute antiquité, émanée des Égyptiens, des Perses, des Mages, des Juifs et des Grecs.

Swedemborg s'est aussi créé chef d'une religion nouvelle; il a réformé celle de Rome, et sa réforme fut suivie d'un brillant succès en Allemagne, et en Angleterre, où il y a des villes qui comptent de quatorze à vingt mille de ses adeptes. A cette fin, il écrivit sa *Jérusalem céleste*, ou son *Monde spirituel;* il mêla à sa réforme des idées purement maçonniques.

Dans cette Jérusalem céleste se trouve la parole que Dieu même lui a communiquée, comme autrefois à Moïse; cette parole est Jéhova, perdue sur la terre, mais qu'il invite à chercher en Tartarie, pays qui est encore de nos jours régi par des patriarches : voulant par là dire allégoriquement, que ces peuples se rapprochent le plus de l'état primitif de la perfection de l'innocence; ce qui a été suivi par Weischaup, comme

on a eu occasion de le dire dans le développement de son système.

La Jérusalem céleste de Swedemborg est couverte de villes, de rivières, de bois, de campagnes riantes ; il introduit des anges mâles et femelles à double nature, jouissant du plaisir de l'amour conjugal, auquel ils sont extrêmement sensibles.

Swedemborg établit son être créateur en Jésus-Christ, Dieu unique, vie, amour, sagesse, chaleur, lumière ; il explique les livres de la religion juive et chrétienne comme des écrits d'une allégorie continuelle, ayant toujours un double sens. D'après son système, la mort n'existe dans l'homme qu'en apparence, car c'est dans ce moment qu'il renaît à une vie future éternelle, et qu'il ressuscite à jamais, en devenant un ange.

Swedemborg a donné l'idée à Martines Pascalis de son rite des élus Coëns, qui se rapporte à la théosophie biblique et chrétienne, et qui est assez répandue en Allemagne et dans les villes les plus considérables.

La Genèse a fourni au rite de Swedemborg le programme de ses trois premiers grades et toute la marche de l'initiation ; en elle le *Tout-Puissant* (1), allégorie du G.·. A.·. D.·. L.·. U.·.,

(1) Le rite Misraïm se sert de ce nom, au lieu de celui

donne la vie au néophite, qui sort du chaos, fait serment de discrétion, de fuir la débauche, les jeux, les femmes publiques, l'adultère, et d'être fidèle à l'ordre. Or comme, selon la bible, l'homme est formé de boue et de limon, cet instituteur a ajouté aux symboles maçonniques ceux des éléments, qui sont : un vase contenant de la terre pétrie, un second plein d'eau, et une terrine avec des charbons allumés (1). Les doctrines du premier temple et des quatre premiers grades se rapportent à la création de l'homme, à sa désobéissance, à sa punition, aux peines du corps et de l'esprit ; ce qui est réellement représenté dans l'initiation.

La suite des grades est celle-ci : premier temple, Ap.·., Com.·., M.·., élu; second temple, Comp.·., M.·. Coens, grand Arch.·. et Ch.·. Commd^{r}.·., Kadosch.

Dans les mystères, il est dit que, lorsque l'homme, par une vie nouvelle, sainte et exemplaire, s'est réintégré dans sa dignité primitive et que, par des travaux utiles, il a recouvré ses droits primitifs, alors il se rapproche de son

du G.·. A.·. D.·. L.·. U.·.; c'est au rite de Swedemborg et à celui de Martines Pascalis, que le compilateur du rite égyptien l'a emprunté.

(1) Ces symboles furent adoptés par les Carbonari.

créateur par une vie nouvelle, spéculative, animée du souffle divin, il est initié élu Coëns; dans les institutions qu'il reçoit, il apprend les sciences occultes dans toutes leurs parties, qui lui font connaître les secrets de la nature, la haute chimie, l'onthologie et l'astronomie.

Lors de l'admission, des cercles sont tracés au milieu du temple représentant le système universel planétaire, et le soleil au centre.

Le G.·. tout-puissant explique et découvre comment s'est opéré le mystère de la création, *etc.*

La Maçonn.·. était publiquement professée en Suède dès 1738, lorsqu'un interdit, daté du 21 octobre, par Frédéric Ier, défendit les réunions maçonn.·. sous peine de mort. Deux mois après, ce roi, mieux instruit du but de la fraternité, rapporta cette ordonnance; à la naissance du prince royal, qui arriva en 1746, les Maçons de Stockholm firent frapper une médaille pour un tel souvenir; en 1753, les loges de cette capitale, lors de la naissance de la princesse Sophie-Albertine, fondèrent une maison de secours pour les enfants orphelins, et l'on adopta le projet d'un concert annuel à l'avantage de cet établissement, qu'en 1767 le frère Boham dota d'un fond équivalent à cent trente mille francs : en 1778, la reine de Suède et le magistrat de Stock-

holm concoururent à des dotations pour favoriser cet établissement.

Les Maçons de ce royaume s'honorent de pratiquer la bienveillance : ainsi, à Gothembourg, ils firent construire un bâtiment destiné à l'inoculation des enfants.

En 1792, lors de l'assassinat du roi Gustave III, les Maçons firent frapper une médaille pour éterniser leur deuil. Son successeur, Gustave IV, fut reçu Maçon dans la grande loge de Stockholm, qui, en 1797, célébra le mariage de son roi par des actes de bienfaisance.

Ces Maçons invitèrent à un repas et habillèrent cent cinquante pauvres des deux sexes; le duc de Sundermanie présidait la tenue, étant le grand maître; Sa Majesté le roi y assista comme spectateur, donna un dollar de banque à chaque convive, et deux mille à l'hospice fondé par les Maçons. Voyez l'*Almanach des loges de Hollande, pour l'an* 1806.

A présent la Maçonn.·. est protégée en Suède, et, en particulier, le rite suivi par le roi.

Le roi régnant Charles XIII en est le grand maître; il a établi un ordre auquel il a donné son nom.

Les doctrines de la *stricte observance* dominent le système de Charles, il a douze degrés divisés en classes, ainsi qu'il suit :

1re Classe. 1. Ap.·., 2. Comp.·., 3. Maît.·.

2me Classe. 4. Ap.·. et Comp.·. de saint André, 5. Maît.·. de saint André, 6. Le frère Stuart.

3me Classe. 7. Le F.·. favori de Salomon, 8. Le F.·. favori de saint Jean, ou du cordon blanc, 9. Le F.·. favori de saint André, ou le cordon violet, ou autrement dit le Ch.·. du cordon pourpre.

4me Classe. 10. Le F.·. de la croix rouge de première classe, 11. Le F.·. de la croix rouge de seconde classe, 12. Le F.·. de la croix rouge de troisième classe.

Tous les grades de ce système font allusion à l'ordre des Templiers, à ses doctrines ou à son rétablissement : lorsqu'un frère est admis au quatrième degré, il devient noble, s'il ne l'est pas. Il paraît que les nouveaux Templiers de Paris ont ici puisé leur plan pour anoblir leurs adeptes.[1]

Les frères de la quatrième classe composent le chapitre illuminé, dans lequel aucun frère ne peut aspirer d'être grand dignitaire de l'ordre, s'il n'a pas prouvé dans sa famille quatre générations de noblesse.

L'opinion reçue sur l'époque de l'introduction de la Maçonn.·. en Russie, est, qu'elle commença à se produire en 1731 par constitution de la grande loge d'Angleterre, sous l'empire d'Anne Iwanova. Elle ne fit pas de progrès, ce qui est attribué à l'ambition de Biren, qui possédait la confiance de sa souveraine et qui craignait les grands, attachés à la Maçonn.·.; cet esprit de jalousie le rendit persécuteur, et il sacrifia les hommes les plus illustres à son ambition.

Après cette crise, quelques frères zélés anglais tâchèrent de répandre la lumière et les sciences maçonn.·.. En 1740, une loge fut instituée derechef, et un grand maître provincial fut nommé pour la gouverner. La grande loge d'Angleterre, en 1752, donna des constitutions à la loge la *Clio*, à Moscou. Par le moyen de cet établissement, l'ordre reprit de l'accroissement; on nomma un maître provincial pour diriger les loges de sa dépendance, et Catherine II se déclara la protectrice de l'ordre et la tutrice de la loge la Clio. Aussitôt la Franc-maçonn.·. fit beaucoup de progrès; et, à Mohilow, on fonda, en 1770, la L.·. des Deux aigles, qui suivait le rite et les doctrines qui se trouvent dans la nouvelle Atlantide de Bacon et prônée par Elias Ashmole; on a nommé ce nouveau rite, l'*Académie des sages*.

Catherine continua à protéger la Maçonn.·., ce qui donna occasion, le 24 juin 1781, à l'installation de la L.·. Écoss.·. à Saint-Pétersbourg, qu'on appela l'Impériale. Cette époque est celle de la splendeur de l'art dans ces contrées. La Maçonn.·. devint objet de mode. Les seigneurs de la cour firent construire des loges particulières dans leurs hôtels, et leurs réunions ne se formaient que de personnes du premier rang. La Maçonn.·. devenue aristocratique, les loges se changèrent malheureusement en clubs politiques. Bientôt les rivalités causèrent sa décadence, qui eut lieu vers la fin du règne de Catherine. A la fin du dix-huitième siècle on comptait cent quarante-cinq loges dans les seules principales villes.

Paul I[er], en 1789, ayant appelé en Russie les jésuites, en reçut le conseil, selon l'opinion générale, de proscrire les frères Maçons, et avec eux toutes les sociétés secrètes; ce qu'il exécuta.

En 1803, M. Boeber, conseiller d'État, dans une entrevue qu'il eut avec l'empereur Alexandre I[er], lui fit voir que les frères Maçons étaient des sujets fidèles, attachés dans tous pays à leur prince et à l'État; que leur but était la bienfaisance; et que tous les premiers États de l'Europe, et les plus éclairés, les protégeaient: il

mit dans les intérêts de l'ordre l'empereur qui, dans la suite, se fit initier.

Lorsqu'on établit à Saint-Pétersbourg un G.·. O.·., les frères reconnaissants élurent le susdit M. Boeber grand maître national de toutes les Russies. Mais après ces époques, et avant la mort de cet empereur, les jésuites et leurs coryphées avaient pu persuader le gouvernement que les Maçons intriguaient contre la cour et contre les ministres. Ces accusations, les malheurs arrivés à la France, des commotions générales dans l'Europe, furent la cause des dernières persécutions contre la fraternité des Maçons dans cet empire.



LA MAÇONNERIE EN ANGLETERRE.

Des auteurs anglais pensent que les confréries des Maçons étant nombreuses et très-puissantes au XIVe siècle, les chevaliers Templiers se réfugièrent, après leur désastre, chez elles, et se couvrirent de leur voile, pour pouvoir pratiquer leurs mystères et enseigner leurs doctrines.

Cela paraît d'autant plus croyable que la légende d'Hiram et celle du temple à rebâtir peuvent être prises à la lettre par les profanes pour des légendes analoges à celle des Maçons de pratique. Quoi qu'on en dise, c'est d'après les principes des Templiers, que s'est formé le régime du rite primitif de la grande loge d'Écosse; peu importe l'époque. Ces mêmes auteurs rapportent, pour appuyer leur système, que Bruce, roi d'Écosse, fut le fondateur de cet ordre maçonn.·. en 1314, et que le 24e jour de ladite année, il institua l'ordre de Saint André du Chardon (1), en mémoire des fidèles Écossais

(1) Dans différentes régions, les chapitres, qui ont des dimissoires du rite primitif Écossais, ont adopté dans leurs sceaux et médailles des chardons.

qui s'étaient immortalisés à la bataille de Bannockborn, où ce monarque, avec trente mille Écossais avait battu cent mille Anglais.

Bruce en instituant cet ordre y aurait, selon les mêmes légendaires écossais, uni l'ordre d'Hérodom, conservant, pour lui et ses héritiers, le titre de grand maître de la respectable loge d'Hérodom, qui fut présidée par différents rois d'Écosse, et qui transféra son siége à Édimbourg. Il paraîtrait, d'après cette légende, que cet ordre aurait pris son origine à l'époque de la destruction des Templiers. De cette fusion, réelle ou non, naquirent des grades chevaleresques dans lesquels on professe aujourd'hui des doctrines qui ne sont aucunement celles des anciens croisés, c'est-à-dire celles des éléments ou de la génération, destruction, réintégration, ou résurrection égyptiennes, remplacées par des légendes théosophiques ayant pour but les doctrines de Rome.

Ces ordres ou grades, non-seulement furent accordés par la grande loge d'Écosse, mais ils furent aussi délivrés et le sont encore par des commandeurs de l'intérieur du temple, qui les répandirent en Europe et les apportèrent en Amérique vers le milieu du dernier siècle : telle est l'origine de la Maçonn.·. Écos.·. templière.

En Angleterre, après le règne de Henri II, des évêques ou des grands seigneurs furent les grands maîtres des Maçons. — Henri VI (1), en 1442, après avoir été instruit des mystères, des objets, des études de la confraternité, se fit initier et s'appliqua à l'étude de l'*art* royal. Son exemple fut suivi par tous les seigneurs de la cour. Son conseil approuva les chartes anciennes et les priviléges des Maçons. Daubusson, en 1485, fut élu grand maître des Maçons, quoiqu'il fût G.·. M.·. des Ch.·. de Saint-Jean-de-Malte. Dans cette circonstance, les Ch.·. de Malte rivalisèrent de zèle pour l'ordre des Maçons avec les anciens Templiers. Quoique nous n'en ayons aucune preuve, il paraît plus que certain que c'est depuis ces époques que la haine des Templiers envers les Maltais s'est apaisée, et que quelques souvenirs de ces circonstances auront peut-être occasionné à des innovateurs, par la suite des temps, l'introduction de la chevalerie de Malte, qui est dès à présent greffée sur la Maçonn.·. d'Angleterre et d'Amérique, plus particulièrement que sur celle de France, d'Allemagne, d'Italie et de Suisse.

Henri VII, en 1502, présida, comme grand maître, une grande loge de Maçons qui se réu-

(1) Acta Latomorum ; vol. I., page 9.

nit dans son palais. Le cardinal Wolsey fut créé grand maître en 1509. Des hommes illustres continuèrent à être grands-maîtres jusqu'en 1561. Dans cette année, la reine Élisabeth, après avoir été instruite des objets des réunions maçonn.·., devint la protectrice de l'ordre. En 1603, Jacques Ier se déclara protecteur de l'ordre; et Inigo Jones, savant et architecte célèbre, fut nommé grand maître. A cette occasion, la Maçonn.·. anglaise reçut un nouveau lustre. Beaucoup de gentilshommes se firent admettre dans la confraternité, ce qui prouve qu'elle avait quelque attrait scientifique, religieux et politique; car il n'est pas possible d'imaginer ce concours d'hommes illustres pour l'admission, si cette société n'avait eu d'autre but que celui des amusements frivoles ou des dévotes prières qu'on pratique de nos jours dans différents grades et ordres chevaleresques.

Christophe Wren, qui était, en 1663, surveillant de la confraternité des Maçons à Londres, étant devenu G.·. maître en 1698, avait tiré d'une société templière, qui se conservait à Londres, l'idée et le fond d'une nouvelle société maçonn.·. dont il fut établi le restaurateur.

Les Maçons templiers étaient en grand nom-

bre et en grande réputation vers le XII° siècle et jusqu'au XIII°; Wren ne fit que modifier leurs institutions.

L'Angleterre avait été dans une violente fermentation par le penchant de Jacques II vers le despotisme. Wren, un siècle après, chercha par une réforme à établir une concorde fraternelle parmi les hauts personnages qui composaient la société des Francs-maçons acceptés; il voulait, par une uniformité de grades et d'honneurs, réconcilier l'homme avec l'homme, en fixant dans cette même société le point de réunion du genre humain. Il proposait par ses institutions des principes pleins de *tolérance*, de *bienveillance*, et de *charité*.

Voilà comment plusieurs auteurs établissent l'histoire de l'introduction ou de l'origine de la Maçonn.·. templière en Angleterre, qui a bien, si l'on veut, des degrés d'une nomenclature différente de l'écossaise ou de l'irlandaise, mais qui est la même dans les doctrines.

Ces faits doivent avoir introduit les premiers changements que la Maçonn.·. a éprouvés; c'est ce qui explique comment il a pu s'introduire des commémorations templières de Rhodes et de Malte, que les innovateurs ont entées sur la Maçonn.·., en y reproduisant ces ordres. Néanmoins il sera très-difficile d'expliquer de quelle

manière, sans un but réel, il a pu s'introduire tant de rites et d'ordres égyptiens, mysraimitiques, chevaleresques, templiers de vingt espèces, écossais, irlandais, anglais, français, allemands, juifs, grecs chimistes, alchimiques, cabalistiques, et tous peu philosophiques, qui sont accordés par communication pour de l'argent, sans qu'il se trouve une instruction réelle dans les cahiers. Un tel est fait chevalier avec deux mots à huis clos, et cela, pour avoir tel ou tel cordon et une stalle à l'Orient.

Aux époques de Wren, différentes confraternités maçonn.·. existaient en Angleterre : elles suivaient différents rites. La plus illustre était celle d'Yorck qui prétendait avoir été instituée, en 926, par le prince Edwing ; celle-ci donna des constitutions aux loges d'Angleterre et à celles de Londres (1); elle prit le titre distinctif de grande loge des Maçons d'Yorck ; son rite se composait d'une partie des grades écossais de Kilwinning et d'Herodom.

La grande loge de Londres s'est ensuite vantée de son ancienneté sur les autres loges an-

(1) Dans toutes les constitutions et capitulaires que la Resp.·. mère loge d'Yorck délivra, elle rappelle toujours cette origine.

glaises, écossaises et irlandaises; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle a tiré son existence de celle d'Yorck, et qu'on ne peut éclaircir si ses titres sont vrais ou faux, car ses archives ont été brûlées en 1720.

On a été très-affligé de cet accident qui a détruit une infinité de documents sur la Maçonnerie : mais ce qu'on a regretté le plus, c'est un ouvrage du frère Nicolas Stone qui contenait des détails très-étendus sur l'origine, les devoirs et les secrets de la confraternité.

Payne, qui occupait la G.·. maîtrise à l'époque de cet accident, chercha à réunir encore plusieurs anciens règlements, et plusieurs chartes de la confraternité qui avaient échappé aux flammes; il les remit au révd. Jean Anderson, ministre anglais, Maçon zélé et savant distingué, qui en forma un corps de lois et de doctrines à l'usage des loges du rite adopté par la grande loge d'Angleterre.

En 1723, sir Martin Falkes, président de la société royale des sciences, fut député grand maître (1), et Jean Senex, mathématicien célèbre, était un des grands surveillants.

(1) Ce fut lui qui apporta la Maçonn.·. en Italie, et à Rome même.

Toutes les loges de l'empire britannique reçurent leurs institutions, ou de la grande loge d'Yorck, ou des grandes loges d'Écosse de *Kilwinning* et d'*Herodom*, ou d'Irlande.

La Maçonn.·. fut troublée et persécutée dans ce pays; et des schismes naquirent entre ses rites. Au commencement du XVIII° siècle, la grande loge de *Kilwinning* et d'*Herodom* fut obligée par des circonstances de suspendre ses travaux jusqu'en 1738. Sur ces entrefaites le frère Roslin de Sainte-Claire établit une nouvelle loge à Édimbourg, pendant que la première tenait son atelier fermé.

Cette nouvelle loge fut appelée grande loge de saint Jean; déjà plusieurs membres de la famille de Roslin avaient rempli la place de grands maîtres de l'*ordre de saint Jean,* qui avait été institué en faveur de cette famille par Jacques II, roi d'Écosse, en 1437: ce roi avait voulu récompenser Guillaume de Sainte-Claire de son attachement particulier à sa personne, en lui donnant ainsi qu'à ses successeurs l'*héritage* de la grande maîtrise en chef, et en le nommant gouverneur des frères Maçons pour les grades symboliques.

Cette grande loge de saint Jean ne pouvait donner des constitutions que pour ces trois grades; mais, dans la suite, on ne sait comment elle

se permit d'en donner pour les hauts grades écossais, pour lesquels cette grande loge n'avait pas été constituée.

Les rites en France, pour cette même cause, se querellent depuis près d'un siècle : mais les esprits étant plus calmes, on est descendu au fond de la question.

En Écosse et en Angleterre, à l'époque où la grande loge d'*Herodom* à Édimbourg reprit ses travaux, elle s'opposa à de pareils actes arbitraires et en arrêta le cours. La grande loge de saint Jean rentra dans ses devoirs, en se bornant à délivrer les constitutions des degrés symboliques, pour lesquels seuls elle avait des pouvoirs, et en laissant à celles d'*Herodom* et de *Kilwinning* la profession et l'institution des hauts grades; elle décida même que les frères qui auraient obtenu chez elle les trois grades symboliques pourraient passer ensuite dans celles d'*Herodom* et *Kilwinning*, pour l'admission aux grades supérieurs écossais templiers et philosophiques.

C'est après ce temps, et dès l'époque de la grande maîtrise de Wren, qu'on a une histoire fidèle de la Maçonn.·. en Angleterre.

Pendant l'année 1708, dans laquelle arriva la mort de Wren, on commença à se relâcher davantage pour l'admission des frères; cette

année, une grande quantité de citoyens de toute condition furent admis à l'iniation. On crut que la Maçonn.·. acquerrait de l'éclat, mais le contraire arriva : cette marche la conduisait à sa décadence, et, par ce mauvais expédient, le nombre des Maçons diminua considérablement; car cette fraternité, sans choix dans ses membres, non-seulement négligea les séances ordinaires, mais encore les fêtes annuelles étaient presque oubliées; cet état dura jusqu'au mois de février 1717. Alors les quatre loges qui existaient et qui avaient reçu leurs constitutions de la grande loge d'Yorck se constituèrent en chef d'ordre pour relever la Maçonn.·. anglaise, en se donnant le nom de grande loge d'Angleterre, avec la réserve modeste *pro tempore*.

Le 24 juin de cette même année, cette nouvelle grande loge passa à l'élection d'Antoine Sayer pour son G.·. M.·.

Sous sa maîtrise, on chercha à arrêter les désordres qui s'étaient glissés dans la confraternité; des statuts furent présentés et adoptés comme lois générales. C'est après ces faits, que la Maçonn.·. fut fixée sur le plan actuel.

A ces époques, les grands maîtres étaient à vie; ils avaient une puissance illimitée; ils faisaient valoir leur autorité dans les assemblées;

et, de leur propre gré, ils donnaient des constitutions à qui bon leur semblait.

Plusieurs FF.·. s'opposèrent à de tels abus; la confusion et le désordre se trouvaient dans les séances; les mystères furent profanés; et il en résulta une différence notable dans les rites. Outre les véritables maîtres en chaire, il y avait aussi un certain nombre de frères qui avaient le pouvoir de faire des Maçons, de les assembler, et de les promouvoir à toutes les dignités de la Maçonn.·., en vertu de priviléges qu'on vantait comme très-anciens; et, de plus, les loges établies par de tels frères ne jouissaient d'aucuns brevets.

En conséquence de ces désordres, lors de la réunion de la grande loge d'Angleterre, au solstice d'été ou de la Saint-Jean-Baptiste, en 1717, on adopta le règlement suivant:

« Le privilége de se rassembler comme Maçons, qui jusqu'à présent était illimité, sera restreint à certaines loges de Maçons, convoquées en certains endroits fixés; et chaque loge désormais sera convoquée et légalement autorisée à agir par un brevet du grand maître, pour tel temps accordé à certains frères après requête, et par consentement et approbation de la grande loge en communication. Sans ce brevet, aucune loge, par la suite, ne sera recon-

nue comme régulière et constitutionnelle. »

En cela, les intentions de la grande loge étaient très-sages ; car, sans une règle et sans une constitution qui servît de guide, ces loges devaient se trouver dans une complète anarchie.

Pendant que cette grande loge s'occupait de ces réformes, la grande loge du nord de l'Angleterre ou d'Yorck, qui avait donné des constitutions à la plus grande partie des loges anglaises, voyant que les quatre loges de Londres s'étaient émancipées et érigées en *grande loge d'Angleterre pro tempore*, même sans avis préalable, était inquiète de cette mesure ; et, pour conserver son droit d'aînesse, elle prit aussi, en 1719, le titre de grande loge de toute l'Angleterre.

Ce fut d'après cette sorte de rivalité établie entre ces deux grandes loges, que les Maçons de l'une ne furent plus reçus dans celle de la constitution de l'autre.

La grande loge d'Angleterre empiéta de plus en plus sur celle d'Yorck, en formant même des établissements maçonniques dans son district. Ce procédé affecta vivement la loge d'Yorck, et excita des jalousies et des haines ; les Maçons d'Yorck séparèrent tout à fait leurs intérêts de ceux de la grande loge de Londres ; ils l'accusaient d'avoir *introduit des innovations*,

altéré les rituels et supprimé des cérémonies en usage depuis un temps immémorial.

Sur ces motifs, les frères de la loge d'Yorck, en 1739, déclarèrent que, leur unique but étant de maintenir les lois et usages maçonn.·. dans la pureté de leur antique institution, ils se trouvaient forcés de se séparer des *Maçons modernes*, pour conserver la corporation des Maçons anciens, suivant la constitution d'Yorck : ils envoyèrent à cette effet des circulaires aux loges de leur correspondance; après cette encyclique, beaucoup de loges constituées par la G.·. L.·. d'Angleterre se séparèrent d'elle. Ce fut alors qu'on fonda à Londres même une seconde grande loge d'Angleterre au rite ancien et accepté. Les grandes loges d'Écosse et d'Irlande, dans la crainte que de pareils attentats à leur juridiction ne se renouvelassent dans leurs Orients, refusèrent alors toute correspondance avec la grande loge du rite moderne ou d'Angleterre, en s'unissant aux Maçons anciens d'Yorck.

Ces deux grandes loges continuaient à se livrer des combats pour la suprématie et l'antique dogme maç.·.; ses institutions et ses mystères furent près d'être anéantis, dans les dernières années du dernier siècle, par ces discussions sur l'indépendance et la suprématie, qu'après ces

exemples toutes les loges voulaient exercer les unes sur les autres. A ces désordres, ajoutons que des frères avaient, comme on l'a dit, la vaine prétention de constituer des loges, et, de plus, de conférer eux seuls les grades chevaleresques templiers, sans parler des innovateurs des rites, qui avaient porté l'amour de la nouveauté à un tel excès qu'on ne pouvait plus se reconnaître en Maçonn.·.; et, en unissant toutes ces malheureuses circonstances, on verra le tableau affligeant, mais vrai, de notre religion en Angleterre, dans les époques indiquées plus haut.

Un des réformateurs les plus accrédités fut le chevalier Ramsay, écossais. Il créa, en 1728, un nouveau rite; aux trois grades symboliques, il en ajouta quatre autres, basés sur de nouvelles institutions et doctrines : 1° l'écossais, 2° le novice, 3° le Ch.·. du Temple, enfin le 4° et le dernier des sept était le royal-arche, sous l'emblème duquel l'Église est toujours symbolisée: chacun de ces ordres avait différents points. Ramsay admettait dans ces doctrines que son institution était venue d'Orient par Godefroy de Bouillon, au temps des croisades.

En 1768, Ramsay transporta de ce royaume en France son rite et ses doctrines Écos.·. Templ.·., qui passèrent ensuite ailleurs.

Le suédois Swedemborg a introduit en An-

gleterre un nouveau système maçonn.·. et une réforme religieuse. En 1767, Bénédict Chastanier, après avoir reçu les instructions de Swedemborg, établit une société secrète purement théosophique chrétienne, qui bientôt professa ses doctrines publiquement.

Cagliostro, italien, joua un grand rôle en Angleterre avec son rite égyptien : il surprit la bonne foi de plusieurs frères, qui, ayant reconnu plus tard qu'il ne tendait qu'à les duper, retournèrent à leurs anciennes bannières.

Un *rite,* dont on dit le chef établi en Angleterre, et sur lequel nous n'avons pu obtenir aucun renseignement, est celui *des Grands-juges inconnus.* On dit que l'initiation se fait tête à tête avec un seul de ces Grands-juges, que le décor est un anneau plat d'or que les membres portent à l'index de la main droite, sur la face inférieure duquel sont gravés les noms de l'initiateur, de l'initié, et le date de l'initiation.

Selon *des Ganze aller gen. verb.,* p. 179, le grand chapitre du Royal-Arche aurait été institué à Londres, l'an 1777. Néanmoins, il était professé auparavant par les réformes de Ramsay, et par la grande loge des anciens Maçons, ou d'Yorck. Cette grande loge, dans cette année, avait pour grand maître le duc d'Athol, qui,

l'année suivante, passa grand maître de la grande loge d'Écosse. En 1791, il fut élu de nouveau grand maître par la grande loge des anciens Maçons ou d'Yorck. Cette loge reçut des félicitations sur un tel choix de la grande loge d'Écosse, qui était le sénat des rites écossais. Ceci prouve l'harmonie qui existait entre les différents rites d'Yorck, d'*Herodom*, et de *Kilwinning*.

Le degré *royal-arche* est le plus considéré dans la Maçonn.·. anglaise; on le regarde comme représentant la suprématie ou la royauté des Hébreux. L'assemblée ou chapitre représente le grand sanhédrin; les frères, dans leur tenue, forment un demi-cercle. Les trois premiers officiers s'appellent: le 1er, le prince Zorobabel; le 2e, le prophète Haggai; le 3e, le grand prêtre Jeshua. Leurs siéges sont au centre de l'arc; vis-à-vis sont placés les trois officiers, appelés *habitants temporaires*. Le 1er a le titre de *principal;* le 2e *d'ancien;* et le 3e de *jeune*. Il y a aussi deux couvreurs qui s'appellent, l'un *l'ancien scribe* Esdras, l'autre le *nouveau scribe* Néehemiah. Lorsqu'il manque un officier, on le prend parmi les plus anciens des membres du chapitre.

Le temple est orné de l'arche et de la table des pains de proposition.

Dans le transparent, au milieu d'une gloire, il y a les initiales des noms de Salomon, roi d'Israël ; d'Hiram, roi de Tyr, et d'Hiram-Abiff.

Il y a de rigueur une orgue, ou de la musique, dans la chambre contiguë, ou dans un orchestre pratiqué plus haut en forme de galerie.

Les officiers doivent avoir des habits propres aux offices; Zorobabel a une couronne, et les deux autres ont une tiare. Ils entrent processionnellement dans le chapitre, le scribe en tête, et les dignitaires ferment la marche. Les scribes s'arrêtent à la porte d'entrée, et se placent un de chaque côté, et gardent le chapitre. — En entrant, tous font le signe de détresse, ou autrement celui de respect, qui se fait en abaissant la tête et en portant la main droite au front. Ces signes sont répétés à l'approche de l'autel et du piédestal d'or ; lorsque les tours sont finis, les officiers prennent leurs places, et ouvrent les travaux de la manière suivante.

(*Zorobabel frappe un coup.*) Zor. « Au commencement était la parole.

Hag. » Et la parole était avec Dieu.

Jezhua. » Et la parole était Dieu. (1)

(1) Cette ouverture est celle de l'évangile de saint Jean.

Zor. » Tout puissant.

Hag. » Présent à tout.

Jeshua. » Qui sait tout. »

Zor. frappe un coup ; tous les frères se lèvent et répètent en chœur ce qu'on vient de lire. Voici l'obligation, ou engagement des trois premiers officiers :

« Nous trois, assemblés ici en accord, amour
» et unité, assurons de tenir cachée la parole
» sacrée du Maçon royal-arche, promettant de
» ne pas la révéler à qui que ce soit sur terre,
» à moins que nous ne soyons trois, reçus
» comme à présent, régulièrement et d'accord.
» Ainsi, nous ne donnerons le signe de détresse,
» qu'en trois temps, afin d'être assurés, que
» celui qui le reçoit est de ce même office et
» rang. »

Zor. « Compagnons, aidez-moi à ouvrir ce
» chapitre. Compagnon jeune habitant tempo-
» raire, quel est le devoir d'un Maçon royal-
» arche ?

J. H. T. — » Celui de voir si le chapitre est parfaitement couvert.

Zor. » Veuillez vous en acquitter.

J. H. T. — » Grand chef, le chapitre est dûment couvert.

Zor. » Jeune habitant temporaire, quel est votre devoir dans ce chapitre ?

J. H. T. — » Celui de garder la première vallée, afin qu'aucun n'y puisse entrer sans qu'il soit en possession des paroles de passe, des signes et des attouchements par nous admis, et sans en avoir obtenu la permission du principal habitant temporaire.

Zor. » Compagnon ancien habitant temporaire, quel est votre soin dans ce chapitre ?

A. H.T. —» Celui de garder la seconde vallée, afin de n'y laisser entrer que ceux qui sont en possession des paroles de passe, *etc.*, et qui ont obtenu l'adhésion du principal habitant temporaire.

Zor. « Compagnon principal habitant temporaire, quel est votre devoir dans ce chapitre?

P. A. T. — « Celui de garder la troisième vallée, afin de n'y laisser entrer *etc.*, et qui ont obtenu la permission des grands chefs.

Zor. « Compagnon Esdras, quel est votre devoir dans ce chapitre?

E. » D'enregistrer les documents, actes, lois et transactions qui regardent le bien être de ce chapitre.

Zor. » Compagnon Néehemiah, quel est votre charge dans ce chapitre?

N. » Celui d'assister Esdras dans ses opérations (I).

(1) Néehemiah était un des échansons du roi de Perse;

Zor. » Compagnon Jeshua, quel est votre devoir dans ce chapitre?

Jeshua. » Celui d'aider et d'assister à élever la maison du Seigneur.

Zor. » Compagnon Haggai, quelle est votre fonction dans ce chapitre?

H. » Celle d'aider et d'assister à accomplir la maison du Seigneur.

Zor. » Faisons notre prière.—« O Dieu, toi dont l'existence est essentielle, grand Architecte de l'univers, grand principe, cause de toute existence, toi qui as élevé ces deux colonnes qui supportent le firmament formé d'arches magnifiques, toi dont le souffle a produit cette immensité d'étoiles, orné la lune de rayons argentés, et fait le soleil de toute splendeur.

» Nous nous trouvons assemblés en ton nom, pour confesser ton pouvoir, ta sagesse, ta bonté et implorer ton assistance. Nous te prions, ô Dieu de grâce, de bénir nos entreprises dans la vie, et de nous accorder une heureuse fin. Accorde nous, autant que possible, la grâce de ton divin esprit, *etc*. Accorde-nous cela, ô Dieu! ainsi soit-il! »

cet office était très-considéré, car il le mettait à même de parler au roi dans des temps très-favorables, c'est-à-dire au milieu des banquets; et ici l'échanson assiste Esdras dans ses desseins pieux.

Zor. » Au commencement était la parole.

H. » Et la parole était avec Dieu.

Jeshua. » Et cette parole était Dieu.

Zor. » Compagnons chefs, quels sont les grands attributs de cette grande parole ?

H. » De tout savoir.

Jeshua. » De tout pouvoir.

Zor. » D'être présent à tout. — Il sait tout; il peut tout; et il est présent à tout, *etc.*

Zor. » Très-excellent Haggai, de quel endroit venez-vous ?

H. » De Babylone.

Zor. » (T. E. Jeshua) où allez-vous à présent? »

Jeshua. » Vers Jérusalem.

Zor. » (T. E. Haggai) qu'est-ce que vous allez faire, en allant de Babylone à Jérusalem?

H. » Aider à rebâtir un second temple, et faire nos efforts pour obtenir le verbe mystérieux.

Zor. » Compagnons, mettons la main à l'œuvre, pour célébrer un si grand projet. »

(Ici on répète l'obligation, dont nous avons parlé. «Nous trois, *etc.*)

Zor. « Maintenant je déclare que ce chapitre est dûment ouvert *au nom du grand Jéhova* (1). »

(1) Cette ouverture est antimaçonnique. Le Dieu des

Ici est prononcé un discours, qui est réservé pour la fin de la séance; s'il y a quelque réception à faire, il roule sur la légende du degré et sur les beautés de ses allégories; après le discours, suit le catéchisme de la demande d'où il vient et de celle de donner le grand signe de royal-arche, de quelle manière il a pu être admis à cette dignité : il nomme les degrés qu'il a passés d'ap.·., de *Fellow Craft*, du vrai compagnon, de maître Maçon, de Past master de parole, de Past master de science, enfin de Maçon royal-arche; le reste du catéchisme roule sur la Bible, sur Giblum, sur l'adoration du serpent et de la Croix, sur Noah, Shem, Japhet, sur les pains de proposition, sur Éléazar — Aaron — Moïse, — sur les tables de pierre de la Loi, sur le vase d'or de la manne — sur le sanhédrin; enfin, s'il y a réception, on fait faire au néophite la recherche de la parole qui est dans un puits, où on le descend au moyen d'une corde qui le tient attaché par le milieu du corps, et où il est descendu trois fois pour les fouilles sacrées. Il ne faut pas oublier que la découverte de la parole est suivie d'oraisons et de psaumes à n'en plus finir. Tout cela est accom-

Maçons est celui de tous les peuples de la terre, le G.·. A.·. D.·. L.·. U.·.

pagné de cérémonies israëlites et bibliques, cousues avec d'autres tirées du N. T., et unies à des formalités romanesques et chevaleresques des anciens Chétiens et croisés.

Différents emblèmes, qui sont attachés à ce grade, se rapportent à ceux des croisés; entre autres le H. Ce signe est expliqué par *Templum Hierosolimæ* : mais, dans le fait, il n'est que l'ancien nilomètre.

Cette marque, par laquelle les croisés se désignaient, fut empruntée, avant toute autre, des Égyptiens par les moines. Elle décorait leurs épaules ou leurs poitrines; ce dont on peut s'assurer par une quantité de monuments où il y a des moines, qui existaient avant les croisés, et cette marque avait été empruntée par les moines, aux divinités païennes et égyptiennes.

Le respect pour cet emblème date de très-loin.

Des T ou Thau existaient au Caire dans un puits appelé Michiah, qui communique avec les eaux du Nil (1). Dans l'intérieur de ce puits, il

(1) Il est encore d'usage que, pendant l'inondation du Nil, un crieur aille trois fois par jour à ce même puits, et proclame avec une grande solennité la hauteur des eaux du Nil, qui est toujours indiquée par ce phallus intérieur ou *Thau* à plusieurs crocillons.

y a trois T, qui indiquent la hauteur des eaux du Nil.

Les Égyptiens gravaient partout ce symbole de mesure : lorsqu'ils bâtirent Memphis, ils avaient placé partout cette enseigne ; et c'est de la mesure du Nil que la ville reçut son nom.

Il fallait donner ces détails sur le royal-arche, parce qu'on a eu tant de faux rapports sur cette matière, qu'il était utile de ne plus laisser exister d'équivoques.

Une très-grande quantité d'écrits illustrent l'histoise maçonn.·. de l'empire britannique après sa restauration. Plusieurs volumes ne suffiraient pas à répéter ce qu'on a dit sur les institutions, sur les rites et sur le but de la confraternité.

Aujourd'hui les frères anglais ne courent plus après des innovations. La plus grande partie se tient à ses anciens rites et cérémonies, tels qu'ils sont.

J'ai dit les désordres qui désolaient la Maçonn.·. vers la fin du dernier siècle ; en 1813, lorsque S. A. R. le duc de Sussex fut investi de la grande maîtrise des Maçons par le prince de Galles, devenu roi depuis, des frères zélés désirant voir cesser le schisme de la grande loge d'Angleterre avec la grande loge des anciens Maçons, obtinrent que les rites en opposition

éliraient des représentants pour terminer toute querelle. Les frères délégués signèrent un accord par lequel il était convenu qu'il ne devait plus exister qu'une seule grande loge nationale pour tous les rites en Angleterre.

Il est à remarquer que, quoique le rite moderne fût le plus répandu et le plus suivi lors de la fusion des rites, le premier article dit que le rite ancien serait reconnu et pratiqué dans toute l'Angleterre.

Cet accord, qui contient 21 articles, fut fait au palais de Kensington, le 25 novembre 1813.

Les deux grandes loges d'Angleterre confirmèrent cette union dans une grande loge spéciale ouverte à la taverne de la Couronne et de l'Ancre, le 15 décembre suivant.

Le même jour, réunion à l'hôtel des Francs-maçons, où parut une commission de 58 loges; cette grande loge était présidée par le duc de Sussex. Ce fut dans cette séance que ce prince fut élu G.·. M.·. des Maçons de l'empire britannique.

LA MAÇONNERIE EN AMÉRIQUE.

La Maçonn.·. doit certainement avoir été professée dans l'Amérique du Nord immédiatement après l'établissement des colonies anglaises. Mais le premier document écrit que l'on connaisse sur ses travaux dans cette partie de la terre, est l'acte octroyé par le très-Vén.·. G.·. M.·. anglais *Antoine Montaigue*, qui, sur la demande de plusieurs FF.·. établis à Boston, le délivra au très-Vén.·. frère *Henri Price*, comme G.·. M.·. des FF.·. MM.·. dans l'Amérique du Nord; ce brevet porte la date du 30 avril 1733, S.·. P.·., et contient des pleins pouvoirs de nommer un député G.·. M.·., et autres officiers nécessaires pour former une G.·. L.·. américaine de Maç.·. *francs et acceptés*, aussi souvent qu'il serait jugé convenable.

En conséquence, le grand maître *Henri Price* ouvrit en forme régulière une grande loge à Boston, dès le 30 juillet suivant; il nomma pour son député grand maître *André Belker*, et pour grands surveillants *Thomas Kennely* et *Jean Quann*; il nomma aussi les grands chapelain, porte-épée, maréchal, *etc.*

Cette G.·. L.·. fut appelée *saint-Jean des Maç.·. modernes*; elle accorda la première des pa-

tentes régulières pour l'établissement de plusieurs loges dans diverses parties de l'Amérique du-Nord; dans la suite quelques-unes de ces simples loges devinrent elles-mêmes des grandes loges, vu les grandes distances et les difficultés de correspondance avec la mère loge primitive de Boston.

Mais on doit surtout la propagation soudaine et étonnante de la Maçonn.·. dans toute l'Amérique du Nord à une seconde patente ou autorisation accordée à plusieurs GG.·. Maît.·. provinciaux, par la grande loge d'Écosse au rite d'*Heredom de Kilwinning;* ces grands maîtres provinciaux délégués avaient le pouvoir de créer des loges sans s'inquiéter du grand maître américain du rite des Maç.·. modernes de Boston.

En 1755, plusieurs Maçons du rite Écoss.·., résidants à Boston, présentèrent une supplique à la grande loge d'Écosse pour être autorisés à professer publiquement leur rite et à le propager régulièrement dans toute l'Amérique. La G.·. L.·. fit droit à cette demande, et le G.·. M.·. lord *Aberdour* leur signa une patente le 30 décembre 1756 (S.·. V.·.), pour établir une loge régulière Écoss.·. à Boston, sous le titre distinctif de *Saint André*, n° 82.

La G.·. L.·. de saint Jean voulut vainement s'opposer à cet établissement; elle considéra

ses droits et priviléges comme enfreints par l'indépendance qu'affectait la L.·. de saint André, refusa toute communication avec elle.

Cette discussion n'avait d'autre source que les divisions alors existantes dans la mère patrie entre les Maçons dits *anciens* et ceux dits *modernes*.

Mais, en dépit de tous les efforts et oppositions des Maç.·. modernes, le rite Écoss.·. d'*Heredom de Kilwinning* prospéra dans toute l'Amérique, et même d'une manière inattendue; on aimait l'éclat de ses travaux.

Les Écossais devenus très-nombreux à Boston et dans la province de Massachussetts s'adressèrent bientôt à la grande loge d'*Herodom* de *Kilwinning*, en Écosse, pour obtenir la création d'une G.·. L.·. Écoss.·. en Amérique. Les LL.·. ambulantes attachées aux régiments anglais se joignirent à eux, et ils ne tardèrent pas à voir leurs vœux comblés.

Le 27 décembre 1769, la fête solsticiale de l'évangéliste *Jean* fut célébrée avec la plus grande pompe par les Mac.·. Écoss.·. réunis à Boston; on y proclama la patente du T.·. Ill.·. F.·. *George de Dalhouse* alors G.·. M.·. de la G.·. L.·. d'Écosse qui (sous la date du 30 mai 1769, nommait *Joseph Warren* G.·. M.·. du rite Écoss.·. à Boston *et à* 100 *milles à la ronde;*

ce G.·. M.·. fut aussitôt installé avec tout le cérémonial usité; il nomma sur-le-champ les autres GG.·. Offi.·. Dignit.·.; et, dès ce moment, la G.·. L.·. Écoss.·. américaine fut complétement organisée et constituée.

La G.·. L.·. Écoss.·. de Boston ne tarda pas à accorder des constitutions à une foule de LL.·. qui se formèrent sous son ressort dans le Massachussetts, Nouvel-Hampshire, Connecticut, Vermont, Nouvel-York, *etc., etc.*

Pour augmenter encore l'éclat et la puissance de l'écossisme américain, le G.·. M.·. écossais *Patrice, comte de Dumfries,* délivra, sous la date du 3 mars 1772, un second brevet au même *Joseph Warren,* par lequel il le constituait G.·. M.·. des Maç.·. Écos.·. *pour tout le continent de l'Amérique;* son installation eut lieu, en cette nouvelle qualité, à Boston, au sein de la G.·. L.·., au solstice d'hiver 1773.

En 1775, la guerre commença entre la Grande-Bretagne et ses colonies révoltées dans l'Amérique du Nord. Boston fut fortifiée, et devint place d'armes. Dès lors un grand nombre de ses habitants l'abandonnèrent. Les réunions régulières des deux GG.·. LL.·. dûrent cesser; leur exemple fut forcément suivi par les LL.·. particulières.

La célèbre bataille de Bunker'shill, l'une de

celles qui consolidèrent la liberté du Nouveau-Monde, fut livrée le 27 juin 1775. La Maçonn.·. et les Maç.·. Écoss.·. y firent une perte irréparable! Leur G.·. M.·. *Warren,* après avoir contribué à la victoire, y périt glorieusement en combattant pour la liberté de sa patrie!

Lorsqu'après les malheurs et les désastres de la guerre ces belles contrées furent enfin rendues au calme et à la liberté, les Maç.·. rentrèrent dans leurs foyers; et, le 8 mars 1777, la G.·. L.·. Écoss.·. de Boston se réunit solennellement. L'objet de l'assemblée était de prendre en considération l'état actuel de la Maçonn.·. Écoss.·. américaine, désolée par la perte de son G.·. M.·. et séparée pour toujours de sa métropole! Après de longues délibérations, il fut résolu de se constituer en G.·. L.·. Écoss.·. *indépendante,* et le Vén.·. F.·. *Webb* fut élu G.·. M.·., travaux tenants.

De son côté, la G.·. L.·. *de saint Jean* des Maç.·. modernes reprit ses travaux; elle se trouvait, de même que toutes les LL.·. de son obédience, également affranchie, par les événements politiques, de toute dépendance, de toute tutelle envers la G.·. L.·. de Londres; elle invoqua la maxime fondamentale de la Maçonn.·. universelle qui ordonne aux Maç.·. *obéissance aux gouvernements sous lesquels ils sont placés;*

et, en conséquence, toutes les GG.·. LL.·. et LL.·. des États américains se constituèrent et se déclarèrent indépendantes de toutes autorités maçonn.·. d'Angleterre et d'Écosse, établirent leurs juridictions respectives, et fondèrent leurs nouvelles institutions.

D'après les procès-verbaux du 3 janvier, 2 et 24 juin 1783, des comités des deux anciennes GG.·. LL.·. de Boston, *écossaise* et de *saint Jean*, avaient été nommés dans le sein de chacune d'elles pour s'occuper de concert de la grande question de *l'émancipation ;* elle y fut décrétée à l'unanimité; les rapports des comités ou commissions furent acceptés et sanctionnés par les deux G.·. L.·. qui prirent à l'instant toutes les résolutions et les arrêtés qui devaient être les conséquences de cette grande mesure. Bientôt après, la grande majorité des Maç.·. américains, convaincue que l'uniformité dans les croyances et les systèmes maçonn.·. fait toute la splendeur et la stabilité de l'ordre, s'occupa de cet objet important. Sur l'initiative de la G.·. L.·. de *saint Jean*, celle d'Écosse nomma, le 5 décembre 1791, une commission pour conférer avec celle qui avait été choisie par la première, sur la possibilité d'une fusion complète et intime de la Maçonn.·. américaine, abstraction faite des rites connus dans le Nouveau-Monde. Après de lon-

gues conférences et bien des discussions, la fusion fut adoptée et décrétée le 5 mars 1792 : ce jour-là, tous les Off.·. et membres des deux GG.·. LL.·. se réunirent et proclamèrent leur association. Ils élurent un seul G.·. M.·. pour toute l'Amérique, ce fut le Vén.·. F.·. Cutler, et arrêtèrent que la nouvelle G.·. L.·. composée des deux anciennes supprimées, porterait le titre de *grande loge américaine de l'ancienne et honorable société des Maç.·. francs et acceptés.*

Cet exemple fut suivi dans toutes les provinces de l'Union américaine. Dès que ces Maç.·. se virent libérés de l'influence étrangère, et qu'ils s'aperçurent que la différence des rites et l'introduction d'un grand nombre d'ordres chevaleresques ambulants, accompagnés de leur cortége de prestiges et d'illusions, pourraient à la longue enfanter des schismes et des querelles, ils cherchèrent les moyens de prévenir ces malheurs, et les GG.·. LL.·. qui s'étaient établies peu à peu dans les diverses provinces ne tardèrent pas à s'entendre pour conserver partout l'harmonie et l'unité maçonn.·.

On avait un modèle dans ce qui venait de se passer à Boston, et l'on tomba généralement d'accord sur les bases suivantes.

Dans toutes les grandes villes chefs-lieux de provinces, ainsi qu'on le voit dans le tableau ci-

après, les grandes loges des divers rites, représentant toutes celles de leur ressort, se fondirent dans une seule grande loge à l'exemple des deux GG.·. LL.·. de Boston.

Elles admirent en outre dans leur sein tous les rites, ordres et grades chevaleresques et templiers qui auparavant n'en faisaient pas partie.

De cette manière, la nouvelle et l'ancienne Maçonn.·., avec toutes leurs dépendances directes ou indirectes, se trouvèrent concentrées dans une seule grande loge pour chaque État particulier de l'Union américaine; c'est ce que les Français appellent *grand Orient.*

Depuis lors la plus parfaite intelligence n'a jamais cessé de régner dans la Maç.·. américaine.

Malgré la séparation politique et l'émancipation de la Maçonn.·. américaine de toute influence anglaise ou Écoss.·. des mères LL.·. primitives d'Europe, il paraît qu'une correspondance fraternelle continue d'exister entre ces hautes puissances maçonn.·.

Voici l'extrait d'une communication faite par la grande loge d'Angleterre à celle de la Caroline du Sud, après la convention ou concordat qui opéra la fusion des rites entre les deux GG.·. LL.·. anglaises en 1813; une copie de cet acte était jointe à la lettre suivante.

Londres, le 16 mai 1814, S.·. P.·.

« Mon cher monsieur et T.·. R.·. F.·.,

« Je saisis cette occasion pour vous trans-
» mettre des détails sur l'union des tous les Mac.·.
» anglais sanctionnée par S. A. le duc de Sussex,
» notre G.·. M.·. Natio.·. Cet événement ne peut
» qu'être un sujet d'allégresse pour tous les M.·.
» de l'Univ.·. Je regrette d'avoir aussi peu de
» temps libre, mais au moins je me trouve assez
» heureux pour pouvoir vous transmettre ci-joint
» *l'acte ou concordat d'union, en votre qualité de*
» *notre correspondant près de votre grande loge.* »

« Veuillez me croire, *etc., etc.*

Signé « *Edward Harper, Gr.·. Secrét.·.*

« Au très-Rév.·. F.·. *H.·. Stephens Chr.*, Dép.·.
» G.·. M.·. de la G.·. L.·. de la Caroline du Sud, à
» *Charles-Town.* »

Il sortit de là *un projet d'union maçonn.·. universelle.*

Dès le 24 juin suivant, 1814, il fut présenté à la G.·. L.·. un mémoire contenant une proposition ou appel à faire, dans ce grand but, aux GG.·. LL.·. d'Irlande, d'Écosse, et d'Angleterre; cette proposition fut longuement discutée, et adoptée enfin à l'unanimité par cette même G.·. L.·. de Charles-Town, dans son assemblée du

24 août suivant, où assistaient tous les Dép.·. de 30 LL.·. de son ressort.

Ce projet fut immédiatement envoyé aux GG.·. LL.·. d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse. On ignore quel accueil il y a reçu et si on a tenté quelques démarches pour le réaliser en s'unissant aux GG.·. LL.·. et GG.·. Or.·. d'Europe.

NOMENCLATURE DES DEGRÉS OU GRAD.·. MAÇONN.·. LES PLUS USITÉS DANS LE NORD DE L'AMÉRIQUE.

Ce tableau nous reporte à l'année 1816, E.·. V.·. Tous ces Grad.·. sont pratiqués dans les ressorts des GG.·. LL.·. de *Charles-Town, de la Caroline méridionale,* de *New-Yorck* de *Newport, R.*

1. App.·.
2. Comp.·.
3. Maît.·. maçon.
4. Maît.·. mercant.
5. Past.·. maît.
6. Maît.·. subl.
7. Royal-arche.

Ces sept grades constituent le rite le plus suivi en Amérique et connu sous le nom de *Royal-Arche.* On a vu, à l'article *Angleterre,* en quoi consiste ce septième et dernier grade. Voici maintenant les titres des GG.·. Off.·. de ce

rite en Amérique ; on remarquera que leurs dénominations sont tirées en partie des institutions religieuses juives et chrétiennes.

1. Général, grand et *souverain pontife*.
2. Général, grand roi.
3. Général, grand *scribe*.
4. Général, grand trésorier.
5. 6 et 7. Général, grand *chapelain, etc., etc.*

En ce qui regarde cette dernière dignité, il paraît que la G.·. L.·. d'Écosse l'institua en 1759, et arrêta en même temps qu'elle ne pourrait jamais être remplie que par un ecclésiastique qui demeurerait chargé des discours et des sermons dans les solennités.

8. Maître royal.
9. Chevalier de la croix rouge.
10. Chevalier de Malte.
11. Chevalier du saint sépulcre.
12. Chevalier chrétien.
13. Chevalier du temple.
14. Maître secrét.
15. Maître parfait.
16. Secrét. intime.
17. Prévôt et juge.
18. Intendant des bâtiments.
19. Chevalier El.·. des neuf.
20. Maît.·. El.·. des quinze.
21. Sublime chev.·. El.·.

22. Grand Maît.·. architecte.
23. Chev.·. du IXme arche.
24. Chev.·. de la perfection.
25. Chev.·. d'Orient.
26. Prince de Jérusalem.
27. Chev.·. d'orient et d'occident.
28. S.·. P.·. R.·. C.·. d'Hérodom.
29. Grand pontife.
30. Gr.·. Maît.·. de toutes les LL.·. Symb.·.
31. Patriarche noachite ou chevalier prussien.
32. Prince du Liban.
33. Chef du tabernacle.
34. Prince du tabernacle.
35. Prince de merci.
36. Chev.·. du serpent de bronze.
37. Commandeur du temple.
38. Chev.·. du soleil.
39. Chevalier du Saint-Esprit.
40. — 41. — 42. Prince de royal secret, prince des Maçon.·..
43. Souverain grand inspecteur général.

On remarquera que, dans cette liste, à dater du n° 14 inclus, se trouvent 27 degrés de l'Écoss.·. Anc.·. et Accep.·.. Outre ces 43 grades ou degrés tirés de la librairie maçonn.·. américaine, et qui sont régulièrement conférés par les GG.·. LL.·. américaines, les GG.·. Insp.·. GG.·. sont encore en possession d'une multitude

d'autres grades ou degrés détachés et qu'ils peuvent accorder *seuls* et *gratuitement* aux FF.·. qu'ils en jugent dignes et qui sont capables d'en comprendre la doctrine.

Enfin, au-delà de tous ces grades, on compte encore en Amérique, le *Maçon choisis du* 27°, le *royal-arche* tel qu'il est établi par la constitution de Dublin, le *Compt.·. Écoss.·.*, le *Maît.·. Écoss.·.*, et le *G.·. M.·. Écoss.·.*, plus les *six degrés de la Maconn.·. d'adoption*, ce qui forme un total de 54 grades ou degrés, non compris ceux à la disposition des GG.·. Insp.·. GG.·.

TABLEAU DES PRINCIPALES LOGES DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE ET DU CANADA.

1° *G.·. L.·. de la Nouvelle-Hampshire*, constituée le 8 juillet 1789. — Chef-lieu, *Portsmouth*.—Titre, *Saint-Johns*. — LL.·. du ressort, 22

2° *G.·. L.·. du Massachussetts*, formée des deux anciennes G.·. L.·. réunies des deux rites *modernes* et *anciens*; constituée le 19 juin 1792. — Chef-lieu, *Boston*.—Titre, *Saint-Johns*.— — LL.·. du ressort divisées en 12 districts 98, plus deux autres, hors du territoire de la république : total, 100

3° *G.·. L.·. du Rhode-Island,* constituée le 25 juin 1791.—Chef-lieu, *Newport.* — Titre, *Saint-Johns Lodge.* — LL.·. du ressort, 13

4° *G.·. L.·. du Connecticut,* constituée le 8 juillet 1789. — Chef-lieu, *New-Haven.* — Titre, *Hiram.* — LL.·. du ressort, 53

5° *G.·. L.·. de Vermont,* constituée le 14 octobre 1774. — Chef-lieu, *Windsor.* —Titre, *Vermont Lodge.* —LL.·. du ressort, 34

6° *G.·. L.·. de New-Yorck,* constituée le 5 septembre 1781. — Chef-lieu, *New-Yorck.* — Titre, *Saint-Johns Lodge n° 1.*—LL.·. du ressort dans le chef-lieu seul 24, et, en total, 157

7° *G.·. L.·. de New-Jersey,* constituée le 18 décembre 1786. — Chef-lieu, d'abord, *New Brunswick,* maintenant *Somerville.* — Titre, *Salomon Lodge.* — LL.·. du ressort, 33

8° *G.·. L.·. de Pensilvanie,* constituée le 24 juin 1784. — L'acte de constitution indique pour Vén.·. *Benjamin Francklin ;* ce fut donc lui qui posa la première pierre maçonn.·. dans cette province. — Chef-lieu, *Philadelphie.*

— Titre *Philadelphie*. — LL.·. du ressort, 139

9° *G.·. L.·. Delaware*, constituée le 5 juin 1806. — Chef-lieu, *Wilmington*. — Titre, *Washington*. — LL.·. du ressort, 9

10° *G.·. L.·. de Virginie*, constituée le 30 octobre 1778.—Chef-lieu, *Richemont*. —Titre, *idem*. — LL.·. du ressort, 96

11° *G.·. L.·. du Kentucky*, constituée le 30 octobre 1810. — Chef-lieu, *Lexington*. — Titre, *idem*. — LL. du ressort, 28

12° *G.·. L.·. de la Caroline du Nord.* Elle existait dès 1771, en vertu de patente de la mère L.·. d'Écosse, et se convoquait à *Newbern* et à *Edenton*. Toutes ses archives furent brûlées dans la guerre de l'indépendance. En 1788, elle établit son siége dans la ville de *Raleigh*. — LL.·. du ressort, 65

13° *G.·. L.·. de la Caroline du Sud*, constituée le 24 mars 1787. — Chef-lieu, *Charles-Town*. — LL.·. du ressort, 68

14° *G.·. L.·. de Tennessée*, constituée le.....—Chef-lieu, *Knoxville*.—Titre, *Tennessée Lodge*. — LL.·. du ressort, 9

15° *G.·. L.·. de l'Ohio*, constituée en janvier 1808. — Chef-lieu, *Chilicothe*. — LL.·. du ressort, 30

16° *G.·. L.·. de Géorgie*, constituée par lord Weymouth en 1730. — Chef-lieu, *Savannah*. — Titre, *Salomons Lodge*. — LL.·. du ressort, 29

17° *G.·. L.·. de la Louisiane*. Elle faisait jadis partie et dépendance de celle de Pensilvanie. — LL.·. du ressort., 6

18° *G.·. L.·. de Maryland*, constituée en 1783. — Chef-lieu, *Baltimore*. — Titre, *Washington Lodge*. — LL.·. du ressort, 60

19° *G.·. L.·. du district de Colombie*. — Chef-lieu, *Washington*. — Titre, *Federal Lodge n° 1*. — LL.·. du ressort, 7

20° *G.·. L.·. de la Nouvelle-Écosse*. — G.·. M.·. *George Pike*. — Chef-lieu, *Annapolis*. — LL.·. du ressort, 21

21° *G.·. L.·. du Canada supérieur*. — G.·. M.·. *William Favers*. — LL.·. du ressort, 12

22° *G.·. L.·. du Canada inférieur*. — G.·. M.·. actuel, S. A. *le prince Édouard*. — LL.·. du ressort, 15

LL.·. établies aux Grandes-Indes par la G.·. L.·. de Pensilvanie, 9

Total. 1014

Quant à la Maçonn.·. dans l'Amérique méri-

dionale, nous manquons de documents pour pouvoir en parler avec certitude. On sait seulement que des LL.·. y sont établies, et qu'elles professent divers rites qui y ont été transportés par les Espagnols, par les Anglais et par les Français.

Quand nous parlons de l'Amérique du Nord, où toutes les religions sont entièrement et complétement libres, il serait superflu d'ajouter que la Maçonnerie y étant considérée et révérée comme la religion universelle par excellence, tous les FF.·. s'y chérissent et s'y reconnaissent selon les vrais préceptes de l'évangile; que, dans toutes les cérémonies publiques, dans les pompes funèbres, etc., ils se montrent parés de leurs ornements et de leurs décorations; que la considération qu'on leur porte *augmente en proportion* des bienfaits qu'ils répandent, plutôt que par l'éclat des couleurs qui les distinguent.

Je dois faire remarquer, en terminant, que tous les auteurs américains qui ont écrit sur la Maçonn.·., après avoir publié, examiné et critiqué les nombreux cahiers et rituels qui coordonnent entre eux plusieurs centaines de degrés maçonn.·., sont tombés enfin d'accord, que les trois premiers grades seulement sont généraux, universels, et communs à tous les

Maçons de la terre ; qu'eux seuls peuvent servir de signe de ralliement ; et que tous les autres, sans exception, ont été enfantés par diverses associations ou religieuses, ou philosophiques; par des motifs ou des spéculations diverses, à des époques modernes, et chez différents peuples.



LA MAÇONNERIE EN PORTUGAL.

Vers l'an 1742, des Anglais hasardèrent d'établir une loge à Lisbonne. La Maçonnerie y eut même quelques succès. Mais lorsque Jean V put être persuadé par les inquisiteurs, alors tout-puissants, que les Maçons étaient des hérétiques, qu'ils étaient en outre des ennemis de l'État, il lança des ordonnances contre la fraternité : une grande partie fut jetée dans des cachots; ceux qui purent échapper à la persécution cessèrent toute espèce d'assemblée.

Après cette époque, la Maçonn.·. ne se rétablit dans Lisbonne qu'au commencement du XIXe siècle, lorsque les inquisiteurs du saint office perdirent, pendant quelque temps, une partie de leur influence : alors on a pu établir, à Lisbonne, un grand Orient, en y donnant la grande maîtrise à Don Egaz Moniz; mais cette tolérance ne dura guère. En 1806, les persécutions se renouvelèrent, des citoyens et des étrangers furent arrêtés, et tous les interrogatoires de la police ne tendaient qu'à savoir si un tel était Maçon.

Ces incriminés par l'Église de Rome ayant été tenus au secret pendant un mois, on n'élargit que ceux qu'on s'était assuré n'être pas

Maçons; mais ceux près desquels on avait saisi des diplômes maçonn.·. ou des papiers qui les déclarassent tels, furent irrémissiblement confinés dans les cachots de la tour de Bélem, et ensuite déportés en Amérique; ce qui avait fait oublier les Maçons pendant quelque temps. Mais, en 1809, ils furent derechef en butte à des persécutions occasionnées par l'imprudence de quelques Anglais qui s'étaient permis de faire publiquement une procession maçonn.·. dans Lisbonne, comme ils étaient en usage de le pratiquer en Angleterre; ils portaient en tête de la procession un drapeau, sur lequel il y avait un T, Tau, ou la croix de l'ordre. Les corps de garde par où ils passèrent rendirent les honneurs militaires à ce cortége; mais, à la suite, l'erreur ayant été reconnue, les soldats et le bas peuple commirènt un grand nombre d'assassinats clandestins.

Antérieurement à ces époques, des Maçons, pour se soustraire à la persécution, établirent à Lisbonne un rite sous des formes entièrement apostoliques qu'ils appelèrent l'ordre du Christ, qui fut même apporté à Paris. Mais comme cette institution tient, ainsi que l'ordre du Temple, à des doctrines qui nous paraissent en opposition à la tolérance universelle, comme antimaçonniques, il n'y a rien à dire de ses auteurs, ni de ses progrès.

En 1828, on a voulu faire croire en Portugal, que la fraternité s'occupait des affaires politiques, ce qui lui causa une persécution cruelle de la part de don Miguel, de la reine mère, et du conseil.



LA MAÇONNERIE EN ESPAGNE.

On a des traces très-incertaines si la Maçonnerie a existé en Espagne avant l'an 1728. — A cette époque des Anglais établirent une loge à Madrid, dans la rue Saint-Bernard. Elle constitua des loges à Cadix, Barcelonne et Valladolid; mais l'inquisition fit interrompre les travaux pendant bien des années.

Lors de l'occupation française, et dès 1809, on a établi une grande loge nationale à Madrid, dans le local qu'occupait la sainte inquisition, qu'on venait de supprimer; et, en 1811, on a établi dans cette ville un grand Orient, auquel on attacha un suprême conseil de 33 degrés de l'Écos.·. An.·. et Acc.·., par patente de M. Grasse de Tilly. Après que les Espagnols eurent rendu le trône à Ferdinand VII, ce roi persécuta la fraternité des Maçons, rétablit le tribunal de l'inquisition, et défendit, sous peine de mort, les rassemblements maçonniques.

Lors des Cortès, l'inquisition fut dissoute, et la Maçonn.·. se rétablit et se propagea extraordinairement, avec le Carbonarisme; le clergé séculier la protégea autant qu'il le put, sans se compromettre; et, en 1812, presque tout le chapitre de la cathédrale de Valladolid était

Maçon et faisait même partie du Souv.·. chapitre de la loge la Parfaite union. Malgré la faveur que la Maçonn.·. a obtenue, sa nouvelle existence ne fut pas de longue durée. En 1823, les Français, entrant en Espagne, par les menées du ministère de Paris, occasionnèrent une nouvelle persécution. Ce ministère, envieux du bonheur que la nouvelle constitution libérale promettait aux Espagnols, voulut y établir l'absolutisme, avec *la pureté de la religion de saint Louis*, phrase qu'on remarque dans le manifeste du général en chef de l'armée française, lorsqu'elle envahissait la paisible Espagne. Après cette nouvelle invasion, les frères Maçons furent persécutés à mort; ils se sont reconstitués depuis les événements de juillet, mais malheureusement aussi avec eux une foule de sociétés secrètes qui ne s'occupent que de politique, et qui ajoutent beaucoup aux maux que souffre depuis si longtemps ce pays, à qui la nature a pourtant donné de si beaux éléments de prospérité.



LA MAÇONNERIE EN FRANCE.

L'historien du grand Orient de France n'a donné aucune espèce de notions sur l'établissement de la confrérie des Maçons de pratique, et des architectes des temps anciens. Il n'a rien dit non plus des personnages illustres qui ont pu diriger et présider cette société.

Malgré ce silence, il est certain qu'en France cette société a dû anciennement exister; car il y a des preuves que d'autres corporations, qui ne devaient pas être d'une aussi haute importance, ont existé en société fermée.

Un document du commencement du XVI[e] siècle atteste l'existence de deux loges écossaises en 1535, une à Paris, l'autre à Lyon; *An.·. Maçon.·. des Pays-Bas*, 4[e] vol. p. 372. Le *tombeau de Jacques Molay*, page 86, prétend qu'à la fin de l'hiver 1623 les frères Rosecroix existaient en France.

L'histoire de la fondation du grand Orient assure que la Franc-maçonn.·. n'a existé en France que depuis l'année 1725, et que le rite symbolique fut le premier qui eut des constitutions en règle. L'auteur des *Acta Latomorum*, I., p. 22, dit que la loge qui fut établie la première en France le fut cette même année, et qu'elle

travailla l'espace de dix années sous les auspices et selon les usages de la grande loge de Londres; mais qu'elle n'a laissé aucun document historique de son existence; ce qui jette de l'obscurité sur la nature des premiers travaux de la Maçonn.·. en France. Cet auteur dit qu'on ignore quel rite y était suivi; mais, comme on doit y avoir pratiqué celui de la réforme anglaise, par conséquent les hauts grades pouvaient aussi y être professés. Milord Derwent Waters, le Ch. Maskelyne, et Heguetti en furent les premiers propagateurs et les premiers instituteurs. La Maçonnerie se propagea avec une célérité incroyable dans Paris et dans les provinces.

En 1736, la grande loge d'Angleterre donna des constitutions à la loge d'Aumont. Ramsay, était le grand orateur de cette loge d'Aumont; ce qui fait croire qu'elle a pratiqué les hauts grades chevaleresques, et que ceux-ci ont pu fournir les matériaux du rite dit de la Perfection, qui n'est que le résultat des degrés du rite de la loge d'Yorck, et du rite. de la loge *de Kilwinning d'Herodom*. Quatre loges existaient alors à Paris : elles élurent un G.·. M.·. en remplacement de lord Derwent Waters. Ce fut encore un Anglais, lord comte d'Harnouester, qui occupa le fauteuil de la grande maîtrise de France.

La Franc-maçonn.·. éprouva dans ce royaume de fortes oppositions, lors de son établissement; elle fut m ême persécutée par le gouvernement. Louis XV, en 1737, interdit la cour aux seigneurs qui s'étaient fait recevoir; et, lorsque le dernier grand maître quitta la France et qu'il fallut passer à l'élection d'un nouveau G.·. M.·. inamovible, le roi, qui avait eu connaissance de ce fait, déclara que si le choix de ce nouveau G.·. M.·. tombait sur un Français, il le ferait mettre à la Bastille.

A la convocation des quatre loges de Paris, qui formaient alors la grande assemblée, le duc d'Antin fut élu; les menaces du roi n'eurent aucune suite.

Les grades chevaleresques étaient alors en vogue; et il paraît, d'après les historiens français, qu'à Lyon on avait composé, en 1743, le Kadosch, qu'on avait fait précéder pour son introduction par l'Élu de neuf, l'Élu de quinze, et le Maître illustre; et que l'on fit suivre, pour sa perfection, du Chevalier de l'aurore, du Grand inspecteur, du Grand élu, du Commandeur du temple, etc., etc.

A cette époque les loges se trouvaient déjà si multipliées dans Paris et dans les provinces, qu'on assembla les vénérables maîtres pour former, comme en Angleterre, un seul corps. On

y élut alors pour G.·. M.·. le comte de Clermont, et ce corps fut appelé la grande loge anglaise de France.

Le nouveau grand maître, peu après son installation, abandonna la direction de la grande loge à elle-même, négligea les grandes assemblées, et nomma, en 1744, pour son substitut, M. Baure, qui était un homme absolument nul. La Maçonn.·., par là, se trouva dans une véritable anarchie pendant plusieurs années; ce fut dans ces époques que l'on fabriqua des origines mensongères, qu'on fonda des chapitres, des mères loges, sans autorisation légale. Des constitutions et des chartes antidatées furent délivrées. Pendant ces désordres, de nouveaux rites s'établirent, et des grades furent inventés: des loges étrangères donnèrent des constitutions, malgré la grande loge établie à Paris; et tout cela sous prétexte de la différence des rites.

En 1747, Charles-Édouard Stuard institua à Arras un chapitre de R.·. R.·. ✠.·. †.·. Jacobites, en sa qualité de substitut du grand maître du chapitre écossais *d'Heredom*.

Un des degrés les plus intéressants de ce rite est l'écossais de saint André, où l'acolyte est élevé au sacerdoce. Les travaux commencent par le sacrifice de la messe: la loge est dans la vallée du sérénissime lord Stuard; on y rappelle

la mort *Ja*cques *Ma*-*B*iotte, dont les initiales servent à diverses interprétations : elles peuvent s'accommoder avec celles de Jacques Molay et avec celles du mot sacré du 3e degré Ma. Be.

En 1751, une loge Écos.·. s'est établie à Marseille, fondée par un grand maître substitut de celle d'Édimbourg, et qui constitua des loges dans le Levant.

Les dissensions élevées à Paris, et qui déshonoraient les Maçons, donnèrent occasion à M. le Ch.·. Bonneville de fonder, en 1754, un chapitre de hauts grades, qui prit le nom de Chap.·. de Clermont, et qui renchérit, dans ses institutions, sur les Écossaises, en voulant faire revivre entièrement les Templiers, et en se constituant leur G.·. M.·. (1).

Ce fut dans ce rite et dans cette loge que l'allemand baron de Hund puisa ses doctrines de la stricte observance qu'il établit et répandit avec ferveur en Allemagne; ce fut à cette époque, et en 1756, que la grande loge anglaise de France se déclara la grande loge du royaume, et s'affranchit du joug, de l'Angleterre; mais elle

(1) Ce grand maître avait fait construire un beau local pour cet établissement : cette société était composée de personnes distinguées de la cour et de la ville. Voyez *Acta Latomorum*, tome I, p. 68.

conserva ses anciens abus, celui de conférer à certains frères des titres personnels, et, ce qui était pire encore, l'inamovibilité dans le vénéralat; ce qui fit que ces maîtres regardèrent les loges comme leur propriété : ils les gouvernaient à leur gré; et le désordre se perpétua ainsi dans une infinité de chapitres, colléges, conseils, tribunaux templiers à Paris et dans les villes de France, qui professaient à volonté toute espèce de rites, sans tenir aucun procès-verbal de leurs travaux, et donnaient à pleines mains des constitutions en rivalité avec la grande loge. Il résulta de cette anarchie une telle confusion, qu'à cette époque, et bien longtemps après, on ignorait en France quel était le vrai corps constituant du royaume.

En 1758, des éléments de tous ces chapitres, colléges, conseils, tribunaux, il se forma un nouveau chapitre qui fut appelé des empereurs d'Orient et d'Occident. On donna à ses membres les titres de souverains, de princes, de maçons substituts, généraux de l'art royal, de grands surveillants et d'officiers de la grande et souveraine loge de *Saint-Jean-de-Jérusalem*. Ce chapitre, l'année suivante, en fonda un second à Bordeaux, qui porta le titre de Conseil des princes du royal secret.

On a dit que le grand maître, comte de Cler-

mont, avait nommé, en 1744, un substitut tout à fait incapable; en 1761, il en nomma un second, et choisit un danseur de profession, qui s'appelait le Corne; de là naquirent de nouvelles discordes. Il s'éleva une seconde grande loge contre la première présidée par le Corne.

A cette même époque, le conseil des empereurs d'Orient et d'Occident de Paris accorda à Stephen Morin une patente, comme député grand inspecteur, avec le pouvoir de propager la Maçonn.·. des empereurs dans les Iles sous le vent et dans les colonies françaises en Amérique.

La même année 1762, un nouveau conseil des hauts grades s'éleva à Paris, et prit le modeste titre de Conseil des chevaliers d'Orient; ce qui donna naissance au rite d'Adonhiram, qui fut composé, en grande partie, par le baron Tschoudy, connu par ses écrits maçonn.·., entre autres par celui de l'Étoile flamboyante. Ce rite était en opposition au système des Templiers et des empereurs d'Orient et d'Occident: la plus grande partie de ses doctrines se rapportaient à celles des Égyptiens et des Juifs lors de leur restauration, et se rapprochaient de celles du Nouveau-Testament; son but est la construction du temple de Salomon sur les *dessins d'Hiram* (1).

(1) Le rite primordial français suit la plus grande partie de ses formalités et de ses doctrines.

Ce même conseil de Tschoudy publia, en 1766, une adresse qui, en mettant tous les Maçons en garde, leur prescrivait de méconnaître toute filiation qu'on prétendrait exister entre les Francs-maçons et les Templiers, *proscrivant tout grade qui aurait un rapport direct ou indirect avec ce système.*

Martines Pascalis, allemand, de famille pauvre mais honnête, apporta à Paris le rite des élus Coëns. Il naquit vers l'année 1700 : à l'âge de seize ans, il savait le latin et le grec; il voyagea en Turquie, en Arabie, en Palestine; il chercha à s'instruire dans les mystères du temple, qui, d'après ce qu'il en rapporta en Europe, devaient s'être conservés dans ces contrées lointaines. Il établit, entre autres ordres, un ordre particulier de Roses †.·. †.·.. Ses instructions sont celles des grands prêtres juifs; elles roulent sur la création de l'homme, sur sa désobéissance, sur sa punition, sa régénération, et sur sa réintégration dans l'innocence qu'il avait perdue par le péché originel. Son but était le perfectionnement de l'homme, afin qu'il pût approcher du souverain Architecte des mondes dont il est émané.

Lorsque l'adepte a recouvré par les nouveaux ordres ses droits primitifs, il se rapproche de son Créateur; il peut connaître les secrets de la

nature, ceux des sciences occultes (1) et de la théologie mystique. Ses cérémonies étaient entièrement israélites, et tirées de la Bible.

Ce rite est fondé sur la théosophie, sur la chimie, et sur les évocations. Il paraît que le matériel lui a été fourni par les Juifs Talmudistes et par les Chrétiens de Saint-Jean, qui vivaient dans les lieux d'Orient qu'il avait visités pendant sa jeunesse.

Son rite fixa l'attention des Maçons, il eut beaucoup d'adeptes; ses loges s'appelèrent *martinistes*.

La grande loge rejeta de l'intérieur des loges de sa constitution les opinions et les doctrines de Martines Pascalis, qui, déjà avancé en âge, s'embarqua pour Saint-Domingue, ennuyé peut-être des oppositions de la grande loge, et finit sa carrière, âgé de près de cent ans. M. de Saint-Martin a fait revivre ce rite et ces cérémonies. Il a même rectifié les mots sacrés en Hébreux; et il s'en sert, ainsi que tous les rites maçonn.·..

Par la réforme de M. de Saint-Martin, son rite était divisé en dix grades. Les sept premiers formaient le premier temple, dans lequel on s'oc-

(1) D'après cet aperçu, ce rite tenait de la cabale des sciences occultes que les Misraïmites ont voulu reproduire avec des noms nouveaux.

cupait de la chimie, afin d'arracher à la nature ses secrets. Dans les trois autres, on étudiait les sciences occultes qui se trouvaient en rapport avec la cabale, les évocations, et la théosophie mystique.

Ce rite de Saint-Martin a donné naissance à la loge des Philalètes à Paris, qui avait ajouté au second temple que nous avons indiqué, deux autres degrés, ce qui faisait douze, dont toute l'étude roulait sur la chimie et les sciences occultes. Cette loge fut instituée par M. La Savalette; elle possédait une bibliothèque riche en monuments maçonniques et littéraires. Après sa mort, elle fut vendue et alla enrichir les archives de la mère loge du rite philosophique de Paris. Mais, malgré toutes les sciences occultes dont les Philalètes s'occupaient, on convient qu'ils avaient adopté bien des maximes du rite de la Cité sainte et de la stricte observance, ainsi que des rêveries templières.

Le régime rectifié, ou de la Cité sainte, a cinq degrés; les trois premiers sont, les Symboliques; le quatrième, l'Écossais; et le cinquième, celui des Ch.·. de la Cité sainte.

Les symboles qui lui sont particuliers représentent :

1° Une colonne brisée par le haut,

2° Une pierre cube,

3° Un vaisseau démâté,

4° Un lion dans un ciel orageux,

5° Un tombeau avec les initiales I.·. M.·. avec un aigle, un pélican et la devise « *Ecce quod superest.* »

Après l'introduction de tous ces rites, il s'établit, à Narbonne, le rite écossais primitif, avec patentes de la mère loge d'Édimbourg, sous le titre distinctif de *Philadelphes* (1); il participait des doctrines de M. de Saint-Martin.

Les grades sont : 1° Ap.·., — 2° Comp.·., — 3° Maît.·., — 4° Maît.·. parf.·., — 5° M.·. Irland.·., — 6° Élu de neuf, — 7° Élu de l'inconnu, — 8° Élu de quinze, — 9° M.·. Élu, — 10 Élu parf.·., — 11° Petit Arch.·. ou Ap.·. Écos.·., — 12° Grand Arch.·. ou Comp.·. Écoss.·., — 13° Subl.·. Arch.·. ou Maît.·. Écoss.·., — 14° M.·. Élu ou la Parf.·. architecture, — 15° Royal-Arche, — 16° Noachite ou Ch.·. prussien, — 17° Ch.·. de l'Or.·. ou de l'Épée, — 18° Prince de Jérusalem, — 19° Vén.·. des loges, — 20° Chev.·. d'Occid.·., — 21° Ch.·. de la Palestine, — 22° Sou.·. P.·. R.·. C.·. X.·., — 23° Sub.·. Écoss.·., — 24° Ch.·. du soleil, — 25° G.·. Écoss.·. de Saint-André, — 26° Maçon.·. du secret, — 27° Ch.·. de l'aigle

(1) Un ordre attaché au Carbonarisme porte le même nom.

noir, — 28° Ch. : Kadosch, — 29° G.·. Élu de la vérité, — 30° Novice de l'Int.·., — 31° Ch.·. de l'Int.·. — 32° Préf.·. de l'Int.·., — 33° Commandeur de l'intérieur.

Le G.·. O.·. et les chapitres ont négligé en France les hauts grades, peut-être parce qu'ils traitaient des matières de mysticité relatives à l'Ancien et Nouveau-Testament, ou des sciences vraiment occultes et abandonnées par les philosophes du jour.

En 1805, le grand Orient de France, pour faire cesser les querelles entre les différents rites, et pour tâcher d'amener à une unité maçonn.·. d'après les exemples de l'Amérique du Nord, publia, le 14ᵉ jour du 10ᵉ mois, son acte de tolérance de tous les rites maçonn.·., déclarant que, dans la suite, il les professerait tous dans son sein.

La France, en 1800, était partagée dans les croyances maçonn.·. suivantes, qui étaient les plus répandues ; savoir :

Le rite Écos.·. philosophique,

Les Philalètes, ou les chercheurs de la vérité,

Le rite Adonhiram,

Le rite de Saint-Jean-d'Écosse, établi à Marseille,

Le rite des sublimes Élus de la vérité,

Le rite hermétique de Montpellier,

Le rite de Saint-Martin,

Le rite des Coëns, par Martines Pascalis,

Le rite primitif, ou d'*Herodom* de *Kilwinning*,

Le rite écossais de la grande loge d'Angleterre,

Le rite primordial de France,

Le rite de l'Écos.·. An.·. et Acc.·.,

Le rite des trois grades symboliques.

Ce furent ces différents rites professés indistinctement, qui, forcèrent, pour ainsi dire, le grand Orient, vu l'anarchie et l'insubordination de ses différents chefs d'ordre, à faire cet *acte de tolérance,* dont je viens de parler; d'autant plus que le rite de l'Écos.·. An.·. et Acc.·., qui avait ébloui par ses réceptions et par la multitude de ses grades, avait pu, au moyen de ses partisans, prétendre avec orgueil que le nouveau rite français n'était qu'un extrait de quelques grades de l'Écos.·. An.·. et Acc.·., qu'il était imparfait, et que ses quatre ordres, ajoutés aux trois symboliques, n'étaient que le produit d'une compilation très-gauchement puisée dans une multitude de grades Écos.·. mis à contribution pour former un corps mutilé.

Le G.·. O.·. a conservé les trois premiers grades avec ses anciens cahiers, en adoptant, par

cette mesure, cette Maçonn.·. philosophique universelle, liée aux doctrines primitives des Égyptiens. Par ses quatre ordres, le G.·. O.·. a cherché à attacher à son rituel des cérémonies et des instructions qui développassent l'histoire maconn.·. (1), en s'arrêtant à l'établissement des dogmes égyptiens, mosaïques et chrétiens, avec leurs emblèmes et les vertus prescrites par les anciens préceptes philosophiques et chrétiens. Ces savants Maçons se sont occupés avec succès, en employant les anciens matériaux, à rebâtir le temple de Salomon, qui maintenant peut se trouver en analogie avec la civilisation et la philosophie du jour.

(1) Bien des loges qui suivent ce rite ont négligé de se procurer les cahiers du grand Orient de France : par cette négligence, elles se trouvent dans une parfaite ignorance des doctrines qu'elles doivent professer.



DE L'ORDRE DES TEMPLIERS MODERNES.

Un grand nombre d'écrivains célèbres croient que l'ordre du Temple, qui parut en 1804, est une réforme maçonn.·. fondée sur les ruines des anciens Templiers. Il est à observer que ce nouvel ordre a des doctrines théosophiques en opposition avec la tolérance; des croyances particulières à l'Europe, et contraires à celles de la Maçonn.·., qui sont les fondements de ses statuts : par cette raison, nous ne pouvons regarder cet ordre comme une branche maçonn.·..

Les Orients de la terre ferme européenne n'ont pas encore reconnu cet ordre qui n'admet pas les grades symboliques ; ses représentants n'ont pas encore été reçus dans le giron du grand temple, ni ses doctrines approuvées par les ateliers des rites.

Cet ordre se rapporte entièrement dans ses attributions à celui des Templiers, comme dans la stricte observance, dans le rite primitif, et dans plusieurs grades du rite Écos.·. An.·. et Accep.·., et comme, dans plusieurs Kadosch, il suppose être la continuation véritable des Templiers institués par Hugues de Payens, c'est de 1118 qu'il date ses actes ; il conserve les formes et les habits des Templiers et suit strictement la règle de saint Bernard, que le

synode de Troyes, en 1127, a prescrite, et telle qu'elle fut donnée à Clairvaux. Ils conservent aussi les noms des mois hébreux; ils sont habillés dans leurs assemblées avec une soutane blanche, et avec des manteaux sur lesquels il y a la croix teutonique, afin de rappeler le costume de cet ordre religieux et militaire.

Dans leurs doctrines, ils suivent en entier les opinions théosophiques des Chrétiens orientaux, dits de Saint-Jean.

Voici comment ils établissent leur légende : « Jacques Molay, disent-ils, étant en prison à la Bastille, et prévoyant que l'ordre du Temple pouvait être détruit, remit une charte par laquelle il créait un certain Marcus Larminius, de Jérusalem, G.·. M.·. de l'ordre, avec pouvoir de nommer son substitut et ses successeurs. »

Cette charte, que Larminius a laissée plus tard, fut écrite, à ce que l'on dit, par le même G.·. M.·.; elle explique la volonté sur la disposition des charges et la discipline de l'ordre.

Sur cette charte, qui est en parchemin, écrite en latin, se trouve la signature de Larminius, qui, de son vivant, institua pour son successeur à la grande maîtrise des Templiers François-Thomas-Thibaut Alexandrin, sous la

date du 12 février 1324; à celui-ci succéda, en 1340, un Français nommé Arnould de la Bracque. On y trouve ensuite l'acceptation et la signature de vingt-deux autres grands maîtres de l'ordre qui se succédèrent jusqu'au dernier, Bernard-Raymond Fabre, sous la date du 10 juin 1804. Tous ces grands maîtres sont des Français recommandables par leurs dignités profanes ou par leurs talents.

La généralité des frères Maçons n'accorde pas de croyance à ces documents : elle les soupçonne forgés pour illustrer l'ordre; elle croit aussi que ce sont des documents fabriqués après coup, comme tant d'autres, pour soutenir de petites prétentions. Ces incrédules font observer qu'il est impossible d'admettre la véracité de tous ces documents qui ne regardent que l'histoire, car ils ne peuvent avoir passé par les mains de tant de possesseurs différents, depuis un si long laps de temps, sans qu'aucun autre en ait pris connaissance et en ait parlé ou écrit. L'ordre du Temple prétend que, d'après les aveux des experts, ce parchemin porte des caractères incontestables d'authenticité. Il est plus facile de le croire que de le vérifier.

Cet ordre conserve un coffret antique, en bronze, qui a la forme d'une église, où se trouvent renfermés, dans un suaire de lin, des

fragments d'os brûlés, que l'on prétend avoir été recueillis sur le bûcher où périt Jacques Molay. Ce suaire est brodé en fil blanc sur les bords; et, à son centre, est une croix templière brodée. Cet ordre prétend posséder aussi l'épée de Jacques Molay, ainsi que sa crosse et sa mitre. Il est notoire que les grands maîtres de l'ordre du Temple étaient investis de la dignité pontificale.

On a fait croire, en outre, que l'ordre du Temple de Paris possédait non-seulement l'institution chevaleresque militaire dont nous avons parlé, mais aussi celle de l'initiation religieuse. On trouve même dans Dulaure, *Histoire de Paris,* tom. VIII, pag. 99, que ces Templiers la possèdent.

Cet ordre conserve différents manuscrits grecs et latins; le principal est de 1154. Ils contiennent l'histoire de l'initiation lévitique depuis des temps très-reculés; des documents sur la doctrine de l'initiation et sur la philosophie des prêtres égyptiens et juifs; les évangiles primitifs; l'histoire de la fondation du Temple; les témoignages de la transmission légale de l'initiation lévitique et patriarchale à Hugues de Payens, premier grand maître de l'ordre des Templiers; la table d'or ou liste des G.·. G.·. M.·. M.·.; enfin la charte latine de Jean-Marc

Larminius. En outre, cet ordre possède l'architype de ses statuts et trois anciens sceaux qui servaient aux Templiers.

Le 1er désigné, de Jean. M. Jean.

Le 2e, du chevalier croisé.

Le 3e, de saint Jean.

Il y faut ajouter le *beau-séant* (étendard de l'ordre) en laine blanche avec les raies noires.

Cet ordre se distingue par ses actes de bienfaisance.

On a déduit de la légende de cet ordre, que les Templiers, qui avaient été assez heureux pour échapper à la persécution, s'étaient réunis en secret, après avoir ramassé les débris de leurs archives et de leurs titres, dans l'espoir qu'ils pourraient, avec le temps, recouvrer leurs anciennes possessions et conserver toujours leurs grands maîtres.

Les chefs d'ordre prennent encore aujourd'hui les plus grandes précautions pour conserver ces monuments.

Cet ordre est très-étendu et entretient des rapports avec les pays les plus éloignés. On suit pour l'admission les règles de l'ordre maçonn.·., telles que les établit le roi de Suède Charles XIII : il faut être noble pour s'y faire admettre ; mais, à celui qui est roturier, on dé-

livre des lettres de noblesse, on lui désigne en outre des armes et une devise.

Les cérémonies de l'initiation se font devant un crucifix placé sur un autel à la romaine, avec des cierges, un pupitre et un missel. Il y a, en outre, lors des initiations chevaleresques, un prêtre de Saint-Jean, afin de rendre la cérémonie plus régulière et plus religieuse.

Cet ordre, connu seulement depuis 1804, distribue les commanderies et les prieurés que les Templiers possédaient autrefois; il autorise les évêques à porter la lumière et la chrétienté de Saint-Jean jusqu'aux Indes.

L'ordre a également conservé les mêmes dignités dont il était jadis honoré. Il a un très-grand maître, qui est patriarche dans la hiérarchie ecclésiastique; un régent, des évêques, des vicaires magistraux, des princes primats, une chancellerie de perception, une milice ecclésiastique, un grand comte des écuries, un grand prieur général, des grands prieurs, un préfet général, des légations, des envoyés magistraux, des nonces, un grand balive, des balives, des commandeurs, des prieurs, des chevaliers et des chapitres d'adoption avec des dames, des tantes, des chanoinesses et des abbesses. Malgré cette série de dignités, l'ordre,

dans le chevaleresque, n'a que les cinq degrés suivants :

1° L'initié, 2° l'initié intime, 3° l'adepte, 4° l'adepte oriental, 5° l'adepte du grand aigle noir de saint Jean, l'apôtre.

Dans les instructions de cet ordre, l'apôtre Jean a le droit de suprématie sur les anciens chefs de l'Église occidentale. Ces doctrines combattent celles que les Chrétiens donnent à saint Pierre et les désavouent tout à fait. Ce corps, en mémoire de Clément V, est armé contre saint Pierre et saint Paul.

Le titre des nouveaux Templiers est l'ordre du Temple; il le partage en deux classes : l'ordre du Temple et l'ordre d'Orient.

Ils prétendent suivre dans leur pureté primitive les doctrines des Chrétiens orientaux, connus sous le nom de Chrétiens de Saint-Jean. Ils font un seul et même personnage de saint Jean l'évangeliste et de saint Jean-Baptiste.



FÊTES MAÇONNIQUES.

BASE DU CULTE.

Il a été suffisamment démontré que la Maçonn.·. est une société très-ancienne et religieuse, qui doit son origine aux mystères égyptiens, juifs et chrétiens. Ses cérémonies en sont une dernière preuve, tout comme ses emblèmes, ses préceptes, et les vertus qu'elle honore et qui sont celles que pratiquaient les premiers Chrétiens, savoir : la foi, l'espérance et la charité.

Parmi les fêtes, qui, d'après le rituel du F.·. Riebesthal, se célèbrent encore dans les loges, la Vraie fraternité et les Frères réunis de l'or.·. de Strasbourg, il en est surtout quatre que l'ordre doit célébrer dans leur temps.

FÊTE DU RÉVEIL DE LA NATURE.

Le premier dimanche qui suit l'équinoxe du printemps, on célèbre la fête du réveil de la nature.

En examinant les ornements de la loge, on voit que tout y est relatif aux mystères des Juifs-Chrétiens.

Au milieu de l'Orient, sous le trône ou au-dessus, est un triangle en forme de gloire, avec le nom de *Jéhova*, en caractères hébraïques ;

du côté du midi, dans un transparent, un soleil élevé au-dessus d'un tombeau; à son côté, un autre transparent, représentant la constellation du Bélier. Près de ce transparent, on place une table, sur laquelle il y a un agneau en pâtisserie, un couteau, une coupe et un vase de vin. Au nord, la lune dans un transparent; et, en face du Bélier, un oranger chargé de fleurs et de fruits verts : *omissis*, etc.

Ici il y a différents emblèmes relatifs à l'astronomie. Sur une table, se trouve un encensoir et un vase contenant des parfums. Un chandelier à trois branches est sur l'autel; ces branches sont sur une ligne, avec l'inscription : *Sagesse, justice, bonté;* et, sur les trois candélabres, se trouveront les inscriptions suivantes : sur celui près de l'Orat.·., *au grand Architecte de l'univers;* sur celui du premier Surv.·., *à la Vertu;* sur celui du deuxième Surv.·., *à l'Humanité.* Sur le tapis, les différents instruments maçonn.·..

Le vénérable fait connaître le but de la fête du jour, qui est la célébration de la nouvelle année maçonn.·. et le retour du soleil à l'équinoxe du printemps; c'est un devoir pour les vrais Maçons de se réunir pour rendre grâces au G.·. A.·. D.·. l'Un.·. des bienfaits qu'il a répandus sur les hommes dans l'année précédente, pour lui demander de les maintenir dans le chemin

de la vertu, et de bénir les travaux maçonn.·. pendant l'année qui va commencer. Le vénérable fait aussi sentir l'avantage du culte raisonnable, naturel et purement moral, que les frères Maçons professent.

Les travaux s'ouvrent par l'invocation suivante :

« Être éternel et immuable, que nous adorons » sous le nom de Jéhova! ta présence remplit » l'univers; et ta toute-puissance, ta justice, » ta bonté, se manifestent dans l'étendue de » l'immensité. Un seul et même instant déve- » loppe devant toi la durée infinie du passé et » celle de l'avenir; et, à chaque instant, com- » mence par toi une nouvelle éternité. Les » mortels, au contraire, habitants de la terre, » voient chaque jour approcher la fin de leur » frêle existence, et ils comptent avec soin les » heures, les jours, les mois, les années, pen- » dant que la nature leur apporte chaque jour » de nouvelles preuves de ta sagesse, de ta jus- » tice et de ta bonté.

» L'année 58 — vient de s'engloutir dans » l'abîme du passé, mais nous continuerons » néanmoins à jouir des bienfaits que la divine » Providence a versés sur nous pendant son » cours. Une nouvelle année vient de commen- » cer, et nous promet de nouvelles jouissances.

» Le globe majestueux du soleil s'est approché
» de l'équinoxe du printemps, pour apporter
» dans notre hémisphère la lumière, la chaleur,
» la vie. C'est en célébrant cette époque solen-
» nelle, que les enfants de la Lum.·. viennent
» t'offrir leur encens, comme une preuve de la
» profonde vénération et de la gratitude vive et
» sincère dont ils sont pénétrés.

» *Hommage* et *gloire* à ta *sagesse*, à ta *justice*
» et à ta *bonté infinie !* »

Le Vén.·. encense trois fois le chandelier à trois branches.

» Fais, ô Gr.·. Ar.·. de l'Un.·., que ces trois
» perfections divines soient toujours présentes
» à nos esprits ; qu'elles soient la base de toutes
» nos opinions religieuses, et les seuls guides
» de notre volonté : afin que nous soyons sages,
» justes et bons, tant par rapport à nous-mêmes,
» que par rapport à nos semblables. *Amen.* »

Le Vén.·., accompagné des deux Surv.·., se dirige avec une petite bougie allumée vers le candélabre placé près de l'orateur et dit :

» Être infiniment sage, tu nous a doués de
» la raison pour nous mettre en état de distin-
» guer le vrai du faux, d'observer et d'admirer
» les chefs-d'œuvre que ta toute-puissance opère
» dans la nature, et d'y reconnaître la preuve
» évidente de ta grandeur et de tes perfections. »

Le Vén.·. allume et encense une fois le flambeau du candélabre :

« Allume à jamais dans nos cœurs la vénération et la gratitude que nous te devons. Conduis-nous dans le chemin de la vérité, et communique à nos esprits la force de concevoir des idées dignes de toi, afin que nous ne cessions jamais de reconnaître en toi l'Être le plus parfait possible. *Amen!* »

Le Vén.·. et le Surv.·. vont au candélabre placé du côté du premier Surv.·.; le Vén.·. continue :

« Être infiniment juste, tu nous a doués d'une conscience qui juge nos actions, en nous faisant sentir la différence entre le bien et le mal. »

Le Vén.·. allume le flambeau, l'encense et poursuit :

« Allume dans nos cœurs l'amour de la vertu. Conserve à nos consciences la pureté que tu leur as communiquée, et préserve-nous de toute action dont l'effet pourrait devenir nuisible, soit à nous-mêmes, soit à nos semblables. *Amen!* »

Le Vén.·. et le Surv.·. se rendent au candélabre placé près du deuxième Surv.·.; le Vén.·. continue :

« Être infiniment bon, tu nous a doués d'une

» libre volonté, pour que nous puissions choisir
» entre le bien et le mal, et pour que nous puis-
» sions éprouver une satisfaction d'autant plus
» grande, lorsque nous aurons contribué à notre
» bonheur en faisant le bien. Tu veux que les
» hommes soient liés entre eux; et, à cet effet,
» ta sagesse a réglé les choses de manière que
» le bonheur individuel ne pût avoir lieu sans
» être le résultat du bonheur commun. »

Le Vén.·. allume le flambeau, l'encense, et dit :

« Allume donc dans nos cœurs l'amour de
» nos semblables, et communique à tous les
» enfants de la Lum.·., l'ardeur et la force de
» travailler sans relâche au bien de l'humanité,
» dans lequel consiste le but noble et généreux
» de notre institution. *Amen !* »

Le Vén.·., après qu'on aura allumé les douze étoiles représentant les douze mois de l'année, dit :

« Que l'obscurité s'évanouisse, et que l'éclat
» d'une nouvelle lumière paraisse sur la surface
» de notre hémisphère, pour y vivifier tout ce
» qui existe; que la vraie lumière dissipe les
» ténèbres de l'erreur, comme le soleil dissipe
» les ombres de la nuit; que le Gr.·. Ar.·. de
» l'Un.·. couvre la terre de ses bienfaits et ré-
» pande sa bénédiction, d'Or.·. en Occid.·. et du

» midi au nord, sur tout ce qui respire. *Amen.!* »

« Joignez-vous à moi, mes frères, pour saluer » le retour du soleil sur notre hémisphère par » une triple batterie (1). »

Le maître des cérémonies découpe l'agneau. L'harmonie se fait entendre, et le Vén.·. dit :

« Frères, premier et second Surv.·. invitez » les frères, *etc.*, à se réunir à moi, pour termi- » ner les travaux de cette journée solennelle, » en resserrant les nœuds du lien sacré de l'a- » mitié sincère qui nous unit, et en consommant « à cet effet les aliments que la divine Provi- » dence a mis à notre disposition. Rassemblez- » vous autour du tableau, mes frères. »

Le Vén.·. étend la main droite au-dessus, en disant :

« Gr.·. Ar.·. de l'Un.·., bénis les aliments que » nous allons consommer à ta gloire. Conserve » dans nos cœurs l'amitié fraternelle qui nous » unit, et fais que son but et ses effets soient » toujours salutaires pour l'humanité. *Amen!* »

Le Vén.·. prend le plat sur lequel se trouve l'agneau découpé; et, après avoir pris un morceau, il présente le plat au frère qui est à sa droite, en disant :

(1) Terme de convention pour désigner les applaudissements.

« Prenez, et partagez entre vous le même
» aliment, en témoignage de la sincérité des
» sentiments fraternels dont vous êtes animés
» l'un pour l'autre. »

Ensuite il prend la coupe, il boit, et la présente au frère qui est à sa droite, en disant :

« Prenez, et buvez dans la même coupe avec
» vos frères, et que cette liqueur fortifie l'atta-
» chement que vous leur avez voué. »

La coupe passée, le Vén.·. donne le baiser de paix au frère qui est à sa droite, *etc.*

L'usage de la communion de pain, personne ne l'ignore, fut regardé comme la consommation du sacrifice d'alliance, et a été pratiqué par les anciens Hébreux. Voilà comme s'explique l'Exode, chap. XVIII, § 12 : « Jéthro, beau-père de Moïse, prit aussi un holocauste et des sacrifices *pour les offrir à Dieu;* et Aaron et tous les anciens d'Israël vinrent pour manger du pain avec le beau-père de Moïse, *en la présence de Dieu.* » Il n'est pas étonnant que cet usage ait passé aux Chrétiens et aux Maçons.

La communion de pain, en oblation à Dieu et en sa présence, est une cérémonie commune à la plupart des religions de l'antiquité. Elle était usitée par les prêtres madianites; elle le fut par les Hébreux, avant même que Moïse

eût établi son code de sacrifices ; les Juifs la conservèrent dans les azymes qu'ils offrent aux Pâques, en commémoration des excellents conseils que, selon la Bible, Jéthro donna à Moise, à la sortie d'Égypte. Car Moïse s'était placé en chef absolu du peuple hébreu : ce fut Jéthro qui lui conseilla de se décharger de ce pouvoir si difficile à exercer, et de le partager avec les anciens d'Israël. Voici comme ce sage Madianite parla à Moïse, EXODE XVIII, § 19 : « Écoute donc » mon conseil. Je te conseillerai, et Dieu sera » avec toi : sois pour le peuple envers Dieu, et » rapporte les causes à Dieu. » *Loco citato,* § 21 et 22. « Et choisis toi, d'entre tout le peuple, » des hommes vertueux, craignant Dieu ; des » hommes *véritables,* haïssant le gain déshon- » nête, et établis-les chefs des milliers, chefs » des centaines, chefs des cinquantaines, et » chefs des dixaines ; et qu'ils jugent tout le » peuple. » § 24. « Et Moïse obéit à la parole » de son beau-père et fit tout ce qu'il lui avait » dit. » Jésus, dont les doctrines sont entièrement populaires et en opposition à tout pouvoir arbitraire, devait, dans ces cérémonies, rappeler ce fait qui est échappé aux commentateurs de sa sagesse. Voilà d'où dérivent les communions juive, chrétienne et maçonnique.

Nos ancêtres, les Hébreux, ont célébré le renouvellement de leur année (1) ecclésiastique par la Pâque : c'est avec le pain des azymes qui est de forme ronde et plate, avec une épaule d'agneau, un œuf dur, et quelques herbes amères, que l'on célèbre cette fête mémorable de la sortie de l'Égypte, et du passage de l'esclavage à la liberté, et où le plus âgé de l'assemblée s'écrie : « Voici le pain de misère et d'oppression que nos pères ont mangé sous les Pharaons; que celui qui a faim approche et mange, c'est ici le sacrifice de l'agneau pascal. Venez en

(1) Les Juifs avaient quatre sortes d'années :

1° L'année civile qui commençait le premier Thisry, ce qui répond à la moitié de septembre.

2° L'année ecclésiastique, le premier Nisan, qui répond à la moitié de mars.

3° Celle de la Dime, qui commençait le premier Élul, à la moitié d'août.

4° L'année agricole, qui commençait vers le milieu de janvier, au premier de Sébat.

Comme les mois sont lunaires, ils commencent le jour de la nouvelle lune.

Lors du commencement de l'année civile, les Juifs ont la fête des trompettes, qui rappelait le jugement de Dieu. S'il y avait une telle fête chez les Hébreux, si elle était précédée de jeûnes et de confessions, on ne doit aucunement être surpris des idées du jugement dernier, dont il est parlé dans l'Apocalypse et les Actes des apôtres.

manger avec nous, vous qui êtes nécessiteux, cette année à Babylone, l'année prochaine sur la terre d'Israël, cette année esclaves, l'année prochaine hommes libres. » (Voyez Salvador).

Chacun, prenant un morceau de pain, porte le verre à ses lèvres, et le *chef* du repas implore ensuite la clémence de Dieu pour les peuples qui méprisent son pouvoir.

Halevy, historien des anciens Juifs, dit qu'on a attribué à Esdras cette prière.

Les ÉPHÉMÉRIDES, tom. I, pag. 57, nous rapportent une espèce de communion, qui était pratiquée par les Perses, au renouvellement de leur année : un jeune homme, d'une rare beauté, allait l'annoncer au roi entouré des grands de la couronne et du peuple; en abordant le prince, il lui disait : « Je t'apporte la nouvelle année. » et, avec des présents symboliques, il lui offrait un pain que le roi, après en avoir gouté, distribuait à ses courtisans.

FÊTE DU TRIOMPHE DE LA LUMIÈRE.

La fête du triomphe de la lumière doit être célébrée le jour où le soleil entre dans le signe du Cancer, ou le dimanche qui suit cette époque. Les peuples de l'antiquité ont appelé cette

constellation le Cancer ou l'Écrevisse, parce que le soleil, arrivé à sa plus haute élévation boréale, rétrograde vers l'équateur, et marche comme cet animal.

Cette fête n'est pas moins religieuse et morale que celle du réveil de la nature.

Elle nous représente que le soleil, arrivé à sa plus grande élévation, a chassé les ténèbres, et se trouve dans sa plus grande splendeur, point qui a toujours été solennisé par les sages de l'antiquité qui suivaient le culte de la nature, lequel consiste à en observer toutes les merveilles. Cette contemplation élève l'âme jusqu'à l'auteur de tout ce qui existe.

L'attention aux mouvements, aux variations et aux effets qui en résultent, découvre les miracles du grand Architecte de la nature : elle conduit à la connaissance des perfections, elle donne des idées dignes de la grandeur du moteur de toute chose.

Pour fixer donc l'esprit de l'homme sur ces combinaisons et ces variations merveilleuses, on s'est servi d'allégories et de symboles, comme d'images agréables qui représentassent aussi une morale pure et naturelle qui pût exciter l'homme à pratiquer la vertu.

L'allégorie adoptée pour cette fête, est une pyramide surmontée du soleil ; cette forme qui

présente une idée de la perfection, rappelle la recherche de l'art : c'est cette vertu que l'on se propose.

Cette recherche est faite par les trois premières lumières en se rendant aux trois flambeaux indiqués dans la recherche de la fête précédente. Les flambeaux portent, en forme de question, ces trois inscriptions :

1re « Chercher dans les merveilles visibles de l'univers la connaissance de Dieu et de ses perfections, et être toujours docile à la voix de la nature, qui est celle de la raison et de la conscience. »

2me « Pratiquer la vertu et fuir le vice, *non dans l'attente d'une récompence, ou dans la crainte d'une punition*, mais pour être toujours satisfait de soi-même. »

3me « Aimer ses semblables, leur être utile autant que possible, et ne chercher son propre intérêt que dans le bien-être commun de tous. »

FÊTE DU REPOS DE LA NATURE.

Cette fête est célébrée le jour de l'équinoxe d'automne, ou le dimanche qui suit immédiatement.

Le but moral de cette fête consiste dans la ma-

nifestation de notre gratitude, due au grand Arch.·. de l'Un.·., pour les bienfaits que sa providence a versés sur les hommes pendant les belles saisons de l'année.

La cérémonie commence par l'invocation suivante :

« Être éternel, source de toute bien, il n'existe
» aucun lieu dans l'immense étendue du ciel
» et sur la terre, qui n'atteste ta présence; et
» nos regards ne peuvent se porter nulle part
» sans y rencontrer des preuves de ta grandeur et
» de ta toute-puissance. Ces corps célestes, qu'un
» mouvement régulier fait circuler dans la vaste
» étendue de l'espace, pourrions-nous les voir
» planer au-dessus de nos têtes, sans admirer ta
» sagesse infinie?.... Ce soleil mystérieux qui
» lance alternativement ses rayons bienfaisants
» sur les deux hémisphères, pour y produire
» ce qui est nécessaire à la vie de tous les êtres
» qui les habitent, n'est il-pas une preuve évi-
» dente de ta justice? Les agréments sans nom-
» bre que la nature offre à chacun de nos sens,
» n'attestent-ils pas ta bonté? Être infiniment sage,
» juste et bon, reçois, avec l'encens qui s'élève
» de cet autel, l'hommage de notre vive grati-
» tude, pour tous les bienfaits que tu viens de
» répandre sur nous. Fais que nous puissions en
» jouir en paix et avec modération, et que cette

» jouissance ne nous fasse jamais oublier ceux
» qui sont dans le malheur.

» Quand le souffle glacé de Borée couvrira
» nos contrées de frimas, quand les longues nuits
» de l'hiver nous envelopperont dans les ténè-
» bres ; échauffe alors notre zèle, afin que nous
» ne cessions de marcher dans le sentier de la
» vertu et de la bienfaisance ; et fais que le flam-
» beau de la vérité brille à nos yeux avec un
» éclat d'autant plus vif ; que l'obscurité dans
» laquelle nous serons plongés ne nous empêche
» point d'élever nos âmes vers toi, et de lire
» dans le livre sacré de la nature, où ta toute-
» puissance a tracé, en caractères inaltérables et
» intelligibles pour toutes les générations, les
» preuves évidentes de ta grandeur et de tes
» perfections ! *Amen.* »

Dans cette fête, on commémore les bienfaits du grand Architecte, par l'offrande du pain et du vin, à peu près comme dans la cérémonie du réveil de la nature.

La prière qu'on prononce dans cette occasion est ainsi conçue :

« Que le grand Arch.·. de l'Un.·., bénisse le
» pain et le vin que sa divine bonté nous a ac-
» cordés pour nous nourrir et réjouir nos cœurs ;
» qu'il verse également sa bénédiction sur tout
» ce que la nature a produit pour faire subsister

» les êtres qui habitent le globe terrestre ! *Amen*. »

« Partageons entre nous un même pain et » buvons dans la même coupe, et que ces » deux aliments servent de ciment à l'alliance » fraternelle qui unit les vrais enfants de la » lumière ! »

Après cette cérémonie, le vénérable couvre le soleil d'un crêpe noir (1) et il éteint les étoiles; ensuite il dit :

« Que le grand Arch.·. de l'Un.·. veille tou- » jours sur les contrées de notre hémisphère ! » Que sa bénédiction ne cesse point de s'y ré- » pandre, d'orient en occident et du midi au » nord, sur tout ce qui existe ! Que la nature y » repose en paix, pour être d'autant plus féconde » et fertile à son réveil ! Que les frimas et les » ténèbres de l'hiver, loin de nous nuire, nous » apprennent à apprécier d'autaut plus la dou- » ceur de la chaleur, et l'éclat de la nouvelle » lumière dont nous jouirons au retour du prin- » temps ! *Amen.* »

FÊTE DE LA RÉGÉNÉRATION DE LA LUMIÈRE.

Cette fête, célébrée ordinairement par les Ma-

(1) Ces quatre fêtes, relatives aux quatre saisons, rappellent à peu près les quatre fêtes chrétiennes : Pâques, la Fête-Dieu, les Morts, et Noël.

çons à la Saint-Jean d'hiver, doit avoir lieu quelques jours après l'entrée du soleil dans le signe du Capricorne, ou à cette époque même.

Comme tous les fêtes des Maçons présentent des allusions avec l'astronomie, celle-ci est instituée pour nous rappeler le retour du soleil qu'on a vu voilé d'un crêpe noir dans la dernière fête, en signe du deuil de la nature. Ce n'est que le renouvellement de la vigueur de cet astre, qui a lieu audit solstice, et fait revivre l'espoir d'une prochaine année heureuse. Ainsi la cérémonie commence par la recherche de la lumière; le plus ancien des trois frères qui en sont chargés dit: « Nous venons de l'orient, où » l'étoile du matin nous a annoncé que le so- » leil va renaître pour nous. Guidés par cette » étoile, nous sommes arrivés au lieu où les » premiers rayons du soleil naissant frapperont » nos regards. Nous venons y apporter nos of- » frandes, et nous joindre à vous, pour rendre » grâce au grand Arch.·. de l'Un.·. de la douce » jouissance qu'il nous fait éprouver, en nous » assurant, par la position actuelle de l'astre du » jour, qu'il nous prépare un avenir heureux. »

Le vénérable, après avoir découvert le soleil et mis le feu à l'urne aux parfums, fait l'invocation suivante :

« Être tout-puissant, tu as ouvert devant nous

» le grand livre de la nature, pour que les ca-
» ractères inaltérables que tu as tracés nous
» apprennent que tu es l'être le plus parfait
» possible sous tous les rapports; et pour que
» notre intelligence puisse y entrevoir les vues
» de ta sagesse et de ta bonté.

» Les rigueurs de l'hiver flétrissent nos con-
» trées; leur agréable verdure est remplacée
» par des frimas, et tout ce qui végète nous pa-
» raît inanimé; mais, loin de redouter dans ces
» événements les effets d'une vengeance cé-
» leste, nous y reconnaissons ta bonté sans
» bornes, et nos regards lisent dans la bril-
» lante clarté des astres et dans les rayons du
» soleil naissant l'assurance qu'un avenir heu-
» reux nous attend; que, lorsque tu permets aux
» vents du Nord de nous pénétrer de leur souf-
» fle glacé, et aux ténèbres de nous envelopper,
» c'est pour mieux nous faire sentir les effets
» de l'agréable lumière, et de la douce chaleur
» du printemps.

» Daigne, ô Gr.·. Arch.·. de l'Un.·., accueillir
» en cette circonstance les hommages de notre
» gratitude et de notre profonde vénération, et
» accorde-nous les facultés de te les témoigner
» constamment par la pratique de toutes les
» vertus. *Amen.* »

L'instruction de ces quatre fêtes est prise dans

l'allégorie du soleil et dans ses quatre principales positions astronomiques, qui occasionnent les quatre saisons de l'année.



CÉRÉMONIES MAÇONNIQUES.

LOGES D'ADOPTION.

Les modernes innovateurs des rites maçonn.·. ont cru, pour le plus grand lustre de l'ordre, devoir établir des loges d'adoption, où le beau sexe pût participer d'une certaine manière aux mystères de l'ordre, et où ils pussent avoir des collaboratrices aux œuvres de bienfaisance.

En France, Saint-Germain a introduit les loges d'adoption à Ermonville. Barruel a dit que les dames reçues dans cette société étaient communes à tous les frères, à l'exception de celle que le chef s'était choisie. Saint-Germain vantait dans les loges l'immortalité ; il débitait qu'il avait vécu plusieurs siècles auparavant ; il aimait à se faire admirer par ses récits extraordinaires ; mais, jamais, il n'a donné des exemples ni des leçons de libertinage.

En Amérique, on comptait six grades dans les loges *d'adoption;* la généralité en Europe n'en compte que quatre : App.·., Comp.·., Maît.·., Maît.·. Parf.·.. En France, néanmoins, un rite avait porté ses degrés à dix; l'histoire et les fastes de Judith servaient au dernier échelon. L'ordre du Mont-Thabor a des chapitres où les dames sont

admises à des degrés philosophiques qui sont accordés à celles dont les lumières et les vertus sont les plus éminentes : l'ordre du Temple possède des chanoinesses et des abbesses.

Cagliostro adopta l'admission des dames aux mystères de sa haute Maçonn.·. égyptienne : il avait établi trois degrés seulement ; mais, dans ses instructions, il a renchéri sur tous les instituteurs qui l'avaient précédé. Voyez l'*Histoire du grand Orient.*

Les loges d'adoption se répandirent en Allemagne, en Pologne, en Italie et en France, plus qu'ailleurs. Les doctrines admises se rattachent, pour le premier grade, à la création de l'homme et à Ève, qui le tente et le séduit par le fruit défendu ; pour les grades suivants, à la Genèse et aux autres Livres saints, mais plus particulièrement au V. T.

L'Angleterre n'a jamais voulu adopter ces établissements, comme n'étant pas analogues aux mœurs de ses habitants, qui non-seulement n'aiment pas les réunions de personnes de différent sexe, mais encore celles de différents âges.

La plupart des institutions chrétiennes admettaient les femmes à des fonctions sacerdotales ; les Anglais, comme les plus superstitieux des Chrétiens, les en ont toujours éloignées : peut-être ont-ils voulu, dans cette circonstance,

suivre à la lettre ce que dit saint Paul à Tim., v. 11 et 12 : « Qu'ayant observé qu'Adam ne fut » pas séduit, et qu'Ève le fut, en conséquence » les femmes ne doivent pas participer au sacer- » doce, ni enseigner dans les églises. »

Aujourd'hui, les loges d'adoption n'existent qu'en France et dans quelques villes d'Allemagne : dans ces dernières, des dames et des demoiselles de frères Maçons se réunissent sans que les réunions servent de noviciat ou d'introduction dans l'ordre ; leur but est de cultiver les arts d'agrément, car ces dames y donnent des concerts, déclament quelques morceaux de poésie, *etc.*

Ces assemblées n'ont aucune forme secrète, aucun cérémonial maçonn.·. d'adoption ; elles n'ont de commun avec les Maçons que le local, des actes de bienfaisance, des relations d'estime et d'affection. La réception en est dévolue aux officiers d'administration de la loge. Aucun frère ne peut paraître dans ces réunions, décoré des emblèmes maçonn.·..

Les loges d'adoption sont très-brillantes à Paris. Voir, sur leurs tenues, un procès-verbal de la fête d'adoption célébrée par la R.·. loge écossaise, la Clémente amitié, Or.·. de Paris, le 29e jour de la lune Veadar, l'an de la vraie lumière 5827 (15 mars 1828, ère vulgaire).

Cette fête fut honorée de la présence du duc de Choiseul, T.·. Ill.·. et T.·. Puis.·. Souv.·. G.·. Commd.·. du rite, de plusieurs membres du Souv.·. Con.·., et de visiteurs de tout rite et bannière, tous personnages très-illustres, comme les F.·. F.·. Dupin jeune, amiral sir Sidney Smith, colonel écossais, Wright, colonel suédois, Soarez d'Avezedo, Schelfield, Donker-Vander Hof, Vén.·. de la R.·. loge d'Emeth, Jesson, Vén.·. de la R.·.loge du Mont-Sinaï, *etc.* L'assemblée était de plus de 300 sœurs et frères.

Les travaux furent ouverts de la manière suivante, après que les F.·. F.·. F.·. et S.·. S.·. S.·. furent à leurs places.

Le Vén.·. titulaire, Le Blanc de Marconnay, est le président des travaux.

L'Ill.·. G.·. M.·. se lève et dit :

« Mes sœurs et frères, un premier devoir doit être l'objet de notre première pensée; tournons nos yeux vers le maître de toute choses, et tâchons, par une fervente prière, d'attirer sur cette journée, la faveur de sa grâce ineffable. »

Tous les frères et sœurs se lèvent.

PRIÈRE.

« Grand Architecte de l'univers, toi qui seul es grand, qui seul es égal à toi-même, toi qui

pour palais as l'immensité, pour sceptre la toute-puissance, et pour règne l'éternité; âme de la nature, reçois nos vœux et notre hommage. Nous ne t'immolons point de victimes, le sang ne coule point sur notre autel; l'oubli des ressentiments, le pardon des injures, les actes de bienfaisance, la douce amitié qui nous unit : voilà les offrandes et le pur encens que nous devons te présenter.

» Daigne descendre jusqu'à nous, remplis nous de toi-même, et rends-nous dignes, après une heureuse carrière, de rentrer enfin dans ton sein paternel. »

Après des discours pleins de dignité, d'éloquence et de galanterie de différents frères, qui sont successivement appelés par leur représentation, on passe à la proposition d'initiation de la profane Joséphine-Marie Masa; après les conclusions de la sœur d'éloquence, cette proposition est adoptée.

La profane, qui est demeurée longtemps dans un lieu sombre et rempli d'emblèmes propres à disposer une âme à un retour sur elle-même, est introduite dans le plus grand silence et dans une obscurité complète. Elle répond avec fermeté et modestie aux questions qui lui sont proposées, elle découvre bientôt l'arbre de la science, goûte le fruit défendu, prête son ser-

ment, et reçoit la lumière au milieu des félicitations qui lui sont adressées.

CÉRÉMONIAL

DU BAPTÊME MAÇONNIQUE D'UN FILS MAÇON, POUR TOUS LES RITES MAÇONN.·.

Le Vén.·., après avoir fait prendre note des noms du père de l'enfant, du jour de la naissance de celui-ci, et du désir que le père manifeste de faire reconnaître son fils pour enfant de la loge et de lui faire donner une éducation propre à le rendre digne de figurer un jour parmi les frères Maçons, lorsqu'il aura atteint l'âge requis, fait apporter les premiers emblèmes des Maçons, c'est-à-dire la pierre brute, le ciseau et le maillet; ensuite il s'adresse au père en lui parlant en ces termes: « Mon frère, la divine » Providence a confié ce luwton (1) à vos » soins paternels, afin que vous en formiez un » homme qui puisse un jour être utile à l'hu- » manité. La tâche qui vous est imposée est d'au- » tant plus pénible, que l'erreur, le vice et l'im- » posture lutteront sans cesse contre vos efforts;

(1) C'est un terme de convention pour indiquer le fils d'un Maçon.

» mais ne redoutez point ces peines, elles s'é-
» vanouiront, et l'avenir vous en récompensera
» par la douce jouissance que vous éprouverez,
» lorsque votre fils marchera dans le sentier de
» la vertu et de la vérité, et que ses bonnes ac-
» tions le feront estimer et chérir de tous les
» gens de bien.

» Considérez cette pierre brute, mon frère;
» la nature l'a composée d'une matière qui est
» parfaite dans son genre. Dans l'état où elle
» est maintenant, la main d'un habile artiste
» peut parvenir à en former un objet utile et
» intéressant; ce qui serait impossible, dès que
» le ciseau d'un ignorant s'en serait emparé
» pour la défigurer. Frère, appuyez ce ciseau
» sur la pierre brute, et frappez-y les trois coups
» mystérieux à l'aide du maillet; car c'est à vous
» à être le premier à l'ouvrage, et à le conti-
» nuer avec persévérance.

» Reprenez votre luwton, mon frère. Le
» travail que vous venez de faire symbolise ce-
» lui que vous aurez à faire pour lui; l'enfant,
» dans l'état d'innocence, ressemble à la pierre
» brute; il sort des mains de la nature avec le
» germe de toutes les qualités propres à lui faire
» acquérir la perfection à laquelle il peut aspi-
» rer sur cette terre. Comme la façon future de
» la pierre brute dépend de la manière avec

» laquelle elle sera travaillée, de même le sort » futur de l'homme dépend de l'éducation qu'il » recevra, de l'exemple qu'il aura sous les yeux, » et des circonstances dans lesquelles il se trou- » vera placé. Les trois coups mystérieux que » vous avez frappés, symbolisent le travail qu'il » y a à faire à l'égard des trois parties intégran- » tes qui constituent l'homme, *le physique*, *le* » *moral*, et *l'intellectuel*. Ce sont ces trois par- » ties qu'il faut travailler : le physique, en exer- » çant le corps pour lui donner de la force et » de la santé ; le moral, en lui enseignant des » principes qui puissent le rendre sage, juste, » humain, et en lui faisant aimer la vertu en » raison de la satisfaction dont on jouit lors- » qu'on fait le bien, et en lui faisant mépriser » le vice en raison des remords qui en sont la » suite. Il faut travailler sur l'intellectuel, en » ornant son esprit de connaissances utiles, et » en mettant sa raison en état de distinguer le » vrai du faux. »

Le parrain tient de la main droite le fil d'un aplomb de manière que l'extrémité intérieure de l'aplomb soit en face du cœur du luwton; le premier surveillant touche de la main droite le côté du cœur du luwton, et dit :

« Que la ligne verticale de l'aplomb t'ensei- » gne à marcher droit dans le chemin de la

» vertu et de la vérité, et à ne jamais en dévier;
» qu'elle dirige tes regards vers la voûte cé-
» leste où tant de merveilles se déploieront à
» tes yeux, et vers la terre qui te nourrit et
» qui t'offre des jouissances sans nombre; qu'elle
» t'apprenne enfin à lire dans le grand livre de
» la nature les preuves évidentes de l'existence
» d'un être infiniment sage, juste, bon et tout-
» puissant. »

Ensuite, le premier Surv.·. soutient de la main droite un côté du niveau, tandis que le parrain soutient le côté opposé, en sorte que la base du niveau soit horizontale et qu'elle se trouve à la hauteur de la poitrine du luwton. Le premier Surv.·. s'exprime ainsi:

« Puisse ce symbole de la justice et de l'éga-
» lité être toujours présent à ton esprit, afin
» que tu sois juste envers toi-même et envers tes
» semblables! Puisse-t-il sans cesse te faire res-
» souvenir que tous les hommes sont égaux de-
» vant Dieu et devant les lois! Puisses-tu être
» préservé de tout excès, et maintenir pendant
» le cours de ta vie ce parfait équilibre qui est
» nécessaire à la conservation de tes forces phy-
» siques et morales! »

Enfin, le Vén.·. et le parrain prennent l'équerre, et la tiennent élevée au-dessus du luwton de manière que les deux côtés de l'in-

strument soient dirigés vers la terre; alors le vénérable dit:

« Que ta raison et ta conscience se réunissent
» toujours comme les deux côtés de cet instru-
» ment pour agir d'accord, et déterminer ta
» volonté pour le bien. Que la réunion de ces
» deux facultés te fasse distinguer le vrai du faux,
» le bien du mal, afin que tu puisses juger de tes
» propres actions et de celles d'autrui, comme
» l'architecte juge de la rectitude des angles au
» moyen de l'équerre. »

Les deux Surv.·. et le parrain se munissent chacun d'un flambeau. Le luwton est porté par son père près du candélabre de l'angle sud-est du tableau, qui est entouré par les frères sus-désignés. Le Vén.·. dit:

« Mes frères, promettez-moi que vous ferez
» tout ce qui dépend de chacun de vous, pour
» inspirer à ce luwton la profonde vénéra-
» tion et la reconnaissance vive et sincère que
» nous devons au Gr.·. Arch.·. de l'Un.·.. »

Les frères répondent: « Nous le jurons. »

Le Vén.·. prend le flambeau du premier Surv.·., il allume celui du candélabre, et en le rendant il dit: « *Amen.* »

Après, ils se portent au candélabre de l'angle sud-ouest; le Vén.·. dit:

« Mes frères, promettez-moi que vous ferez

» tous vos efforts pour faire marcher ce luw-
» ton dans le chemin de la vertu et de la vérité,
» et pour préserver sa raison et sa conscience
» des préjugés et de l'erreur. »

Les frères répondent : « Nous le jurons. »

Le Vén.·. allume, comme la première fois, le flambeau du candélabre, et dit : « *Amen.* »

Enfin, ils se rendent près du candélabre nord-ouest, et le Vén.·. dit :

« Mes frères, promettez-moi que vous allu-
» merez dans le cœur de ce luwton l'amour
» de ses semblables, l'ardeur et le désir de tra-
» vailler un jour au bien de l'humanité. »

Les frères répondent : « Nous le jurons. »

Le Vén.·. allume le flambeau du troisième candélabre, et dit : « *Amen.* »

Ensuite le Vén.·. fait apporter de l'eau, se lave les mains, les essuie ; puis il prend le vase déposé sur l'autel, qui contient du vin, le remet au parrain, il y trempe l'index et le porte sur la bouche du luwton, en disant : « N.·.N.·.,
» que ta bouche manifeste les principes de la
» sagesse et de la justice ; qu'elle soit toujours
» prête à dire la vérité, à défendre l'innocence
» et le malheur contre l'oppression, et à porter
» la consolation et la paix dans le cœur de tes
» semblables ! »

Il trempe une seconde fois l'index dans le vin,

le porte à l'oreille droite et sur l'oreille gauche du luwton, en disant : « Sois toujours attentif » aux leçons de la sagesse; écoute les plaintes » du malheur et de l'innocence, et sois sourd » à la voix du mensonge, de l'imposture et de » la médisance. »

Il trempe une troisième fois l'index dans le vin, et le passe sur les yeux du luwton, en disant : « Que tes yeux t'apprennent à lire dans » le grand livre de la nature les caractères » inaltérables que la toute-puissance y a tracés » pour t'attester l'existence de ton Créateur! » Que la vertu paraisse toujours à tes yeux sous » les nobles traits qui peignent la douceur de la » satisfaction intérieure qu'elle éprouve, et que » le vice se présente à tes regards avec les traits » hideux qui annoncent les remords et la des- » truction! Frères, éteignez vos flambeaux. Puis- » sent les vœux et les principes que nous venons » de manifester servir un jour à rendre ce luw- » ton heureux, aussi longtemps que les restes » de ces trois flambeaux éteints ne seront pas » consumés par le feu, dans leur état actuel! »

Après l'obligation d'usage, contractée par qui de droit au nom de luwton, le Vén.·. fait l'invocation suivante : « Être infiniment sage, juste » et bon, ta toute-puissance a créé ce luwton, » pour qu'il remplisse sur cette terre les vues

» de ta sagesse, et qu'il atteigne le but de sa destination. Que ta bonté divine lui réserve le » bonheur, qu'elle fasse éprouver à son père la » douce jouissance de se voir renaître dans son » fils. Reçois l'encens que nous brûlons à ta » gloire, en témoignage de notre vive gratitude. » Que ta divine providence veille à la conservation de ce luwton, et qu'elle protége son » enfance et son adolescence contre les funestes insinuations du vice, du préjugé et de l'imposture. Guide-le dans le sentier de la vertu, » fais que le flambeau de la vérité éclaire sa » raison; et que ta sagesse, ta justice et ta bonté » dirigent toutes ses actions. *Amen.* »

Les cérémonies de la réception et la proclamation du luwton faites, le Vén.·. termine les travaux en disant: « Mes frères, retirez-vous » en paix, et emportez avec vous les vœux ardents que nous formons pour la prospérité de » tous ceux qui vous appartiennent. »

DE LA CONFIRMATION D'UN LUWTON QUI EST PARVENU A L'AGE DE DIX-SEPT ANS.

Le luwton qui a demandé sa confirmation est conduit en silence dans la chambre de réflexion (1) : le préparateur lui dit :

(1) La chambre de réflexion représente une espèce de

« Ce local obscur vous représente un de ces
» antres que la nature a creusés dans la terre.
» C'est sur la terre que nous avons reçu la vie :
» c'est elle qui nous fait subsister; c'est elle qui
» nous reçoit dans son sein, quand la mort a
» terminé notre frêle existence. Sur la terre, la
» vie et la mort se touchent de si près, que
» l'une succède à l'autre, et que la mort d'un
» seul individu donne souvent la naissance à
» mille autres. Considérez les emblèmes de la
» mort que vous voyez en ce lieu, et souvenez-
» vous que vous devez toujours vivre de ma-
» nière à pouvoir mourir à chaque instant, sans
» être tourmenté par quelque remords. Cet
» emblème (2) vous prescrit la vigilance, et vous
» engage à veiller sans cesse sur vous-même,
» afin d'éviter toute action qui pourrait devenir
» nuisible à vous-même, ou à quelqu'un de vos
» semblables.

cimetière ou le supulcre de Jésus, comme on l'a dit ci-dessus : elle est parée des mêmes emblèmes que les temples chrétiens dans le jour de la commémoration des Trépassés ; on y voit tracés des os en sautoir, des squelettes, des coqs sur des colonnes, qui rappellent l'infidélité du prémier des apôtres ; des sabliers, etc., des inscriptions analogues aux doctrines, etc.

(2) Celui du coq.

» Ce symbole (1) est l'image du temps qui
» s'écoule avec rapidité. Profitez toujours du
» temps présent et n'attendez jamais l'avenir,
» lorsque vous avez l'occasion et le moyen de
» faire le bien.

» Lisez toutes les inscriptions que vous trouve-
» rez ici, et refléchissez-y, afin de bien répon-
» dre aux questions qui pourront vous être
» adressées. »

Observons ici qu'il est de rigueur qu'un profane ait atteint l'âge de vingt-un ans pour être présenté dans cette société religieuse, et que le luwton est libre d'en faire partie ou non, car elle se refuse à des engagements d'enfants qui n'ont pas atteint l'âge de la raison.

Lorsque le luwton est introduit, et qu'on lui a demandé l'explication des emblèmes qu'il a dû observer dans la chambre de réflexion, et qu'il a réitéré son désir de faire partie de la confrérie, on lui fait connaître les épreuves auxquelles on va le soumettre, et les devoirs qu'il aura à remplir; s'il persiste dans son désir d'être admis, le vénérable lui fait les questions suivantes :

« Croyez-vous à l'existence du G.·. A.·. D.·.
» L.·. U.·.? »

(1) Celui du sablier.

« Quelle idée vous formez-vous du G.·. A.·.,
» sous le rapport des qualités qui le distinguent? »

« Ne devons-nous pas croire que cet architecte
» est l'être le plus parfait possible ? »

« Par quels moyens l'homme est-il à même
» de se persuader de l'existence du G.·. A.·., et
» de ses perfections? »

« N'est-ce pas par l'observation et la contem-
» plation des chefs-d'œuvre que sa toute-puis-
» sance produit dans la nature? »

« Quels sont les devoirs que vous croyez avoir
» avoir à remplir à l'égard du G.·. A.·. ? »

« Que devez-vous à vous-même, et à vos sem-
» blables? »

« Que devez-vous à votre souverain, à votre
» patrie? »

« Qu'entendez-vous par ce mot : *Vertu*? »

« Qu'entendez-vous par ce mot : *Vice*? »

« Quelles sont les raisons qui doivent engager
» l'homme à pratiquer la vertu, et à fuir le
» vice? »

« Êtes-vous fermement résolu à pratiquer la
» vertu et à fuir le vice? »

Après que le postulant a répondu à ces questions et autres, toutes morales, que le vénérable pourra lui faire, on le prépare aux épreuves : la première doit être la *confession* de ses défauts. Le vénérable lui dit à ce sujet : « Don-

» nez-nous une preuve de la résolution que
» vous nous marquez de faire partie de notre
» société, en avouant franchement quelques-uns
» de vos principaux défauts dont vous désirez
» vous corriger. Ne vous abusez point en vous
» imaginant que ces défauts nous sont cachés,
» et que nous ne cherchons qu'à satisfaire notre
» curiosité; croyez, au contraire, que je ne vous
» en demande l'aveu que pour vous donner
» occasion de nous prouver votre franchise et
» votre sincérité et vous faire faire un pas de plus
» vers la perfection morale à laquelle vous de-
» vez aspirer. »

Lorsque, pour la première épreuve, le frère préparateur présente au luwton le calice d'amertume, en lui enjoignant d'avaler jusqu'à la dernière goutte, le vénérable continue à lui parler en ces termes :

« L'amertume de ce breuvage symbolise la répugnance qu'on éprouve lorsqu'il s'agit d'avouer ses fautes, et la difficulté qu'on a de quitter les mauvaises habitudes qu'on a contractées. Suivez avec courage le chemin de la vertu, et ne vous laissez jamais rebuter par les contrariétés que les passions, les habitudes et la séduction pourront vous opposer. »

Alors on réclame du luwton la promesse de ne point révéler aux profanes la doctrine

de l'ordre, ni rien de ce qu'il pourra connaître par la suite de ses devoirs qui se réduisent, 1° à l'observation de la promesse et du serment; 2° à aimer ses frères et à leur être utile sous tous les rapports et en tout temps selon ses facultés, à estimer tous les hommes vertueux de quelque nation et croyance qu'ils soient, et à être bienfaisant selon les occasions qu'il aura de pratiquer cette vertu et d'après ses moyens; 3° à être fidèlement attaché à la Maçonnerie, pendant le reste de sa vie, et à suivre la morale qu'elle prescrit; à être bien pénétré du sens moral de ses emblèmes et des allégories qu'elle développe; à contribuer autant que possible au maintien et à la prospérité de l'ordre, et à la propagation des principes et vérités qui tendent au perfectionnement moral des hommes, et enfin à se conformer strictement aux statuts et règlements de la société.

Alors on fait subir au luwton d'autres épreuves, dont le vénérable explique la morale en ces termes :

« Le bruit et le fracas (1) que vous avez en-
» tendu accompagnent ordinairement les pre-

(1) On entend le bruit du tonnerre, précédé d'éclairs; et l'on semble aussi entendre des murs s'écouler avec fracas.

» miers pas de ceux qui commencent à marcher
» dans la carrière maçonnique. Ils fuiront la lutte
» des passions, la véhémence des effets du vice,
» les troubles du préjugé et de l'erreur, et l'ab-
» surdité de l'ignorance. »

Un cliquetis d'armes et des détonations d'armes à feu se font entendre de loin au luwton. Le vénérable continue ainsi : « Le bruit d'ar-
» mes que vous avez entendu vous indique que
» vous devez chercher à acquérir la force mo-
» rale qui vous est nécessaire, pour figurer di-
» gnement dans le combat que les hommes
» vertueux et éclairés ont à livrer pour triom-
» pher du vice, du préjugé et de l'ignorance. »

Alors on présente au néophite le vase d'ablution, où il trempe trois fois les mains dans l'eau. Le Vén.·. continue son explication morale : « Puisse le souvenir de cette purification
» préserver votre cœur des taches du vice, et
» conserver à votre raison et à votre con-
» science la pureté que Dieu leur a communi-
» quée ! »

Des flammes environnent le néophite ; lorsqu'elles cessent de briller, le vénérable dit :
« Puissent les flammes dont vous avez été envi-
» ronné éveiller dans votre âme les sentiments
» de gratitude et de vénération que vous devez
» à l'Être suprême ! Puissent-elles allumer dans

» votre cœur l'amour pour la vertu et pour
» vos semblables ! Puissiez-vous toujours conser-
» ver dans votre esprit cette morale sublime,
» commune à toutes les nations : *Ne fais point*
» *à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît.* »

Le préparateur fait ensuite marcher le luwton à reculons, pour qu'il apprenne, par là, qu'on n'a rien sans peine, et que ce n'est pas dans sa première marche qu'on arrive au sanctuaire de la vérité.

La suite de la réception et l'application des emblèmes se rapportent entièrement aux trois facultés intégrales de l'homme : au physique, au moral et à l'intellectuel.

CÉRÉMONIES FUNÈBRES OBSERVÉES A LA MORT D'UN MAÇON.

DÉCORATION DE LA LOGE.

Lorsque la loge est instruite du décès d'un de ses membres, on mettra à la place qu'il occupait ordinairement une draperie noire, parsemée de larmes; au milieu un écusson de la couleur du rite, portant les nom et prénoms du frère décédé. Cet écusson sera surmonté d'une tête de mort, appuyée sur deux os croisés en sautoirs. Autour de l'écusson, on mettra le cordon de sa dignité, s'il était officier, puis le cor-

don de son grade, de droite à gauche, ou de gauche à droite, ou enfin en sautoir, selon qu'il devait le porter.

On suspendra, au bas de l'écusson, le bijou de l'atelier, et, derrière ledit écusson, un glaive croisé avec son fourreau, dont la pointe sera dirigée vers la terre.

Ce trophée doit rester pendant le nombre de tenues que la loge aura déterminé pour le deuil. Pendant ce temps, les bijoux des dignitaires seront voilés, ainsi que les poignées des glaives.

Le trône sera tendu en noir, ainsi que l'autel, et les plates-formes, qui sont placées devant les différents dignitaires, ainsi que les siéges des premiers dignitaires.

Les colonnes J. B. seront entourées de crêpes; des draperies noires seront suspendues autour du temple et aux parties supérieures des parois; les deux tiers de la tenture ordinaire au grade d'App.·. devront être en évidence.

Au milieu, entre l'orient et l'occident, sera placé un cénotaphe sur lequel on déposera les attributs et décorations du frère décédé.

Pour le vénérable ou pour les frères qui possèdent le grade de S.·. P.·. R.·. ✝.·., ou un grade plus élevé, le côté de le tête du cénotaphe sera tourné vers l'orient, et les pieds vers l'occident:

le contraire aura lieu pour tous les grades inférieurs au S.·. P.·. R.·. ✝.·..

Les trois candélabres seront noirs et entourés de crêpes; au lieu de cierge, on y placera un lampion à plusieurs mèches allumées.

On peut placer, entre le cénotaphe et l'occident, une pyramide triangulaire, sur la première façade de laquelle sera peint l'œil de la Providence au milieu d'un cercle formé par un serpent tenant sa queue entre les dents; sur la seconde, une tête de mort, surmontée d'un papillon; et sur la troisième, un génie tenant dans la main droite un flambeau renversé et éteint, et dans la main gauche un flambeau élevé et allumé.

Devant l'autel est un trépied antique garni de crêpe et soutenant un vase rempli d'alcool parfumé. Deux corbeilles de fleurs seront placées chacune sur un piédestal, l'une près de l'orateur, l'autre près du secrétaire. Enfin la bannière de la loge aura une cravate de crêpe noir.

DÉCORATION DU CAVEAU SÉPULCRAL OU LIEU OU SE FONT LES CÉRÉMONIES D'ENTERREMENT.

Les parois seront couverts de tapisseries noires. Près du milieu du côté oriental, on placera un tombeau antique de manière à pouvoir en enlever le couvercle : au milieu de la

voûte, sera suspendue une lampe sépulcrale; à quelque distance de là sera un trépied supportant le vase de parfums.

SALLE FUNÉRAIRE.

Il y aura aussi une salle funéraire, n'ayant d'autre meuble qu'un seul siége, couvert d'une housse noire. C'est dans cette salle que l'on reçoit les visiteurs, lorsque le cortége est parti pour se rendre au temple; on peut également se servir de ce local pour en former le caveau sépulcral.

Lorsque les frères sont assemblés et que le vénérable a pris place au fauteuil, le maître des cérémonies, ayant reçu les ordres du vénérable, introduit les F.·. F.·. visiteurs et les députations, et, en leur donnant l'entrée, il dit: « Vénérable, ces respectables frères viennent nous porter des paroles de consolation. » Le vénérable se lève, donne le baiser de paix au visiteur qui doit prendre la parole, et dit : « Très-respectables frères, soyez les bienvenus » et prenez place parmi nous. »

Lorsque les visiteurs sont placés et leur harangue terminée, le vénérable dit :

« Vous tous, mes frères, joignez-vous à moi pour remercier les très-respectables frères visiteurs des paroles de consolation qu'ils viennent

de prononcer, et pour leur témoigner par le signe combien nous sommes sensibles à la faveur qu'ils nous font de partager nos douleurs, *etc.* » A moi, *etc.* On fait le signe seulement, les applaudissements étant prohibés pendant cette cérémonie. Le vénérable charge ensuite le maître des cérémonies d'introduire les députations. Elles entrent selon leur rang d'ancienneté; le chef de la plus ancienne députation a la parole. A leur entrée, le vénérable s'avance, donne le baiser fraternel aux chefs des députations, et dit :

« Très-illustres frères députés, c'est dans la » détresse qu'on reconnaît le mieux quels sont » les véritables amis. Vous nous donnez, dans » cette journée de tristesse, une nouvelle preuve » de votre amitié fraternelle, et nous vous en » consacrons la plus vive gratitude. Soyez les » bienvenus, et venez prendre place à l'orient. »

Après que le chef de la première députation a répondu, le vénérable dit aux frères de s'unir à lui pour remercier les députations de leur visite de deuil et leur exprimer la satisfaction de les voir venir soulager ses douleurs, en l'aidant à rendre les derniers devoirs à un frère qu'on a eu le malheur de perdre.

L'architecte fait donner le signal du départ par trois coups frappés sur une feuille de métal

sonore ou sur un *tamtam*. Le vénérable dit : « Mes frères, ce signal nous appelle au temple ; » partons. » L'harmonie se met en tête du cortége, et exécute une marche funèbre. Les frères porteront la pointe du glaive baissée, et le cortége marchera dans l'ordre suivant :

1° Trois frères du même grade que le défunt ou inférieurs en grade, tenant un glaive de la droite, et de la gauche un flambeau garni de crêpe.

2° Le vénérable et le chef de la plus ancienne députation.

3° Le 1er surveillant, et le chef de la 2e députation.

4° Le 2e surveillant, et le chef de la 3e députation.

5° L'orateur et le secrétaire, et à la suite les frères de l'atelier, selon leurs grades. Le plus grand silence doit régner pendant la marche.

Lorsque les trois frères qui ouvrent la marche sont entrés, ils allument avec leurs flambeaux les lampions des trois candélabres, se rendent à leurs places respectives, et éteignent leurs flambeaux. Les frères entrés dans le temple se placent ; l'harmonie cesse de se faire entendre ; puis le vénérable frappe un coup et dit :

« Mes frères, les couleurs sombres qui ornent » les murs de ce temple, les crêpes qui couvrent

» nos attributs, le morne silence qui règne sur
» nos colonnes, la profonde douleur qui se peint
» dans nos traits, ce deuil général et ce céno-
» taphe placé au milieu de nous nous annon-
» cent la perte d'un F.·.. La mort étale autour
» de nous ses lugubres trophées, et nos regards
» cherchent en vain sur les colonnes de ce tem-
» ple un frère qui naguère partageait avec
» nous les douceurs de l'amitié. *N.·. N.·.*, où
» êtes-vous? (*Un coup est frappé sur la feuille de*
» *métal sonore*.) Hélas, il n'est plus! (*Le vénérable*
» *entre ordiniarement ici dans quelques détails*
» *relatifs au défunt, ensuite il continue:*) Joi-
» gnez-vous donc à moi, vous tous, mes frères;
» entourons ce cénotaphe, et aidez-moi à rem-
» plir un devoir triste mais sacré, en jetant des
» fleurs sur la tombe du frère N.·. N.·.. »

Les frères se lèvent, entourent le cénotaphe; le vénérable s'approche du trépied, met le feu à l'alcool, et prononce l'invocation suivante :

« Souverain arbitre des mondes, ta volonté, toujours d'accord avec ta sagesse, ta justice et ta bonté, a mis un terme à la durée de la vie. La mort a reçu de toi le pouvoir de faire cesser les souffrances du malheureux, de délivrer l'opprimé de son oppresseur, d'inspirer à l'homme vertueux l'espoir consolateur de jouir un jour du bien que tu lui destines, et de faire trembler

le scélérat devant l'avenir qui l'attend. Daigne agréer l'encens que nous brûlons à ta gloire. Inspire-nous toujours la volonté de faire le bien; enflamme nos cœurs de l'amour de la vertu, et fais que ta sagesse, ta justice et ta bonté soient la vraie lumière qui guide nos pas dans cette vie, pour que nous puissions, à la fin de notre carrière, jouir du bonheur que tu nous réserves dans l'orient éternel, et y emporter les regrets de tous les hommes vertueux, comme le frère N.·. N.·., sur la tombe duquel nous allons jeter des fleurs. »

Après cette invocation, trois coups sont frappés sur la feuille de métal sonore : à ce signal le vénérable précédé du maître des cérémonies, suivi des surveillants et des frères, fait trois fois le tour du cénotaphe en partant de l'orient par le midi, l'occident, et le nord, et en jetant à chaque tour une fleur sur le cénotaphe. Les frères reprennent leurs places, et le cortége se met ensuite en marche dans l'ordre décrit ci-dessus pour se rendre au caveau. La marche est fermée par les trois frères, qui l'ont ouverte, et qui avec leurs flambeaux entourent le plus jeune des maîtres de la loge portant sur un coussin les attributs du frère défunt. Pendant cette marche; une musique lugubre se fait constamment entendre. Le cortége arrivé au ca-

veau, le vénérable met le feu au vase qui contient les parfums. Les surveillants lèvent le couvercle du tombeau, et le jeune maître y place les attributs dont il est porteur; les surveillants replacent le couvercle; ensuite le vénérable prononce la seconde invocation en étendant la main droite sur le tombeau. Cette invocation est ainsi concue :

« Être éternel et immuable, dont la présence remplit l'immensité! Ta toute-puissance, en agissant sur toutes les parties de l'univers, opère dans la nature des changements sans nombre, en variant la forme des objets; mais rien ne se perd, aucune chose n'est réellement anéantie, et chaque atôme est conservé pour faire partie du grand tout. Tu as créé tous les hommes pour être heureux; et, à cet effet, tu as communiqué à chaque homme une âme intelligente, dont l'immortalité se manifeste évidemment par les facultés qu'elle possède, et qui, étant bien employées, sont capables de la rendre toujours plus parfaite et toujours plus apte à reconnaître ta grandeur et à jouir de tes bienfaits. Ta sagesse infinie a combiné toute chose de manière à ce que rien ne puisse se perdre dans l'univers; et nos âmes ne sont pas plus sujettes à l'anéantissement que nos corps, dont la nature ne décompose les substances, après la mort,

que pour les remettre dans leur état primitif.

» Grâces te soient rendues, Être infiniment bon, pour les idées consolantes que tu nous inspires au sujet de l'existence future de nos âmes, et par lesquelles tu tempères la douleur que nous éprouvons à l'aspect de ce tombeau!

» Que le cher frère N.·. N.·., que la mort nous a ravi, repose en paix; que la nature utilise ses restes inanimés; et que son âme immortelle jouisse de toute la félicité que ses vertus lui ont méritée! *Amen.* »

Après cette invocation, les trois frères éteignent leurs flambeaux, et tous retournent en silence à la loge en suivant l'ordre dans lequel ils en étaient partis.

La cérémonie se termine par un discours du frère orateur qui contiendra des détails sur la vie et les vertus du frère défunt : il expose les principes qui prouvent l'immortalité de l'âme et qui assurent à l'homme la récompense des vertus et la punition des vices; mais ces principes doivent uniquement être basés sur la sagesse, la justice, la bonté de l'Être suprême, et être parfaitement d'accord avec la saine raison.

CÉRÉMONIES OBSERVÉES LORS DE LA DEDICACE OU DE LA CONSÉCRATION D'UN TEMPLE MAÇONN.·.

Le jour fixé pour la célébration de la dédicace, le grand maître, avec ses officiers, accompagné des membres de la grande loge, s'assemblent dans un local convenable et à proximité de l'endroit où la cérémonie doit avoir lieu; la grande loge ouvre ses travaux avec toutes les formalités d'usage et selon la hiérarchie maçonnique. Le secrétaire lit l'ordre que l'on doit suivre dans la procession, et il le remet au grand maréchal qui dirige les frères selon ce qu'on lui a prescrit. A cet instant, la grande loge est ajournée, et la procession se met en marche. Arrivé au temple, l'on proclame les officiers de la grande loge avec toutes les formalités usitées.

Les frères de l'harmonie exécutent des morceaux analogues à la solennité; ils suivent leurs travaux pendant que la procession a fait trois fois le tour du temple à consacrer. La loge se constituera au centre où il y a une chaire en velours cramoisi, et sur laquelle le grand maître prend place sous un dais richement orné. Les grands officiers, les vénérables maî-

tres et les surveillants des loges qui assistent, prennent chacun la place qui leur a été indiquée. Les trois candélabres, les vases d'or et d'argent avec le blé, le vin et l'huile, sont placés sur des tables et tout près de l'autel sur lequel est la Bible ouverte, avec l'équerre et le compas; enfin, sur un coussin se trouvent les statuts constitutionnels. Toutes ces choses en place, on chante des couplets en l'honneur de l'institution maçonnique.

Après quoi, l'architecte adresse au grand maître ses remercîments pour l'honneur qu'il lui a fait, et lui remet les objets emblématiques qui lui furent confiés, afin que le grand maître puisse terminer l'œuvre.

Le grand maître ayant exprimé son approbation, une seconde ode est chantée en l'honneur de la maçonnerie, et accompagnée par les frères de l'harmonie. Cela fini, tous les spectateurs qui ne sont pas Maçons se retirent pour prendre des rafraîchissements.

La grande loge étant tuilée (1), les travaux maçonn∴ sont repris.

Le secrétaire avertit le grand maître du désir des frères que le temple soit consacré maçonniquement. Après cette déclaration, il

(1) Terme de convention.

ordonne aux grands officiers de l'assister dans cette cérémonie, pendant laquelle les artistes de l'harmonie exécutent une musique solennelle, qui cesse lors de la consécration, afin que cette partie de la cérémonie soit clairement entendue.

La grande loge étant couverte (1), et la première procession étant faite tout autour du nouveau temple, le grand maître, arrivé à l'Orient, frappe trois coups avec son maillet, et, après un profond silence, il dit : Je te dédie ce temple maçonn.·. « Au nom du grand JÉHOVA, auquel soit toute gloire et honneur. »

Après quoi, le grand chapelain répand du blé dans le temple.

L'harmonie se fait entendre, et la seconde procession a lieu aussi tout autour du temple ; mais, lorsque le grand maître est arrivé à l'Orient et que le silence le plus parfait a succédé à cette marche allégorique, le grand-maître déclare que le temple est dédié comme la première fois et consacré *à la Vertu* et *à la Science*.

Le grand chapelain, après ces paroles, prend du vin et asperge le temple.

(1) Terme de convention qui indique que les spectateurs non Maçons ne peuvent s'y trouver.

Les frères artistes exécutent une musique religieuse, et la troisième procession a lieu.

Lorsque le grand maître est arrivé à l'Orient, le silence règne de nouveau, et la troisième consécration se fait par le grand maître : *A la Charité* et *à la Bienveillance universelle*. » Ces paroles prononcées, le grand chapelain trempe ses doigts dans l'huile et asperge le temple.

A chaque dédicace, les honneurs sont rendus au G.·. A.·. ; ensuite, une invocation solennelle est faite au ciel par le grand chapelain, laquelle est suivie de la réponse de tous les frères ; après on chante une ode et la grande loge est derechef découverte (1), et le grand maître se remet dans sa chaire.

Les spectateurs peuvent alors retourner au temple, et le grand maître ayant ordonné de reprendre la grande procession qui se fait autour du temple, toujours avec la musique, lui, les officiers et frères retournent processionnellement au local où ils étaient d'abord assemblés ; y étant arrivés, les statuts de l'ordre sont récapitulés, et ensuite on ferme la grande loge avec les mêmes formalités que de coutume.

(1) C'est-à-dire que les profanes peuvent y entrer.

CÉRÉMONIAL D'UNION, D'ALLIANCE ET DE FRATERNITÉ ENTRE DEUX LOGES DE DIFFÉRENTS ORIENTS ET NATIONS.

Cette cérémonie fut célébrée entre la R.·. loge des Trinosophes, Or.·. de Paris, et la Resp.·. L.·. de l'Espérance, à l'Or.·. de Bruxelles, le 30 J.·. du 6e mois 5824 (30 août 1824, E.·. V.·.). Voyez le cahier de la susdite cérémonie publié par la voie de la presse, par J. M. Eberhart, imprimeur du collége royal de France, 5824.

Les journaux avaient annoncé à la France que, le 8 juin 1824, une brillante réunion maçonn.·. avait eu lieu à Bruxelles, et que cette fête avait été présidée par S. A. R. le prince d'Orange, héritier du trône des Pays-Bas.

Cette fête, qui eut lieu à une époque ou la Maçonn.·. était persécutée à outrance dans d'autres pays et particulièrement dans les contrées dominées par la superstition et par le despotisme, répandit le baume de l'espoir dans le cœur de tous les Maçons qui l'apprirent.

Ce fut après ce fait que la loge des Trinosophes, O.·. de Paris, qui jadis avait envoyé en Angleterre une couronne pour être déposée sur le tombeau de lord Byron, chargea une dépu-

tation de porter un bouquet à S. A. R., en sa qualité de Vén.·. titulaire de la loge de l'Espérance de Bruxelles, pour exprimer sa gratitude et son amour. Ce fait amena une planche (1) du Vén.·. de l'Espérance, le très-Ill.·. prince, sous la date du 16me jour du 6me mois 1824, adressé à la Res.·. loge des Trinosophes, et qui donna naissance à la présente cérémonie.

CÉRÉMONIE DE L'AFFILIATION DES DEUX LOGES SUSDITES.

Noms des députés de la R.·. loge de l'Espérance : R.·. R.·. F.·. F.·. de Crampagna, 2e Sur.·.; Plaisant, Orat.·.; Stevens, Trés.·.; Ramvet, Hosp.·..

Le Vén.·. de la loge des Trinosophes dit :

« Mes frères, c'est au milieu de si grands ta-
» bleaux (2), de si nobles émotions qu'il nous

(1) Terme de convention pour désigner une lettre ou un écrit.

(2) Les travaux de la loge du jour avaient eu pour objet une initiation au grade d'App.·., plus des commémorations de deuil, la première pour un Maçon octogénaire, la deuxième pour soixante-dix frères, morts ensemble, le 4 juillet 1824, à la défense d'Ipsara, prise par les Turcs. C'est après ces travaux que le président et Vén.·. des Trinosophes porta la parole.

» convient de dresser l'acte solennel qui va nous
» associer à la R.·. ▭ de l'Espérance. Les hom-
» mes meurent, mais la vertu est immortelle :
» nous perdons des F.·. F.·., d'autres se présen-
» tent pour nous consoler. Les *enfants de la*
» *veuve* sont nombreux comme les *épis des*
» *champs*. La Maçonn.·. est une pépinière fé-
» conde d'hommes destinés à honorer, à con-
» soler la terre.

» Ill.·. membres de l'Espérance, le génie des
» lumières, du courage et de la consolation vous
» a députés vers nous. Nous acceptons ses bien-
» faits, nous remplissons son attente, il remplira
» la nôtre. C'est dans ce temple, c'est sur l'autel
» de l'amitié, de la fraternité, en présence de
» tous ces vénérables frères, que nous allons
» contracter l'heureuse alliance qui doit nous
» unir à jamais. »

Le président de la députation se lève et demande la parole : il prononce un discours dans lequel il expose combien la satisfaction de la ▭ de l'Espérance fut grande, lorsqu'elle conçut la possibilité de voir son union se consolider avec la loge des Trinosophes.

Il établit ensuite une comparaison entre les deux loges et les membres d'une même famille, qui, par la similitude des goûts, par la sympathie des caractères, par l'homogénéité du tra-

vail, cimentent leurs liens d'une manière plus étroite et plus sainte ; ainsi, parmi les loges, celles que les mêmes études et qu'un but identique font marcher dans les mêmes voies, s'unissent plus intimement et confondent, pour ainsi dire, et leurs ouvriers et leurs travaux. L'orateur démontre ensuite que les travaux des deux ateliers sont dirigés d'après les mêmes principes; il peint le besoin irrésistible qu'éprouvent tous les hommes d'honneur de s'aimer, de s'éclairer, de s'entr'aider. Joignons donc nos efforts (s'écrie-t-il), resserrons les liens qui nous unissent, afin de conjurer par nos forces réunies et plus puissantes les maux qu'amènent sans cesse l'ignorance et la perversité.

OBJETS SERVANT A LA CÉRÉMONIE.

Sur l'autel sont du pain et du vin dans des vases d'argent; une coupe d'argent, et une autre de cristal.

Dans la coupe de cristal, est un anneau d'or portant pour ornement deux mains jointes, symbole de la bonne foi, et pour inscription, en dedans, *alliance des Trinosophes avec la* ▭ *de l'Espérance*.

Un candélabre à trois branches, garni de bougies ;

Des fleurs ;

L'acte double du pacte d'alliance et deux plumes de pélican (1) pour le signer;

Un grand voile de gaze blanche qui couvre cet appareil, excepté le candélabre (2).

Deux maîtres des cérémonies montent à l'Or.·. et vont donner la main aux députés pour les conduire à l'autel.

Un membre du S.·. Orient, est conduit près de l'autel avec la même formalité.

Le Vén.·. y arrive avec un flambeau, il allume une des bougies du candélabre.

Il passe le flambeau au président de la dé-

(1) Nous avons expliqué cette allégorie.

(2) Sur l'autel, il y avait aussi cinq diplômes d'honneur, quatre pour les députés, et le cinquième pour le Vén.·. Adj.·. de la loge de l'Espérance, le R.·. F.·. Honnorez.

La loge de l'Espérance, pour gage d'union et par réciprocité, envoya aussi cinq diplômes d'honneur de membres de la loge de l'Espérance aux frères de la loge des Trinosophes, savoir :

A l'Ill.·. F.·. Des Étangs, homme de lettres, Vén.·. des Trinosophes.

Au R.·. F.·. Lemonnier, avocat, premier Surv.·.

Au R.·. F.·. Bretonne, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, deuxième Surv.·.

Au R.·. F.·. Berville, avocat, Orat.·..

Au R.·. F.·. Dupin le jeune, avocat, Maît.·. des Cérém.·.

putation, qui allume la seconde, celui-ici le passe au député du grand Or.·., qui allume la troisième.

Cet acte emblématique est compris par l'assemblée.

Le Vén.·. dit alors :

« En présence du G.·. Arch.·. de l'Un.·., de
» celui-là qui juge les cœurs, qui donne la joie
» aux bons et les remords aux perfides ;

» De celui-là qui a créé la *lumière* et la *vérité*,
» pour guider les hommes ; la *justice* et *l'amitié*,
» pour les rendre, heureux ;

» A la gloire de la Maçonn.·. ;

» Sous les auspices du G.·. O.·. de France ;

» La loge des Trinosophes déclare solennel-
» lement contracter union et alliance éternelle
» avec la R.·. ▭ de l'Espérance, Or.·. de
» Bruxelles.

» Les motifs de cette alliance sont les hautes
» vertus des membres qui composent la ▭ de
» l'*Espérance ;* sont les vertus courageuses et
» consolatrices de son magnanime Vén.·..

» Et pour que nos serments soient stables..... »

(Le président de la députation de l'Espérance demande la permission de parler, il dit :

« Sous les auspices du G.·. O.·. des Pays-Bas,
« au nom de la ▭ de l'Espérance, Or.·. de
» Bruxelles,

» Je déclare solennellement contracter union » et alliance éternelle avec la R.·. ▭ des Tri- » nosophes, Or.·. de Paris.

» Les motifs de cette alliance sont les hautes » vertus des membres qui composent la ▭ de » Trinosophes, et les vives lumières qui éma- » nent sans cesse de son sanctuaire. »

Le Vén.·. des Trino.·. continue :

« Et pour que nos serments soient stables, » nous nous souviendrons toujours des senti- » ments qui nous les ont fait contracter, nous » penserons à la gloire et au bonheur qu'ils nous » promettent.

» Aux temps anciens de la simplicité et de la » bonne foi, on buvait, on mangeait ensemble, » quand on faisait un traité. Voici du pain : pre- » nons, mes FF.·., rompons et mangeons ensemble » le pain de la fraternité. » (Le pain est rompu et mangé par le vénérable, le membre du G.·. O.·. et ceux de la députation de l'Espérance.)

« Voici du vin, prenons et buvons ensemble » à la coupe de l'amitié. » (La coupe passe de main en main.)

Toute la loge applaudit trois fois.

« Que le pain nous manque, que la faim, la » soif, la honte, et le malheur nous poursuivent, » si nous trahissons jamais nos serments! »

(Le Vén.·. embrasse les députés.)

« Recevez ce baiser au nom des. Trinosophes » pour votre Ill.·. Vén.·., pour vous et pour tous » les FF.·. de l'Espérance. »

(Le Vén.·. prend l'anneau qui est dans la coupe de cristal, le montre à l'assemblée, puis le présentant aux envoyés, il leur dit :)

« Prenez cet anneau, nous l'offrons à votre » Vén.·. comme le sceáu de notre alliance. » Priez-le de le porter en mémoire de nous, en » mémoire de la joie que nous ont causée son » courage et ses vertus.

» Voici le double contrat de notre union. Je » le signe le premier au nom des Trinosophes. » (En signant, le Vén.·. dit aux députés) : « Deux » plumes vont nous servir, vous garderez l'une » et nous l'autre; peut-être un jour nos descen» dants aimeront à les voir. »

Les députés signent ainsi que tous les frères appelés à remplir cette formalité.

Le F.·. Dupin jeune prononça, dans cette occasion, un discours mémorable dans lequel, après avoir peint en traits de feu les maux causés par l'hypocrisie, la mauvaise foi, la persécution, il décrit les charmes de la tolérance, de l'amitié, de la fraternité.

Il conjure les ennemis de la Maçonn.·. de mettre un terme à leur injustice, à leur aveuglement; il les en conjure au nom de la paix et

de la concorde que Dieu, le père commun des hommes, recommande à tous ses enfants.

« Je voudrais, dit-il, comme le voulait le F.·.
» Berville, qu'aujourd'hui les portes de ce tem-
» ple se fussent ouvertes aux Prof.·., à tous ceux
» qui nous haïssent ; je voudrais qu'ils eussent
» pu assister à cette séance : je n'en doute pas,
» ils eussent été touchés, désarmés ; ils répan-
» draient avec nous des larmes d'amour et de
» tendresse, car les hommes sont bons : souvent
» ils se fuient, ils se font la guerre parce qu'on
» les trompe, parce qu'on les empêche de se
» connaître et de s'entendre.

» Que veulent nos ennemis? Ils parlent de
» Dieu !... mais nous l'adorons, nous faisons ce
» qu'il commande : nous nous aimons. Ils par-
» lent de vertu !... mais nous la chérissons, nous
» l'adorons ; après Dieu, c'est notre Dieu.

» Ils parlent de vérité, d'humanité !... mais
» c'est-là précisément notre loi ; c'est-là toute
» la Maçonn.·..

» Ah ! gloire éternelle, bonheur éternel, au
» prince généreux qui, comme nous, adore
» *Dieu*, la *vérité*, *l'humanité*; qui, dans nos mal-
» heurs, nous a nommés ses frères.

» Il ne sera pas trompé, nous serons dignes
» de lui !

» Que le ciel et les hommes le récompen-
» sent ! »

Après ce morceau d'Archit.·., l'Orat.·. invite le Vén.·. à une batterie d'honneur, d'amour, de reconnaissance.

La première, A la gloire de Dieu. — La seconde, à celle du Vén.·. de l'Espérance. — La troisième, à l'un des plus Ill.·. et des plus généreux Maç.·. de l'univers.

Le Vén.·. termine les travaux par ces mots :

« Mes FF.·., c'est assez : la fin du jour est venue,
» les trav.·. sont achevés ; il est l'heure de con-
» gédier les ouvriers. Cette fois la journée a été
» bonne, et nul ne se plaindra de son salaire.

» Il ne nous reste plus qu'à penser aux mal-
» heureux : faites circuler le tronc de la bien-
» faisance. »

D'UN PROJET DE RÉFORME

UTILE DANS LES ABUS DE LA M.·.

Les religions ont eu leurs abus ; elles eurent aussi leurs réformes. Il n'est point ici question d'attaquer la Maçonn.·. dans ses principes : il n'y en pas de meilleurs ; il s'agit seulement de les bien observer.

Ce sont les pratiques et les cérémonies qui ont varié ; le temps, la négligence, l'avarice les ont dénaturées et avilies : il convient de les rendre à leur ancienne dignité.

Les initiations sont prodiguées ; il faut restituer à la Maçonn.·. cette noble simplicité qu'elle perd tous les jours par la multiplicité des rites et grades qui varient à ne pas s'y reconnaître dans les deux hémisphères.

L'auteur de l'*Acta Latomorum* nous donne :

18 différents grades d'App.·.
19 de Comp.·.
64 de Maît.·.
36 d'El.·.
68 d'Écos.·.
11 de R.·. †.·.

27 de Philosophes.
6 de Kadosck.
Huit seuls grades fournissent

249 cahiers différents, qui, pour la plus grande partie, sont inconnus aux Maçons les plus studieux. Remarquons que cet ouvrage fut imprimé en 1815, et nous pourrions ajouter à cette nomenclature bien des grades nouveaux, qu'on a vu paraître depuis sous ces mêmes noms.

L'opinion la plus générale des frères les plus éclairés sur toutes ces productions, c'est que les trois premiers grades d'apprenti, compagnon et maître sont universels, parce qu'ils se rapportent aux mystères égyptiens, et que tous les autres ont été créés par diverses associations et chez différents peuples de la terre, dans la vue de rappeler des faits bibliques, une mort à venger, une résurrection allégorique à commémorer, un prince à rétablir, et une secte ou société à faire triompher: par là, on y voit des commandants militaires, des prêtres et grands prêtres, des rois, des reines, des chefs religieux auxquels tous ont donné une légende basée sur l'histoire, et quelquefois sur la fable : ainsi la Palestine, l'Égypte, l'Écosse, l'Angleterre, la France, l'Italie, la Suède, l'Asie, Rhodes, Malte, l'Amé-

rique, se sont fait des rites et des grades de toute espèce, dont le but, le sens, l'utilité, tiennent à des circonstances que les frères clairvoyants prétendent ne plus exister; ils n'ont plus que des priviléges chimériques, qui, le plus souvent, se bornent à la couleur des rubans. Quelque nombreuse et bizarre que paraisse la longue série des grades maçonn.·., le philosophe ne s'en étonnera pas s'il considère le nombre de religions, associations théosophiques, passées et présentes, de tous les pays, la quantité presque innombrable de sectes, d'ordres, de congrégations, de prêtres, de hiérophantes, talapoins, muphtis et fakirs de toute espèce, qui parlent au nom du ciel et promettent à leurs croyants de leur procurer la paix, le bonheur, et de leur donner des empires aériens pour quelques pièces d'or ou d'argent.

Des savants ont voulu faire de la Maçonn.·. la science universelle; ainsi, aujourd'hui, des écoles scientifiques s'ouvrent aux différents Orients; d'autres, qui ne sont pas savants, mais enthousiastes de la théosophie ancienne, y ont ajouté les erreurs et les préjugés, l'ont fait servir de couverture à quantité d'associations qui ne suivent aucunement les principes maçonn.·., mais s'occupent de matières profanes

et politiques : ce qui a attiré à la vraie Maçonn.·. les persécutions qu'elle n'a jamais méritées.

Sans nous étendre sur un tracé des rites et grades à suivre, et sans examiner si les rites templiers, les rites philosophiques ou écossais sont à préférer, nous les dirons tous bons s'ils s'attachent à la recherche de la vérité, et si leurs efforts tendent à l'amélioration de l'espèce humaine ; ces deux projets sont susceptibles de toute variation, et offrent tant de voies à prendre, que nous ne proposerons, pour modèles, ni les Illuminés, ni les Templiers, car le nom n'y fait rien : l'essentiel, c'est d'atteindre son but.

Nous présentons ici à nos frères un projet, *le véritable lien* des peuples ; c'est-à-dire la Maçonn.·. rendue à ses vrais principes, en y ajoutant les conditions qu'on devrait ajouter pour l'admission aux trois grandes symboliques, qui sont les plus essentiels. C'est le fruit des profondes méditations du F.·. Ragon, ancien vénérable de la Resp.·. loge des Trinosophes de Paris. Il y a joint d'utiles éclaircissements, pour servir de fondement aux grades supérieurs de tous les rites.

Le récipiendaire sera préparé avec soin, suivant son état et son caractère.

Si c'est un prince, un magistrat, un négociant, un guerrier, un prêtre, un homme de lettres, que toutes les convenances soient habillement observées dans les questions, les épreuves et les instructions.

La Maçonn.·., admettant les hommes de tout pays et de toute religion, vous ne ferez jamais de questions qui puissent blesser les croyances ni du néophyte, ni de l'auditoire.

Il faut que le Récip.·. emporte toujours la plus haute opinion du Vén.·. qui l'aura reçu et de la Maçonn.·. en général : c'est le seul moyen d'honorer et de faire aimer l'institution.

ÉPREUVES.

Vous ferez peu d'épreuves physiques, elles ont trop d'inconvénients : le premier est de nuire à la gravité des réceptions ; le second, de ne point faire connaître le mérite du récipiendaire.

Ces épreuves étaient bonnes dans les temps de la barbarie et de la superstition ; aujourd'hui elles ne seraient que des jeux de théâtre.

Mais vous vous en tiendrez autant que vous pourrez aux *épreuves morales*.

Ces épreuves seront prises dans les trois

questions du *Testament*, qui, comme vous le savez, se divisent en trois ordres.

Dieu, *soi* et *les autres*.

1er Ordre.

La première question est entièrement métaphysique ; il sera convenable de suivre dans les demandes la règle suivante.

Subdivisions dans la première question :

Sur le G.·. A.·. D.·. L.·. U.·. — Sur l'âme.

Sur les Dieux. — Sur les Démons. — Sur la création.

Sur les récompenses. — Sur les peines éternelles (1).

(1) Ces questions doivent être soumises avant le premier voyage. Si le néophyte est un homme instruit, on peut subdiviser les articles, par exemple celui de la création. On lui soumettra comment il se fait qu'il existe tant de races différentes d'hommes, qui forment dans la même espèce tant de familles, qui ne peuvent jamais s'altérer malgré ces mélanges de ces races, ni malgré leur déportation en des climats différents. Ces races peuvent-elles sortir toutes d'une même tige ? Le Lapon, l'Iroquois, le Nègre, le Chinois jaune, peuvent-ils sortir de la même tige que les Arabes Bédouins ?

Ces thèses métaphysiques furent-elles et sont-elles encore enseignées aux peuples de la même manière? Ou y a-t-il eu une différence, d'après leur civilisation, leur climat et leur gouvernement?....

L'homme a-t-il le droit d'examiner si ce qu'on lui enseigne ressemble à ce qu'on enseigne ailleurs; et si ce qu'on enseigne aujourd'hui l'était aussi jadis?

L'exercice de ce droit mène-t-il à la science et à la vérité?

La comparaison des choses donne-t-elle le résultat de juger quelles sont les meilleures?...

IIe ORDRE.

La seconde question est relative à la science de soi-même, elle sera posée ainsi (1):

Qu'est-ce que l'homme se doit à lui-même? — Doit-il se connaître, s'estimer, s'honorer, se conserver, se garantir du mensonge, se faire aimer, et chercher la vérité?

IIIe ORDRE.

La troisième question précédera le troisième

(1) Il est bien entendu qu'on doit faire les questions avant le deuxième voyage.

voyage; elle est relative à la conduite envers les autres.

Que doit-on à ses semblables?

Doit-on ne point faire ce qu'on ne voudrait pas qu'il fût fait à soi-même?

Doit-on ses lumières, ses talents, de l'amitié, de la fraternité, de l'humanité, de la compassion, de la miséricorde, du pardon, etc?

Voilà la base de l'examen qui doit précéder les trois voyages; l'application doit toujours être appropriée à la capacité du Récip.·..

D'après ces antécédents, il est facile de conclure qu'un homme sans instruction, sans capacité et sans bonnes qualités, ne sera point reçu Maçon.

Les susdites épreuves morales seront terminées par celles de l'eau, du vent et du feu, et accompagnées d'explications courtes et lumineuses, qui démontrent qu'on ne fait rien dans la Maconn.·. qui ne soit conforme aux cérémonies de tous les peuples anciens et modernes.

CONDITIONS A REMPLIR AVANT D'ÊTRE PRÉSENTÉ AUX ÉPREUVES DES TROIS GRADES SYMBOLIQUES.

1. Aucun ne pourra être présenté s'il n'est pas d'un état libre, et s'il n'a pas reçu une éducation honnête.

Le parrain le conduira d'avance chez le Vén.·. ou chez le premier Surv.·., qui lui demanderont s'il veut remplir les conditions suivantes.

CONDITIONS DU 1er GRADE, APP.·..

1. Le néophite devra s'être retiré dans un lieu entièrement solitaire, pour y réfléchir au moins une heure ou deux sur sa démarche, afin de bien examiner les motifs de sa résolution et de peser tranquillement les avantages ou les inconvénients dont elle peut être suivie.

2. Il donnera à un pauvre de quoi vivre pendant un jour.

3. La veille de son examen, il prendra un bain, si sa santé le lui permet.

4. Le jour de sa réception, il mettra du linge blanc.

CONDITIONS DU 2e GRADE, COMP.·..

1. Avant d'être admis, il doit être affirmé devant le Vén.·. qu'il s'est retiré dans un lieu solitaire pour méditer sur la vie humaine et qu'il croit s'être fortifié dans l'amour de la science et de la vertu, par la lecture des philosophes anciens qu'il nommera.

2. Qu'il aura donné à deux pauvres de quoi vivre pendant un jour.

L'expert, avant de le présenter en loge, déclare :

« Vén.·., premier et second Surv.·., et vous,
» mes frères,

» Le néoph.·. qui va se présenter a rempli
» les conditions qui lui étaient imposées.

» Il s'est retiré dans un lieu solitaire pour
» méditer sur la vie humaine.

» Les auteurs qu'il a lus sont...........

» Il est pénétré des sages leçons de ces grands
» philosophes.

» Il a reconnu le prix de la science et de la
» vertu.

» Il a donné à deux infortunés de quoi vivre
» pendant un jour. »

CONDITIONS DU 3me GRADE, MAÎT.·..

1. Nul ne sera admis à ce grade, s'il n'a promis au Vén.·. de se retirer dans un lieu solitaire pendant une heure ou deux, pour y passer en revue sa vie, ses actions, ses pensées; il devra mettre par écrit le résultat de ces examens qu'il conservera après chez lui.

2. Il doit avoir pris ou promis de prendre quelques connaissances de l'histoire générale

des peuples tant anciens que modernes, afin de se former une idée de leurs lois, de leurs mœurs, de leur religion.

3. Il doit avoir lu les principaux livres sacrés, afin de n'être pas étranger aux connaissances que tout Maçon doit posséder, et prouver par là que la Maçonn.·. n'est autre chose que l'amour éclairé de la science et de la vertu.

4. Il doit mettre par écrit le résultat sommaire de cette étude pour le conserver chez lui.

5. Il doit nommer les auteurs qu'il aura lus, sans qu'il soit interrogé sur ce qu'ils contiennent.

6. Il aura pardonné les offenses qui lui auront été faites, et banni de son cœur toute haine contre qui que ce soit.

7. Il aura donné à trois pauvres de quoi vivre pendant un jour.

L'expert, avant de présenter le néophite, fera la déclaration ci-dessus.

Le Vén.·. M.·. dit à la loge : « Puisque le néo-
» phite apporte un cœur ami de la science et
» de la vertu, et qu'il a rempli les conditions
» qui lui étaient imposées, je demande que le
» temple lui soit ouvert; levez-vous en signe
» d'adhésion. »

Les F.·. F.·., s'ils approuvent, se lèvent.

Le Vén.·. Maît.·. : «Il suffit, asseyez-vous mes

» F.·. F.·.. — Vén.·. expert, dites au néophite
» qu'il est admis aux travaux. »

Toutes ces choses seront faites comme elles sont commandées et non autrement.

Comme ce sont les Maçons qui pourvoient eux-mêmes à l'entretien de leurs temples et aux frais de leurs cérémonies, vous établirez, ainsi que cela se pratique en Europe, des moyens de fournir à ces dépenses.

Le prix des grades, qui doit être très-modique, sera fixé par des *conseils d'administration*, et pourra être diminué, suivant qu'ils le jugeront à propos à raison du peu de fortune du récipiendaire.

Cherchez l'honnêteté, le talent solide, courageux et modeste.

Dans bien des loges (1) où l'on conserve le livre des institutions, dans les tenues, le Maît.·. des cérémonies le montre à l'Assemblée qui le salue trois fois, et le porte au Vén.·. qui, après une savante instruction, en donne lecture. Le Vén.·. dit en ouvrant le livre :

« Mes frères, voici ce que dit le livre que nous ont laissé nos ancêtres. »

(1) Dans la loge des Trinosophes de Paris, on a toujours conservé cette louable pratique.

« *Dieu et la Vertu*.

» Maçons, honorez *Dieu* comme l'auteur de tout le bien, et la *Vertu* comme destinée à conserver le bien que Dieu a fait.

» Dieu nous a donné la raison pour nous distinguer des vils animaux, pour nous apprendre à distinguer le bien du mal, le vrai du faux.

» Cultivez votre raison, comme le moyen le plus sûr de plaire à la divinité et d'être utile à vos semblables.

» Cultivez la science, comme le plus sûr moyen de rendre la raison profitable, d'établir l'amour de l'humanité, et de vous sauver par conséquent des ravages de l'erreur et du mensonge.

» Maçons, fuyez l'erreur et le mensonge, parce qu'ils sont les sources des plus grands maux qui puissent affliger les hommes; propagez la science et la lumière.

» Vous n'exigerez d'autres conditions, pour être admis parmi nous, que la probité et le savoir.

» Vous admettrez tout homme honnête et instruit, quelques soient sa croyance, son pays et ses lois.

» Les profanes maudissent ceux qui ne sont

point de leur croyance; ne maudissez jamais personne.

» Chaque peuple adore Dieu suivant les formes et les cérémonies qui lui ont été enseignées; ne troublez jamais aucun peuple ni aucun homme dans le culte qu'il rendra à son Dieu.

» Dieu est la vérité, n'enseignez donc que la vérité. »

« Tels sont, mes F.·. F.·., les préceptes que nous avons reçus de nos anciens et vénérables maîtres; ils leur avaient été dictés par l'esprit de sagesse et de vérité; ils sont les seuls qui puissent faire le bonheur des hommes. »



LES FRANCS-MAÇONS

CONDAMNÉS

PAR

LES BULLES DES SOUVERAINS PONTIFES.

BULLE DE SA SAINTETÉ LÉON XII (1).

Léon, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, pour la mémoire perpétuelle de la chose.

Plus sont grands les désastres qui menacent le troupeau de Jésus-Christ, notre Dieu et Sauveur, plus doit redoubler, pour les détourner, la sollicitude des pontifes romains, auxquels, dans la personne de saint Pierre, prince des apôtres, ont été conférés le pouvoir et le soin de conduire ce même troupeau. C'est à eux, en effet, comme

(1) Dans l'édition actuelle quelques passages se trouvent en lettres italiques.

étant placés au poste le plus élevé de l'Église, qu'il appartient de découvrir de loin les embûches préparées par les ennemis du nom chrétien pour exterminer l'Église de Jésus-Christ (ce à quoi ils ne parviendront jamais); c'est à eux qu'il appartient, tantôt de signaler aux fidèles ces embûches afin qu'ils s'en gardent, tantôt de les détourner et de les dissiper de leur propre autorité.

Les pontifes romains, nos prédécesseurs, ayant compris qu'ils avaient cette grande tâche à remplir, veillèrent toujours comme de bons pasteurs, et s'efforcèrent par des exhortations, des enseignements, des décrets, et en exposant même leur vie pour le bien de leurs brebis, de réprimer et de détruire entièrement les sectes qui menaçaient l'Église d'une ruine complète. Le souvenir de cette sollicitude pontificale ne se retrouve pas seulement dans les anciennes annales ecclésiastiques, on en trouve d'éclatantes preuves dans ce qui a été fait de nos jours et du temps de nos pères par les pontifes romains, pour s'opposer aux associations secrètes des ennemis de Jésus-Christ; car Clément XII, notre prédécesseur, ayant vu que la secte dite des *Francs-maçons,* ou appelée d'un autre nom, acquérait chaque jour une nouvelle force, et ayant appris avec certitude, par de nombreuses

preuves, que cette secte était non-seulement *suspecte, mais ouvertement ennemie de l'Église catholique*, la condamna par une excellente constitution qui commença par ces mots : *In eminenti*, et qui fut publiée le 28 avril 1738. (*Suit la teneur de la bulle.*)

Cette bulle ne parut pas suffisante à notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Benoît XIV; car le bruit s'était répandu que, Clément XII étant mort, la peine d'excommunion portée, sa bulle était sans effet, puisque cette bulle n'avait pas été expressément confirmée par son successeur. Sans doute il était absurde de prétendre que les bulles des anciens pontifes dussent tomber en désuétude si elles n'étaient pas approuvées expressément par leurs successeurs, et il était évident que Benoît XIV avait ratifié la bulle publiée par Clément XII. Cependant, pour ôter *aux sectaires jusqu'à la moindre chicane*, Benoît XIV publia une nouvelle bulle commençant ainsi : *Providas*, et datée du 18 mars 1751; dans cette bulle, il rapporta et confirma textuellement et de la manière la plus expresse celle de son prédécesseur. (*Suit la teneur de la bulle de Benoît XIV.*)

Plût à Dieu que ceux qui avaient alors le pouvoir en main eussent su apprécier ces décrets autant que l'exigeait le salut de la religion

et de l'État! Plût à Dieu qu'ils eussent été convaincus qu'ils devaient voir dans les pontifes romains, successeurs de saint Pierre, non-seulement les pasteurs et les chefs de l'Église catholique, mais encore *les plus fermes appuis des gouvernements, et les sentinelles les plus vigilantes pour découvrir les périls de la société !* Plût à Dieu qu'ils eussent employé leur puissance à combattre et à détruire les sectes dont le siége apostolique leur avait découvert la perfidie! Ils y auraient réussi dès lors; mais, soit que *ces sectaires aient eu l'adresse de cacher leurs complots,* soit que, par une négligence ou une imprudence coupable, on eût présenté la chose comme peu importante et devant être négligée, les *Francs-maçons* ont donné naissance à des réunions plus dangereuses encore et plus audacieuses.

On doit placer à leur tête celle des *Carbonari*, qui paraîtrait les renfermer toutes dans son sein, et qui est la plus considérable en Italie et dans quelques autres pays. Divisée en différentes branches et sous des noms divers, elle a osé entreprendre de *combattre la religion catholique et de lutter contre l'autorité légitime*. Ce fut pour délivrer l'Italie et spécialement les États du souverain pontife de ce fléau, qui avait été apporté par des étrangers dans le temps où l'autorité pontificale était entravée par l'invasion, que Pie VII,

notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, publia une bulle le 13 septembre 1821, commençant par ces mots : *Ecclesiam à Jesu-Christo*. Elle condamne la secte dite des *Carbonari* sous les peines les plus graves, sous quelque dénomination et dans quelque pays qu'elle existe. (*Suit la teneur de cette bulle*.)

Il y avait peu de temps que cette bulle avait été publiée par Pie VII, lorsque nous avons été appelé, malgré la faiblesse de nos mérites, à lui succéder au saint siége. Nous nous sommes aussitôt appliqué à examiner l'état, le nombre et la force de ces associations secrètes; et nous avons reconnu facilement que leur audace s'était accrue par les nouvelles sectes qui y sont rattachées. Celle que l'on désigne sous le nom d'*Universitaire* a surtout fixé notre attention; elle a établi son siége dans *plusieurs universités, où des jeunes gens sont pervertis au lieu d'être instruits par quelques maîtres, initiés à des mystères qu'on pourrait appeller des mystères d'iniquités, et formés à tous les crimes.*

De là vient que, si longtemps après que le flambeau de la révolte a été allumé pour la première fois en Europe par les sociétés secrètes, et qu'il a été porté au loin par ses agents, après les éclatantes victoires remportées par les plus puissants princes et qui nous faisaient espérer la ré-

pression de ces sociétés, cependant leurs coupables efforts n'ont pas encore cessé ; car, dans les mêmes contrées où les anciennes tempêtes paraîssaient apaisées, n'a-t-on pas à craindre de nouveaux troubles et de nouvelles séditions que ces sociétés trament sans cesse ? N'y redoute-t-on pas les poignards impies dont ils frappent en secret ceux qu'ils ont désignés à la mort ? Combien de luttes terribles l'autorité n'a-t-elle pas eu à soutenir malgré elle, pour maintenir la tranquillité publique !

On doit encore attribuer à ces associations les affreuses calamités qui désolent l'Église, et que nous ne pouvons rappeler sans une profonde douleur : *on attaque avec audace ses dogmes et ses préceptes les plus sacrés, on cherche à avilir son autorité ; et la paix dont elle aurait le droit de jouir est non-seulement troublée, mais on pourrait dire qu'elle est détruite.*

On ne doit pas s'imaginer que nous attribuions faussement et par calomnie à ces associations secrètes tous ces maux et d'autres que nous ne signalons pas. Les ouvrages que leurs membres ont osé publier sur la religion et sur la chose publique, leur mépris pour l'autorité, leur haine pour la souveraineté, leurs attaques contre la divinité de J.-C. et l'existence même d'un Dieu, le matérialisme qu'ils professent,

leurs codes et leurs statuts qui démontrent leurs projets et leurs vues, prouvent ce que nous avons rapporté de leurs efforts pour renverser les princes légitimes et pour ébranler les fondements de l'Église ; et, ce qui est également certain, c'est que *ces différentes associations, quoique portant diverses dénominations, sont alliées entre elles par leurs infâmes projets.*

D'après cet exposé, nous pensons qu'il est de notre devoir de condamner de nouveau ces associations secrètes, pour *qu'aucune d'elles ne puisse prétendre qu'elle n'est pas comprise dans notre sentence apostolique, et se servir de ce prétexte pour induire en erreur des hommes faciles à tromper.* Ainsi, après avoir pris l'avis de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, de notre propre mouvement, de notre science certaine, et après de mûres réflexions, nous défendons pour toujours et sous les peines infligées dans les bulles de nos prédécesseurs, insérées dans la présente et que nous confirmons; nous défendons, dis-je, toutes associations secrètes, tant celles qui sont formées maintenant, *que celles qui pourront se former à l'avenir,* et celles qui concevraient contre l'Église et toute autorité légitime les projets que nous venons de signaler.

C'est pourquoi nous ordonnons à tous et à

chaque chrétien, quel que soit leur état, leur rang, leur dignité où leur profession, laïcs ou prêtres, réguliers ou séculiers, sans qu'il soit nécessaire de les nommer ici en particulier, et en vertu de la sainte obéissance, de ne jamais se permettre, sous quelque prétexte que ce soit, d'entrer dans les susdites sociétés, de les propager, de les favoriser ou de les recevoir ou cacher dans sa demeure ou autre part, de se faire initier à ces sociétés dans quelque grade que ce soit, de souffrir qu'elles se rassemblent ou de leur donner des conseils ou des secours ouvertement ou en secret, directement ou indirectement, ou bien d'engager d'autres, de les séduire, de les porter ou de les persuader à se faire recevoir ou initier dans ces sociétés, dans quelque grade que ce soit, ou d'assister à leurs réunions, ou de les aider ou favoriser de quelque manière que ce soit; au contraire, qu'ils se tiennent soigneusement éloignés de ces sociétés, de leurs associations, réunions ou assemblées, sous peine d'excommunication, dans laquelle ceux qui auront contrevenu à cette défense tomberont par le fait même, sans qu'ils puissent jamais en être relevés que par nous ou nos successeurs, si ce n'est en danger de mort.

Nous ordonnons en outre à tous et chacun, sous peine de l'excommunication réservée à

nous et à nos successeurs, de déclarer à l'évêque et aux autres personnes que cela concerne, dès qu'ils en auront connaissance, si quelqu'un appartient à ces sociétés ou s'est rendu coupable de quelques-uns des délits sus-mentionnés.

Nous condamnons surtout et nous déclarons nul le *serment impie et coupable,* par lequel ceux qui entrent dans ces associations s'engagent à ne révéler à personne ce qui regarde ces sectes et à frapper de mort les membres de ces associations qui feraient des révélations à des supérieurs ecclésiastiques ou laïcs. N'est-ce pas, en effet, un crime que de regarder comme un lien obligatoire un serment, c'est-à-dire un acte qui doit se faire en toute justice, et où on s'engage à commettre un assassinat et à mépriser l'autorité de ceux qui, étant chargés du pouvoir ecclésiastique ou civil, doivent connaître tout ce qui est important pour la religion et la société, et ce qui peut porter atteinte à leur tranquillité? N'est-il pas indigne et inique de prendre Dieu à témoin de semblables attentats? Les Pères du concile de Latran ont dit, avec beaucoup de sagesse, « qu'il ne faut pas considérer comme serment, mais plutôt comme parjure, tout ce qui a été promis au détriment de l'Église et contre les règles de sa tradition. » Peut-on tolé-

rer l'audace ou plutôt la démence de ces hommes qui, disant, non-seulement en secret mais hautement, qu'il n'y a point de Dieu et le publiant dans leurs écrits, osent cependant exiger en son nom un serment de ceux qu'ils admettent dans leur secte?

Voilà ce que nous avons arrêté pour réprimer et condamner toutes les sectes odieuses et criminelles. Maintenant, vénérables frères, patriarches, primats, archevêques et évêques, nous demandons, ou, plutôt, nous implorons votre secours; *donnez tous vos soins au troupeau que le Saint-Esprit vous a confié en vous nommant évêques de son Église. Des loups dévorants se précipiteront sur vous et n'épargneront pas vos brebis. Soyez sans crainte et ne regardez pas votre vie comme plus précieuse que vous-même. Soyez convaincus que la constance de vos troupeaux dans la religion et dans le bien dépend surtout de vous;* car, quoique nous vivons dans des jours mauvais et où plusieurs ne supportent pas la saine doctrine, cependant beaucoup de fidèles respectent encore leurs pasteurs et les regardent avec raison comme les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs de ses mystères. *Servez-vous donc, pour l'avantage de votre troupeau, de cette autorité que Dieu vous a donnée sur leurs âmes par une grâce signalée. Découvrez-leur les ruses*

des sectaires et les moyens qu'ils doivent employer pour s'en préserver. Inspirez-leur de l'horreur pour la doctrine perverse que professent ceux qui tournent en dérision les mystères de notre religion et les préceptes si purs de Jésus-Christ, et qui attaquent la puissance légitime. Enfin, pour nous servir des paroles de notre prédécesseur Clément XIII, dans sa lettre encyclique aux patriarches, primats, archevêques et à tous les évêques de l'Église catholique, en date du 14 septembre 1758 :

» Pénétrons-nous, je vous en conjure, de la force de l'esprit du Seigneur, de l'intelligence et du courage qui en sont le fruit, *afin de ne pas ressembler à ces chiens qui ne peuvent aboyer, laissant nos troupeaux exposés à la rapacité des bêtes des champs. Que rien ne nous arrête dans le devoir où nous sommes de souffrir toutes sortes de combats pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Ayons sans cesse devant les yeux celui qui fut aussi, pendant sa vie, en butte à la contradiction des pécheurs ; car, si nous nous laissons ébranler par l'audace des méchants, c'en est fait de la force de l'épiscopat, de l'autorité sublime et divine de l'Église. Il ne faut plus songer à être Chrétiens, si nous en sommes venus au point de trembler devant les*

menaces ou les embûches de nos ennemis (1). »

Princes catholiques, nos très-chers frères en Jésus-Christ, pour qui nous avons une affection particulière, nous vous demandons avec instance de venir à notre secours. Nous vous rappellerons ces paroles que Léon le Grand, notre prédécesseur, et dont nous portons le nom, quoiqu'indigne de lui être comparé, adressait à l'empereur Léon : « Vous devez sans cesse vous rappeler que la puissance royale ne vous a pas seulement été conférée pour gouverner le monde, mais encore et principalement pour prêter main forte à l'Église, en comprimant les méchants avec courage, en protégeant les bonnes lois, en rétablissant l'ordre dans toutes les choses où il a été troublé. » Les circonstances actuelles sont telles que vous avez à réprimer ces sociétés secrètes, non-seulement pour défendre la religion catholique, mais encore pour votre propre sûreté et pour celle de vos sujets. La cause de la religion est aujourd'hui tellement liée à celle de la société, qu'on ne peut plus les séparer; car ceux qui font partie de ces associations ne sont pas moins ennemis de votre puissance que de la religion.

(1) Voyez ci-après la circulaire des archevêque et évêques de la Belgique.

Ils attaquent l'une et l'autre et désirent les voir également renversées; et, s'ils le pouvaient, ils ne laisseraient subsister ni la religion, ni l'autorité royale.

Telle est la perfidie de ces hommes astucieux que, lorsqu'ils forment des vœux secrets pour renverser votre puissance, ils feignent de vouloir l'étendre. Ils essayent de persuader que notre pouvoir et celui des évêques doit être restreint et affaibli par les princes, et qu'il faut transférer à ceux-ci les droits tant de cette chaire apostolique et de cette église principale que des évêques appelés à partager notre sollicitude.

Ce n'est pas la haine seule de la religion qui anime leur zèle, mais l'espoir que les peuples soumis à votre empire, en voyant renverser les bornes posées dans les choses saintes par Jésus-Christ et son Église, seront amenés facilement, par cet exemple, à changer ou détruire aussi la forme du gouvernement.

Vous aussi, fils chéris qui professez la religion catholique, nous vous adressons particulièrement nos exhortations. Évitez avec soin ceux qui appellent la lumière ténèbres, et les ténèbres lumière. En effet, quel avantage auriez-vous à vous lier avec des hommes qui ne tiennent aucun compte ni de Dieu, ni des

puissances ; qui leur déclarent la guerre par des intrigues et des assemblées secrètes ; et qui, tout en publiant tout haut qu'ils ne veulent que le bien de l'Église et de la société, prouvent par toutes leurs actions qu'ils cherchent à porter le trouble partout et à tout renverser. Ces hommes sont semblables à ceux à qui l'apôtre saint Jean ordonne de ne pas donner l'hospitalité, et qu'il ne veut pas qu'on salue (dans sa seconde épître, chap. 10) ; ce sont les mêmes que nos pères appelaient *les premiers nés du démon*.

Gardez-vous donc de leurs séductions et des *discours flatteurs* qu'ils emploierons pour vous faire entrer dans les associations dont ils font partie. Soyez convaincus que personne ne peut être lié à ces sociétés sans se rendre coupable d'un *péché très-grave ;* fermez l'oreille aux paroles de ceux qui, pour vous attirer dans leurs assemblées, vous affirmeront qu'il ne s'y commet rien de contraire à la raison et à la religion, et que l'on n'y voit et n'y entend rien que de pur, de droit et d'honnête. D'abord, ce serment coupable, dont nous avons parlé et qu'on prête même dans les grades inférieurs, suffit pour que vous compreniez qu'il est défendu d'entrer dans ces premiers grades et d'y rester ; ensuite, quoique l'on n'ait pas coutume

de confier ce qu'il y a de plus blamable à ceux qui ne sont pas parvenus à des grades éminents, il est cependant manifeste que la force et l'audace de ces sociétés pernicieuses s'accroissent à raison du nombre et de l'accord de ceux qui en font partie. Ainsi, ceux qui n'ont pas passé les rangs inférieurs doivent être considérés comme les complices du même crime, et cette sentence de l'apôtre (épître aux Romains, chap. I) tombe sur eux : « Ceux qui font ces choses sont dignes de mort, et non-seulement ceux qui les font, mais même les protecteurs de ceux qui s'en rendent coupables. »

Enfin, nous nous adressons avec affection à ceux qui, malgré les lumières qu'ils avaient reçues, et quoiqu'ils aient eu part au don céleste et eussent reçu l'Esprit-Saint, ont eu le malheur de se laisser séduire et d'entrer dans ces associations, soit dans des rangs inférieurs, soit dans des degrés plus élevés. Nous, qui tenons la place de celui qui a déclaré qu'il n'était pas venu appeler les justes mais les pécheurs, et qui s'est comparé au pasteur qui, abandonnant le reste de son troupeau, cherche avec inquiétude la brebis qu'il a perdue, nous les pressons et nous les prions de revenir à J.-C. Sans doute ils ont commis un grand crime, cependant ils ne doi-

vent point désespérer de la miséricorde et de la clémence de Dieu et de son fils Jésus-Christ : qu'ils rentrent dans les voies du Seigneur, il ne les repoussera pas; mais, semblable au père de l'enfant prodigue, il ouvrira ses bras pour les recevoir avec tendresse. Pour faire tout ce qui est en notre pouvoir et pour leur rendre plus facile le chemin de la pénitence, nous suspendons, pendant l'espace d'un an, après la publication des lettres apostoliques dans les pays qu'ils habitent, l'obligation de dénoncer leurs frères et l'effet des censures qu'ils ont encourues en entrant dans ces associations, et nous déclarons qu'ils peuvent être relevés de ces censures, même en ne dénonçant pas leurs complices, par tout confesseur approuvé par les ordinaires des lieux qu'ils habitent.

Nous usons également de la même indulgence à l'égard de ceux qui demeurent à Rome. Si quelqu'un, repoussé par le Père des miséricordes, était assez endurci pour ne pas abandonner ces sociétés dans le temps que nous avons prescrit, il sera tenu de dénoncer ses complices, et il sera sous le poids de censures, s'il revient à récipicence après cette époque; et il ne pourra obtenir l'absolution qu'après avoir dénoncé ses complices ou, au moins, juré de les dénoncer à l'avenir. Cette absolution ne pourra être don-

née que par nous, nos successeurs ou ceux qui auront obtenu du saint siége la faculté de relever de ses censures.

Nous voulons que les exemplaires imprimés du présent bref apostolique, lorsqu'ils seront signés de la main d'un notaire public ou munis du sceau d'un dignitaire de l'Église, obtiennent la même foi que l'original.

Que personne ne se permette d'enfreindre ou de contredire notre présente déclaration, condamnation, ordre, défense, etc. Si néanmoins quelqu'un se le permettait, qu'il sache qu'il s'attire par là la colère du Dieu tout-puissant et des saints apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, l'année de l'incarnation de N.-S. 1825 (1), le 3 des ides (13 mars), de notre pontificat l'an 3.

B. (Barthelemi Pacca), *card. prodataire.*

Visa D. Testa. Pour le cardinal Albani,

Lieu du plomb. Capaccini, *substitut.*

Enregistré à la secrétairerie des brefs et publié dans la forme accoutumée.

(1) Cette bulle est datée suivant l'ancien usage de la chancellerie romaine, qui commençait les années de l'incarnation du 25 mars; ainsi sa date répond au 13 mars de l'année courante.

CIRCULAIRE

DE

NN. SS. ARCHEVÊQUE ET ÉVÊQUES DE BELGIQUE

SUR LA FRANC-MAÇONNERIE.

LES ARCHEVÊQUE ET ÉVÊQUES DE LA BELGIQUE A MESSIEURS LES CURÉS DE LEURS DIOCÈSES.

Messieurs,

Nous avons appris avec peine que, parmi les fidèles confiés à notre sollicitude pastorale, il y en a qui croient qu'ils peuvent, sans blesser leur conscience, se faire recevoir dans les associations des Francs-maçons et en fréquenter les réunions.

Comme il est de notre devoir d'empêcher qu'une erreur aussi nuisible au salut des âmes

ne se propage, nous venons vous prier, messieurs, de porter à la connaissance de vos paroissiens, en publiant notre présente circulaire au prône, que les associations de Francs-maçons, qui existent dans nos diocèses sous quelque dénomination que ce soit, tombent sous les défenses expresses et les condamnations portées par les souverains Pontifes. D'où il résulte qu'il est rigoureusement défendu d'y prendre part, de les favoriser d'une manière quelconque ; et que ceux qui le font sont indignes de recevoir l'absolution, aussi longtemps qu'ils n'y ont pas sincèrement renoncé.

Vous continuerez vous-mêmes, messieurs, à tenir ce principe pour règle invariable de votre conduite dans les fonctions du saint ministère. Vous profiterez avec prudence des occasions que ces fonctions vous offriront, pour exhorter vivement et supplier même en notre nom ceux de vos paroissiens qui ont eu le malheur de prendre part à des associations illicites, de revenir promptement sur leurs pas : vous leur direz que rien ne peut les dispenser d'obéir à la voix de leur pasteur, de leur Évêque, et surtout du souverain Pontife, chef suprême de l'Église de Jésus-Christ, aux décisions duquel on doit se soumettre en tout ce qui regarde le salut, si l'on veut être vrai Chrétien ; car *celui qui*

n'écoute pas l'Église, dit le Sauveur, *doit être regardé comme un païen* et un publicain.

MATTH., XVIII., v. 17.

Recevez, messieurs, l'assurance de notre sincère affection.

Donné en décembre 1837.

† ENGELBERT, Archevêque de Malines.

† CORNEILLE, Évêque de Liége.

† FRANÇOIS, Évêque de Bruges.

† GASPAR-JOS, Évêque de Tournai.

† NICOLAS-JOSEPH, Évêque de Namur.

Pour Monseigneur l'Évêque de Gand.

G. DE SMET, Vic. gén.

L. SONNEVILLE, Vic. gén.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DU TOME DEUXIÈME.

PUBLICATIONS DU MÊME ÉDITEUR.

Le livre rouge, tableau des persécutions exercées contre les Catholiques en Prusse; traduit de l'allemand. — Un volume in-18 : 2 francs.

Le peuple au citoyen Lamennais, par T. Dinocourt. — Un volume in-18 : 1 franc.

Cet ouvrage, dont le moindre mérite est d'offrir au lecteur la réfutation la plus complète et la plus satisfaisante qui ait encore été faite jusqu'à ce jour des doctrines sociales de M. l'abbé de Lamennais, a été honoré des suffrages des hommes les plus éclairés de l'époque. En France, aussi bien qu'en Belgique, les personnages les plus marquants ont témoigné à l'auteur tous le cas qu'ils faisaient d'une œuvre aussi utile et qui a pris place dans les bibliothèques des savants comme dans celles des gens du monde, bien quelle n'ait été faite qu'à l'intention des classes populaires.

Longtemps encore cet ouvrage sera une nécessité pour les personnes qui aiment à s'éclairer sur beaucoup de questions sociales et industrielles fort importantes, que l'auteur a su mettre à la portée des intelligences les plus vulgaires.

L'épigraphe résume avec une admirable justesse la pensée dominante de l'écrivain, répondant au trop célèbre *Livre du Peuple*. S'adressant directement à M. de Lamennais, elle lui dit.

« Ange ou démon, réponds-nous : est-ce la révolte ou
» la soumission que tu nous prêches ? »

Guide de la ménagère, manuel complet de la Maîtresse de Maison, contenant tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour administrer sa fortune et conduire sa maison avec ordre, convenance et économie. Par madame Demarson. — Deux volumes in-18 : cinq francs.

On peut, avec justice, accorder à cet ouvrage cette épigraphe : « La mère en *prescrira* la lecture à sa fille. » ; car il enseigne *tout* ce qu'une bonne maîtresse de maison doit connaître. D'abord, comme notions préliminaires, l'Almanach de la ménagère, le Calendrier grégorien pour tout le XIXe siècle, avec ses explications, et enfin les observations sur la connaissance du temps, dans lesquelles le *thermomètre*, le *baromètre*, l'*aréomètre* et leurs *usages* sont expliqués clairement, et qui se terminent par les *pronostics* appuyés sur la saine physique.

Vient ensuite le Guide de la ménagère. — D'abord l'Administration de la maison, puis la comptabilité. Ce chapitre contient le modèle d'un livre complet de comptabilité de ménage. Le Logement, l'Entretien du mobilier, la Buanderie, le Chauffage et l'Éclairage, les Altérations et Falsifications des substances solides et liquides employées dans l'économie domestique, dans lesquelles rentrent le *beurre*, le *chocolat*, etc., jusqu'aux différents *vins* ; la Conservation des substances animales, les Légumes, Fruits et Racines, avec la Manière de les conserver et leurs diverses préparations ; la Conservation des céréales, des fruits ; l'Office, la Cave ; enfin, la Toilette et l'art d'enlever les tâches : tous ces articles font le sujet des quinze chapitres dont se compose le premier volume.

Le second volume commence par l'Hygiène domestique. Sous ce titre, l'auteur passe en revue les Habitations, les Aliments et Nourriture ; l'Hygiène spéciale aux femmes, dans laquelle rentrent les règles relatives à la grossesse, aux femmes en couches, à l'allaitement maternel et aux nourrices en général. Viennent ensuite les Soins de la première enfance. Cet article d'hygiène domestique est de M. J. S***, D.-M-.P. — L'auteur traite aussi de la Culture des arts d'agréments. Suit le *Code des femmes*, ou Analyse complète et raisonnée de toutes les dispositions législatives qui règlent les droits et devoirs de la femme dans les différentes positions de la vie. Il serait trop long de détailler le contenu des chapitres de cette partie, qui commence par la *femme non mariée*, traite du *mariage*, du *régime dotal*, de la *séparation de biens*, etc. ; de la *femme héritière de son mari*, etc. ; de la *femmme marchande publique* ; et finit par des Notions sur les différents *actes à faire pour l'administration des biens*, etc., avec *formules d'actes sous seings privés*. L'ouvrage est enfin terminé par des *conseils aux femmes qui doivent s'embarquer*. Cet article est d'un ancien capitaine de vaisseau.

On ne peut trop recommander un ouvrage aussi complet et cependant si court et si bien à la portée des ménagères les plus économes.